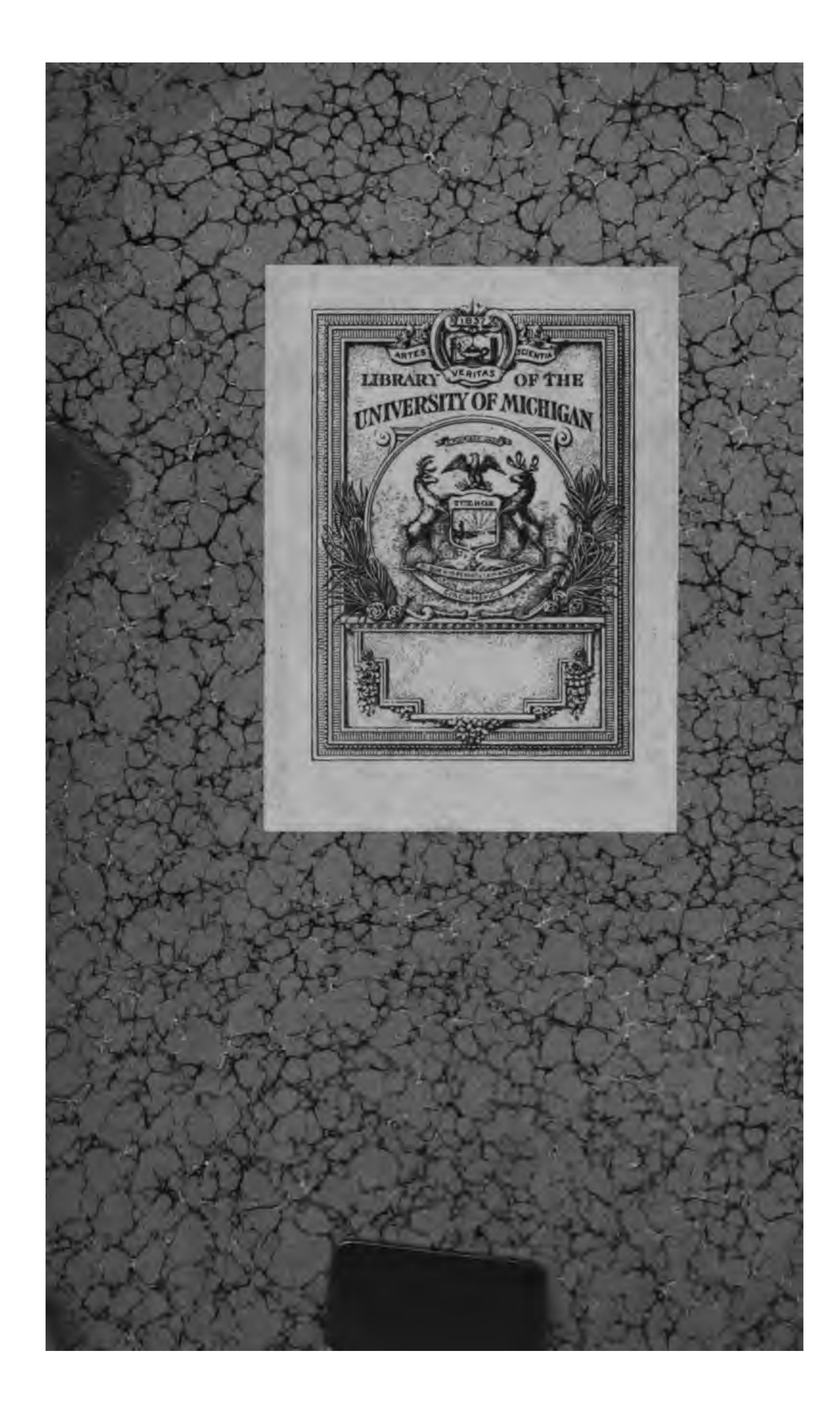
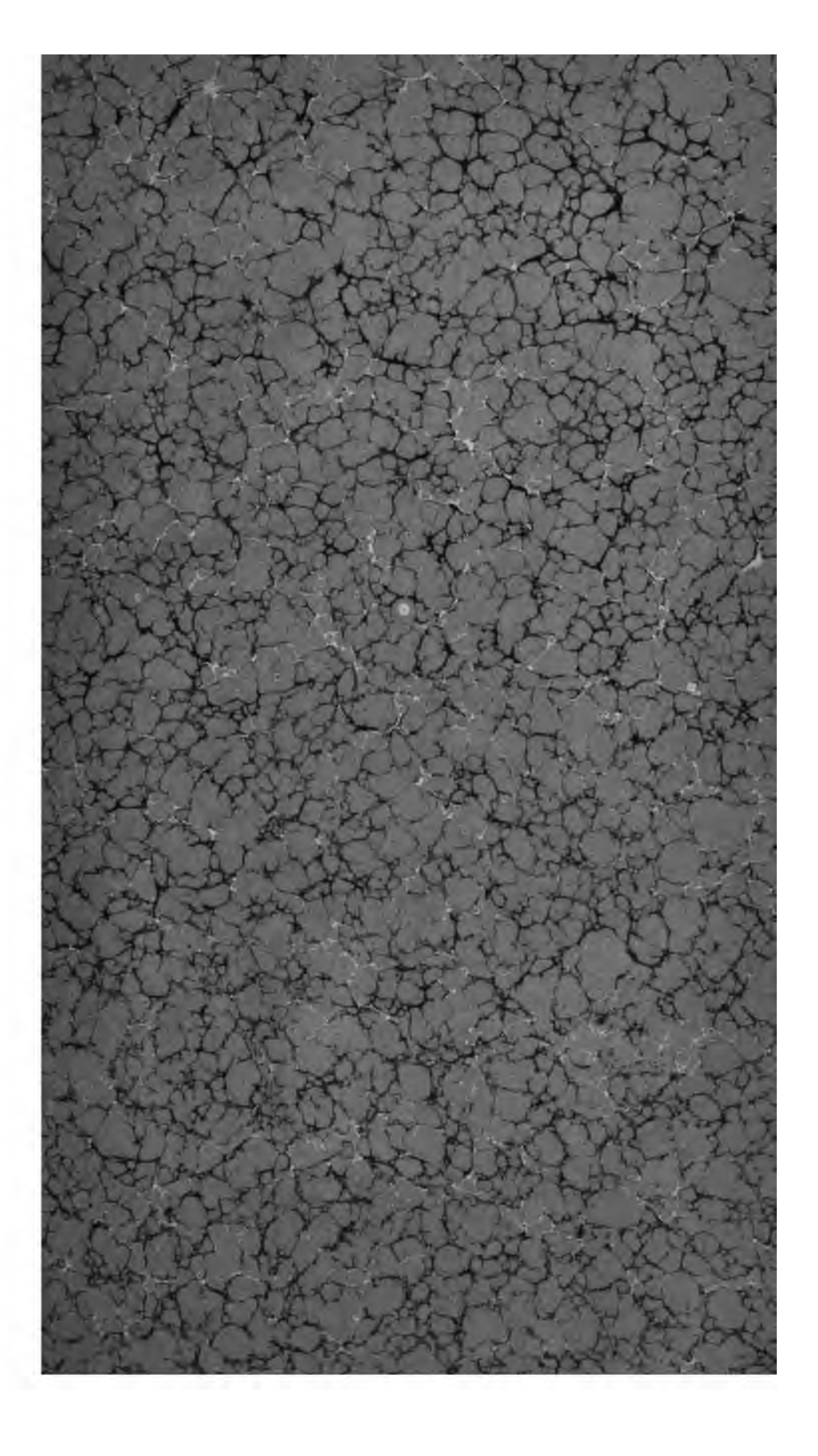

829,127



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



GUERRE

DES

FRONTIÈRES DU RHIN

1870-1871

Paris. — Imp. J. Dumaine, rue Christine, 2.

Wilhelm RÜSTOW

GUERRE
DES
FRONTIÈRES DU RHIN

1870-1871

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur

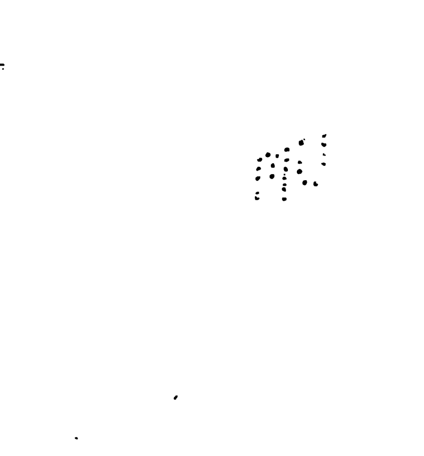
PAR

SAVIN DE LARCLAUSE
COLONEL DU 1er LANCIERS

PREMIER VOLUME

PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE
LIBRAIRE - ÉDITEUR
Rue et Passage Dauphine, 30

1871



GUERRE

DES FRONTIÈRES DU RHIN

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION POLITIQUE ET MILITAIRE.

I. Attitude de la France en face des succès de la Prusse en 1866. — Question du Luxembourg.

La fin de l'année 1869 est l'apogée de la puissance de l'empereur Napoléon III. A partir de cette époque, on voit le second Empire français s'abaisser lentement.

Les événements de 1860 en Italie s'accomplissent déjà en grande partie contre le gré de Napoléon ; il songe beaucoup plus dès lors, dans ses entreprises, à occuper la fantaisie du peuple français qu'à atteindre un but positif.

A la fin de 1861, il se lance dans une opération qui devait lui être funeste ainsi qu'à l'Empire, la guerre du Mexique. La France agit d'abord de concert avec l'Angleterre et l'Espagne ; mais, lorsque ces deux puissances se déclarèrent satisfaites, en 1862, des promesses de la République mexicaine, Napoléon resta seul sur la scène en élevant ses prétentions, et prouva qu'il voulait à tout prix combattre le Mexique et, avec lui, la République des États-Unis, alors engagée dans sa grande guerre civile.

La France fit, pour la guerre du Mexique, des efforts

immenses, tout à fait hors de proportion avec les avantages qu'elle en pouvait retirer. Néanmoins, tant que les États américains du Nord, au lieu de remporter dans la lutte des succès importants, semblèrent plutôt vaincus par le talent militaire des généraux séparatistes, l'empereur Napoléon put conserver, dans la guerre du Mexique, des espérances pour la France et pour lui.

La bataille de Gettysbourg, 2-4 juillet 1863, modifia complétement la situation des États-Unis du Nord. Les Français étaient alors maîtres de la ville de Mexico depuis un mois, mais ils étaient loin de dominer le territoire de la République mexicaine. En outre, on n'avait bientôt plus à douter de l'épuisement des forces des États du Sud et du triomphe définitif de l'Union américaine; et il était certain que l'Amérique ne permettrait pas aux Français impérialistes de s'établir aux frontières de l'Union.

Pendant que le ciel du second Empire se couvrait, en Amérique, de nuages menaçants, il s'en montrait de semblables en Europe.

Il est vrai que l'expédition garibaldienne pour délivrer Rome du gouvernement du pape fut battue à Aspromonte, août 1862, par les troupes du gouvernement italien; mais elle n'en prouvait pas moins, quelque obéissant que se montrât le gouvernement italien envers l'empereur Napoléon, que ce dernier n'avait pas à compter avec le gouvernement seul, et qu'il existait en Italie d'autres éléments, que la politique française était impuissante à dominer complétement.

Au commencement de 1863, l'insurrection de la Pologne russe, qui s'était jusqu'alors traduite en processions de pénitents, se déclara au grand jour.

Dans l'été de la même année, l'empereur d'Autriche essaya de nouveau, à Francfort-sur-le-Main, de faire l'unité

allemande avec le concours des petits princes, mais il échoua devant la résistance de la Prusse.

La France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie firent à la Russie, au sujet de la question polonaise, une guerre de notes diplomatiques qui ne pouvait amener de résultat.

Bref, les questions européennes abondaient en l'année 1863. A la fin de cette année, Napoléon III proposa, pour les régler, de réunir à Paris un congrès européen. La proposition n'eut pas de suites parce que l'Angleterre ne voulait, sous aucun prétexte, se laisser entraîner à la guerre.

Là-dessus éclatait au commencement de 1864 la guerre que l'Autriche et la Prusse firent de concert au Danemark. Le nain danois, facilement écrasé par les géants qui l'attaquaient, ne put être sauvé par la diplomatie.

Napoléon avait lieu de réfléchir. Deux chemins s'offraient à lui pour arriver à se maintenir sur le trône : abandonner le principe césariste et donner à la France la liberté intérieure, ou bien l'étourdir par de brillants succès au dehors et sauver de cette manière le principe du gouvernement personnel.

D'après l'origine de son pouvoir, il devait donner la préférence à cette dernière voie. Nous voyons pour cela, à partir de 1864, la politique impériale travailler réellement dans deux directions : conclure des alliances et concentrer sur le sol de la France ses forces militaires dispersées.

C'est dans ce dernier but que fut conclue avec l'Italie la convention du 15 septembre 1864. Elle transférait en réalité au royaume d'Italie le devoir de protéger le Saint-Père et ce qui lui restait de territoire, et permettait ainsi de retirer les troupes françaises des États pontificaux.

Le voyage que Napoléon fit en Algérie en 1865 avait aussi pour but de fonder dans cette colonie une politique

de paix qui permettrait d'y entretenir beaucoup moins de troupes.

Napoléon, songeant d'avance à se décharger du fardeau du Mexique, avait déjà réussi à découvrir dans le romanesque archiduc Maximilien d'Autriche un empereur du nouvel empire mexicain. Après qu'on eut prouvé sans trop de peine à l'archiduc qu'il était appelé par le suffrage universel au trône du Mexique, il se chargea de ce fardeau, et il entra le 12 juin 1864 dans Mexico, sa capitale, d'où il commença une lutte malheureuse contre le président Juarès. Il y fut d'abord soutenu par l'armée française qui, dans les calculs de Napoléon, devait pouvoir être bientôt remplacée par des Autrichiens et des Belges, compatriotes de l'empereur du Mexique et de sa femme, la princesse Charlotte de Belgique.

Malgré le zèle et l'intelligence avec lesquels Napoléon travaillait à concentrer ses forces en France, cela demandait sans doute un certain temps, et, que cette concentration eût pour but la défensive ou l'offensive contre les puissances européennes hostiles à l'Empire, il n'en fallait pas moins, pour Napoléon, que la paix fût maintenue en Europe, et il se montra en effet très-pacifique dans les actes de son gouvernement.

L'acte de cette nature le plus important fut la réduction de l'armée permanente, décrétée en novembre 1865. Cette réduction ne devait pas être opérée dans un court délai, mais elle n'en causa pas moins du mécontentement parmi les officiers. La création de la légion d'Antibes pour le pape ne suffit pas pour faire disparaître ce mécontentement.

La réduction de l'armée française suivait de près la convention de Gastein. Lorsque l'Autriche et la Prusse eurent triomphé ensemble des Danois, leur vieille haine se réveilla

et leur commune conquête lui donna même un nouvel aliment. La convention de Gastein ne fit que différer la guerre entre les deux grandes puissances allemandes, et cette guerre éclata en 1866.

Napoléon III envisageait depuis 1859 la possibilité d'un conflit sérieux entre la Prusse et l'Autriche. Il songeait à prendre alors avec la Prusse la même position qu'avec l'Italie en 1859. La Prusse, pensait-il, aurait besoin de son secours, et ce secours de la France que la Sardaigne avait payé en lui donnant Nice et la Savoie, la Prusse devait le reconnaître en cédant au second Empire la rive gauche du Rhin, la fameuse frontière naturelle de la France. Des négociations confidentielles et à mots couverts furent plusieurs fois entamées avec la Prusse sur ce sujet. Il n'était pas possible que la Prusse suivît le gouvernement français dans cet ordre d'idées ; mais celui-ci n'y persista pas moins, avec la conviction que le moment viendrait bientôt où la Prusse ne pourrait se passer de l'aide de la France et serait trop heureuse de l'avoir, aux prix de certaines concessions, pour se débarrasser de l'Autriche et des petits États allemands.

C'est pour cela que la convention de Gastein, qui sembla pendant un instant rétablir la paix entre la Prusse et l'Autriche mécontenta si vivement le gouvernement français, qu'il ne trouva point d'expressions assez fortes pour condamner ce traité.

Quand la guerre de 1866 devint menaçante, les espérances françaises se ravivèrent, et le gouvernement impérial, qui négociait en même temps avec l'Italie, offrit, au mois de mai, un traité d'alliance à la Prusse. Napoléon voulait soutenir la Prusse contre l'Autriche avec 300,000 hommes. La guerre étant terminée victorieusement pour les alliés, l'Au-

triche céderait à l'Italie la Vénétie, la Prusse obtiendrait dans le nord de l'Allemagne un territoire avec environ 8 millions d'habitants et céderait en revanche à la France le pays compris entre la Moselle et le Rhin, à l'exception toutefois des places de Coblentz et de Mayence.

La Prusse refusa ce traité au mois de juin, et il ne resta plus à la France qu'à espérer que le cours des événements de la guerre lui fournirait l'occasion d'arriver à son but d'une manière ou d'une autre.

Personne ne pouvait s'attendre, avant la guerre, à un triomphe semblable des Prussiens.

La guerre de 1866 suivit donc un cours tout à fait inattendu. Après la grande défaite des Autrichiens à Kœniggraetz, l'empereur François-Joseph donna la Vénétie, le 4 juillet, à l'empereur Napoléon. Le désir de François-Joseph était sans doute que Napoléon III prît une part active à la guerre ; mais cela parut dangereux à Napoléon. Il désirait certainement que l'Italie se séparât de la Prusse ; lorsqu'il avait proposé un congrès européen avant le commencement de la guerre, il ne voulait que rendre inutile le traité d'alliance entre la Prusse et l'Italie, lequel n'était conclu que pour trois mois, et il savait aussi qu'il avait dans le gouvernement italien un nombre suffisant de serviteurs dociles. Il est vrai que ces gens-là ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils voulaient.

Il semblait donc dangereux que la France prît une part active à la guerre au mois de juillet 1866. La Prusse avait déployé des forces militaires très-considérables, et s'était gagné la confiance des Italiens. Si la France prenait les armes en ce moment, il était probable que cela jetterait d'autant plus sûrement dans les bras de la Prusse les États du Sud de l'Allemagne et ceux des États du Nord qui résis-

taient encore. Napoléon connaissait mieux que personne en France les faiblesses de l'organisation militaire de son pays, puisque c'était à lui qu'en revenait en grande partie la faute. Il fallait en outre tenir compte de la réputation que venait d'acquérir le fusil à aiguille, car l'armée française ne possédait pas encore de fusils à tir rapide.

Pour toutes ces raisons, Napoléon crut devoir laisser faire ce qu'il ne pouvait empêcher. Il fit donc contre fortune bon cœur, mécontent mais espérant toujours que ce qu'obtenait la Prusse en 1866 créerait à cette puissance de grandes difficultés qui offriraient plus tard à la France une occasion favorable d'intervenir.

Contrairement aux déclarations qu'il avait faites avant la guerre, Napoléon souffrit tranquillement que l'Autriche se retirât complétement de l'Allemagne, et il se montra satisfait que la Prusse respectât un peu la ligne du Main.

Moins circonspect que l'Empereur, son ministre des affaires étrangères, Drouyn de Lhuys, fit sonder le terrain à Berlin au sujet des compensations qui revenaient à la France dans l'intérêt de l'équilibre européen, par suite de l'accroissement de puissance qu'avait obtenu la Prusse, sans que la France y fît aucune opposition.

Dans les circonstances actuelles, le comte de Bismarck devait faire à cette demande un refus pur et simple. Cela décida Drouyn de Lhuys à donner sa démission, et il fut remplacé provisoirement par Lavallette, en attendant le retour de Constantinople du marquis de Moustier.

Ce qui semblait le plus urgent à l'empereur Napoléon, c'était de réorganiser l'armée française en lui donnant un plus grand nombre de soldats exercés que ne le comportait l'organisation actuelle. On s'occupa, dès 1866, de préparer une loi militaire qui ne passa cependant qu'en 1868 et qui

répondit fort peu aux premières vues de l'Empereur et de ses meilleurs conseillers. Nous aurons à parler plus tard de cette loi.

On avait déjà commencé en France, en 1857, à s'occuper de trouver un fusil se chargeant par la culasse ; mais là, comme dans presque toute l'Europe, on avait de grands doutes sur l'emploi à la guerre d'une arme semblable, ce qui arrêtait les progrès des expériences. La question fut reprise plus sérieusement après la guerre de Danemark, et enfin les succès des Prussiens, en 1866, décidèrent le gouvernement français à adopter sans délai un modèle reconnu pour bon et à fabriquer une grande quantité de fusils à aiguille du système Chassepot. Le décret impérial qui sanctionne l'adoption du chassepot est du 30 août 1866.

La fabrication d'un nombre suffisant de fusils Chassepot pour toute l'armée française demandait un temps considérable, parce qu'il fallait commencer à construire des machines pour fabriquer ces armes en grand.

Afin que l'armée française n'eût pas un trop grand désavantage vis-à-vis de l'armée prussienne, dans le cas où des complications surviendraient avec la Prusse avant que toute l'infanterie ne fût pourvue de chassepots, on ordonna en même temps la transformation en armes se chargeant par la culasse des fusils Minié en service, et l'on adopta pour cette transformation le système Snider, au commencement de 1867. Ces fusils transformés reçurent le nom de fusils à tabatière, d'après leur mode de fermeture.

On ordonna en même temps la fabrication d'un grand nombre de mitrailleuses, ou pompes à balles, véritables canons-révolvers qui devaient agir en corrélation intime avec l'infanterie, et suppléer à ce qui manquait encore à cette arme comme rapidité de tir.

L'Empire devait toujours avoir devant les yeux la possibilité d'un conflit prochain avec l'Allemagne. Les succès de la Prusse avaient causé en France de l'irritation et du malaise. Il était pénible aux Français de reconnaître qu'un autre peuple qu'eux avait le droit de régler lui-même ses affaires intérieures, sans le secours de l'étranger. L'armée française se refusait à croire que les Prussiens se fussent permis de battre les Autrichiens plus vite et plus complétement qu'elle ne l'avait fait elle-même. La plus grande partie de la presse soufflait le feu dans ce sens-là. On faisait à l'Empire le reproche de n'avoir pas su prévoir les événements qui venaient de s'accomplir en Allemagne.

En observant avec attention, on pouvait déjà reconnaître en France deux courants : l'un qui portait à introduire le régime parlementaire à la place du césarisme régnant, l'autre qui entraînait le gouvernement impérial à prouver de nouveau son droit à l'existence par de brillants succès au dehors.

Ce dernier devait sembler le plus agréable à l'Empereur ainsi qu'au parti impérialiste ou césariste. Comme le parti parlementaire tirait lui-même des échecs de la politique extérieure ses principaux arguments contre le césarisme, c'était peut-être en faisant naître un conflit extérieur et le terminant avec succès que l'Empire pourrait tout apaiser et se consolider lui-même.

En même temps qu'on travaillait à la réorganisation de l'armée et à son nouvel armement, on s'occupait de réunir sur le sol français les forces disponibles qui se trouvaient dispersées.

Les troupes françaises étaient déjà rentrées de Rome, du 2 au 12 décembre 1866, plusieurs mois plus tôt que ne l'exigeait la convention de septembre 1864.

Quant au Mexique, Napoléon, cédant aux énergiques représentations du gouvernement de Washington, avait décidé, au commencement de 1866, avant la guerre de l'Autriche contre la Prusse, que le corps expéditionnaire français serait rappelé en trois détachements, en novembre 1866, mars 1867 et novembre 1867. Après la guerre de 1866, il résolut de faire revenir en France toute l'armée du Mexique à la fois, dans les premiers mois de 1867. Il eût désiré que le malheureux empereur Maximilien justifiât d'avance cette mesure en abdiquant avant le départ des Français, et il fit pour cela les plus vives instances auprès de ce prince.

Mais le Habsbourg était opiniâtre et mécontent, et il fallut l'abandonner au malheureux sort qu'il subit bientôt. La flotte de transports qui devait ramener du Mexique les débris de l'expédition quitta les ports français dans les premiers jours de décembre 1866, et ramena en France, au mois de mars 1867, les tristes restes de l'armée du Mexique.

Pendant que Napoléon s'armait d'un côté pour la guerre, il voulait, agissant des deux mains comme il avait fait pendant tout son règne, travailler en même temps pour la paix, donner une certaine satisfaction aux parlementaires, et il rêvait en conséquence un nouveau « couronnement de l'édifice ».

M. Emile Ollivier n'était pas complétement étranger à ce nouveau couronnement de l'édifice. Cet homme, dont nous reparlerons plus tard et qui joua un rôle si néfaste en 1870, avait été gagné d'abord par M. de Morny, et plus tard surtout par le comte Walewski, à la cause de l'Empire « libéral ».

Le 19 janvier 1867, l'Empereur écrivit à son ministre de la parole, M. Rouher, une lettre destinée à être publiée,

dans laquelle il lui expliquait qu'il lui semblait maintenant possible de donner aux institutions de l'Empire tout le développement dont elles étaient susceptibles.

L'Europe s'attendait à des merveilles. Dans le fait, ces merveilles se réduisirent à peu près à rien. Il devait être dorénavant permis aux membres du Sénat et du Corps législatif d'adresser des interpellations au Gouvernement, ce qui leur était refusé jusqu'alors. En revanche l'adresse au discours du Trône et sa discussion étaient supprimées. Des gens malintentionnés soutenaient que c'était là ce que désirait surtout l'Empereur, parce qu'il redoutait une discussion de sa politique au Mexique et en Allemagne, et que s'il rendait le droit de faire des interpellations, c'est qu'il n'avait pas osé supprimer les débats de l'adresse sans accorder une compensation. En outre, il ne devait plus y avoir de ministre spécial de la parole, mais chaque ministre devait présenter à la Chambre les affaires de son ressort, bien entendu sans en avoir la responsabilité, qui restait à l'Empereur comme auparavant. On annonçait enfin des lois plus libérales sur la presse, les réunions et les associations.

Par suite de ces modifications, l'ancien ministère donna sa démission pour la forme, et le nouveau fut composé des mêmes personnages. Comme changement important, le maréchal Randon, un peu mou et pas très-orateur, fut remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Niel, homme actif et complétement maître de sa parole. Le maréchal Niel s'occupa aussitôt avec le plus grand zèle de faire des armements pour une guerre prochaine. La guerre était du reste dans l'air.

Il s'agissait du grand duché de Luxembourg. D'après les traités de 1814, 1815 et 1816, ce pays appartenait au roi des Pays-Bas et, en même temps, à la Confédération ger-

manique ; la Prusse avait droit de tenir garnison dans la place forte de Luxembourg, capitale du duché. Lorsque les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas s'en séparèrent, en 1830, pour former un royaume indépendant de Belgique, les puissances européennes consentirent, en 1839, à un partage du grand-duché de Luxembourg ; la partie occidentale en fut donnée à la Belgique, pendant que la portion orientale conservait la même situation, d'une part vis-à-vis de la Hollande et de l'autre vis-à-vis de la Confédération. Le droit de garnison de la Prusse dans la place de Luxembourg ne fut pas supprimé par le partage du grand-duché.

Lorsque la Prusse se retira de la Confédération germanique, au mois de juin 1866, la question fut agitée de savoir si elle devait conserver le droit de tenir garnison dans Luxembourg. La Prusse déclara le maintenir, parce que ce droit était établi et réglé par des traités particuliers, complétement indépendants de l'appartenance du grand-duché à la Confédération.

Elle conserva donc sa garnison dans Luxembourg, même lorsque la paix de Prague eut brisé tous les liens entre le grand-duché et les nouvelles créations allemandes. Cependant elle ne fit aucune tentative pour attirer le grand-duché dans la Confédération allemande du Nord.

Le peuple hollandais n'a jamais beaucoup tenu à la possession du grand-duché ; le roi de Hollande, Guillaume III, n'y tenait pas davantage, et il prêta volontiers l'oreille à une intrigue nouée dans l'entourage de l'empereur Napoléon, d'après laquelle il céderait le Luxembourg à la France, moyennant une somme considérable dont son trésor privé avait toujours très-grand besoin. Les négociations secrètes entre le roi de Hollande et le cabinet français étaient si

avancées, à la fin de mars 1867, que l'on pouvait les continuer officiellement. Les Français désiraient qu'elles fussent tenues cachées à la Prusse jusqu'à ce que la cession du Luxembourg à la France pût être présentée comme un fait accompli. Mais le roi de Hollande avait, à ce sujet, des scrupules, et, le jour même qu'il télégraphiait à Paris sa résolution de céder le Luxembourg à la France, il en informait l'envoyé prussien à la Haye.

Il en résulta naturellement des pourparlers avec la Prusse, qui en appela aussitôt aux puissances signataires des traités de 1839, auxquels le nouveau royaume de Hollande devait son existence.

L'opinion publique en Allemagne s'irrita beaucoup de ce que le Luxembourg, — ancien pays impérial allemand, — pût être abandonné à la France, et, le 1er avril 1867, M. de Benningsen en fit l'objet d'une interpellation au Reichstag allemand du Nord. Ce Hanovrien enfla ses sentiments outre mesure; le comte de Bismarck lui répondit avec satisfaction. Il acceptait volontiers l'interpellation, mais il refusait de s'échauffer autant que le préopinant, et il se contentait de voir dans cette expression de l'opinion publique dans le Reichstag allemand un chaleureux appel aux armes contre la France. On fit des deux côtés des préparatifs militaires; cependant la guerre fut heureusement évitée. La France ne se sentait pas assez forte pour le moment; le gouvernement français commença à traiter la question avec prudence, et l'intervention des puissances européennes trouva bientôt le terrain préparé pour une influence pacifique.

Cette intervention amena les conférences de Londres, qui donnèrent, dès le 11 mai, le résultat pacifique désiré.

D'après le traité de Londres, ratifié le 31 mai 1867, le

grand-duché de Luxembourg continuait d'appartenir à la maison d'Orange-Nassau, et il était déclaré État neutre sous la garantie collective de toutes les puissances contractantes, à l'exception de la Belgique, qui jouissait déjà elle-même des avantages de la neutralité européenne. En conséquence, la ville de Luxembourg cessait d'être une place forte, la Prusse enlevait sa garnison, et le roi grand-duc s'engageait à faire raser les ouvrages de fortification. Le traité de Londres ne touchait pas à la situation du Luxembourg dans le Zollverein allemand.

On ne saurait nier que le parti de la cour de France était fort disposé à faire de la question du Luxembourg un prétexte de guerre. L'empereur Napoléon personnellement en avait moins envie, mais uniquement peut-être parce qu'il sentait que les forces de la France ne seraient pas égales aux forces réunies de l'Allemagne.

Il s'éleva aussi des voix en Allemagne pour condamner la longanimité de la Prusse en cette occasion. On parla du sacrifice d'un pays allemand, d'un boulevard de l'Allemagne: phrases creuses pour qui connaissait à fond la situation et la jugeait sainement sous le rapport politique et militaire. On disait aussi : que la guerre entre l'Allemagne et la France était inévitable un jour ou l'autre; que l'Allemagne avait actuellement une grande supériorité militaire; qu'on aurait dû saisir l'occasion favorable; qu'on ne savait pas si la situation serait la même plus tard.

Le comte de Bismarck regardait en tout cas une guerre entre l'Allemagne et la France comme un grand malheur européen, quelle qu'en fût l'issue, quel qu'en pût être le vainqueur. Tous les hommes y voyant loin partageaient sa manière de voir. Bismarck était d'avis qu'il importait au moins de retarder cette guerre. Qui pouvait dire à l'avance

ce qui se passerait en France à la mort de l'empereur Napoléon? Ces événements imprévus ne pourraient-ils pas être tels, que la guerre, différée jusqu'à ce moment, serait complétement inutile? Une semblable espérance valait bien la peine que l'on sacrifiât le très-douteux Luxembourg, si l'on peut se servir de cette expression, surtout dans la forme et les conditions où ce sacrifice avait lieu. Moins l'Allemagne pousserait à cette malheureuse guerre avec la France, plus elle y entrerait forte et unie si c'était la France qui la provoquait. Or, cela était facile à prévoir.

On disait encore : la France prendra pour de la crainte la longanimité de l'Allemagne dans la question du Luxembourg, ce qui l'engagera davantage à faire la guerre. Cela était fort possible, en raison de la connaissance très-superficielle que l'on a généralement en France des affaires de l'Allemagne. Mais un homme d'État ne doit, en aucun cas, se laisser diriger par la vanité de ne pas passer pour peureux.

La conduite calme et, jusqu'à un certain point, condescendante de Bismarck dans l'affaire du Luxembourg restera toujours une des plus belles pages de l'histoire politique de cet homme d'État; et aucun des hommes qui, de 1866 à 1870, ont travaillé sans relâche à réconcilier les deux nations qui soutiennent aujourd'hui la civilisation européenne ne se repentira jamais d'avoir agi ainsi, quoi que puissent penser et dire d'eux les mangeurs de Français et les mangeurs d'Allemands de profession.

Espérons que dans quelques années les deux grandes nations ne prononceront qu'en rougissant les noms de Cassagnac et d'Émile de Girardin ou de Wenzel et d'Heinrich Leo!

II. Développement des tendances anticésaristes en France depuis 1867 jusqu'en 1870.

Lorsque la question du Luxembourg fut réglée, l'opinion publique en France s'écarta de plus en plus du chemin de la gloire où les cercles de la cour voulaient l'entraîner, et manifesta des tendances à fonder la liberté intérieure du pays.

L'histoire de la politique extérieure vint favoriser cette nouvelle direction de l'opinion publique.

Le drame du Mexique se termina, le 19 juillet 1867, par l'exécution de l'empereur Maximilien à Queretaro. L'empereur des Français, qui avait attiré au Mexique ce malheureux prince romanesque, l'avait ensuite abandonné honteusement. Toute la France intelligente sentait que cet événement était une atteinte à son honneur; et l'opposition, faible et comprimée, qui avait condamné dès le début cette expédition du Mexique, entreprise au profit d'un usurier juif et de ses complices haut placés, put affirmer maintenant avec toute raison que cette malheureuse guerre n'aurait jamais eu lieu, si la France avait eu un gouvernement parlementaire à la place d'un César, responsable de nom, irresponsable de fait.

Au mois de novembre 1867, l'insurrection garibaldienne pour délivrer Rome, et la conduite ambiguë du gouvernement italien forcèrent l'empereur Napoléon à renvoyer dans les États de l'Église les troupes qu'il venait à peine d'en retirer en vertu de la convention de septembre 1864. Les chassepots firent merveille au combat de Mentana contre les bandes garibaldiennes, braves, mais mal organisées et encore plus mal armées. L'empereur Napoléon avait eu la

main forcée, tout homme impartial le reconnaîtra. Mais l'opposition française n'était pas moins en droit de soutenir que la politique suivie par la France en Italie depuis 1849 était fausse, et que cette politique eût été impossible si la France n'avait pas été dans les liens du césarisme.

Après la victoire de Mentana, Napoléon proposa un congrès européen qui vînt le décharger du fardeau de Rome. Mais les puissances européennes n'étaient pas disposées à consentir à ce congrès, pour le bon plaisir de l'empereur Napoléon, et sans avoir des garanties préalables qu'il en résulterait un bien général. Le congrès n'eut donc pas lieu. C'était un nouvel échec à inscrire au passif du gouvernement impérial.

Puis vint, en septembre 1868, la révolution d'Espagne qui précipita du trône la reine Isabelle; et ensuite le conflit entre la Grèce et la Sublime Porte, lequel fut du reste promptement apaisé. Dans ces deux circonstances, le gouvernement impérial ne cueillit point de lauriers, et la part que prit ouvertement la cour des Tuileries aux malheurs de la reine Isabelle devait nécessairement aiguiser les armes de l'opposition.

A côté de ce que tout le monde savait il y avait des projets secrets, connus seulement des cercles de la cour, et qui ne devaient être publiés que plus tard. Dans ces intrigues secrètes, l'Empire n'était pas plus heureux.

Après l'échec du plan qui devait surprendre le monde en donnant le Luxembourg à la France, la cour des Tuileries ne cessa pas de songer à obtenir au nord des agrandissements qui détourneraient les Français, peuple avide de liberté ou de gloire, de la revendication de leurs libertés.

Le comte Benedetti, ministre de France à Berlin, avait de fréquents entretiens avec le chancelier de la Confédération

du Nord. Bismarck y prenait de préférence une attitude passive. Le principal sujet de ces entretiens, c'était que la France et l'Allemagne du Nord devraient conclure un traité d'alliance offensive, dans le but d'assurer à la France l'acquisition du Luxembourg et de la Belgique, et d'écarter les obstacles qui pouvaient s'opposer à l'entrée des États allemands du Sud dans la Confédération du Nord.

Dans le courant de l'année 1867, Benedetti eut même la naïveté de rédiger de sa main un projet de traité dans ce sens-là et de le laisser entre les mains du chancelier de la Confédération, pour que ce dernier le communiquât au roi de Prusse. Bismarck, poursuivant son idée dominante de retarder la guerre, ne dédaigna pas de discuter ce projet de traité, qu'il conserva ensuite comme une pièce précieuse pour s'en servir à l'occasion, en ayant soin de n'en parler encore à personne, parce qu'il ne voulait pas provoquer une guerre avec la France.

Lorsque Bismarck fit la sourde oreille aux propositions de la cour de France, les plans de s'agrandir au nord ne furent pas abandonnés pour cela par le gouvernement impérial; mais on songea à les mettre à exécution par une voie détournée, au risque d'avoir une guerre avec l'Allemagne, ou, ce qu'on préférait, avec la Prusse seule.

Le parti de la cour pensa donc à mettre les petits États frontières tels que la Belgique, la Suisse et la Hollande dans la dépendance de la France au moyen de traités de commerce, à peu près de la même manière que l'Allemagne du Sud dépendait par le Zollverein de celle du Nord. On devait attendre ensuite le moment favorable pour annexer plus complétement ces pays. Mais comme la Suisse et la Belgique ne se montraient pas disposées à se laisser enlacer par la France, il fallait observer dans les négociations la plus

grande prudence et songer en outre à la possibilité d'un conflit avec la Prusse qui observait très-attentivement ce qui se passait.

Au mois de janvier 1868, la compagnie française de l'Est entama des pourparlers avec la compagnie du chemin de fer Guillaume-Luxembourg pour acheter cette dernière ligne, ou la louer si la vente ne pouvait avoir lieu.

En septembre 1868, M. de la Guéronnière, membre influent du parti de la cour et de la guerre, fut nommé ministre de France à Bruxelles, et, bientôt après, on entendit parler de négociations suspectes entre la compagnie française de l'Est et les compagnies belges du Grand-Luxembourg et de Liége-Limbourg.

La base de ces négociations était la suivante : les chemins belges devaient être vendus ou au moins loués à la compagnie de l'Est ; le gouvernement français devait accorder aux chemins belges ainsi achetés la même garantie d'intérêt qu'il donnait à la compagnie de l'Est.

Pour les compagnies des chemins de fer belges, l'opération n'était certainement pas mauvaise, et elle paraissait encore avantageuse à un point de vue économique général, puisqu'elle facilitait nécessairement les transactions par l'est de la France entre la Hollande et la Suisse.

Mais cette affaire ne plaisait pas du tout à la nation belge. Les grandes compagnies par actions ont obtenu, surtout dans les petits pays, une influence qui limite celle de l'État, justement dans ce que son action a de bienfaisant. D'après le traité proposé, cette influence devait passer en Belgique à la compagnie française de l'Est, derrière laquelle était le gouvernement français. Le peuple belge voyait pour cette raison dans ce traité le premier pas vers une annexion complète de la Belgique à la France, et il s'y opposa de toutes ses forces.

Le gouvernement belge se trouva, dans cette occasion, complétement d'accord avec la nation, et le 23 février 1869 il proposa une loi qui défendait de conclure des traités entre les compagnies par actions sans le consentement de l'État.

Cette loi causa en France un grand émoi, provoqué par le parti de la cour, comme si elle était pour l'Empire un affront sérieux, et les journaux de Paris affirmèrent que derrière la loi malencontreuse se cachait Bismarck.

Des négociations s'ensuivirent entre la France et la Belgique. Les Belges disaient que si l'on n'avait réellement d'autre but, en proposant ce traité entre les compagnies française et belge, que de faciliter le commerce international, on pouvait atteindre ce but d'une manière plus simple que par la vente ou la ferme des chemins de fer belges à une compagnie française, en concluant, par exemple, un traité d'exploitation sans laisser complétement celle-ci aux mains des Français. La susceptibilité que montra sur ce point le gouvernement français, et qui se traduisit en diverses menaces, devait engager encore plus le gouvernement belge à être attentif et prudent. M. Frère Orban, ministre des finances et président du conseil, vint lui-même à Paris suivre les négociations. Mais avant qu'elles eussent amené un résultat, arriva le moment des élections de 1869. L'Empereur, qui pensait que ces élections lui donneraient assez à faire, intervint personnellement; la question fut différée, et, lorsqu'elle fut reprise plus tard, elle se décida facilement, à peu près dans le sens belge, au moyen d'un traité d'exploitation.

Les affaires extérieures étaient, comme on voit, peu propres à détourner l'attention de la France de ses affaires intérieures.

Lorsque la nouvelle loi militaire fut votée au commencement de 1868, on présenta deux nouvelles lois, sur la presse et sur les associations et les réunions; la première fut votée le 11 mai, la seconde le 6 juin. Ces deux lois étaient pleines de mesures de répression draconiennes; cependant elles étaient moins restrictives que les lois précédentes. Ainsi l'on supprimait dans la loi sur la presse la disposition antérieure qui faisait dépendre la publication d'un journal d'une autorisation du gouvernement. Chacun pouvait maintenant publier un journal à ses risques et périls; chacun obtenait le droit de se ruiner lui-même par la presse.

Le but pratique que se proposèrent les nouveaux journaux, ce fut de préparer les élections au Corps législatif dont la législature finissait en 1869. La nouvelle presse fut aussitôt l'objet de nombreuses poursuites judiciaires et administratives qui ne l'intimidèrent cependant pas outre mesure.

Il se formait depuis le commencement de 1868 un parti important qui se prononçait contre le régime personnel et demandait le rétablissement d'un gouvernement parlementaire. Les vues de ce parti n'étaient pas seulement partagées par des ennemis de la dynastie napoléonienne, mais encore par des partisans déclarés de cette dynastie. Des maladies répétées de l'Empereur donnaient chaque jour plus d'importance à la question de savoir ce qui se passerait après la mort de Napoléon III. Il resterait bien encore l'impératrice Eugénie, très-bonne femme mais d'un esprit assez borné, qui tenait avec obstination aux prérogatives du trône et devait être regardée comme la véritable tête de ce parti de la cour qui espérait raviver l'éclat de la dynastie par des entreprises extérieures; c'était elle enfin qui était la cause

principale de l'accroissement scandaleux de l'élément clérical et, par suite, de la résistance insensée contre l'éducation intellectuelle des masses. — Il restait encore, si l'Empereur venait à mourir bientôt, un enfant mineur ; on n'avait encore rien à dire de ses dispositions et de ses penchants, mais on savait seulement qu'il était maladif et mal élevé ; — il restait enfin le prince Jérôme Napoléon, qui, malgré sa ressemblance avec le premier Bonaparte, n'avait d'influence ni dans la nation ni dans l'armée ; sans parler de la famille civile de l'Empereur, dont la conduite lui causait de continuels ennuis.

Lequel de ces personnages pouvait continuer le gouvernement personnel après la mort de l'Empereur ? Ne valait-il pas mieux songer à temps à modifier la forme du gouvernement de manière que la personnalité des gouvernants n'eût plus autant d'importance ?

Dans de telles circonstances, il était naturel que le parti opposé au gouvernement personnel se fortifiât, bien qu'il fut composé d'éléments fort hétérogènes.

A côté de ce parti s'agitait le parti républicain, dont les organes principaux, dans la presse, étaient le « *Réveil* » de Ch. Delescluze et la « *Lanterne* » du comte Henri Rochefort ; ce dernier, qui cherchait à rendre ridicules et odieux les personnages de l'Empire, touchait ainsi l'endroit sensible et eut la satisfaction de s'attirer de nombreuses poursuites.

A la suite d'une grande manifestation sur la tombe du député républicain Baudin, tué le 3 décembre 1851 sur une barricade du faubourg Saint-Antoine en combattant contre le coup d'État, et d'une souscription pour élever un monument à Baudin, le ministre de l'intérieur, Pinard, qui avait fait preuve en cette occasion d'une grande maladresse, donna sa démission ; il y eut en outre des procès dans les-

quels l'Empire ne pouvait empêcher que l'on discutât son origine, ce qui lui était particulièrement désagréable.

Dès le commencement de 1869 tout se prépara pour les élections du Corps législatif. Les républicains avaient déjà reçu des renforts importants ; mais un observateur impartial voyait néanmoins que le parti républicain ne pouvait pas jouer un grand rôle. Il en était autrement à prime abord du parti opposé au régime personnel.

Le gouvernement devait toujours avoir une immense influence sur les élections, grâce au système de centralisation administrative qui régnait depuis si longtemps en France et aux candidatures officielles ; mais comme certains partisans de la dynastie s'étaient prononcés contre le gouvernement personnel, on pouvait prévoir que l'opinion de la Chambre qui allait sortir des élections de 1869 ne serait pas la même que celle des Chambres précédentes, bien qu'elle se composât à peu près des mêmes hommes.

Le 28 avril 1869, l'ancien Corps législatif fut dissous et les élections pour la nouvelle Chambre furent fixées aux 23 et 24 mai, et, pour la Corse, aux 30 et 31.

Les comités électoraux se mirent immédiatement à l'œuvre, et les réunions électorales commencèrent. Ces réunions furent une épreuve pour la nouvelle loi du 6 juin 1868 et donnèrent lieu à de nombreuses discussions et même à des conflits sans importance entre les commissaires de police et les citoyens.

En somme, les réunions électorales eurent lieu avec le plus grand ordre par toute la France, dans les grandes villes et particulièrement à Paris. Il en fut de même des élections. Cinq députés sur neuf furent élus à Paris au premier tour de scrutin. C'étaient : le jeune avocat Gambetta, qui s'était fait rapidement un nom par la violence de ses

attaques contre l'Empire dans les débats de l'affaire Baudin ; Bancel, qui venait de rentrer d'un long exil ; le Parisien pur sang Ernest Picard ; le doux et superficiel rêveur humanitaire Jules Simon et Pelletan.

Au second tour de scrutin, 6 et 7 juin, furent élus Thiers, le célèbre historien de la Révolution et de l'Empire, contre lequel le gouvernement fit jouer toutes ses mines, allant, pour gagner des voix à son concurrent, jusqu'à assimiler à la gendarmerie départementale le régiment de gendarmerie de la garde qui avait toujours été traité comme troupe de ligne pour les élections, — et en outre Garnier Pagès, Jules Ferry et Jules Favre, l'avocat beau parleur.

Tous les candidats élus à Paris étaient anti-impérialistes ; mais il n'y en avait réellement qu'un de républicain, Gambetta. Rochefort, qui s'était formé un parti considérable, avait échoué cependant devant Favre, et cela surtout parce que le *Rappel*, organe nouvellement fondé de la société Victor Hugo, avait présenté Rochefort aux électeurs comme un ennemi absolu de Napoléon III. — Paris votait contre le gouvernement personnel, mais il ne se montrait pas du tout ennemi personnel de Napoléon.

Émile Ollivier n'avait pu se faire nommer à Paris, uniquement parce qu'on lui reprochait d'avoir trahi toutes les convictions qu'il avait jusqu'alors défendues.

Les journées des 6 et 7 juin furent également tranquilles à Paris. L'émeute commença le 8. A la nuit tombante il se forma des attroupements. Ces émeutes avaient été préparées par M. Rouher et le préfet de police Pietri. Les chefs d'attroupements étaient environ 300 gibiers de potence engagés par Pietri. Pour grossir ces attroupements on comptait avec raison sur la curiosité du public parisien. Il se forma aussitôt deux foyers de scandale, l'un sur le

boulevard du Temple, l'autre sur le boulevard Montmartre. Les premiers jours il ne marcha contre les émeutiers que des sergents de ville et des soldats de la garde de Paris; dans les derniers jours seulement, des détachements de cavalerie de la ligne, hussards et chasseurs, et deux régiments de cuirassiers appelés de Versailles.

Le 11 juin, dans l'après-midi, l'Empereur et l'Impératrice parcoururent les boulevards en voiture découverte; le soir même, les cuirassiers arrivèrent de Versailles, et le 12, l'émeute cessa au commandement comme elle avait commencé par ordre.

Le but de l'opération avait été d'inspirer au bon bourgeois la terreur des « mauvaises élections » et de leurs conséquences, et ce but avait été assez complétement atteint. Le 8 et le 9 juin, il partit de Paris 40,000 étrangers qui s'y trouvaient, les uns pour leurs affaires, le plus grand nombre pour s'amuser, et qui n'avaient pas envie de se faire assommer par les sergents de ville. Les affaires furent suspendues. A neuf heures du soir on fermait les passages des boulevards, on faisait évacuer les cafés. Les soldats engagés par M. Pietri avaient commis des dévastations de toute espèce. Le commerçant de Paris comprit, — non pas la vérité, — mais ce qu'on avait voulu lui faire comprendre, et il était tout prêt à marcher contre des émeutes de cette nature. — Pendant tous ces troubles on n'entendit pas un coup de fusil, pas un cri de ralliement; il n'y eut pas de barricades; on ne cria pas : aux Tuileries! quoique le boulevard Montmartre n'en soit pas éloigné. Nous mentionnons ces faits, parce qu'il y a encore des gens qui prennent les émeutes de juin 1869 pour un mouvement républicain et qui ne veulent pas croire que ce scandale n'ait été qu'une affaire de police. Ce n'était pourtant pas autre chose.

On fit beaucoup d'arrestations du 8 au 12 juin. La plupart des personnes arrêtées furent relâchées dans les vingt-quatre heures, et, pour se débarrasser des autres, on accorda une amnistie générale à l'occasion du 15 août. Seuls, quelques pauvres diables, dont personne ne s'inquiétait, furent retenus en prison, et on leur fit leur procès en automne pour prouver aux pauvres d'esprit que le gouvernement impérial avait eu le droit, au mois de juin, de marcher contre l'émeute.

Parmi les 293 députés élus dans toute la France, il y en avait environ 100, un bon tiers, et beaucoup plus qu'on ne l'avait d'abord espéré, qui appartenaient aux diverses nuances de l'opposition. Ce qui était encore plus important, c'est que sur certains points le Gouvernement n'avait pas osé poser de candidatures officielles, et que, sur d'autres points, il avait préféré présenter ses candidats officiels sous le masque de soi-disant « indépendants, » et ceux-ci ne se gênèrent pas pour renier hautement le gouvernement impérial dans leurs professions de foi.

La nouvelle Législative fut ouverte le 28 juin 1869 par un discours du ministre-président Rouher, qui disait le moins possible. La session qui commençait ce jour-là ne devait être consacrée qu'à la validation des élections et à la constitution de la Chambre.

Ce n'était qu'après la validation des élections que les députés élus dans plusieurs circonscriptions pourraient opter et que les élections complémentaires auraient lieu.

L'opposition de la Chambre était mécontente de ce que la session ne fût consacrée qu'à valider les pouvoirs, et le *tiers parti* notamment se remuait beaucoup. Ce parti représentait l'opposition modérée ; il voulait l'Empire avec des formes parlementaires, et se composait pour la plupart de

députés qui s'étaient présentés aux élections comme candidats « indépendants », sans être pour cela des « irréconciliables ».

Les diverses nuances du tiers parti avaient des opinions fort différentes sur le degré dont il fallait limiter la toute-puissance impériale et relever l'influence parlementaire. Mais toutes étaient d'accord sur la nécessité d'une limitation constitutionnelle. Ils se réunirent dans une interpellation qui devait être adressée dans ce sens au gouvernement et qui trouva bientôt 116 signatures.

Le gouvernement impérial était fort mécontent de cette interpellation, et les flatteries aussi bien que les menaces étant restées sans effet sur les interpellants, l'Empereur se résolut à ce qu'il croyait être un moyen héroïque.

Le 12 juillet 1869, il fit lire à la Chambre par son ministre d'État Rouher un message dans lequel il annonçait quelles réformes il songeait à accorder. Il nous est impossible de discuter ici ce message; il suffira de remarquer que ces réformes étaient tout à fait insignifiantes.

L'Empereur disait expressément que ses concessions ne pouvaient pas toucher aux prérogatives que lui avait données le peuple français par le plébiscite de décembre 1851, et qu'il tiendrait fermement à ces prérogatives.

Le Sénat fut chargé d'examiner les propositions impériales et de leur donner par un sénatus-consulte la sanction constitutionnelle. Il n'était pas question cette fois de les soumettre à un plébiscite.

Comme le moyen héroïque n'agit que sur un très-petit nombre d'interpellants qui retirèrent leur signature, et que la plupart des autres déclarèrent qu'ils tenaient encore plus à leurs opinions après le message impérial, un caprice de l'Empereur prorogea le Corps législatif le 13 juillet, bien

qu'il restât encore 58 élections à examiner; le Sénat fut convoqué au 2 août pour examiner les changements proposés à la constitution, et le ministère donna sa démission.

Le nouveau ministère fut constitué le 17 juillet dans la matinée. Par décret de ce jour, le ministère d'État, ministère de la parole, était complétement supprimé; mais M. Rouher, qui l'avait occupé jusqu'alors, était nommé président du Sénat et conservait ainsi d'autant plus d'influence que c'était le Sénat qui était chargé d'examiner les changements proposés le 12 juillet.

Cinq des anciens ministres restaient en exercice : le maréchal Niel à la guerre, l'amiral Rigault de Genouilly à la marine, MM. Forcade de la Roquette à l'intérieur, Magne aux finances, Gressier aux travaux publics.

Ceux nouvellement nommés étaient : MM. Duvergier à la justice et aux cultes, prince de Latour d'Auvergne aux affaires étrangères, Bourbeau à l'instruction publique, Alfred Leroux au commerce, marquis de Chasseloup-Laubat président du Conseil d'État.

Deux de ces nouveaux ministres, Bourbeau et Leroux, appartenaient au Corps législatif. L'incompatibilité entre les fonctions de ministre et le mandat de député était donc écartée de fait.

Le nouveau ministère était essentiellement pacifique. L'opinion publique se prononçait de plus en plus contre la guerre et pour l'obtention de la liberté à l'intérieur.

A Paris on voulait se figurer que la prorogation du Corps législatif ne durerait que quelques jours; mais telle n'était pas l'intention de l'Empereur.

Le Sénat se réunit, le 2 août, pour examiner les modifications à la constitution qui lui étaient soumises. Elles lui furent présentées par MM. Rouher et Duvergier comme les

conséquences naturelles de la pensée première que mûrissait l'Empereur depuis 1848 : donner la liberté à la France, à doses homéopathiques il est vrai, mais d'une manière d'autant plus sûre.

Le Sénat, nommé par l'Empereur et dont chaque membre touchait 30,000 francs par an, nomma, le 5 août, une commission pour examiner les propositions impériales. Le sénatus-consulte devait être prêt avant le 15 août, afin que le nouvel évangile libéral pût être donné à la France ce jour-là, qui devait être fêté en 1869 avec un éclat tout particulier, parce que c'était le centenaire de la naissance de Napoléon Ier.

Mais le ciel s'obscurcissait de tous les côtés. Les sénateurs n'avaient jamais travaillé aussi lentement que dans ce moment solennel. Le maréchal Niel avait consacré toute son activité à l'organisation de l'armée parce qu'il désirait la voir à l'œuvre le plus tôt possible contre l'Allemagne,— désir que la situation du maréchal expliquait facilement;— les difficultés de ce travail épuisèrent ses forces, il tomba sérieusement malade et, dès le 8 août, il fallut reconnaître qu'il aurait besoin, pour se rétablir, de plusieurs mois de repos. Il mourut le 13 août. L'Empereur lui-même était assez malade pour se faire représenter au camp de Châlons par le prince impérial dont le début précoce n'éveilla pas de très-vives sympathies.

L'Empereur Napoléon est fataliste et assez disposé à prêter l'oreille aux prophéties arithmétiques. Celles-ci indiquaient depuis longtemps 1869 comme une année fatale à la dynastie napoléonienne; et ces prédictions n'exerçaient pas une action bienfaisante sur la santé de l'Empereur.

Le 15 août se passa assez tristement à Paris. Une amnistie générale fut proclamée et fit disparaître les traces de

l'histoire désagréable des émeutes de juin. L'Empereur dut encore se faire remplacer à Ajaccio par son fils et l'Impératrice Eugénie, pour les fêtes du centenaire de Napoléon Ier.

La maladie persistante de l'Empereur n'inquiétait pas seulement la France mais toute l'Europe. Chacun songeait plus que jamais à ce qui pourrait arriver à la mort de Napoléon III.

Mais le Sénat impérial était peut-être celui qui s'inquiétait le moins ; pourquoi, en effet, ce qui existait depuis si longtemps ne durerait-il pas jusqu'à la mort des sénateurs qui n'étaient plus tous à la fleur de l'âge ?

Le Sénat commença, le 1er septembre 1869, la discussion générale du sénatus-consulte élaboré par sa commission. A ce sujet, le prince Jérôme Napoléon qui, selon toute apparence, était appelé à jouer un jour le rôle principal dans le conseil de régence, fit un discours dans lequel il condamnait le sénatus-consulte et tout le système de la politique impériale, en demandant le retour pur et simple au gouvernement parlementaire.

Le Sénat termina sa discussion le 6 septembre, et l'Empereur, malade à Saint-Cloud, promulgua, le 8, un sénatus-consulte qui répondait à peu près à ses propositions. Malgré son état de santé, il se fit conduire sur le boulevard, le 10 septembre, pour montrer aux Parisiens qu'il n'était pas encore urgent de s'occuper de la régence. Le même jour, le prince Napoléon partit pour un voyage qu'il eût sans doute pu différer sans trop d'inconvénients.

Le mécontentement des modérés augmentait de jour en jour. L'opposition modérée, composée des parlementaires dynastiques, avait cru que la prorogation du Corps législatif ne durerait pas plus de quelques jours, jusqu'à ce que le nouveau ministère fût constitué. Mais comme, après le sé-

natus-consulte du 6 septembre, il ne fut pas question de convoquer de nouveau le Corps législatif, M. de Kératry proposa que cette assemblée se réunît d'elle-même, le 26 octobre, en s'appuyant sur la constitution existante, puisque la session ouverte le 28 juin et dans laquelle la vérification des élections n'avait pas même été terminée ne pouvait pas compter.

Cette proposition fut d'abord favorablement accueillie, mais les défections se produisirent bientôt successivement dans les rangs de l'opposition, surtout après qu'un décret, du 2 octobre eut convoqué le Sénat et le Corps législatif pour le 29 novembre. Cette nouvelle session devait commencer par être extraordinaire pour terminer la validation des élections, et se transformer ensuite en session ordinaire.

Malgré cela, le Gouvernement prit de grandes mesures militaires de prudence pour le 26 octobre. Cette journée fut parfaitement tranquille. La gauche se conduisit fort mal en cette circonstance ; occupée de ses plaisirs, elle mit en avant toutes sortes de prétextes pour ne pas se trouver à son poste.

Les élections supplémentaires au Corps législatif eurent lieu le 21 et le 22 novembre. Sur les quatre députés à nommer à Paris à la place de Gambetta, Bancel, Picard et Jules Simon qui avaient opté pour les départements, trois furent élus le 22 novembre. C'étaient Rochefort, l'ennemi personnel de la dynastie, Crémieux et Emmanuel Arago. Aux élections qui suivirent, le 6 et le 7 décembre, la quatrième circonscription de Paris nomma Glais-Bizoin, parlementaire, mais ennemi de Napoléon III, aussi acharné que Rochefort.

Ces élections se firent également sans que l'ordre fût

troublé. Le discours que Napoléon III prononça, le 29 novembre, à l'ouverture des Chambres fut assez découragé, malgré certaines phrases fières et sonores. L'Empereur n'avait plus confiance dans la majorité du Corps législatif; et il savait mieux que personne combien son ministère du 17 juillet était insignifiant. L'Impératrice Eugénie qui était à l'inauguration du canal de Suez n'assistait pas à l'ouverture des Chambres, et l'Empereur se trouvait plus maître que jamais de suivre ses inspirations. Maintenant qu'il n'était pas tourmenté sans relâche par le parti belliqueux de la cour, il reconnaissait fort bien que son intérêt était de faire des concessions libérales. L'orage se taisait pour un instant, mais il était hors de doute qu'il recommencerait dès que les élections seraient validées.

Dans ces circonstances, l'Empereur prit conseil de lui-même, et, César responsable, il trouva bon de donner de son plein gré à la France le régime parlementaire qu'on lui demandait. Mais il n'en voulait pas moins rester le César démocratique élu.

Le 27 décembre, il chargea M. Émile Ollivier de former un nouveau ministère, après avoir engagé l'ancien à donner sa démission.

Il faut maintenant que nous présentions au lecteur Émile Ollivier, l'homme qui a exercé une si funeste influence sur les affaires de la France; nous serons juste pour lui ainsi que pour la nation sur laquelle il a appelé tant de malheur.

Émile Ollivier, fils du vieux républicain Démosthènes Ollivier, est né à Marseille le 2 juillet 1825. Il débuta, en 1847, comme avocat au barreau de Paris. L'année suivante éclatait la révolution qui renversa Louis-Philippe, et Ledru Rollin, l'ami de son père, nomma le jeune Ollivier com-

missaire général de la République dans le département des Bouches-du-Rhône. Ollivier a dit lui-même quelle activité il déploya dans cette position, et ses flatteurs, lorsqu'il fut au pouvoir, n'eurent pas de termes assez pompeux pour vanter cette activité. Longtemps avant que l'on pût songer à voir jamais Émile Ollivier ministre de Napoléon III, des témoins impartiaux de cette époque-là nous disaient qu'Ollivier n'avait fait que du mal à Marseille par sa jeunesse et son immense vanité. Cavaignac rappela bientôt de son poste périlleux le jeune et précoce héros, et le nomma préfet dans le département plus facile de la Haute-Marne.

L'élection de Napoléon à la présidence de la République termina brusquement la carrière administrative d'Ollivier qui rentra au barreau. Il s'y acquit un renom mérité. Il avait des instincts libéraux, et il obtenait de l'influence lorsqu'il s'y livrait complétement.

Cela lui valut d'être nommé député en 1857 dans la troisième circonscription de la Seine. Il fit partie du petit groupe des « cinq » qui représentaient seuls alors l'opposition, au milieu de la masse de mameluks du second Empire, et il fut l'orateur le plus brillant de ce groupe, parce qu'il était encore plein de l'enthousiasme libéral de la jeunesse qui abandonnait déjà ses collègues, plus âgés et trop avocats.

Cependant on observa bientôt qu'Ollivier n'était pas insensible au désir de plaire également à la majorité. L'approbation générale lui était si douce qu'il devint de plus en plus modéré, d'après l'expression d'alors. Lorsqu'il fut réélu, en 1863, sa tendance à se rapprocher de la droite devint chaque jour plus forte; la modération s'empara complétement de lui et, dans la session de 1866 à 1867, il se sépara tout à fait de la gauche. C'est de cette époque que

datent ses rapports personnels avec l'Empereur Napoléon. Après la lettre impériale du 19 janvier 1867, Ollivier soutint ouvertement l'Empire. Il se figurait, dans la haute opinion qu'il avait de lui-même, qu'il pourrait parlementariser l'Empire. A partir de ce moment, il fut question, à tous les changements de ministère, soit de l'y faire entrer comme membre, soit de le charger d'en constituer un nouveau. Mais la chose en restait là. Quoique Ollivier eût déclaré hautement sa rupture avec la gauche, il n'en avait pas moins des accès passagers de libéralisme, ce qui le rendait suspect aux mameluks-arcadiens de la droite et du parti de la Cour, ainsi qu'à M. Rouher. Ils s'en seraient fait volontiers un instrument, mais ils répugnaient à lui donner une influence sur les destinées de l'Empire.

En mars 1869, Ollivier publia un écrit « le 19 janvier », dans lequel il cherchait à se justifier devant la démocratie française et à préparer sa réélection dans Paris. Il n'y fut cependant point renommé; traité partout de « traître », il n'obtint que 12,848 voix, tandis que son adversaire Bancel en avait 22,848. En revanche, Ollivier fut élu dans le département du Var.

Irrité de son échec à Paris, Ollivier se jeta de plus en plus dans les bras de l'entourage de l'Empereur, et après la lettre impériale du 27 décembre 1869, il entreprit de former un nouveau ministère. — Ce n'est pas seulement dans les affaires criminelles que l'on peut dire : Cherchez la femme ! Ollivier, encore jeune homme, avait épousé une fille du pianiste Liszt et de la comtesse d'Agoult (Daniel Stern). Cette femme, qui mourut du reste en 1862, eut, avec sa coterie, une pernicieuse influence sur son mari auquel on ne peut refuser de nobles instincts. En septembre 1869, Ollivier se remaria avec la fille d'un riche négociant de

Marseille. Il avait accepté en 1865 l'emploi de commissaire du vice-roi (ou khedive) d'Égypte dans les affaires du canal de Suez, avec 30,000 francs d'appointements par an, et il dut en conséquence fermer son cabinet d'avocat à Paris.

Ollivier, dont la droite et la gauche se défiaient également, ne composa pas sans difficultés son nouveau ministère qui devait être avant tout parlementaire. Il parvint cependant à le constituer le 2 janvier 1870 de la manière suivante :

Ollivier, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ;

Comte Napoléon Daru, aux affaires étrangères ;

Chevandier de Valdrôme, à l'intérieur ;

Buffet, aux finances ;

Lebœuf, à la guerre ;

Rigault de Genouilly, à la marine ;

Segris, à l'instruction publique ;

Marquis de Talhouët, aux travaux publics ;

Louvet, à l'agriculture et au commerce ;

Maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur ;

Maurice Richard, aux beaux-arts ;

De Parieu, présidant le conseil d'État.

Le Corps législatif fournissait à ce nouveau ministère : MM. Ollivier, Daru, Chevandier de Valdrôme, Buffet, Segris, de Talhouët, Louvet et Richard.

Le comte Daru, né en 1807, sorti de l'École polytechnique en 1828, servit avec distinction comme officier d'artillerie et s'attacha de tout cœur à la dynastie des Orléans. Il accepta cependant la République, mais après le coup d'État de décembre 1851 qui ne lui fit pas grâce de l'emprisonnement, il rentra dans la vie privée et ne se représenta qu'en 1869 aux élections du Corps législatif.

Chevandier de Valdrôme, personnage sans opinions bien arrêtées, fut envoyé au Corps législatif en 1859 par le département de la Meurthe, comme candidat du Gouvernement; il fut toujours réélu depuis et toujours dans la même qualité.

Buffet, né en 1818, avocat, homme d'ordre, adversaire déclaré du socialisme, fut nommé représentant du peuple en 1848, devint ministre du président Louis-Napoléon, dont il se sépara lorsque celui-ci préparait le coup d'État, et resta ensuite longtemps éloigné des affaires. Il ne rentra au Corps législatif qu'en 1864 et y devint l'un des principaux représentants de l'opposition dynastique qui voulait l'Empire avec des institutions parlementaires. Il déploya une activité remarquable à l'occasion de l'interpellation des 116.

Segris, né en 1811, avocat, fut élu au Corps législatif en 1859 et y suivit la même direction que Buffet.

Le marquis de Talhouët-Roy, né en 1818, est l'un des trois ou quatre plus grands propriétaires fonciers de France. Député en 1849, il protesta en 1851 contre le coup d'État, fut emprisonné pendant quelques jours, et réélu néanmoins en 1852, sans opposition de la part du Gouvernement. Aux élections de 1869, il se présenta comme candidat de l'opposition libérale et, lorsque la Chambre recouvra le droit de nommer elle-même son bureau, il fut élu vice-président.

Louvet, né en 1806, banquier, fut nommé représentant du peuple en 1848. Il suivit constamment la politique de Napoléon, aussi bien avant qu'après l'Empire. Néanmoins il fut un des signataires de l'interpellation des 116.

Maurice Richard, né en 1832, fils d'un riche agent d'affaires, avocat, fut nommé pour la première fois au Corps

législatif en 1863, et suivit constamment la politique d'Ollivier qui créa exprès pour lui, en 1870, l'inutile ministère des beaux-arts.

Le but déclaré du ministère Ollivier était de marier l'empire avec des institutions parlementaires, et de donner à la France la liberté politique.

Il y parut fort peu d'abord; et l'on ne vit que des réformes utiles mais sans importance au ministère de la justice. Le ministère eut du reste un accident au début de sa carrière. Le prince Pierre-Napoléon tua chez lui d'un coup de révolver le jeune journaliste Victor Noir (de son vrai nom Iwan Salmon). La presse radicale exploita cet accident contre la dynastie que le ministère Ollivier devait consolider d'une nouvelle manière. Le député Rochefort s'exprima avec une violence extrême dans un journal qu'il venait de fonder, *la Marseillaise*. Il y eut en outre des scènes tumultueuses à l'enterrement de Victor Noir.

Ollivier crut devoir faire preuve « d'énergie », pour mériter le respect de ses ennemis dans l'entourage de l'Empereur, dont le plus important et le plus habile était M. Rouher.

Il fit arrêter le prince Pierre et le traduisit devant la haute cour de justice qui fut réunie à Tours. Ce procès se termina par un acquittement du prince.

Il en fut autrement du député Henri Rochefort, Ollivier demanda à la chambre l'autorisation de poursuivre Rochefort, et la majorité l'accorda avec joie, car elle détestait le « rouge faiseur de scandale ». Rochefort fut condamné à six mois de prison et 3,000 fr. d'amende, et Ollivier ne perdit pas de temps pour faire exécuter le jugement. Le 7 février 1870, Rochefort fut enfermé à Sainte-Pélagie.

La comparaison de la conduite envers le prince Pierre

d'un côté et Rochefort de l'autre excita dans Paris du mécontentement.

A la fin de mars 1870, le ministère était d'accord sur les modifications qu'il lui semblait nécessaire d'apporter à la constitution dans un sens parlementaire.

Il ne s'agissait plus que de savoir sous quelle forme ces modifications seraient accordées et rédigées.

Les vrais parlementaires demandaient qu'elles fussent soumises à la discussion du Sénat et du Corps législatif, pour être ensuite promulguées par le Gouvernement telles qu'elles sortiraient de cette discussion.

Tout autre était l'opinion des césaristes, qui continuaient d'exercer la plus grande influence sur l'Empereur, et à la tête desquels était M. Rouher.

L'avis de ces messieurs — et de ces dames — était que ce projet de modifier la constitution devait être traité constitutionnellement; c'est-à-dire qu'il devait, d'après la constitution en vigueur, être d'abord soumis au Sénat et ensuite à la sanction d'un plébiscite. Du reste quelques droits législateurs que l'Empereur consentît à accorder aux deux Chambres, il devait toujours se réserver celui d'en appeler à un plébiscite.

Cette opinion plaisait à l'Empereur. Elle ne pouvait pas plaire à M. Émile Ollivier qui s'était prononcé si souvent, dans ses discours et ses écrits, contre l'institution du plébiscite, — et cependant il se soumit à la volonté de ses adversaires qui lui représentaient journellement qu'il devait prouver son attachement à l'Empire par ses actes s'il voulait qu'on y crût; et que cela n'avait pas encore eu lieu d'une manière satisfaisante. Lorsque Ollivier se fut soumis, amis et ennemis ne manquèrent pas de dire qu'il ne l'avait fait que pour rester ministre. Nous ne sommes pas de cet avis.

M. Ollivier est malade, il souffre de la macromanie (1), et comme il est en outre disposé à croire, comme tous les avocats, qu'on peut, avec un peu d'habileté dialectique, donner à chaque chose le tour que l'on veut, il était persuadé qu'il serait capable, même en admettant le plébiscite, de transformer le césarisme en régime parlementaire. Étrange rêveur !

Plusieurs de ses collègues n'acceptèrent pas la chose avec un cœur aussi léger que M. Ollivier : le comte Daru et M. Buffet déclarèrent qu'ils ne voulaient sous aucun prétexte admettre le principe du plébiscite, et ils annoncèrent qu'ils donneraient leur démission dans le cas où ce principe serait conservé dans la nouvelle constitution. Talhouët se rangea de leur avis, mais il consentit à rester au ministère jusqu'après le plébiscite pour ne pas lui causer d'avance des embarras.

Le 13 avril, le Corps législatif fut prorogé jusqu'après le plébiscite afin de ne rien gêner. Le 14 avril, le Sénat commença la discussion des changements proposés par le ministère, et dont la commission avait jugé à propos de faire une constitution complète et entièrement nouvelle.

Ce n'est que le 25 avril que le *Journal Officiel* annonça la démission, depuis longtemps donnée, de MM. Daru et Buffet. Le ministère resta provisoirement incomplet; Ollivier se chargea momentanément de l'intérieur, Segris des finances, et Maurice Richard joignit l'instruction publique à son lourd fardeau des beaux-arts.

Le 23 avril, parut le décret qui fixait le plébiscite au 8 mai. Les réunions politiques s'ouvrirent aussitôt comme avant les élections.

(1) C'est la manie d'être un grand homme. (*Note du traducteur*).

Toute la presse indépendante, voyant qu'elle ne pouvait plus empêcher le plébiscite, conseilla de s'abstenir ou de voter non!

Que pouvait-on attendre du plébiscite? Il est certain que les candidats officiels n'avaient eu qu'une très-faible majorité aux élections de 1869. Mais alors les candidats officiels étaient très-nombreux, tandis qu'aujourd'hui il n'y en avait qu'un seul, l'Empereur lui-même, lequel était aimé du peuple des campagnes, et cela pour des raisons faciles à concevoir.

Comment des paysans sans instruction, que le Gouvernement n'avait jamais crus capables de nommer eux-mêmes leurs députés sans qu'il les dirigeât, pourraient-il voter par oui! ou par non! sur une constitution de 45 articles? Ils voteraient réellement pour ou contre l'Empereur et sa dynastie. Tout observateur impartial devait se dire que l'Empereur aurait la majorité.

Il importait donc seulement aux adversaires du césarisme que cette majorité ne fût pas trop écrasante, pour que le césarisme ne s'en prévalût pas pour faire des folies. Les adversaires modérés et intelligents du césarisme ne travaillèrent absolument qu'à cela. Le résultat des votes devait dépendre en grande partie de l'action officielle qui serait exercée sur le peuple souverain.

Ollivier s'était naguère énergiquement prononcé contre les candidatures officielles, contre toute ingérence officielle dans les élections, action qui a toujours une très-grande puissance à cause de l'incroyable centralisation administrative de la France.

Condamné fatalement par sa situation à toujours faire le contraire de ce qu'il avait auparavant reconnu pour juste et bon, Ollivier travailla activement pour le plébiscite. Le

ministre de l'intérieur recommanda aux préfets, avec plus d'insistance que ne l'avait jamais fait le bureaucrate césariste Forcade, de déployer une activité dévorante afin d'obtenir une grande majorité de oui!

Malgré cela l'Empereur et son entourage n'étaient pas tranquilles.

Les journaux officieux publiaient tous les jours que le vote du plébiscite allait décider de la paix : s'il y avait une grande majorité de oui, la paix serait assurée; si le contraire avait lieu, l'Empire devrait avoir recours à d'autres moyens pour se raffermir, par exemple à une guerre sur le Rhin. L'effet de cette argumentation a été immense, ce qui est la meilleure preuve que toute la France voulait alors la paix.

La presse indépendante renversait la proposition. Elle disait qu'une grande majorité pour la nouvelle constitution donnerait au césarisme de nouveaux pouvoirs pour entreprendre d'autres expéditions dans le genre de celle du Mexique. Une majorité modeste le rendrait au contraire réservé et l'engagerait à refondre la constitution comme il l'avait promis.

Grâce à la Providence et au préfet de police Pietri, on découvrit un complot et un attentat. Le 29 avril, on arrêta un certain Beaury, jeune homme débauché, déserteur de l'armée française, qui revenait de Belgique avec le dessein d'assassiner l'Empereur. Comme cela semblait encore insuffisant, on ajouta à l'attentat prétendu un complot qui devait avoir pour objet de renverser la constitution de la France.

Le 5 mai, c'est-à-dire deux jours avant le plébiscite, et dans la période du temps où les réunions politiques ne pouvaient plus avoir lieu, on publia un rapport du procureur

général Grandperret, suivi des résolutions du garde des sceaux Ollivier et de l'Empereur. On peut dire que c'était l'acte le plus impudent de cette espèce que l'on eût jamais vu ; attentat, complot, tous les forfaits possibles s'y trouvaient mélangés, les rapports des espions de police étaient entremêlés de faits en petit nombre ; la société internationale des travailleurs jouait un rôle inouï dans ce complot ; bref, ce travail blessait d'une manière incroyable la bienséance et la raison.

Néanmoins le coup porta. Le vote sur les 45 paragraphes de la nouvelle constitution passa tout à fait au second plan et la question fut ainsi posée pour la masse des Francais : voulait-on voter le 8 mai pour Napoléon III ou pour le déserteur Beaury qui aurait voulu l'assassiner.

Ils votèrent pour Napoléon III contre le déserteur Beaury.

Quelques points noirs se montraient cependant sur ce ciel bleu. Paris et presque toutes les grandes villes n'avaient pas donné la majorité à l'Empereur ; l'armée que l'on fit voter cette fois, dans des comices particuliers, avait eu un bon sixième de non ! c'est-à-dire de voix qui s'étaient prononcées contre l'Empereur ; et, à l'occasion du plébiscite, il y avait eu dans les casernes des scènes incompatibles avec les idées que l'on a habituellement de la discipline militaire.

Quoi qu'il en soit l'Empire avait obtenu une immense majorité, telle qu'il ne pouvait pas l'espérer d'après les élections de 1869.

Ce n'était pas sans raison que les journaux libéraux redoutaient une grande majorité de oui, en disant que cela voudrait dire la guerre. On parlait déjà quoiqu'en secret, avant le plébiscite, de l'envoi du duc de Persigny à Berlin. Il devait y demander l'exécution complète du traité de

Prague avec une hauteur qui forcerait la Prusse à la guerre.

Cette affaire fut mise de côté après le plébiscite, grâce surtout à l'Empereur, qu'il faut, pour être juste, séparer du parti de la Cour; qui connaissait mieux l'Allemagne qu'elle n'est connue généralement en France; qui eût fait volontiers une guerre victorieuse pour donner à sa race un nouveau relief, mais gardait jusqu'à la dernière heure des doutes sur la supériorité militaire des Français en face des Allemands.

Après le plébiscite, un décret du 15 mai compléta le ministère, mutilé par la démission de Daru, de Buffet et de Talhouët, et nomma le duc de Gramont aux affaires étrangères, le député Mège à l'instruction publique, et le député Plichon aux travaux publics. — Remarquons que, le même jour, l'administration des haras fut distraite du ministère des beaux-arts et passa au ministère de l'agriculture et du commerce. Disons encore que le ministère des beaux-arts, qui prit dès lors le titre de ministère des sciences et des beaux-arts, reçut en compensation l'Institut impérial de France, l'Académie impériale de médecine, le service des bibliothèques de Paris et des départements, des sociétés savantes, de leurs journaux et de tout ce qui s'y rattache et dépendait jusque-là du ministère de l'instruction publique.

Des nouveaux ministres le plus remarquable est le duc de Gramont, à cause du rôle si court, mais si terrible pour la France, qu'il était appelé à jouer au ministère.

Le duc Anton-Agénor-Alfred de Gramont, prince de Bidache, est né le 14 août 1819. Son éducation fut entièrement légitimiste et l'entraînait vers le comte de Chambord, Henri V. Il entra à l'École polytechnique en 1837, en sortit comme sous-lieutenant à l'École d'application d'état-

major, mais il donna sa démission la même année, 1840, pour se retirer dans ses terres. Des influences cléricales le firent sortir de sa retraite après le coup d'État de 1851, et, sans avoir subi la préparation nécessaire, il suivit, dans la carrière diplomatique, l'étoile de Napoléon. Il fut successivement envoyé à Cassel, Stuttgart, Turin, Rome et Vienne. Pendant cette période d'activité, ce diplomate avait eu deux fois l'occasion de prouver son habileté, en 1860 à Rome et en 1866 à Vienne. Chaque fois il ne sut rien de ce qui se passait autour de lui, et il devait commettre la même faute en 1870, avec de terribles conséquences. Lorsque le duc de Gramont entra au ministère, ses flatteurs vantaient sa force corporelle : il ployait, disaient-ils, un napoléon dans ses doigts ; de la force de son esprit ils ne disaient pas mot.

M. Mège avocat, ami de M. Rouher, est né en 1817, et fut élu député pour la première fois en 1863 comme candidat officiel. Il appartenait à la droite césariste, et n'en signa pas moins en juillet 1869, comme vice-président du Corps législatif, l'interpellation des cent seize, — preuve que les césaristes les plus extrêmes en venaient à douter du maintien du césarisme absolu.

M. Plichon, né en 1814, était déjà député sous la monarchie de juillet. Il est avocat, clérical et protectioniste à la manière de M. Pouyer-Quertier. En 1857 il fut nommé à une grande majorité dans le département du Nord comme candidat de l'opposition. Il signa cependant en 1869 l'interpellation des cent seize.

Tout bien considéré, l'on peut dire que ces trois nominations altéraient le ministère Ollivier dans un sens clérical-césariste. Si M. Ollivier s'était retiré avant le plébiscite ou même devant ces nominations, il lui serait sans doute

beaucoup pardonné. Il aurait en effet toujours le droit de dire : J'ai cru que la liberté était compatible avec l'Empire, et, dans cette croyance, j'ai laissé dire beaucoup de mal de moi ; maintenant qu'il me faut avouer que je me suis trompé, je dépose mon portefeuille de ministre et mon couteau à papier sur l'autel de la patrie.

Émile Ollivier resta ministre.

Après avoir suivi jusque-là l'histoire politique de la France, nous allons étudier l'histoire de son armée de 1866 à 1870.

III. Histoire de l'armée française de 1866 à 1870 (1).

Dans les circonstances les plus ordinaires, une armée a toujours besoin d'un travail continuel, quelle que soit du reste son organisation, parce que le personnel et le matériel s'usent et doivent être complétés et préparés pour un usage sérieux.

A la suite de grands changements politiques à l'intérieur et à l'extérieur, ou de nouvelles découvertes importantes,

(1) Les Allemands ont tant écrit sur l'armée française depuis quelques années que mon chapitre, sur cette armée, semblera presque une témérité ; je m'expose néanmoins à ce reproche sans trop de souci et même avec le sentiment d'un devoir accompli. Je serai aussi bref que possible et ne parlerai que de ce qui me paraîtra digne d'être signalé. Dans chacune des dernières années j'ai passé au moins quatre mois en France, et des officiers français de tout grade m'ont souvent dit que je connaissais mieux qu'eux l'ensemble de l'armée française. Des nombreux amis que j'avais dans cette armée, beaucoup dorment sous le sol glacé des champs de bataille, d'autres ont un sort plus triste encore. L'un des premiers qui prévoyait, sans la désirer, la guerre avec l'Allemagne, me disait en 1868 : Vous serez juge du

ce travail est augmenté et activé. Le personnel existant doit être remanié, le matériel en service est en partie mis de côté et remplacé par un autre d'une nouvelle espèce. On parle alors de réorganisation, d'un nouvel armement, d'un nouvel équipement de l'armée. Ces opérations peuvent être entreprises, sans pour cela que l'État qui les entreprend ait devant les yeux une guerre prochaine,

Aucune armée actuelle, quelque argent qu'on ait dépensé pour elle pendant de longues années de paix, ne peut entrer en campagne sans une préparation particulière. Chaque armée a besoin d'un travail spécial pour être prête à faire la guerre, pour se mobiliser, travail qui prend plus ou moins de temps en raison du plus ou moins de perfection de l'organisation, mais qui, dans tous les cas, exige quelques semaines. Les travaux de mobilisation et de réorganisation sont assez faciles à distinguer entre eux pour les gens du métier; mais ils sont aussi faciles à confondre pour les profanes.

Dans un temps de troubles, cette confusion est d'autant plus facile que les travaux de réorganisation prennent alors fréquemment un caractère qui les rapproche des travaux de mobilisation.

camp! — J'exécute son testament. — Le citoyen suisse, tout en conservant la liberté républicaine et la neutralité de son pays, a le droit, non-seulement de secourir les souffrances matérielles des hommes des deux nations en guerre, mais encore celui de leur rendre justice. J'use d'autant plus librement de ce dernier droit que j'estime et j'aime les deux nations, que je suis persuadé que cette guerre, quelle qu'en soit la fin, est un malheur, qu'aucun des deux peuples ne la désirait et qu'elle a été amenée par l'organisation défectueuse de l'Europe moderne, dont les aspirations sont tout autres que les formes accidentelles dans lesquelles elles sont confinées.

W. R.

Novembre 1870.

La réorganisation de l'armée française, commencée dans l'automne de 1866, fut poussée avec activité à l'entrée du maréchal Niel au ministère de la guerre, et, pendant l'affair du Luxembourg, les travaux de réorganisation et de mobilisation marchèrent tellement de front qu'il était difficile de les distinguer entre eux.

D'après la situation qu'avait créée, ou, pour mieux dire, qu'aurait dû créer la réduction de novembre 1855, l'infanterie de l'armée française se composait, comme auparavant, de la garde et de la ligne.

L'infanterie de la garde comptait :

1 régiment de gendarmerie,
3 régiments de grenadiers,
4 régiments de voltigeurs,
1 régiment de zouaves,
1 bataillon de chasseurs à pied.

Après la réduction de 1865, le régiment de gendarmerie de la garde conservait deux bataillons à six compagnies, chaque compagnie de 3 officiers et 83 hommes. Chaque régiment de voltigeurs ou de grenadiers avait trois bataillons à sept compagnies de 3 officiers et 92 hommes. Le régiment de zouaves conservait ses deux bataillons à sept compagnies du même effectif; le bataillon de chasseurs, dix compagnies de 3 officiers et 79 hommes.

La gendarmerie de la garde ne faisait pas, à proprement parler, le service de troupes de campagne (1). En outre, l'infanterie de la garde n'était jamais au complet, et c'est tout au plus si elle pouvait mettre en ligne 15,000 hommes.

L'infanterie de ligne comprenait en 1866 :

(1) Le régiment de gendarmerie de la garde fut définitivement licencié en 1869.

100 régiments d'infanterie de ligne,
20 bataillons de chasseurs à pied,
3 régiments de zouaves,
3 régiments de tirailleurs algériens (turcos),
1 régiment étranger,
3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique,
7 compagnies de discipline,
2 compagnies de vétérans,
1 bataillon de sapeurs-pompiers et un régiment de garde municipale de Paris.

Le gros de cette infanterie se composait des 100 régiments de ligne, et c'est d'eux que le Gouvernement s'occupa le plus à partir de l'automne de 1866.

Avant la réduction de 1865, chaque régiment d'infanterie de ligne renfermait vingt-quatre compagnies, réparties, sur le pied de paix, dans trois bataillons de huit compagnies chacun. De ces huit compagnies, la première était compagnie de grenadiers et avait la droite du bataillon; une deuxième, formée des soldats d'élite de petite taille (voltigeurs), avait la gauche du bataillon; les six autres compagnies, de fusiliers ou du centre, se numérotaient de 1 à 6.

En cas de mobilisation, les 5e et 6e compagnies du centre étaient distraites de leurs bataillons respectifs et formaient le bataillon de dépôt du régiment.

Le régiment se composait alors de trois bataillons actifs, renfermant chacun une compagnie de grenadiers, une de voltigeurs et quatre du centre, et d'un bataillon de dépôt de six compagnies de fusiliers qui servaient à occuper les places fortes, à fournir les hommes de remplacement et à rendre d'autres services analogues.

La réduction de 1865 supprima dans chaque régiment la

5e et la 6e compagnie du 3e bataillon de paix, et le régiment n'eut plus alors que vingt-deux compagnies au lieu de vingt-quatre.

Lorsque le maréchal Niel s'occupa de réorganiser l'armée, il voulut d'abord, par un décret du 27 février 1867, former les régiments de deux bataillons actifs à huit compagnies chacun, et d'un bataillon de dépôt à six compagnies. Les bataillons actifs conservaient seuls des compagnies d'élite, grenadiers et voltigeurs. En cas de guerre, le régiment devait être porté à trois bataillons actifs de sept compagnies, et un bataillon de dépôt de six compagnies, en tout vingt-sept. Les deux premiers bataillons actifs seulement devaient avoir des compagnies d'élite, et l'effectif de chaque compagnie devait être augmenté de manière à porter l'effectif du bataillon à peu près à celui du bataillon prussien, 1,000 hommes.

En fait, cette augmentation d'effectif des bataillons ne pouvait être obtenue rapidement avec le système militaire français. Aussi, pendant l'affaire du Luxembourg, Niel revint-il simplement à l'ancienne organisation, telle qu'elle existait avait la réduction de novembre 1865. Un décret du 4 avril 1867 rendit à chaque régiment les deux compagnies qui avaient été supprimées.

Par décret du 22 janvier 1868, les compagnies d'élite furent complétement supprimées et les soldats d'élite furent répartis également dans les compagnies des bataillons actifs comme soldats de première classe. Le maréchal Niel avait eu cette idée-là des le principe, mais il s'était heurté à de fortes résistances; cette mesure fut encore vivement critiquée lorsqu'elle fut décrétée, bien qu'elle eût des avantages incontestables, puisqu'elle mettait un terme à l'appauvrissement des compagnies du centre.

Le régiment se composait dès lors, sur le pied de paix, de trois bataillons à huit compagnies chacun; sur le pied de guerre chaque bataillon donnait ses 7e et 8e compagnies pour former un bataillon de dépôt, de sorte que chacun des bataillons mobilisés conservait six compagnies. Toute l'infanterie de ligne reçut l'épaulette rouge, qui était jusqu'alors le signe distinctif des grenadiers, et sa tunique fut allongée. La force de la compagnie d'infanterie sur le pied de guerre était fixée à 3 officiers et 112 hommes.

Un bataillon mobilisé avait donc 672 hommes, sans compter les officiers. Les bataillons actifs des 100 régiments de ligne donnaient alors un total de 201,600 hommes, et les bataillons de dépôt 67,200 hommes, en leur donnant le même effectif qu'aux bataillons de guerre.

Un bataillon de chasseurs à pied a, sur le pied de guerre, six compagnies actives et deux de dépôt. Les vingt bataillons de guerre donnent 13,440 hommes et les vingt divisions de dépôt 4,480.

Chacun des trois régiments de zouaves a vingt-sept compagnies, dont trois bataillons de guerre à sept compagnies et un bataillon de dépôt à six compagnies. Ces trois régiments mettent en campagne 5,985 hommes, et conservent au dépôt 1,710 hommes.

Chaque régiment de tirailleurs algériens, ou turcos, avait, avant la réduction de 1865, vingt et une compagnies seulement; mais pendant qu'on réduisait alors l'effectif des troupes européennes, on porta chaque régiment de turcos à vingt-huit compagnies pour faire entrer, disait-on, la population indigène d'Algérie dans le recrutement de l'armée en plus grande proportion. Chaque régiment de turcos eut par suite quatre bataillons de guerre à six compagnies et un bataillon de dépôt à quatre compagnies, ce qui donnait

pour les trois régiments 7,660 hommes de troupe mobilisés et 1,260 de dépôt.

Le régiment étranger avait été porté, pendant la guerre du Mexique, à huit bataillons dont deux de dépôt. Il subit de grandes pertes dans cette campagne, après laquelle un décret du 4 avril 1867 le réduisit à quatre bataillons dont un dépôt; chaque bataillon conservait six compagnies. Le régiment étranger eut alors le même effectif qu'un régiment de ligne: 2,016 hommes pour la campagne et 672 pour le dépôt.

Les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, les troupes de discipline, vétérans, pompiers et gardes de Paris n'entrent pas dans notre cadre.

Il résulte de ce qui précède que l'infanterie française avait normalement sur le pied de guerre 247,381 hommes pour la campagne et 75,592 pour les dépôts, ce qui donne un total de 322,973 combattants.

Pour donner à l'infanterie son nouvel armement, on fit, à partir de 1866, des commandes de fusils Chassepot en France et à l'étranger. En 1868 la fabrication des armes en grand était si bien installée que les manufactures françaises de Saint-Etienne, Tulle, Châtellerault et Mutzig pouvaient fournir ensemble, par jour, 1,600 chassepots et plus de 500 fusils à tabatière. Tant que vécut le maréchal Niel, la fabrication des armes fut poussée très-activement; mais lorsque le maréchal Lebœuf prit le ministère de la guerre, au mois d'août 1869, elle se ralentit beaucoup pour des raisons d'économie.

Les opinions furent très-partagées au début sur la valeur du fusil Chassepot, qui rencontra même de nombreuses critiques chez les officiers français; mais en 1869 tout le monde reconnut enfin que c'était une arme excellente et décidément supérieure au fusil à aiguille prussien.

On avait d'abord eu l'intention de donner aux chasseurs à pied le fusil à tabatière, qui a un plus gros calibre; mais on revint bientôt de cette idée pour leur donner le chassepot, de sorte que l'armement de l'infanterie de ligne fut complétement uniforme.

Comme on peut tirer 11 coups par minute avec le fusil Chassepot, les officiers français craignaient que leurs soldats à l'humeur remuante ne dépensassent trop vite leurs munitions si on ne leur donnait pas un grand nombre de cartouches. Cette crainte n'était pas sans fondement; on donna donc à chaque homme 90 cartouches en 10 paquets, et on inventa en outre de petites voitures de munitions à deux roues, pour suivre de près l'infanterie. Chacune de ces voitures était attachée à un ou deux bataillons; elle contenait environ 11,000 cartouches Chassepot, réparties dans 10 caisses placées de champ et faciles à enlever isolément. On chercha enfin, par une bonne instruction du tir à la cible, à empêcher les hommes d'épuiser trop vite leurs munitions; néanmoins les officiers supérieurs eux-mêmes s'écartèrent souvent, dans la pratique, des principes qu'ils avaient recommandés en théorie.

Les Français divisent depuis longtemps leur cavalerie en trois armes :

Grosse cavalerie ou de réserve : cuirassiers et carabiniers.

Cavalerie de ligne : dragons et lanciers.

Cavalerie légère : chasseurs, hussards, chasseurs d'Afrique, guides et spahis.

Après la réduction de novembre 1865, qui atteignit profondément la cavalerie, celle de la garde se composait de :

Grosse cavalerie : 1 régiment de cuirassiers et 1 de carabiniers;

Cavalerie de ligne : 1 régiment de lanciers, 1 de dragons;

Cavalerie légère : 1 régiment de chasseurs, 1 de guides.

On pouvait ajouter à ces 6 régiments 1 escadron de cent-gardes, véritable troupe de palais, et 1 escadron de gendarmes d'élite qui n'étaient pas non plus destinés au service de campagne.

Chacun des 6 régiments ci-dessus devait former 4 escadrons de guerre; ceux de cavalerie légère conservaient deux escadrons de dépôt, mais les 4 autres régiments n'en avaient plus qu'un seul. Cependant leur deuxième escadron de dépôt leur fut rendu le 6 février 1867.

Le reste de la cavalerie resta sur le pied suivant, après la réduction de 1865 :

Grosse cavalerie : 10 régiments de cuirassiers;

Cavalerie de ligne : 12 régiments de dragons, 8 de lanciers;

Cavalerie légère : 12 régiments de chasseurs, 8 de hussards, 3 de chasseurs d'Afrique, 3 de spahis.

Les régiments de cavalerie légère conservaient 6 escadrons, les autres étaient réduits à 5. Chaque régiment devait mobiliser du reste 4 escadrons.

Le seul changement apporté à cette situation jusqu'en 1870 fut la création d'un 4e régiment de chasseurs d'Afrique, par décret du 6 février 1867.

La France avait par suite 63 régiments de cavalerie, y compris la garde.

D'après d'anciennes prescriptions, un escadron de guerre — sauf dans la garde, les spahis et les chasseurs d'Afrique, — devait avoir 7 officiers, 164 hommes et 150 chevaux.

Toute la cavalerie avait alors 38,675 chevaux et sabres dans les escadrons mobilisés, et 15,687 dans les dépôts.

Cet effectif est assez élevé, mais il était impossible de l'atteindre en cas de guerre. Diverses circonstances avaient

appauvri en France la production chevaline, et l'Empire ne pouvait pas y porter remède immédiatement, malgré d'excellentes mesures qu'il prit à cet égard.

En Crimée, comme en 1859 en Italie, les régiments de cavalerie eurent rarement en campagne plus de 400 chevaux. L'expédition du Mexique causa de nouveaux vides. En 1866, les quatre escadrons de guerre d'un régiment pouvaient difficilement renfermer plus de 350 chevaux. Dès l'automne de 1866, on s'occupa de combler ces vides. Des achats de chevaux, commencés au mois d'août sur une grande échelle, n'ayant pas donné les résultats attendus, un décret du 4 avril 1867 supprima les musiques, assez nombreuses, des corps de troupes à cheval, cavalerie et artillerie, pour donner quelques chevaux de plus aux combattants.

A la même époque, on fit un essai pour employer une partie des chevaux de la grosse cavalerie aux attelages de l'artillerie, et les pertes occasionnées par là à la grosse cavalerie devaient être réparées au moyen de chevaux de gendarmes.

Les achats de chevaux commencèrent donc au mois d'août 1866, et 23 millions et demi de francs furent affectés à cet objet dans le budget extraordinaire de 1867. Pendant l'affaire du Luxembourg, de grands marchés de remonte eurent lieu par toute la France. Comme on était pressé, on acheta un certain nombre de chevaux médiocres et parfois à des prix exorbitants.

On acheta également des chevaux en Hongrie, et des convois de ces animaux traversèrent l'Autriche et la haute Italie, du mois de juin au mois de décembre 1867, malgré les dissentiments sérieux qui devaient exister alors entre la France et l'Italie.

Des achats de chevaux eurent lieu en outre en Angleterre et en Irlande, en Hollande et en Allemagne.

Enfin l'Algérie continua de fournir des chevaux à la cavalerie. Les chevaux barbes de cavalerie sont tous entiers. Ils sont très-résistants, presque insensibles au froid et à la chaleur; ils se contentent de toute espèce de fourrages et sont peu sujets aux maladies. Mais ils ne conviennent qu'à la cavalerie légère, et, comme ils sont entiers, ils ne peuvent être placés avec d'autres chevaux dans le même régiment, à peine dans la même brigade. En outre ils crient nécessairement beaucoup, ce qui importe peu pour la cavalerie qui opère dans les déserts de l'Afrique, mais ce qui a de grands inconvénients pour la cavalerie légère qui agit sur le sol coupé de l'Europe, qui doit observer l'ennemi de très-près et parfois le surprendre.

Les chevaux hongrois obtinrent généralement assez peu de crédit près des officiers de cavalerie français; ils s'habituaient difficilement à la nourriture de France, se montraient difficiles à dresser et susceptibles aux maladies. Il n'y avait en 1869 qu'un régiment de hussards qui fut complétement monté en chevaux hongrois.

Les chevaux favoris de cavalerie légère étaient les chevaux de Tarbes. Ces chevaux, d'origine arabe, légers et élégants, avaient été gâtés sous Louis-Philippe par des croisements peu judicieux avec le cheval anglais; mais Napoléon III s'était efforcé de réparer ce mal.

Les chevaux bretons, moins élégants, mais plus résistants que ceux des Pyrénées, étaient aussi très-estimés pour la cavalerie légère et l'artillerie à cheval.

Les chevaux les plus mélangés étaient ceux de la cavalerie de ligne, qu'on tirait de toute la France et aussi de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

La grosse cavalerie recevait aussi beaucoup de chevaux de l'étranger, mais la Normandie en fournissait cependant le plus grand nombre.

Les chevaux de trait pour l'artillerie et le train venaient pour la plupart des Ardennes, de Normandie, de la Bretagne et de Faverney.

Dans les achats précipités de 1866 et 1867, il s'était glissé de mauvais chevaux dont il fallut se débarrasser quand la question du Luxembourg fut résolue pacifiquement, de sorte que l'effectif des chevaux de la cavalerie française ne s'était pas élevé à beaucoup près autant qu'on le croyait à l'étranger. Cet accroissement d'effectif ne fut réellement pas de plus de 36,000 chevaux (y compris ceux de trait), depuis le mois d'août 1866 jusqu'à la fin de 1867.

Cela permettait tout juste, en tenant compte des vides à combler, de mettre 500 chevaux dans les 4 escadrons mobilisés d'un régiment de cavalerie, et les dépôts ne conservaient presque pas de chevaux en service.

En 1869 et 1870, les 63 régiments de cavalerie pouvaient donc mettre en campagne environ 31,500 chevaux, en laissant dans les dépôts à peu près 12,000 chevaux, dont la moitié au plus étaient propres au service, tandis que le reste ne l'était plus ou ne l'était pas encore. En 1870, les régiments de grosse cavalerie, de cavalerie de ligne et de chasseurs d'Afrique furent mobilisés à 4 escadrons, et les autres régiments de cavalerie légère à 5 escadrons; chaque escadron comptait 6 officiers, 120 hommes et 105 chevaux de troupe.

Dans le but d'avoir, en cas de besoin, un nombre suffisant de chevaux de trait, sans trop charger le budget, on avait adopté depuis quelque temps la mesure de livrer aux cultivateurs les chevaux de trait qu'il n'était pas indispensable de conserver à chaque démobilisation.

Cette mesure fut réglementée à nouveau par une instruction du 3 juillet 1867. Les chevaux livrés aux cultivateurs ne devaient pas avoir moins de 5 ans, et ils ne pouvaient dans aucun cas devenir leur propriété. Si un animal devenait impropre au service, il était livré aux domaines. La surveillance de ces chevaux était confiée aux dépôts de remonte. L'agriculteur devait rendre les chevaux dans un délai de 15 jours lorsqu'ils lui étaient redemandés.

Tous les cavaliers étaient armés du sabre; les cuirassiers avaient en outre le pistolet, les lanciers la lance et le pistolet, les dragons, chasseurs et hussards le fusil de dragon. Le pistolet avait été enlevé à ces trois dernières armes par un décret du 14 mai 1867. Le fusil de dragon en usage en 1870 est une arme du système Chassepot, plus courte que celle de l'infanterie et dont le levier destiné à ouvrir et fermer la chambre est recourbé.

L'artillerie subit des réductions très-importantes en 1865. Elle comprenait après cette réduction : l'artillerie de la garde, savoir : un régiment monté à six batteries, un régiment à cheval à six batteries, un escadron du train d'artillerie à deux compagnies; dans l'artillerie de la ligne : cinq régiments à pied (n°s 1 à 5), à douze compagnies, pour le service des places fortes et des siéges; un régiment de pontonniers (n° 6) à douze compagnies, dix régiments montés (n°s 7 à 16) à neuf batteries; quatre régiments à cheval (n°s 17 à 20) à sept batteries, et six escadrons du train d'artillerie à quatre compagnies.

Bientôt après cette réduction, on créa dans chaque régiment à pied deux batteries, comme batteries montées de réserve, ce qui faisait en tout dix batteries.

Pendant la crise du Luxembourg, on créa d'abord dans chacun des régiments d'artillerie montés et à cheval une

nouvelle batterie. En même temps cinq batteries au lieu de deux, dans chaque régiment à pied, furent transformées en batteries montées.

Enfin, le 13 mai 1867, on réorganisa complétement l'artillerie de la manière suivante :

Garde.

1 régiment monté, six batteries,
1 régiment à cheval, six batteries,
1 escadron du train de deux compagnies.

Ligne.

15 régiments (nos 1 à 15), à huit batteries montées et quatre batteries à pied,
16e régiment, pontonniers, à quatorze compagnies,
4 régiments à cheval (nos 17 à 20), à huit batteries,
2 régiments du train d'artillerie, d'abord à douze, plus tard à seize compagnies chacun.

D'après l'organisation de 1867, il y avait cent soixante-quatre batteries de campagne dont trente-huit batteries à cheval.

Lorsqu'il fut décidé que les mitrailleuses seraient données à l'artillerie, ces cent soixante-quatre batteries, chacune de six pièces, se subdivisèrent ainsi :
38 batteries à cheval de pièces de 4 rayé,
72 batteries montées de 4 rayé,
24 batteries de mitrailleuses,
30 batteries de réserve de 12 rayé.

Un profond mystère enveloppait les mitrailleuses; il n'y avait que des officiers assermentés et un petit nombre d'artilleurs employés aux expériences de tir de Meudon qui sussent quelque chose de cette arme terrible. Nous pourrions, parlant d'expérience, raconter à ce sujet des anec-

dotes risibles, s'il nous était possible de rire dans cette crise de l'Europe civilisée. Les mitrailleuses terminées étaient conservées au Mont-Valérien. Si l'on faisait observer aux initiés qu'il était assez étrange de voir livrer ces pièces au moment du danger à des gens qui ne les avaient jamais vues, ils vous répondaient que les tables de tir étaient déjà préparées et qu'on n'avait pas fait autrement en 1859 avec le 4 rayé.

Les troupes du génie françaises se composent de trois régiments; chaque régiment a deux bataillons, chaque bataillon huit compagnies dont une de mineurs et sept de sapeurs. L'une de ces dernières par régiment fut transformée en 1869 en une compagnie de chemins de fer. Le 1er régiment (de Metz), changea en outre une de ses compagnies de sapeurs en compagnie de télégraphiers.

Un décret du 29 janvier 1869 organisa le corps des équipages militaires en trois régiments à seize compagnies.

En 1868, l'armée française pouvait mettre en campagne sur le pied normal de guerre 285,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 984 pièces de canon, et elle conservait en deuxième ligne dans les dépôts 91,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Sur le pied de paix, l'armée n'a pas plus des deux tiers environ de ces chiffres, et comme l'appel des réserves est loin d'être facile, malgré les améliorations introduites depuis 1868, on pouvait s'attendre qu'en cas de guerre inopinée, on n'aurait pas plus de 200,000 hommes d'infanterie et de cavalerie disponibles pour la campagne.

Ce chiffre semble bien peu de chose en raison de la population de la France, de ses ressources matérielles et intellectuelles.

C'est à ce mal que devait remédier la nouvelle loi sur

l'armée, préparée depuis 1866 et promulguée le 1er février 1868; mais en réalité elle ne changea rien et ne créa notamment ni corps de troupes, ni cadres nouveaux dans l'armée active, de sorte que tout fut encore laissé, comme auparavant, à l'improvisation, dans le cas d'une guerre sérieuse.

La nouvelle loi militaire du 1er février 1868 divise les forces de terre de la France en : 1° armée active, 2° réserve, 3° garde nationale mobile.

Tout Français est « en principe » obligé personnellement au service militaire, soit dans l'armée active, soit dans la garde mobile.

Le recrutement se fait au moyen d'appels, d'engagements volontaires et de rengagements.

Le remplacement est permis dans l'armée active, il ne l'est pas dans la garde mobile.

L'exonération, c'est-à-dire le rachat pur et simple du service militaire en versant une certaine somme dans les caisses de l'Etat, qui fournissait,—ou ne fournissait pas,— un remplaçant, était supprimée; ce qui abolissait la loi du 26 avril 1858 sur la caisse de la dotation de l'armée, loi qui avait exercé pendant près de 13 ans son action pernicieuse sur l'armée française. On revenait par le fait à la loi du 21 mars 1832 d'après laquelle l'homme qui est désigné pour l'armée active et qui ne veut pas y entrer se procure lui-même un remplaçant.

Le contingent pour l'armée active devait être fixé chaque année par le Corps législatif, à un chiffre moyen de 100,000 hommes.

La taille était diminuée de un centimètre, de 1m56 à 1m55.

Les causes d'exemption étaient maintenues, avec cette fa-

cilité qu'un jeune homme déjà entré dans l'armée active passait immédiatement dans la réserve lorsqu'il était atteint par une de ces causes d'exemption, par exemple la mort de son père.

La durée du service, commençant le 1er juillet de l'année du tirage au sort, était portée à 9 ans au lieu de 7. De ces 9 années, le jeune soldat en passait 5 dans l'armée active et ensuite 4 dans la réserve.

On conservait la division du contingent en deux portions. La première portion était incorporée réellement pour 5 ans dans l'armée active dont l'effectif était estimé à 415,000 hommes, en y comprenant les soldats par vocation et les hommes en congé temporaire;—la deuxième portion n'était exercée que pendant 5 mois, 3 la première année et 2 la seconde, et devait du reste se tenir constamment prête à être appelée dans l'armée active.

La réserve, composée des 4 dernières années de la première et de la deuxième portion du contigent, ne devait être appelée qu'en cas de guerre par décret impérial, et successivement par classe pour mettre l'armée active au complet. Pendant les deux dernières années de leur service, les hommes de la réserve pouvaient se marier sans permission.

Si nous admettons un contingent annuel de 100,000 hommes, il fournira d'abord 9,000 hommes à la marine; on en compte ensuite d'après l'expérience 14,416 d'engagés volontaires ou d'exemptés pour des raisons sociales, ce qui fait 23,416 hommes à déduire. Il reste alors pour l'armée active 76,584 hommes. Là-dessus, on en place environ 63,000 dans la première portion du contingent; de ces 63,000 hommes, 20,000 à peu près s'achètent des remplaçants qui ne prennent pas la charge de tout le service militaire du conscrit, mais seulement des cinq années de pré-

sence sous les drapeaux, et qui, par conséquent, doivent être comptés dans la catégorie des soldats par vocation. — Les conscrits de la première portion fournissent donc dans leur cinq années de service 215,000 hommes, et ceux de la deuxième portion 68,000 hommes, sauf déduction des pertes provenant de mort, d'infirmités, etc.

D'après les calculs les plus larges, quatre années de la réserve donnent 210,000 hommes.

On voit d'après cela que la loi du 1er février 1868 faisait extrêmement peu pour l'armée active, et qu'elle ne permettait pas surtout de réparer promptement les maux qu'avait causés la loi de la dotation de l'armée. Dans les cercles du gouvernement français, on ne croyait pas pouvoir faire disparaître avant 1877 les effets désastreux de cette loi.

Il est certain qu'on pouvait renforcer l'armée active en mobilisant les bataillons de dépôt, en en formant, comme le voulait le maréchal Niel, des régiments de marche, ne fût-ce que de deux bataillons, au moyen de levées extraordinaires opérées dès le début de la guerre ; mais en premier lieu, c'étaient-là des mesures improvisées, et en second lieu, il fallait remplacer par quelque chose les bataillons de dépôt des régiments, dans leur service d'instruire les nouvelles levées, de garder les places fortes, etc., etc.

C'est à cela qu'était en partie destinée la garde mobile, créée par la loi du 1er février 1868. Elle devait, en cas de guerre, garder les places fortes et les côtes, et se charger de la sûreté intérieure du pays.

Cette garde mobile, ou garde nationale mobile, devait se recruter :

1° De tous les hommes de la classe appelée, exemptés, par leur numéro, de servir dans l'armée active ;

2° Des jeunes gens du contingent exemptés pour des causes sociales ;

3° Des jeunes gens faisant partie du contingent versé dans l'armée active qui s'y feraient remplacer.

La durée du service dans la garde mobile était fixée à cinq ans. Quels que soient les calculs du Gouvernement, on ne peut pas estimer à plus de 75,000 hommes le contingent annuel versé dans la garde mobile. Ce qui fait pour cinq années 370,000 hommes.

L'appel au service de guerre de la garde mobile devait chaque fois être l'objet d'une loi, cependant le gouvernement était autorisé à réunir, vingt jours avant la présentation de cette loi, la garde mobile par bataillon ou batterie sur un point quelconque du département. Les officiers de la garde nationale mobile devaient être nommés par l'Empereur, les sous-officiers par l'autorité militaire des départements.

Pour les exercices, la garde mobile ne devait pas être réunie plus de quinze fois par an, et aucun exercice ne devait tenir les gardes mobiles hors de chez eux pendant plus de vingt-quatre heures.

Ces dispositions générales montrent d'une façon assez claire qu'on ne pouvait rien espérer de bon de cette garde mobile, comme organisation régulière. Le Gouvernement commença dans le Nord et dans l'Est l'organisation sur le papier ; dans l'Ouest et le Midi il se produisit aussitôt contre cette institution une résistance qui dégénéra, dans les grandes villes, en manifestations anti-impériales.

Tant que vécut le maréchal Niel, on travailla toujours à l'organisation de la garde mobile dont les exercices commencèrent au mois de juin 1869. Lorsque le général Lebœuf remplaça ce maréchal au ministère de la guerre, et que

l'économie bourgeoise fut déclarée le grand principe d'état dans les choses militaires, les exercices furent interrompus, Les nominations d'officiers de la garde mobile continuèrent, mais les choix étaient faits en opposition complète avec ce principe qu'une troupe non exercée a justement besoin des meilleurs officiers pour valoir quelque chose.

Le gouvernement français estimait l'effectif total de la garde mobile à 550,000 hommes, chiffre exagéré comme cela résulte de ce que nous venons de dire. Elle devait être formée en 318 très-forts bataillons de 8 compagnies, et 128 batteries d'artillerie de places fortes, — y compris 6 compagnies de pontonniers.

A la mort du maréchal Niel, il y avait d'à peu près formés sur le papier 142 bataillons et 71 batteries; on avait des habillements pour environ 100,000 hommes, et le même nombre à peu près de gardes mobiles, notamment ceux des deux dernières classes dans les régions du Nord et de l'Est, étaient un peu exercés.

Comme à partir de ce moment l'on ne fit plus rien pour la garde mobile, ces chiffres représentent la situation dans laquelle la guerre de 1870 trouva cette institution.

D'après tout ce qui précède, on reconnaîtra avec nous que la loi militaire de 1868 ne procurait en fait à l'armée française, immédiatement surtout, aucun accroissement de forces, qui pût la mettre numériquement à hauteur de l'armée de la Confédération allemande du Nord.

Les Français n'ont pas, en temps de paix, une grande division permanente de leur armée. Ils possédaient cependant eux aussi un certain nombre de corps d'armée, formés soit pour deux ans, soit pour quelques mois dans un but d'exercices, et il existait en outre des règles assez précises pour la formation des corps d'armée.

Ces corps d'armée, ou divisions, organisés en temps de paix étaient le corps de la garde, les armées de Lyon et de Paris, les corps réunis aux camps de Châlons et de Lannemezan, la division de cavalerie de Lunéville.

La règle pour la formation d'un corps d'armée était :

Trois divisions d'infanterie (par exception deux ou quatre);

Une division de cavalerie et

Une réserve d'artillerie.

La division d'infanterie compte 13 bataillons, savoir : 1 bataillon de chasseurs à pied et 4 régiments d'infanterie à 3 bataillons; elle se divise en deux brigades de 6 ou 7 bataillons: d'après les idées acceptées en 1869, un régiment de cavalerie devait être attaché, comme cavalerie divisionnaire, à chaque division d'infanterie, et cela eut lieu réellement à la première série du camp de Châlons en 1869. Enfin la division d'infanterie recevait, d'après une disposition récente, 3 batteries de 6 pièces, dont 2 batteries de 4 et une de mitrailleuses.

La division de cavalerie reçoit généralement 4 régiments, répartis dans deux brigades, et une batterie à cheval. Si elle est destinée à opérer isolément, on lui donne une seconde batterie.

La réserve d'artillerie d'un corps d'armée ne se composait jusqu'en 1869 que de deux batteries de 12 rayé; d'après de nouvelles décisions, elle renferme une batterie à cheval, 2 batteries de 4 et 2 de 12, en tout 5 batteries.

Une compagnie de sapeurs du génie doit être attachée à chaque division d'infanterie, tandis que la réserve du corps d'armée reçoit, d'après la destination de ce corps, quelques autres compagnies de sapeurs, de mineurs et de pontonniers avec un équipage de pont.

D'après cela, un corps d'armée complet compte habituellement 39 bataillons d'infanterie, 7 régiments de cavalerie et 15 batteries, c'est-à-dire environ 26,000 hommes d'infanterie, 3,500 hommes de cavalerie, en tout près de 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 90 bouches à feu.

Si l'on admet la formation de 9 corps d'armée, et que l'on veuille attacher à chacun d'eux 7 régiments de cavalerie, les 63 régiments se trouveront ainsi employés, et il ne restera plus de cavalerie pour former une réserve d'armée, ou de grands détachements pour des entreprises particulières. Il résulte donc de là que quelques corps d'armée au moins devront se contenter d'environ 4 régiments de cavalerie.

Une armée se composera d'un nombre plus ou moins grand de corps d'armée; on lui donnera en outre une réserve générale de cavalerie et une réserve d'artillerie.

Depuis des siècles, la France est très-riche en places fortes, et elle en construisait de nouvelles sans détruire les anciennes.

Jusqu'à Louis-Philippe le système des places fortes françaises était réellement un système en cordon d'après la théorie de la triple ceinture. Sous le règne de Louis-Philippe, ce système fut transformé en un système en réseau, avec Paris pour centre.

En 1866, la France avait 88 places fortes proprement dites et 47 villes fortifiées (avec d'anciennes fortifications, quelques forts ou de vieux châteaux). Il fallait beaucoup d'argent pour entretenir à peu près en bon état cette masse de places fortes, et cela permettait peu de songer à en construire de nouvelles. Ces difficultés augmentèrent encore sous le second empire par suite du renchérissement de

toutes choses et des matériaux de construction. En outre, depuis la guerre de Crimée jusque après la guerre d'Italie, Napoléon III était regardé comme l'arbitre incontesté de l'Europe. En présence de cette attitude de l'Europe vis-à-vis de leur Empereur et de la situation où se trouvait alors l'Allemagne, on ne saurait blâmer les Français de s'être persuadés qu'il ne pouvait pas se tirer un coup de fusil en Europe sans leur permission; que la France pouvait bien attaquer, mais qu'elle ne devait jamais être attaquée.

C'est pour cette raison que l'introduction des canons rayés dans les armées ne détermina pas d'abord le Gouvernement à s'occuper sérieusement des places fortes. Ce n'est que lorsque les années 1863 et 1864 eurent ébranlé la foi du gouvernement français dans sa supériorité incontestable, qu'il entreprit de faire des constructions rectificatives aux places fortes importantes. Ces corrections consistaient à mieux couvrir la maçonnerie, particulièrement les magasins à poudre, à construire des abris pour la garnison, les munitions et les approvisionnements.

En présence des frais considérables que devaient coûter ces constructions, on se demanda s'il ne vaudrait pas mieux abandonner complétement un certain nombre de places reconnues inutiles, afin d'avoir plus d'argent à dépenser dans celles que l'on conserverait. La question fut résolue affirmativement, et un décret du 26 juin 1867 supprima tout à fait certaines places, et en conserva certaines autres avec quelques restrictions. Les places déclassées appartenaient surtout à la 4e classe et n'avaient plus depuis longtemps d'importance militaire. Parmi celles de la deuxième et de la troisième classe, les places abandonnées étaient Wissembourg, Boulogne, Lauterbourg et Carcassonne.

Les nouvelles constructions commencèrent en 1868, et de

préférence dans les places fortes de l'Est. Metz, Belfort et Langres furent l'objet d'une attention particulière, tandis qu'on ne faisait dans l'importante place de Strasbourg que des corrections, assez considérables il est vrai.

Nous nous réservons de parler en détail de chacune de ces places fortes et de leur influence militaire à mesure qu'elles se présenteront dans l'histoire de la guerre de 1870.

Les événements de 1866 et l'adoption du chassepot furent cause qu'on se demanda, en France comme dans le reste de l'Europe, de quelle manière la tactique allait se trouver modifiée. Ces considérations furent examinées dans des « conférences » que le maréchal Niel fit d'abord rédiger par une commission d'officiers que présidait le général Jarras, directeur du Dépôt de la guerre.

On préparait depuis 1867 un remaniement du règlement d'infanterie; ce travail, recommencé à trois reprises différentes, ne fut terminé qu'en 1870 peu de temps avant la guerre. On n'y remarque pas de changements très-importants. Rejetant la colonne de compagnie des Prussiens, les Français conservent le bataillon comme la seule unité tactique, et ils ont grandement raison à cause de la faiblesse numérique de leur bataillon. Le service des tirailleurs est réglementé d'une manière plus fixe. On recommande en outre, dans le nouveau règlement, l'emploi des colonnes de division (chacune de deux compagnies) ou de peloton (d'une compagnie), pour faire marcher en ligne une brigade ou une division.

Chacun des généraux qui commandèrent le camp de Châlons de 1867 à 1870, de Ladmirault, de Failly, Lebœuf, Bazaine, Bourbaki, Frossard, y manœuvra à sa manière et selon sa fantaisie, sans entrer très-avant dans les détails, de

sorte qu'on ne peut pas dire que ces manœuvres aient développé un système nouveau.

Le changement le plus important pour la cavalerie, ce fut l'introduction de la cavalerie divisionnaire et l'adoption d'un fusil de cavalerie du système chassepot. Les Français empruntèrent aussi à la cavalerie prussienne la colonne d'escadron : chaque escadron, en colonne par pelotons, est séparé de l'escadron voisin par un intervalle d'escadron plus 12 pas.

Pour l'artillerie, nous avons à mentionner l'adoption des mitrailleuses, et l'augmentation de l'artillerie donnée aux divisions et aux corps d'armée. Cette augmentation fut décrétée sous le ministère du maréchal Lebœuf. Le 8 rayé devait en outre remplacer le 12 rayé comme canon de réserve, mais, à notre connaissance, rien n'avait encore été fait sous ce rapport en 1870.

Le maréchal Lebœuf, qu'un décret du 21 août 1869 mit à la tête de l'armée, est né en 1809. Élève de l'École polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, capitaine en 1837, chef d'escadron en 1846, il fut, de 1848 à 1850, commandant en second de l'École polytechnique en qualité de lieutenant-colonel. Il avait alors la réputation d'un bon républicain. Il fut nommé colonel en 1852, général de brigade en 1854 et général de division en 1857. Il fit la campagne de Crimée et commanda l'artillerie de l'armée d'Italie en 1859. En 1866, il fut envoyé en Vénétie pour recevoir cette province que l'empereur François-Joseph donnait à l'empereur Napoléon, et la remettre ensuite au roi d'Italie après un plébiscite. En 1869, il reçut le commandement du 6e corps d'armée à Toulouse et devint ministre la même année. Il a été nommé maréchal de France au printemps de 1870.

L'Empereur n'était pas très-disposé d'abord à prendre Lebœuf pour ministre de la guerre, en partie à cause de sa réputation de républicain. Napoléon III, alors vraiment malade, faisait un jeu de mots sur le nom du maréchal : « Il a été trop longtemps sous le joug ». Mais, à vrai dire, on n'avait guère à choisir pour le moment qu'entre Lebœuf et Trochu, et ce dernier n'était pas aimé aux Tuileries à cause de sa réputation d'orléaniste, de l'éloignement où il s'était toujours tenu de la cour, et de l'excellent livre qu'il avait publié sur l'armée française. Ce qui militait encore en faveur de Lebœuf, c'est qu'il était artilleur et que, depuis 1799— Schérer,— aucun officier d'artillerie n'avait été ministre de la guerre. Nous savons pourtant qu'on pourrait à la rigueur considérer le maréchal Mortier, duc de Trévise (1834-1835), comme un officier d'artillerie, et que le célèbre François Arago, ministre de la guerre en avril et mai 1848, se destinait d'abord à l'artillerie en sortant de l'École polytechnique.

Le maréchal Lebœuf se faisait très-bien au régime parlementaire dont l'ère devait commencer lorsqu'il entra au ministère. Il préférait la vie bourgeoise à l'existence de cour du second Empire; néanmoins il ne détestait pas la vie de la cour où il allait peut-être trop souvent pour sa santé. Quelqu'étrange que cela puisse paraître, les tendances du maréchal Lebœuf étaient absolument pacifiques; il voulait faire des économies et relever l'esprit de l'armée par des institutions moins coûteuses. Il fit beaucoup pour son arme, l'artillerie, dont il augmenta la force dans les divisions et les corps d'armée.

La flotte française comptait à la fin de 1867, en vaisseaux tout prêts, 353 vapeurs et 116 voiliers; il y avait en con-

struction, plus ou moins avancés, 33 vapeurs et un bâtiment à voiles.

Il y avait à flot ou sur les chantiers 60 navires cuirassés, des constructions les plus diverses : monitors ou navires à coupole; navires bêliers avec un formidable éperon en fer à l'avant pour enfoncer la muraille des bâtiments ennemis; batteries flottantes pour défendre les côtes et les rades ainsi que pour attaquer les ouvrages fortifiés des côtes ennemies; des frégates et des corvettes pour naviguer en pleine mer, et en outre deux anciens vaisseaux de ligne incomplétement cuirassés (*le Magenta* et *le Solférino*).

Depuis quelque temps, on a admis en principe qu'un petit nombre de canons de gros calibre valent mieux pour l'armement d'un navire qu'un plus grand nombre de pièces de petit calibre, et en conséquence les frégates sont construites habituellement pour douze pièces, les corvettes pour huit, tandis que les navires à tourelles reçoivent de un à six canons, d'après le nombre de leurs tourelles ou coupoles, et selon que chacune de ces tourelles est armée d'une ou de deux bouches à feu. En outre les pièces ne sont pas disposées en batteries d'une manière uniforme sur les bâtiments cuirassés, et chaque navire a besoin d'une étude particulière.

Dès qu'il fut admis qu'il ne devait plus y avoir pour vaisseaux de guerre que des bâtiments cuirassés, une lutte s'engagea entre les cuirasses et les canons de marine; quand le calibre du canon augmentait, la cuirasse devenait plus épaisse, puis le calibre devenait plus fort, et ainsi de suite. On ne sait pas où cela finira et qui se lassera plus tôt du canon ou de la cuirasse, car l'industrie moderne invente toujours de nouveaux moyens, et l'Europe ne manque jamais d'argent pour la guerre. En 1858, on se contentait d'une

cuirasse de 8 centimètres; en 1868 on ne faisait plus que des cuirasses d'au moins 18 centimètres et on les demandait même de 24 centimètres aux endroits du navire les plus susceptibles; en 1869, les hommes du métier hochent déjà la tête quand on leur parle de cette épaisseur.—Mais comme on ne peut pas cuirasser toute la surface d'un navire et qu'on s'arrête ordinairement à 6 pieds au-dessous de la ligne de flottaison, qu'est-ce qui protégera le vaisseau le mieux cuirassé contre les torpilles? contre les mines sous-marines? Qui sait? Peut-être le vaisseau rejettera-t-il bientôt la cuirasse parce qu'il la trouvera trop lourde, ainsi que l'a fait, il y a des siècles, le cavalier bardé de fer.

Les canons rayés qui sont employés depuis peu de temps sur les gros navires français ont un calibre de 16 centimètres, avec un projectile plein de 90 livres, ou creux et chargé de poudre de 62 livres; de 27 centimètres avec un projectile creux de 300 livres et plein de 432 livres; et enfin des calibres intermédiaires de 17 et de 24 centimètres.

Depuis que l'Angleterre a cessé d'être l'arbitre reconnu dans ce qui a trait à la guerre navale, et surtout depuis dix ans, l'Europe admet cette vérité très-simple du reste, c'est que la guerre maritime n'a de véritable importance qu'autant qu'elle se rattache à la guerre continentale d'une manière déterminée.

La course en pleine mer, fort limitée du reste par le traité de Paris, 1836, donne peu de résultats. Il faut pouvoir jeter des troupes de débarquement sur les côtes ennemies que l'on veut attaquer. Pour cela une flotte de transport est indispensable. Une marine de commerce très-nombreuse est ici très-utile, mais il n'en faut pas moins des dispositions militaires préalables pour assurer l'action d'une flotte de transport, par exemple en ce qui concerne

l'embarquement des chevaux. Il en est des transports militaires par mer comme des mêmes transports en chemin de fer.

On travaillait en France, depuis l'automne de 1866, à former une flotte de transport qui pût, avec l'aide de la portion disponible en moyenne de la flotte de commerce, transporter à la fois 40,000 hommes, 12,000 chevaux, avec le matériel d'artillerie, du génie et d'administration correspondant, à des distances que les paquebots ordinaires parcourent en trois fois 24 heures.

On avait fait sous ce rapport tout ce qu'il fallait. Mais quand on n'a plus de troupes de débarquement, la plus grande flotte de transport devient inutile.

Le recrutement des matelots pour la flotte de guerre française est complétement indépendant du contingent pour l'armée de terre et se fait au moyen de « l'inscription maritime », qui comprend tous les jeunes gens de la population des côtes, pêcheurs ou mariniers, propres au service de la marine.

Le nombre des matelots inscrits pour la flotte de guerre se monte à environ 170,000 hommes. Il est plus que suffisant, surtout depuis que la vapeur a presque entièrement remplacé la voile.

Nous avons dit précédemment que sur le contingent annuel de 100,000 hommes, 9,000 étaient prélevés pour la marine. Ces hommes ne sont pas destinés aux équipages de la flotte, mais bien à l'infanterie de marine, à l'artillerie et aux troupes d'administration de la marine.

L'infanterie et l'artillerie de marine sont destinées à faire le service des colonies et à fournir des troupes de débarquement. En 1868, le maréchal Niel demandait 32,000 hommes d'infanterie de marine et 7,000 d'artillerie, ce qui

faisait près de 40,000 hommes de troupes de marine, en comptant celles d'administration.

Jusqu'en 1868, on ne prenait annuellement que 6,500 hommes pour la marine et l'on n'obtenait pas ainsi plus de 20,000 hommes disponibles de troupes de marine; en prenant 9,000 hommes sur le contingent annuel et portant le service de 7 à 9 ans, on était certain d'arriver peu à peu au chiffre indiqué de 40,000 hommes de troupes de marine.

L'infanterie de marine formait quatre régiments d'un nombre variable de compagnies très-fortes; l'artillerie de marine se composait de vingt-huit batteries.

Un régiment combiné d'infanterie de marine, fort de deux bataillons à six compagnies, était envoyé tous les ans au camp de Châlons pour y prendre part aux exercices des troupes de terre.

A la tête de l'administration de la marine se trouvait, en 1870, l'amiral Rigault de Genouilly. Né en 1807, il entra dans la marine en 1827, sortant de l'Ecole polytechnique, devint capitaine de corvette en 1841, capitaine de vaisseau le 22 juillet 1848, contre-amiral le 2 décembre 1854, vice-amiral le 9 août 1858 et amiral le 27 janvier 1864. Il fut appelé au ministère de la marine en 1867, et exerça pendant quelques jours l'intérim du ministère de la guerre après la mort du maréchal Niel. — L'amiral Rigault exerça des commandements importants de 1854 à 1864 en Crimée, en Chine et dans la Méditerranée. Il passait pour un bon impérialiste, clérical, et disposé à de sanglantes répressions dans la guerre civile.

IV. Histoire de l'Allemagne de 1866 à 1870.

Le traité de Prague, conclu le 23 août 1866, entre la Prusse et l'Autriche, inaugurait une ère nouvelle pour l'Allemagne et, par suite, pour l'Europe.

Les modifications essentielles produites en Allemagne par ce traité étaient les suivantes :

1° L'ancienne Confédération germanique est complétement détruite, et son nom disparaît;

2° L'Autriche devient étrangère aux affaires des pays allemands qui ne dépendent pas directement de la couronne des Habsbourg;

3° La Prusse s'agrandit par des annexions au Nord de l'Allemagne, — Hanovre, Hesse-Electorale, Nassau, Schleswig-Holstein ;

4° La Prusse forme une Confédération allemande du Nord dans laquelle entre le royaume de Saxe et qui s'étend jusqu'à la ligne du Mein ;

5° Les États allemands du Sud : Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt au sud du Mein, restent indépendants. Ils ont la liberté de former une Confédération du Sud qui pourra ensuite se mettre en rapport avec la Confédération du Nord.

La Prusse et l'Allemagne du Sud s'étaient fait la guerre en 1866, sans cesser de percevoir des droits l'une pour l'autre contre l'étranger à la frontière commune du Zollverein. Ce fait caractéristique frappa l'étranger, mais il parut si naturel aux Allemands qu'ils n'en firent même pas mention dans leurs querelles intestines. Ce phénomène remarquable prouve quels progrès le sentiment de la nationalité allemande avait faits depuis 1848.

Les anciens pays confédérés du Luxembourg et du Limbourg restaient en suspens, ainsi qu'une portion mal définie du nord du Schleswig qui était susceptible d'être restituée au royaume de Danemark.

Aussitôt après la paix de Prague, le travail politique de l'Allemagne se concentra sur les points suivants :

Compléter l'agrandissement direct de la Prusse par des annexions au nord de l'Allemagne ;

Agrandir indirectement la Prusse par la formation de la Confédération allemande du Nord ;

Établir des rapports satisfaisants avec les États du Sud de l'Allemagne ;

Régler la situation du Luxembourg-Limbourg et du nord du Schleswig.

Pour ce qui concerne ces deux derniers points, l'intervention de l'étranger était inévitable.

Les annexions directes de la Prusse s'accomplirent sans difficultés le 24 janvier 1867. Ce jour-là, la Prusse, de 5,086 milles carrés 3/4 avec 19,305,000 habitants qu'elle avait au commencement de 1866, était portée à 6,395 milles carrés 1/2 avec 23,600,000 habitants.

La fondation de la Confédération du Nord se fit aussi facilement. La plupart des États que la Prusse voulait y faire entrer avaient donné leur consentement à la fin d'août 1866 ; ceux qui résistaient encore se soumirent bientôt.

Les élections au Reichstag constituant de l'Allemagne du Nord purent avoir lieu le 12 février 1867. La constitution de la Confédération allemande du Nord fut promulguée en Prusse le 24 juin 1868. La rapidité avec laquelle ce travail fut terminé était due en grande partie à la querelle du Luxembourg dont nous avons parlé plus haut.

Les princes dépossédés n'étaient naturellement pas contents des annexions de la Prusse, et deux d'entre eux principalement, le roi Georges de Hanovre et le prince électeur de Hesse, eurent une attitude si hostile contre la Prusse que cette puissance refusa de leur payer les indemnités qu'elle leur avait d'abord promises. Les deux princes avaient des partisans dans leurs États ; ceux du prince électeur de Hesse étaient en petit nombre, mais ceux du roi de Hanovre ou du moins du royaume guelfe étaient plus nombreux et plus violents.

Ils s'organisèrent même militairement et formèrent la « légion guelfe » dont nous allons dire quelques mots :

A l'instigation d'officiers hanovriens, partisans déclarés du roi Georges dont la cour était à Hietzing, près de Vienne, un certain nombre de soldats hanovriens qui ne voulaient pas se soumettre au gouvernement prussien quittèrent le Hanovre dans l'automne de 1866 et se réfugièrent en Hollande. La plupart de ces sécessionistes étaient de bonne foi ennemis de la Prusse et croyaient fermement que l'ordre de choses créé en Allemagne par la guerre de 1866 ne durerait pas longtemps. Ils ne se faisaient pas d'abord une idée bien claire de la manière dont l'ancien ordre de choses pourrait être restauré. Cependant, ils se soumirent, en Hollande, à une sorte d'organisation militaire et, lorsque surgit la querelle du Luxembourg, au printemps de 1867, les choses prirent une forme mieux caractérisée. Des enrôlements formels pour la légion guelfe eurent lieu en Hanovre. On promettait aux gens des monceaux d'or qui séduisirent non-seulement d'anciens soldats et des partisans fidèles du roi Georges, mais aussi beaucoup de jeunes gens qui n'avaient jamais servi et voulaient se soustraire au service militaire prussien, et en outre, quoiqu'en petit nombre,

de francs vauriens qui espéraient échapper d'une manière commode et « honorable » à la justice de leur pays en s'enrôlant dans la légion guelfe.

Le quartier général de ce corps se trouvait à Arnheim et l'organisation était à cette époque assez régulière. La légion devait bientôt ramener le roi Georges en Hanovre, à côté des Français victorieux.

Cependant les choses prirent une autre tournure, et les conférences de Londres terminèrent pacifiquement la querelle. Les autorités hollandaises qui ne s'étaient pas inquiétées au début de la légion guelfe furent alors obligées de lui consacrer une attention gênante.

Les chefs de la légion la retenaient par le proverbe que ce qui est différé n'est pas perdu, et par la crainte du militarisme prussien. Elle fut transportée en Suisse au milieu de 1867.

Les Hanovriens s'y conduisirent tranquillement. Les locaux qu'on avait loués pour eux offraient toute l'apparence de casernes. Les hommes n'avaient ni armes ni uniformes, mais ils étaient soumis à une discipline militaire qu'exerçaient avec beaucoup d'autorité de vieux sous-officiers. Les officiers surveillaient de très-haut.

Les Hanovriens quittèrent subitement la Suisse au commencement de février 1868. Le bruit courut, accrédité notamment par quelques-uns de leurs officiers, qu'ils étaient renvoyés par les autorités fédérales. Cela n'était pas vrai. Seulement, la légion guelfe était surveillée, ce qui était absolument indispensable puisque la Suisse, dont la neutralité est garantie par l'Europe, a, pour cette raison, contracté implicitement l'obligation de ne pas permettre qu'il se prépare sur son territoire une entreprise de nature à troubler la paix européenne.

Les Hanovriens passèrent en France avec des passe-ports autrichiens, ce qui fut cause d'un échange de notes diplomatiques.

Bien que l'empereur Napoléon ne songeât point alors à faire la guerre à l'Allemagne, la présence en France de la légion guelfe donnait aux Allemands le droit de faire des réflexions, et c'est sur ces entrefaites qu'eut lieu la confiscation de la fortune du roi Georges ou plutôt de l'indemnité que la Prusse lui avait accordée pour la perte de son royaume.

A l'époque où la légion guelfe se réfugiait en France, le couple royal de Hanovre célébrait, le 18 février 1868, la cinquantaine de son mariage. De nombreux partisans du royaume guelfe se rendirent à Hietzing pour cette fête à laquelle on accorda beaucoup plus d'importance qu'elle n'en méritait réellement.

La légion guelfe qui, à tout prendre, se composait de braves gens, se rendit très-utile en France en fournissant des travailleurs à l'agriculture à laquelle les hannetons causaient de grands dommages dans le nord-est de la France.

Un petit nombre de légionnaires profitèrent de l'amnistie que leur promettait la Prusse s'ils voulaient rentrer dans leur pays. Les autres pauvres diables étaient fort isolés, ils ne parlaient pas français, ne lisaient point de journaux allemands et se trouvaient à la merci du comité qui siégeait à Paris et dont l'âme était le major de During et M. de Meding. On leur disait que les légionnaires qui étaient rentrés en Hanovre avaient été poursuivis par les autorités prussiennes, malgré les promesses d'amnistie, et traités très-durement.

Lorsque les espérances d'une guerre prochaine entre la

Prusse et la France devinrent de plus en plus faibles à la fin de 1868, on se mit à parler dans le camp hanovrien de modifier la situation de la légion guelfe qui coûtait au roi Georges de lourds sacrifices. Le parti de la cour à Hietzing conseillait au roi de licencier complétement la légion ; mais les chefs de cette légion qui habitaient Paris avaient d'autres projets en tête : ils voulaient que le roi Georges achetât de la France un territoire important en Algérie, et les légionnaires y fonderaient une colonie, tout en conservant une organisation militaire, sous leurs chefs actuels, à peu près comme les habitants des confins militaires de l'Autriche. On aurait eu ainsi un Hanovre africain qui pouvait offrir une nouvelle patrie aux Hanovriens persécutés, et devait s'agrandir sans cesse.

Comme la France ne se montra pas disposée à céder pour un prix dérisoire un territoire en Algérie, et qu'une colonie militaire est toujours fort chère à créer, ce projet fut repoussé à Hietzing, et quelques-uns des chefs hanovriens de Paris ayant insisté, malgré ce refus, sur l'exécution de ce projet, ils encoururent la disgrâce du roi Georges.

La légion guelfe fut formellement dissoute le 15 avril 1870. Chaque légionnaire reçut une gratification de 400 francs et, en outre, l'argent nécessaire pour se rendre où il voudrait. Beaucoup émigrèrent en Amérique, un petit nombre retournèrent en Hanovre ou se fixèrent en France. La légion pouvait avoir 1,400 hommes lorsqu'elle fut licenciée. Si ce chiffre est exact, elle s'était considérablement augmentée en France puisqu'elle n'avait pas plus de 700 hommes pendant son séjour en Suisse.

Au début de la guerre de 1870, un monsieur de Malortie offrit de reconstituer la légion guelfe au service de la France, en promettant une grande affluence de volontaires.

Le ministère de la guerre repoussa cette proposition. Cependant le décret qui ordonna bientôt après la création d'un cinquième bataillon dans le régiment étranger pourrait bien avoir été la conséquence de la proposition de M. de Malortie.

D'après le traité de Prague, les États du sud de l'Allemagne restaient indépendants, avec liberté de s'entendre pour créer une Confédération du Sud qui pourrait ensuite se lier à l'Allemagne du Nord par un traité international.

Mais les choses se passèrent différemment.

Lorsque la Prusse fit la paix en 1866 avec les États allemands du Sud, Bismarck avait réussi à conclure avec eux des traités d'alliance offensive et défensive qui assuraient au roi de Prusse, en cas de guerre, le commandement en chef des armées de l'Allemagne du Sud. Il avait engagé les États du Sud à conclure ces traités dans leur propre intérêt, en mettant sous leurs yeux les offres séduisantes que la France avait faites à la Prusse à plusieurs reprises et que cette dernière aurait pu accepter facilement en sacrifiant en partie les Allemands du Sud, si elle avait préféré agir dans un intérêt prussien plutôt que dans un intérêt allemand.

Un autre lien plus puissant entre le nord et le sud de l'Allemagne, c'étaient les traités douaniers (du Zollverein) que la Prusse avait eu soin d'étendre, dans ses négociations de paix avec les États du Sud, afin de préparer l'unité de l'Allemagne.

En troisième lieu, la Hesse-Darmstadt se trouvait dans une situation toute particulière, avec un pied dans la Confédération allemande du Nord et l'autre pied dehors. Ce petit État ne pourrait pas rester longtemps dans cette situation, et, d'après la loi politique de gravitation, il n'était pas dou-

teux qu'il serait un jour forcé de se réunir à la Prusse ou à la Confédération du Nord.

La formation d'une Confédération allemande du Sud offrait d'avance des difficultés. A Bade, le peuple et le gouvernement désiraient la réunion à la Confédération du Nord comme le moyen le plus simple de sortir d'embarras.

Dans le Wurtemberg, le parti *populaire* ou démocratique — avec une forte nuance bourgeoise — travaillait contre la Prusse et pour une Confédération du Sud. Le parti des soi-disant « *Prussiens* » était faiblement représenté en Wurtemberg. En outre du parti populaire et des « Prussiens », il y avait encore en Wurtemberg un parti de la cour, tel qu'ils sont partout, sans but bien arrêté, et formé plutôt, dans les petits États surtout, par des intérêts personnels et de famille que par des intérêts politiques.

Si l'on parvenait à constituer une Confédération allemande du Sud, la Bavière étant le plus grand des États du Sud devait évidemment y jouer le premier rôle, à peu près comme la Prusse dans la Confédération du Nord. Mais ni les Hessois, ni les Badois, ni les Wurtembergeois, à quelque parti qu'ils appartinssent du reste, n'avaient envie d'accorder un tel rôle à la Bavière.

En Bavière même on distinguait trois partis : les *patriotes* ou ultramontains, essentiellement particularistes mais sans être hostiles à une Confédération du Sud avec de certaines conditions ; — le parti *allemand* qui voulait l'entrée dans la Confédération du Nord ; — et le petit parti des *sauvages*, anciens *grands Allemands*, qui ne pouvaient se résoudre à se jeter dans les bras de la Prusse, mais qui refusaient pourtant avec un saint respect de s'allier aux patriotes, lesquels avaient envoyé vingt-quatre prêtres catholiques à la Chambre des députés, lors des élections de 1869. Le parti alle-

mand était surtout représenté dans le nord de la Bavière, à l'exception pourtant des anciens pays épiscopaux de Bamberg et de Wurtzbourg, et dans les grandes villes industrielles et commerçantes; — le parti patriote existait dans le midi de la Bavière ainsi que dans les anciens pays ecclésiastiques.

Une commune haine du militarisme formait un lien entre le parti populaire du Wurtemberg et le parti patriote de la Bavière; mais les différences d'opinion de ces deux partis étaient si grandes sur les questions principales qu'il semblait impossible qu'ils parvinssent jamais à s'entendre, même sur ce point-là. Toutes les fois que cette question militaire était soulevée, une certaine honte allemande empêchait chacun des partis de se rapprocher des autres.

On voit d'après cela que le jeu de la Prusse était déjà fait dans l'Allemagne du Sud.—Bade désirait entrer immédiatement dans la Confédération du Nord ; la Hesse-Darmstadt y serait ensuite entraînée malgré elle, et malgré tous les ennemis de la Prusse qui avaient encore la haute main dans le ministère.

Bismarck voulait la paix; il désirait surtout ne pas avoir l'air de provoquer la France. L'entrée dans la Confédération du Nord d'un État isolé du Sud ne servait à rien ; et la Confédération du Nord, armée des traités militaires de 1866 et des traités de douanes qu'elle cherchait à perfectionner, pouvait attendre patiemment. Cependant, quelques sorties des nationaux libéraux prussiens qui demandaient qu'on fît quelque chose de plus décisif pour l'unité de l'Allemagne ne déplaisaient point au chancelier de la Confédération du Nord, bien qu'elles se fissent avec maladresse et comme à son commandement.

Dès que l'établissement de la Confédération allemande

du Nord parut assurée, le gouvernement prussien entama des négociations avec les gouvernements allemands du Sud pour réorganiser le Zollverein. Une convention provisoire fut conclue le 4 juin 1867 et fut suivit, le 8 juillet 1867, d'un traité définitif.

Chaque État de la Confédération du Nord conservait son gouvernement et ses chambres, sauf quelques restrictions militaires et administratives, et le *landtag* de Saxe-Cobourg-Gotha était assimilé au *landtag* de la puissante Prusse.

Au-dessus de ces gouvernements isolés planait le gouvernement parlementaire de la Confédération allemande du Nord, se composant du roi de Prusse, président; de la chancellerie fédérale, personnifiée réellement dans le comte de Bismarck; du conseil fédéral (moitié Conseil d'État, moitié ministère), nommé par les gouvernements allemands du Nord, et enfin du *reichstag* de l'Allemagne du Nord, élu au suffrage direct.

A ce gouvernement allemand du Nord devait se joindre maintenant le gouvernement général du Zollverein allemand.

On forma, pour exercer ce gouvernement, un conseil fédéral des douanes (*zollbundesrath*), composé des membres du conseil fédéral de l'Allemagne du Nord, et en outre de six voix pour la Bavière, quatre pour le Wurtemberg et trois pour chacun des deux autres États du Sud, Bade et Hesse-Darmstadt. Le zollbundesrath avait en tout cinquante-huit voix, dont dix-sept seulement appartenaient à la Prusse, puissance présidente.

A côté de ce conseil des douanes fut placé un parlement douanier (*zollparlament*), composé des membres du reichstag allemand et de députés des États allemands du Sud qui devaient être nommés au suffrage universel, direct et se-

cret. Ce zollparlament devait compter en tout trois cents quatre-vingt-deux membres, dont deux cent quatre-vingt-dix-sept pour le reichstag allemand du Nord et quatre-vingt-cinq pour les États du Sud.

On conviendra que la constitution du moderne empire allemand, avec tous ces gouvernements, ces reichstags et ces landtags, s'emboitant les uns dans les autres, était chose fort compliquée, au moins aussi compliquée que la constitution de l'ancienne Confédération germanique, mais pourtant cette complication n'est qu'apparente car l'Allemagne faisait un grand pas vers l'unité intérieure. En outre, l'ancien *liberum veto* allait promptement disparaître par l'influence donnée dans toutes les affaires aux assemblées parlementaires; et la confusion même qui résultait de ces nouvelles institutions devait faire bientôt voir à tous les esprits qu'il était impossible de la laisser subsister et que la simplicité devait en sortir, de quelque manière que ce fût.

Cette opinion prévalut en effet, et le reichstag bavarois fut la seule assemblée qui fit à la nouvelle organisation du Zollverein une opposition qui disparut promptement.

C'est en février 1868 qu'eurent lieu les élections pour le premier parlement douanier. Il s'y produisit une grande défiance des desseins de la Prusse, et le mot d'ordre dans l'Allemagne du Sud, excepté Bade, fut de n'envoyer au zollparlament que des hommes décidés à s'opposer à ce qu'à propos de douanes, on cherchât à lier plus intimement l'Allemagne du Sud à l'Allemagne du Nord, à ce que l'Allemagne du Sud fut placée sous l'hégémonie prussienne.

Le premier parlement douanier se réunit à Berlin, le 27 avril 1868. Ses résultats furent très-peu de chose et ne répondirent pas du tout à ce qu'en attendait l'Allemagne du Nord. Les ardents nationaux libéraux prussiens essayèrent

toutes les surprises au moyen d'adresses, de banquets et de toasts, mais ils rencontrèrent une résistance invincible chez les Allemands du Sud ; et ces conditions ne subirent pas de changement essentiel jusqu'en 1870, puisqu'au printemps de cette année l'Allemagne du Sud, et en particulier la Bavière et le Wurtemberg, entamèrent la lutte contre le militarisme.

Il nous reste à parler des affaires extérieures de la Prusse, à propos du Luxembourg, du Limbourg et du Schleswig du Nord. Nous avons dit du Luxembourg tout ce qu'il y avait à dire. Le Limbourg, qui n'avait été affecté à la Confédération germanique en 1839 qu'en compensation de la partie occidentale de l'ancien grand-duché de Luxembourg, revint purement et simplement au royaume de Hollande par le traité de Londres de 1867.

On avait prévu dans le traité de Prague un retour au Danemark de certaines parties du nord du Schleswig. La France et l'Autriche prirent en main, à cette occasion, les intérêts du Danemark, et la première surtout venait affirmer de temps en temps qu'elle avait le droit de s'occuper de cette question « européenne », ce que la Prusse repoussait toujours poliment mais avec fermeté.

Les députés du Schleswig du Nord au landtag prussien et au reichstag allemand protestaient constamment contre l'oppression de l'élément danois.

Cependant la question est plus difficile qu'on ne le croit habituellement.

Il n'y a pas dans le Schleswig de frontière naturelle très-apparente; une frontière de nationalité n'est pas plus facile à reconnaître parce que le danois-norwégien, qui n'est en somme qu'un dialecte germanique, se subdivise à l'infini dans le Schleswig où l'on mélange fréquemment le danois

et l'allemand. Les villes sont complétement allemandes jusqu'à l'extrémité nord du Schleswig.

Les Danois auraient naturellement désiré que tout le Schleswig leur fût rendu. Les Allemands voulaient au contraire le conserver tout entier, notamment toutes les villes allemandes, ou, s'il était nécessaire de faire des concessions, ils demandaient des garanties pour la protection de l'élément allemand dans les parties du Schleswig qui feraient retour au Danemark.

C'était cette question de garanties que les deux partis se jetaient à la tête en toute occasion et sous toutes les formes, et il n'en pouvait rien résulter que la réserve pour les puissances étrangères, pour la France et l'Autriche en particulier, de s'emparer « avec désintéressement » de cette question lorsque le moment leur semblerait favorable.

V. Progrès des armées allemandes de 1866 à 1870.

La guerre de 1866 durait encore que la Prusse, en prévision des annexions qu'elle voulait faire, avait déjà pris ses mesures pour augmenter son armée ; il lui fut donc facile, à la fin de cette guerre, de faire entrer dans son système militaire, non-seulement les provinces annexées, mais encore les pays de la Confédération allemande du Nord.

Avant la paix de Prague, la Prusse avait 1 corps de la garde et 8 corps d'armée provinciaux.

Ces 9 corps d'armée, sauf des différences sans importance, étaient organisés de la même manière. Chaque corps renfermait, en troupes de ligne actives et permanentes :

9 régiments d'infanterie à 3 bataillons ;

1 bataillon de chasseurs;

6 régiments de cavalerie;

Une brigade d'artillerie, composée d'un régiment de campagne et d'un régiment d'artillerie de places;

1 bataillon de pionniers et

1 bataillon du train.

Chaque corps d'armée, sur le pied de guerre, représentait en troupes de campagne un effectif d'environ 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 96 pièces de campagne.

Il n'y avait aucune difficulté à augmenter l'effectif de chaque corps de troupes, grâce au grand nombre d'hommes exercés au service militaire, et aux institutions organiques en vigueur. On formait donc très-facilement de nouvelles compagnies, de nouveaux bataillons ou escadrons. La base de ces nouvelles formations était, en première ligne dans les troupes de dépôt (ou de remplacement), en seconde ligne dans la landwehr, destinée à fournir les garnisons des places fortes et, en outre, à former des réserves stratégiques pour l'armée de ligne combattant à l'étranger.

A la suite de ces annexions directes, le gouvernement prussien ordonna la formation de 3 nouveaux corps d'armée, ce qui portait à onze le nombre des corps provinciaux de l'armée prussienne, sans compter la garde qui se recrute dans toute l'étendue de l'État prussien.

Par le fait, on ne créa que 16 nouveaux régiments d'infanterie sur les 27 que devaient renfermer les trois nouveaux corps d'armée; les vides devaient être remplis par les contingents des petits États de la Confédération du Nord.

En entrant dans cette Confédération, le royaume de Saxe fournit un douzième corps d'armée provincial.

Nous allons examiner, par armes, l'organisation mili-

taire de la Confédération allemande du Nord, telle qu'elle était à la fin de 1868, en négligeant pour un temps la landwehr et le grand-duché de Hesse.

Voici quelle était la composition de l'*infanterie :*

Corps de la garde prussienne :

4 régiments à pied de la garde,
4 régiments de grenadiers de la garde,
1 régiment de fusiliers de la garde,
1 bataillon de chasseurs de la garde,
1 bataillon de tireurs d'élite de la garde.

Ce qui fait 29 bataillons d'infanterie.

Troupes provinciales (y compris le 12e corps—Saxons) :

88 régiments d'infanterie prussienne, portant les numéros 1-88, dont 12 régiments de grenadiers nos 1-12, et 8 régiments de fusiliers, nos 33-40.

17 régiments fédéraux d'infanterie, savoir : de Mecklenbourg, n° 89 (grenadiers) et n° 90 (fusiliers), appartenant au 9e corps d'armée,

1 d'Oldenbourg, n° 91 (10e corps d'armée);

1 de Brunswick, n° 92 (10e corps);

1 d'Anhalt, n° 93 (4e corps);

1 (septième) de Thuringe, n° 96 (4e corps), fourni par la Saxe-Altenbourg et Reuss;

1 (cinquième) de Thuringe, n° 94 (11e corps), fourni par la Saxe-Weimar;

1 (sixième) de Thuringe, n° 95 (11e corps), fourni par la Saxe-Cobourg-Gotha et la Saxe-Meiningen-Hildbourghausen-Saalfeld;

9 régiments, nos 100 à 108, du 12e corps (Saxons), dont 2 régiments de grenadiers, nos 100 et 101, et un régiment de fusiliers, n° 108.

Les numéros 97, 98 et 99 manquent dans la série des régiments provinciaux de l'Allemagne du Nord. Par suite de diverses conventions militaires particulières, la Prusse devait lever des régiments pour quelques petits États, ou transporter plutôt des régiments prussiens sur leur territoire. Cette nouvelle organisation n'étant pas terminée dès le début, c'est pour cela que les numéros 97, 98 et 99 restèrent provisoirement vacants.

Les bataillons de chasseurs provinciaux étaient :

11 bataillons, nos 1-11, pour les onze corps prussiens;
2 bataillons saxons, nos 12 et 13, pour le 11e corps;
1 bataillon mecklenbourgeois n° 14.

En récapitulant l'infanterie, nous avons :

9	régiments de la garde à 3 bataillons	27	bataillons;
88	régiments prussiens à 3 »	264	»
17	régiments fédéraux à 3 »	51	»
2	bataillons de chasseurs de la garde	2	»
14	bataillons de chasseurs provinciaux	14	»
	Total.	358	bataillons.

La force moyenne du bataillon, en entrant en campagne, est de 1,000 combattants, répartis dans 4 fortes compagnies.

A chaque mobilisation, on forme aussitôt par régiment d'infanterie un bataillon de dépôt — ou de remplacement — de 1,000 hommes, et par bataillon de chasseurs une compagnie de dépôt de 200 hommes.

En moins de deux mois chaque bataillon de dépôt peut être doublé sans difficulté, de sorte que l'on possède alors d'abord un 4e bataillon tout prêt à entrer en campagne et, en second lieu, un nouveau bataillon de dépôt.

L'infanterie allemande du Nord peut donc mettre en campagne, sans rien improviser :

En première ligne (infanterie et chasseurs)	358,000 hommes,
En seconde ligne —	117,200 »
Total.	475,200 hommes.

La campagne de 1866, les annexions, etc., apportèrent des changements importants dans la *cavalerie*.

Les régiments de cavalerie de la garde restèrent les mêmes après 1866, c'étaient :

1 régiment de gardes du corps,
1 régiment de cuirassiers,
2 régiments de dragons,
1 régiment de hussards,
3 régiments de uhlans (lanciers), en tout 8 régiments.

Le nombre de régiments de cuirassiers de la ligne resta également le même après les annexions, c'étaient les 8 anciens régiments de cuirassiers prussiens.

Il n'en fut pas ainsi des dragons, des hussards et des uhlans.

Le nombre des régiments de dragons prussiens qui était de 8 fut porté à 16 après 1866 ; il s'y joignit en outre les deux régiments de dragons mecklenbourgeois avec les numéros 17 et 18, le régiment de dragons d'Oldenbourg avec le n° 19, et les 4 anciens « régiments de cavalerie » saxons qui conservèrent leurs titres et leurs numéros de 1 à 4.— La Confédération du Nord comptait donc 23 régiments de dragons, y compris les cavaliers saxons.

Les 12 anciens régiments de hussards prussiens furent portés à 16 après les annexions, et il s'y ajouta le régiment de hussards de Brunswick, avec le n° 17. La Con-

fédération avait en conséquence 17 régiments de hussards.

Les 12 régiments de uhlans prussiens furent également portés à 16, et deux régiments de uhlans saxons, nouvellement créés, donnèrent 18 régiments de uhlans.

En récapitulant la cavalerie de l'Allemagne du Nord nous trouvons (sans la Hesse-Darmstadt) :

Garde	prussienne	8	régiments,
Ligne :	cuirassiers	8	»
»	dragons	23	»
»	hussards	17	»
»	uhlans	18	»
	Total.	74	régiments.

Chacun de ces régiments avait, dans la nouvelle formation, 5 escadrons dont 4 escadrons de guerre et un de dépôt. Ce dernier était complétement organisé, même sur le pied de paix ; avec le système de réserve et de landwehr en vigueur, il était possible de grossir considérablement cet escadron de dépôt de manière à en faire le noyau de nouveaux escadrons de guerre de réserve et d'escadrons de garnison de la landwehr pour occuper les places fortes, défendre les côtes et former des réserves stratégiques en arrière de l'armée d'opérations.

Chaque escadron entre en campagne avec 150 chevaux montés, de sorte que les 74 régiments de cavalerie mettent en campagne :

En première ligne	44,400	chevaux,
En deuxième ligne (dépôts)	11,100	»
Total.	55,500	chevaux.

Artillerie. — D'après la règle générale, chaque brigade d'artillerie se compose d'un régiment d'artillerie de cam-

pagne et d'un régiment d'artillerie de places. Néanmoins, les brigades des 9e, 10e, 11e et 12e corps d'armée de la Confédération allemande du Nord n'ont jusqu'à présent qu'une division d'artillerie de places avec le régiment d'artillerie de campagne.

Chaque régiment d'artillerie de campagne se compose, sur le pied de guerre, de 5 divisions, savoir : 1 division à cheval, 3 divisions à pied et 1 division de colonne (train).

Le matériel des divisions à pied a été récemment transformé, de manière à en faire de l'artillerie montée.

Chaque division à pied compte 4 batteries, savoir : 2 batteries de 6 rayé et 2 batteries de 4 rayé. Toutes les pièces se chargent par la culasse.

Chaque division à cheval ne renferme depuis 1866 que 3 batteries de 4 rayé.

Toutes les batteries sont de 6 bouches à feu.

D'après ce qui précède, chacun des 13 régiments d'artillerie de campagne met en première ligne 15 batteries avec 90 bouches à feu. Puis une division de colonne qui se compose de 9 colonnes, 4 pour les munitions d'infanterie et 5 pour les munitions d'artillerie.

Le régiment compte (sans les officiers) 3,731 hommes, 3,358 chevaux et 385 voitures (sans compter les canons).

Les 13 régiments de campagne mettent en première ligne 1,170 bouches à feu.

Chaque régiment d'artillerie de campagne forme, en cas de guerre, une division de dépôt de 2 batteries à pied et 1 batterie à cheval, ayant ensemble 18 pièces.

Cela donne 234 pièces en deuxième ligne pour les 13 régiments de la Confédération du Nord.

Les deux batteries d'Oldenbourg, une de 6 et une de 4, et la batterie de 6 rayé de Brunswick appartiennent au 10e

régiment d'artillerie de campagne; les 4 batteries mecklenbourgeoises, 2 de 6 et 2 de 4, forment la 3e division à pied du 9e régiment de campagne.

Une division d'artillerie de places a 4 compagnies; comme il y a 22 divisions de places, cela donne pour les 13 corps allemands du Nord 88 compagnies qui, en cas de guerre, peuvent être portées au double par l'incorporation d'hommes de la réserve et de la landwehr, ce qui fait 176 compagnies, avec un effectif approximatif de 36,000 hommes.

L'artillerie de places fait le service des places fortes et des côtes, et elle fournit en outre le personnel des parcs de siége dans le cas d'une guerre offensive.

Génie. — Le génie se compose du corps des ingénieurs, uniquement formé d'officiers, et de 13 bataillons de pionniers, en temps de paix chacun de 4 compagnies : une de mineurs, deux de sapeurs et une de pontonniers.

Un bataillon de pionniers mobilisé se divise, à la guerre, en 3 fortes compagnies, à chacune desquelles on attache, d'après sa destination, une colonne d'outils du génie, un équipage de ponts d'avant-garde ou une colonne de pontons. Les bataillons de pionniers fournissent en outre les cadres et le noyau des hommes pour les divisions de télégraphes et de chemins de fer. En cas de mobilisation, chaque bataillon de pionniers forme une compagnie de dépôt.

Train. — Chaque corps d'armée a son bataillon du train qui, à l'inverse des autres corps de troupes, reçoit des recrues deux fois par an et ne les conserve que pendant six mois. Très-faible en temps de paix, le bataillon du train prend, en cas de mobilisation, des dimensions colossales, indépendamment des soldats du train qui sont spécialement

affectés aux diverses fractions de troupes. Il se compose alors en effet de

5 colonnes de vivres à 32 voitures;

1 colonne de fours de campagne à 5 voitures;

1 dépôt de chevaux de 170 chevaux et 1 voiture;

3 ambulances de 10 voitures, avec chacune une compagnie d'infirmiers pour relever les blessés;

1 escadron d'escorte du train de 120 chevaux et une voiture;

1 colonne de voitures, correspondante aux compagnies auxiliaires du train des équipages français; elle n'est formée qu'en cas de besoin et peut être cependant évaluée en moyenne à 5 divisions, chacune de 80 voitures.

Comme la cavalerie, par suite de son effectif élevé en temps de paix, n'a besoin pour être mobilisée que d'un nombre relativement restreint de ses réserves et de sa landwehr, elle fournit au train un contingent assuré et très-suffisant pour compléter ses conducteurs et les hommes nécessaires pour soigner les chevaux.

Pour ce qui concerne le recrutement, l'administration, la formation des landwehriens et la mobilisation en général, le territoire de la Confédération allemande du Nord (sans la Hesse-Darmstadt) est partagé en 12 districts de corps d'armée, un pour chacun des 12 corps provinciaux, tandis que le corps de la garde prussienne, le 13e de l'armée de la Confédération, se recrute sur la totalité de la monarchie prussienne.

Chaque district de corps d'armée est en outre fractionné en neuf districts principaux d'une classe inférieure qui sont, en général, un district de bataillon de landwehr de réserve et 8 districts de régiment de landwehr.

Il y a dans chaque district de corps d'armée un district

de bataillon de landwehr de réserve, mais les districts de régiment de landwehr sont par le fait en nombre variable; ainsi il s'en trouve

8 dans chacun des 1er, 2e, 3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 11e et 12e corps d'armée;

6 dans chacun des 9e et 10e corps;

9 dans le 4e corps d'armée.

Dans chaque district de régiment de landwehr se recrute le régiment d'infanterie de ligne correspondant; le régiment de fusiliers, le bataillon de chasseurs, les régiments de cavalerie, la brigade d'artillerie, le bataillon de pionniers et le bataillon du train de chaque corps d'armée se recrutent sur tout le district de ce corps.

Deux districts de régiment de landwehr forment généralement un district de brigade. Chaque district de régiment de landwehr se divise en deux districts de bataillon, chacun desquels fournit, en cas de mobilisation, un bataillon complet de garnison (landwehr), sans préjudice des autres formations.

Un district de bataillon de landwehr renferme de 3 à 6 (exceptionnellement jusqu'à 12) districts de compagnie. Mais cela ne veut pas dire qu'en cas de mobilisation les bataillons de landwehr puissent se composer d'un nombre variable de compagnies, car le bataillon mobilisé de landwehr a, comme le bataillon de ligne, 4 compagnies.

Un rôle tout particulier est assigné au district de bataillon de landwehr de réserve. D'après leurs numéros, ils correspondent aux régiments de fusiliers qui sont recrutés dans leur district de corps d'armée; mais ils doivent servir principalement à égaliser les bataillons de garnison, ce qui paraissait d'autant plus nécessaire que l'organisation de la landwehr ne pouvait entrer en activité du jour au

lendemain dans les provinces annexées à la Prusse, ainsi que dans les petits États de la Confédération du Nord. Il ne paraîtra donc pas inutile que nous donnions ici les 12 districts de corps d'armée de la Confédération allemande du Nord, en indiquant pour chacun d'eux le territoire du bataillon de landwehr de réserve. Le lecteur pourra ensuite faire sur cette organisation les réflexions particulières que lui suggérera son esprit.

1er corps d'armée : Prusse Orientale et une grande partie de la Prusse Occidentale : bataillon de landwehr de réserve de Kœnigsberg, n° 33 (cercles de Fischhausen, de Kœnigsberg ville et campagne).

2e corps d'armée : Poméranie, partie de la Prusse Occidentale et de Posen. Bataillon de landwehr de réserve de Stettin, n° 34 (cercles de Randow, d'Usedom-Wollin, ville de Stettin).

3e corps d'armée : Brandebourg. Bataillon de landwehr de réserve de Berlin, n° 35 (ville de Berlin).

4e corps d'armée : Province de Saxe, Anhalt, Reuss, Schwarzbourg. Bataillon de landwehr de réserve de Magdebourg, n° 36 (ville de Magdebourg, cercles de Magdebourg et de Wanzleben).

5e corps d'armée : Basse Silésie et district de gouvernement de Posen. Bataillon de landwehr de réserve de Glogau, n° 37 (cercles de Glogau et de Fraustadt).

6e corps d'armée : Moyenne et Haute Silésie. Bataillon de landwehr de réserve de Breslau, n° 38 (ville de Breslau).

7e corps d'armée : De la Westphalie, les cercles de gouvernement de Munster et de Minden ; de la province rhénane, le cercle de gouvernement de Dusseldorf, puis la Lippe-Detmold et la Lippe-Schaumbourg. Bataillon de landwehr

de réserve de Barmen, n° 39 (cercles d'Elberfeld, de Barmen et de Mettmann).

8e corps d'armée : Hohenzollern et, de la province rhénane, les cercles de gouvernement d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Coblentz et de Trèves. Bataillon de landwehr de réserve de Cologne, n° 40 (ville et cercle de Cologne).

9e corps d'armée : Schleswig-Holstein avec les enclaves d'Oldenbourg, Mecklenbourg-Schwerin et Strelitz, la partie nord-est de la province de Hanovre, les villes hanséatiques, Hambourg, Lubeck et Brême. Bataillon de landwehr de réserve d'Altona, n° 86 (cercles de Pinneberg, de Stormarn, de Seegeberg et ville d'Altona).

10e corps d'armée : La plus grande partie de l'ancien royaume, actuellement province de Hanovre, le grand-duché d'Oldenbourg, le duché de Brunswick. Bataillon de landwehr de réserve de Hanovre, n° 73 (cercles de Wenningsen et de Hameln, ville et cercle de Hanovre).

11e corps d'armée : Le cercle de gouvernement d'Arnsberg dans la Westphalie, l'ancien électorat de Hesse, l'ancien grand-duché de Nassau, l'ancienne ville libre de Francfort, le grand-duché de Saxe-Weimar, les duchés de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen-Saalfeld, la principauté de Waldeck. Bataillon de landwehr de réserve de Francfort-sur-le-Mein, n° 80 (cercles de Francfort, d'Ober-Taunus et de Hanau).

12e corps d'armée : Royaume de Saxe. Bataillon de landwehr de réserve de Dresde, n° 108 (ville de Dresde).

C'est sur la division de l'Allemagne du Nord en districts de landwehr que repose toute la formation de l'armée de garnison.

Les troupes de garnison qui doivent être formées sont :

1° Deux régiments de landwehr de la garde à 3 bataillons;

2° Deux régiments de grenadiers de landwehr de la garde à 3 bataillons;

3° Dans chaque district de bataillon de landwehr provinciale, un bataillon de 4 compagnies;

4° Pour chaque bataillon de chasseurs de la ligne, une compagnie;

5° Dans chaque district de corps d'armée, deux régiments de cavalerie à 4 escadrons;

6° par régiment d'artillerie de campagne 3 batteries, comme batteries de sorties dans les places fortes, ou pour un autre emploi si elles deviennent inutiles dans les places fortes;

7° Le nombre et la force des compagnies d'artillerie de places sont doublés, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

8° Pour chaque bataillon de pionniers on forme 3 compagnies de places fortes qui sont réparties, non pas par compagnie, mais par détachement, en raison de l'importance des places fortes.

Les troupes de garnison peuvent aussi, en cas de besoin, être formées en régiments, brigades et divisions, pour constituer, dans une guerre offensive, des réserves stratégiques de l'armée d'opération, fournir des garnisons à l'étranger, et des corps de siége pour attaquer les places fortes ennemies laissées en arrière.

L'effectif complet de guerre des bataillons de landwehr de la garde et de grenadiers de landwehr de la garde est d'environ 800 hommes;—celui des bataillons de landwehr provinciaux de 700 hommes à peu près;— une compagnie de chasseurs de landwehr a environ 250 hommes; — un régiment de cavalerie de landwehr 600 hommes; — une batterie de sortie compte six bouches à feu. On forme en outre 8 à 16 compagnies d'artillerie de garnison.

L'infanterie de garnison d'un corps d'armée se compose en moyenne de 17 bataillons à 700 hommes 11,900

d'une compagnie de chasseurs 250

Total. 12,150

ou, en nombres ronds, 12,000 hommes, ce qui donne pour 12 corps d'armée 144,000 hommes.

La cavalerie de garnison d'un corps d'armée est d'environ 1,200 combattants, ce qui fait pour 12 corps d'armée 14,400 hommes.

Les batteries de sorties d'un corps d'armée donnent 18 pièces, ainsi pour les 12 corps 216 bouches à feu.

A l'infanterie de garnison s'ajoutent encore les 12 bataillons de landwehr de la garde, avec 9,600 hommes.

L'armée de garnison est donc forte d'environ 168,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 216 bouches à feu.

D'après la constitution de la Confédération allemande du Nord, tout Allemand est obligé au service militaire et ne peut se faire remplacer. S'il est susceptible de porter les armes, il appartient pendant 7 ans à l'armée permanente, généralement depuis l'âge de 20 ans révolus, jusqu'au commencement de sa 28e année; puis il reste 5 ans dans la landwehr, jusqu'au commencement de sa 33e année.

Des sept premières années de service, trois se passent sous les drapeaux, les quatre autres dans la réserve, pendant lesquelles le soldat est généralement en congé.

En cas de guerre, les hommes de la réserve servent à mettre tout d'abord l'armée d'opération sur le pied de guerre; — ensuite, des hommes de la réserve, de nouvelles recrues, et, si cela est nécessaire, des hommes de la

landwehr servent à former les corps de troupes de remplacement (dépôt); — enfin les hommes de la landwehr, sauf les exceptions concernant les armes spéciales, servent à former les troupes de garnison.

La position particulière qu'avait vis-à-vis de la Confédération du Nord le grand-duché de Hesse-Darmstadt, avec un pied dans l'Allemagne du Nord et l'autre dans l'Allemagne du Sud, provoqua aussitôt le traité du 7 avril 1867, d'après lequel toutes les troupes hessoises formaient une division particulière, avec le n° 25, et étaient incorporées dans le 11e corps de l'armée allemande du Nord.

La division de la Hesse-Darmstadt, 25e division allemande, apporte à l'armée d'opération : 4 régiments d'infanterie à 2 bataillons, 2 bataillons de chasseurs, 2 régiments de cavalerie à 5 escadrons, 2 divisions d'artillerie formant ensemble 6 batteries (2 batteries à pied de 6, et 4 batteries de 4 dont 3 à pied 1 à cheval), 1 compagnie de pionniers et 1 division du train. Cela fait en troupes de campagne 10 bataillons et 8 escadrons, ou 11,200 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 36 bouches à feu.

Les troupes de dépôt consistent en 4 bataillons d'infanterie, 2 compagnies de chasseurs, 2 batteries avec 8 canons, 1 division de pionniers et 1 détachement du train, et en outre les cinquièmes escadrons des deux régiments de cavalerie. Ce qui donne en deuxième ligne 4,800 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 8 pièces de canon.

En troupes de garnison, la Hesse-Darmstadt a 6 bataillons de landwehr. Le pays est partagé en 4 districts de régiment dont deux ne fournissent qu'un bataillon chacun. Conformément à ce qui a lieu en Prusse, il se joint à ces bataillons 2 compagnies de chasseurs et 1 régiment de cava-

lerie, ainsi qu'une batterie de sorties de 6 pièces. Ce qui fait 5,100 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 6 bouches à feu.

Les trois États allemands du Sud, Bavière, Wurtemberg et Bade, s'accordèrent en février 1867 pour prendre le système prussien comme base de l'organisation de leur armée. Bade avait adopté ce système depuis longtemps ainsi que le fusil à aiguille. Cette arme fut bientôt introduite dans le Wurtemberg pour l'armement de l'infanterie; la Bavière au contraire suivit sa propre voie en transformant le fusil Podewill en une arme imparfaite se chargeant par la culasse, puis en adoptant une arme nouvelle en 1869, le fusil Werder. La fabrication du nombre nécessaire de fusils Werder n'était pas encore terminée lorsque éclata la guerre de 1870. Les Bavarois s'éloignent encore des Prussiens dans l'uniforme de leurs troupes et leur règlement d'exercice, mais leur formation générale est imitée du système prussien.

L'armée bavaroise compte en troupes de campagne

16 régiments d'infanterie à 3 bataillons,

10 bataillons de chasseurs,

10 régiments de cavalerie à 5 escadrons (4 de guerre), savoir :

2 régiments de cuirassiers,

6 » de chevau-légers et

2 » de uhlans.

4 régiments d'artillerie à 8 batteries de campagne et 5 batteries de places; le 2e et le 3e régiment ont chacun deux batteries à cheval parmi leurs batteries de campagne.

1 régiment du génie, avec 2 divisions de campagne à 3 compagnies, et 4 compagnies de places.

Les 58 bataillons d'infanterie et de chasseurs donnent 58,000 hommes; les 40 escadrons mobilisés 6,000 hommes;

ce qui fait 64,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 192 bouches à feu.

Les troupes de dépôt consistent, d'après le système prussien, en 16 bataillons d'infanterie, 10 compagnies de chasseurs, ou 18,500 hommes; 10 escadrons ou 1,500 chevaux; 8 batteries et 2 compagnies du génie; c'est-à-dire 20,000 d'infanterie et de cavalerie, avec 48 canons.

Les troupes de garnison se composent de 32 bataillons de landwehr, 22,400 hommes, auxquels s'ajoutent les compagnies d'artillerie et du génie de places ci-dessus mentionnées.

Le corps wurtembergeois a, en troupes de campagne : 8 régiments d'infanterie à 2 bataillons et 3 bataillons de chasseurs, 4 régiments de cavalerie à 4 escadrons, 1 régiment d'artillerie de campagne à 3 divisions, chacune de 3 batteries, 2 compagnies de pionniers. Ce qui fait en tout 21,400 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 54 bouches à feu;

En troupes de dépôt : 4 bataillons d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs, 4 escadrons, 3 batteries de dépôt à 4 pièces, ou 5,200 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 12 pièces de canon;

En troupes de garnison (au commencement de 1870), 6 bataillons de landwehr, 4,200 hommes, et une division d'artillerie de places avec 4 compagnies.

Le corps badois a, en troupes de campagne : 6 régiments d'infanterie à 3 bataillons, 3 régiments de dragons à 5 (4) escadrons, 1 régiment d'artillerie de campagne de 9 batteries, 1 division de pionniers et 1 division du train; — ce qui fait 19,800 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 54 pièces de canon;

En troupes de dépôt : 3 bataillons, 3 escadrons et une

batterie, ou 3,450 hommes d'infanterie et de cavalerie et 6 pièces de canon;

En troupes de garnison : 10 bataillons et un escadron de landwehr, plus une division d'artillerie de places de 5 compagnies; ce qui fait environ 7,000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 6 pièces de campagne (pour les sorties).

Il est maintenant intéressant de comparer les forces de l'Allemagne à celles de la France.

L'Allemagne a de troupes de campagne 518,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 1,506 canons. La France ne peut leur opposer que 285,000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 984 canons, pas beaucoup plus de la moitié.

L'Allemagne a 161,000 hommes de troupes de remplacement (infanterie et cavalerie); la France n'a que 91,000 hommes de troupes de dépôt.

L'Allemagne a 187,000 hommes de troupes de garnison; la France n'a rien à leur opposer, car la garde mobile qui doit remplir ce service n'est pas encore organisée.

Nous croyons donner ainsi en nombres ronds la véritable proportion des forces des deux puissances qui allaient se faire, en 1870, cette malheureuse guerre. Ces chiffres montrent clairement l'immense supériorité des forces de terre de l'Allemagne. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur ce sujet.

On dit bien que la France a autant d'habitants que l'Allemagne, c'est-à-dire que l'Allemagne du Nord et celle du Sud réunies, — que le sol de la France est plus riche que celui de l'Allemagne, et qu'il y a plus d'argent liquide en France qu'en Allemagne, etc., etc. Cela peut être vrai, mais cela ne veut pas dire qu'il y ait en France une orga-

nisation militaire. — Qu'une ville produise assez de vapeur pour faire marcher 100 locomotives, et qu'elle la lâche dans la rue, cette vapeur noircira les gens et voilera le soleil, mais elle ne fera pas marcher une seule locomotive.

Quand nous parlons d'organisation militaire, nous n'entendons pas que tous les soldats restent toujours sous les drapeaux,—ce n'est point le cas en Allemagne,—mais nous voulons que tout homme qui doit servir comme soldat soit exercé militairement et connaisse sa place dans l'armée. Or ces conditions n'étaient pas satisfaites en France. Le second Empire avait trop fait pour l'armée permanente qui peut toujours être faible, mais beaucoup trop peu pour grossir cette armée en cas de guerre.

Même sous Louis-Philippe, l'organisation militaire valait mieux sous ce rapport.

Alors en effet la garde nationale sédentaire était organisée par toute la France. Bien qu'elle ne fût pas autre chose qu'une garde civile, elle permettait néanmoins de donner une éducation militaire élémentaire à toute la population mâle, et particulièrement aux classes riches et éclairées qui se rachetaient du service dans l'armée active. En outre la loi avait prévu la formation de détachements mobilisés de la garde nationale ; ces détachements se formaient facilement, et, avec la masse d'hommes que renfermait la garde nationale, ces mobilisés pouvaient fournir une bonne armée de réserve, pour être employée d'abord à l'intérieur.

Napoléon III avait supprimé la garde nationale, et elle n'existait plus qu'incomplète dans un petit nombre de villes. Les bons partisans de l'Empire se faisaient encore remplacer dans le service de la garde nationale. Le propriétaire qui était commandé de garde mettait son domestique

dans son uniforme de garde national et l'envoyait monter la garde à sa place.

Voici quelles sont en Allemagne les bases de l'organisation d'une armée active; elles répondent complétement à l'organisation en temps de paix, et l'on n'y fait jamais que des changements sans importance.

Un corps d'armée mobilisé se compose de deux divisions d'infanterie, une division de cavalerie et une réserve d'artillerie;

Une division d'infanterie renferme deux brigades d'infanterie, un régiment de cavalerie divisionnaire et une division d'artillerie à pied de 4 batteries;

Une brigade d'infanterie comprend généralement deux régiments ou 6 bataillons;

Une division de cavalerie renferme deux brigades, chacune de deux régiments, et une batterie à cheval. En 1870, on forma des divisions de cavalerie, indépendantes des corps d'armée, et quelques-unes très-fortes, ayant jusqu'à 9 régiments.

La réserve d'artillerie compte deux batteries à cheval et une division à pied, en tout six batteries.

L'Allemagne est loin d'être aussi richement pourvue de places fortes que la France, mais elle a relativement plus de places importantes. L'Allemagne du Nord n'a pas négligé de faire à ses forteresses les corrections imposées par les nouvelles armes; elle a élevé principalement des fortifications nouvelles pour la défense des côtes; il faut citer particulièrement : Alsen-Sonderbourg, Wilhelmshafen (Iadebusen), les fortifications des bouches de l'Ems et du Weser, Kiel et Friedrichsort.

La marine de l'Allemagne du Nord est encore trop jeune pour avoir de l'importance; cependant on a beaucoup fait

pour elle depuis quelques années; la flotte cuirassée doit être portée à 16 bâtiments, et peut-être la guerre de 1870 en donnera-t-elle les moyens. — Au commencement de cette année, la flotte à vapeur comptait 45 navires dont 3 frégates cuirassées et 2 bateaux cuirassés.

L'effectif des matelots est d'environ 4,600 hommes pour toute la flotte. Il y a en outre un bataillon d'infanterie de marine de 6 compagnies, et 3 compagnies d'artillerie de marine.

Il existe du reste pour la flotte, comme pour l'armée de terre, une réserve et une seewehr.

VI. Question du trône d'Espagne. — La France déclare la guerre à la Prusse.

Revenons au récit des événements.

Nous avons vu qu'au mois de mai 1870 la situation était complétement pacifique.

En Allemagne personne ne désirait la guerre, personne n'y pensait. Les ministres et les généraux prenaient leurs dispositions pour passer la saison d'été.

Lès idées de paix dominaient également en France, où l'on semblait mieux juger la situation de l'Allemagne, en arrivant à reconnaître le droit qu'avait cette contrée de chercher à arriver à l'unité et de régler elle-même ses affaires intérieures. Il y avait, il est vrai, un parti belliqueux de la cour qui voulait rajeunir dans le sang la dynastie napoléonienne, et qui profitait des maladies répétées de l'Empereur pour lui faire admettre la nécessité de ce rajeunissement. D'après les idées répandues depuis longtemps, la guerre des frontières du Rhin était la seule qui pût con-

duire au but. Mais, comme nous venons de le voir, l'armée française n'avait encore rien gagné par la loi du 1er février 1868. La partie essentielle de cette loi, la création de la garde mobile, était encore à faire, et l'on s'était borné jusqu'à présent à nommer en l'air les officiers de cette garde, qui s'étaient empressés de se faire habiller parce qu'ils se trouvaient jolis dans leurs uniformes. Le seul véritable progrès de l'armée française, c'étaient le chassepot et la mitrailleuse.

Si l'on comparait la situation militaire de la France à celle de l'Allemagne, on devait se dire que la France ne pouvait pas songer à déclarer la guerre à l'Allemagne sans avoir des alliances. C'était là ce que devait se dire aussi l'empereur Napoléon lui-même, qui ne pouvait pas désirer une guerre dans laquelle il serait battu.

Mais où la France pouvait-elle trouver à cette époque des alliances contre l'Allemagne? Le parti de la guerre regardait naturellement du côté de l'Autriche et de l'Italie.

Qu'avait-on à espérer de l'Autriche? M. de Beust, l'un de ces hommes heureux qui sont royalement récompensés de leurs services, même d'une valeur douteuse, jusqu'à ce que la fortune les abandonne à l'improviste, tenait pour son œuvre capitale de rapprocher l'Autriche de la Hongrie et de fonder l'Empire austro-hongrois. Le commencement d'une guerre offre toujours pour un semblable Empire des difficultés considérables; et en outre la grande œuvre de M. de Beust n'avait jamais été faite que sur le papier. Les aspirations vers de nouveaux accommodements se montraient dans tous les pays de l'Empire d'Autriche, et l'Autriche de 1870 offrait beaucoup plus l'image du système de groupes de Belcredi que du dualisme de Beust. Les finances de l'Autriche ne s'amélioraient que lentement, et la guerre n'est

jamais un moyen de relever les finances; en outre, il n'était pas douteux que si l'Autriche prenait parti pour la France, la Russie se rangerait de l'autre côté et chercherait à se dédommager aux dépens de l'Autriche.

En Italie le parti de la cour penchait fortement pour la France; et la guerre de 1866 avait plutôt éloigné que rapproché de la Prusse certains membres de ce parti, entre autres Lamarmora. L'Italie moderne a toujours tiré son épingle du jeu depuis 1859 quand les autres se battaient. Elle y comptait encore cette fois et la part du butin qu'elle convoitait actuellement était le territoire qui restait encore au pape. Mais la Prusse pouvait le lui concéder aussi bien que la France. Les finances italiennes étaient encore en plus mauvais état que celles de l'Autriche et exigeaient impérieusement une habile administration. Tout cela était de nature à faire hésiter le parti de la cour lui-même lorsqu'il était invité à prendre part, avec l'Empire français, à une guerre contre l'Allemagne.

La France n'avait donc pas trop à compter pour le moment sur des alliances.

Au mois de juin les indices d'opinions pacifiques se montrèrent encore plus clairement en France. Il y régnait une sécheresse extraordinaire, — nous-mêmes avons habité la France du 9 avril au 28 juin sans voir tomber une goutte d'eau, — la récolte des fourrages manqua et il fallut prendre des mesures particulières pour permettre aux paysans de conserver leur bétail. Par suite du manque de fourrages, le ministre de la guerre ordonna de vendre un grand nombre de chevaux de l'armée.

M. Ollivier avait déjà fait, il est vrai, tout ce qu'il avait naguère condamné dans ses discours et ses écrits, mais on ne pouvait certainement pas douter de son amour de la paix

puisqu'elle était dans son intérêt. Lorsqu'il parvint à renverser un de ses adversaires du parti de la guerre et de la cour, cela devait nécessairement être considéré comme une nouvelle preuve de la prédominance des idées de paix.

Ce fait d'une certaine importance arriva justement vers le milieu de juin 1870. Il s'agissait de M. Clément Duvernois. Ce journaliste, assez bien doué, avait fait jusqu'en 1867 l'opposition la plus vive au césarisme. Cette année encore il fit imprimer sur l'expédition du Mexique un livre qui, habilement écrit et calme dans la forme, n'en était pas moins la condamnation évidente du césarisme. L'édition française de cet ouvrage fut détruite et il en parut plus tard une traduction allemande. Immédiatement après on vit M. Clément Duvernois se rapprocher du gouvernement impérial. On pouvait alléguer que M. Duvernois s'était laissé gagner à l'Empire par les tendances parlementaires exprimées dans la lettre du 19 janvier 1867, bien que ses adversaires affirmassent que la suppression de son livre sur l'expédition du Mexique lui avait été payée très-cher. Mais M. Duvernois rendit de jour en jour plus impossible d'excuser son changement de drapeau. Le 1er février 1869, il se chargea de la rédaction d'un nouveau journal « *le Peuple Français* » qui se vendit à peu près le prix du timbre. Ce « *journal entretenu* » devait nécessairement avoir un « *entreteneur,* » qui n'était autre que l'empereur Napoléon.

Ce journal fut le journal du césarisme ; M. Duvernois était devenu l'intime ami de l'Empereur ; non content de transmettre au public les pensées de l'Empereur, il s'érigea bien vite en conseiller du Souverain. Plus la santé de Napoléon III était mauvaise, plus M. Clément Duvernois criait haut. Il était un de ceux qui conseillaient le plus à l'Empereur de « faire grand », c'est-à-dire la guerre sur le Rhin

pour « réparer la brèche de Sadowa. » Grâce à la réputation méritée du « *Peuple français* », Clément Duvernois fit croire à la France que l'Empereur lui-même ne cherchait qu'à faire grand. En 1869 Duvernois fut élu au Corps législatif comme candidat officiel dans les Hautes-Alpes. Dès qu'Ollivier accepta la présidence du ministère du 2 janvier 1870, il fut attaqué par Duvernois avec une persistance inouïe, attaqué pour son insuffisance, pour son manque d'énergie, pour ses hésitations, attaqué d'un point de vue césariste. L'opinion publique disait que ces attaques de Duvernois prouvaient que l'Empereur lui-même ne voulait pas entendre parler de ce ministère. Ollivier, ne pouvant pas supporter cette situation, se plaignit à l'Empereur et lui demanda qui, de lui ou de Duvernois, devait s'en aller. Le 16 juin, Napoléon III sacrifia son ami Clément Duvernois en l'engageant à quitter la rédaction du « *Peuple français*. » La querelle avait duré longtemps; la décision finale n'en eût que plus d'importance.

M. Mony, député, avantageusement connu en France comme ingénieur, avait annoncé pour le 20 juin 1870 une interpellation au sujet du chemin de fer du Saint-Gothard. On songeait depuis longtemps en Suisse à percer les Alpes par un chemin de fer qui réunît les plaines du nord de la Suisse avec celles d'Italie. Un grand tunnel étant absolument nécessaire, cette entreprise devait coûter des sommes énormes. On discuta longtemps en Suisse sur la direction à suivre et beaucoup d'intérêts locaux furent mis en avant. Les uns demandaient le Simplon, d'autres le Lukmanier ou le Splügen, d'autres enfin le Saint-Gothard.

Mais le tunnel du Mont-Cenis d'un côté étant presque terminé, et le chemin du Brenner de l'autre côté complétement achevé, il ne restait pour le chemin des Alpes que la

ligne du Saint-Gothard, à moins de faire à la fois trois ou quatre tunnels.

Cependant cette ligne était encore si coûteuse qu'une compagnie privée ne pouvait pas l'entreprendre sans avoir des garanties des puissances intéressées; les forces seules de la Suisse ne suffisaient pas non plus pour commencer cette entreprise. Or, comme l'Italie et l'Allemagne étaient également intéressées à son exécution, des négociations furent entamées entre la Suisse et l'Italie d'un côté, puis entre ces deux États et la Confédération allemande du Nord; elles aboutirent à la convention de Varzin du 20 juin 1870.

Quelques mots que le comte de Bismark avait dits antérieurement au reichstag sur cette question-là fournirent donc à M. Mony le sujet de son interpellation. On prévoyait que le 20 juin, jour annoncé pour cette interpellation, les intérêts commerciaux de la France ne seraient pas seuls en question, mais qu'on y parlerait politique et de la neutralité de la Suisse, soi-disant menacée par la Prusse. Des politiques avisés craignaient de voir certains orateurs s'échauffer et profiter de l'occasion pour souffler le feu contre la Prusse, ce qui pouvait amener, sinon la guerre, au moins des difficultés diplomatiques inutiles.

Dès que le docteur Kern, envoyé fédéral à Paris, connût le dessein de M. Mony de faire une interpellation, il se rendit chez le duc de Gramont et lui prouva, pièces en main, qu'il n'y avait rien dans les traités concernant le Saint-Gothard qui pût menacer la neutralité de la Suisse, que la Suisse, au contraire, avait eu grand soin, dans toutes les négociations, de protéger sa neutralité, et qu'elle avait fait introduire plusieurs clauses, destinées spécialement à empêcher plus tard qu'une fausse interprétation des traités ne pût limiter la neutralité ou la souveraineté de la Confédéra-

tion helvétique. Au reste, ajoutait le docteur Kern, la Suisse serait heureuse si, aux mêmes conditions et sous les mêmes réserves, la France voulait traiter avec elle pour un chemin de fer du Simplon.

Lorsque M. Mony développa, le 20 juin, son interpellation, il avait également réfléchi, et la conclusion de son long discours fut que la France n'avait à s'inquiéter en rien du chemin de fer du Saint-Gothard. On lui demanda aussitôt avec raison pourquoi il avait fait son interpellation. Il répondit que c'était afin d'engager le gouvernement français à construire des canaux pour favoriser le commerce de Marseille! — Dans sa réponse, le duc de Gramont traita la question très-pacifiquement et d'une manière conforme aux idées du conseil fédéral suisse. La gauche demanda ensuite au ministre de la guerre s'il ne craignait pas que le chemin de fer du Saint-Gothard, dans les conditions où il se faisait, ne vînt troubler l'équilibre militaire de l'Europe au détriment de la France. Celui-ci répliqua que cela pourrait arriver, mais d'une manière si minime qu'il ne valait pas la peine d'en parler; que du reste le chemin du Saint-Gothard ne serait pas fini du jour au lendemain, qu'il faudrait pour cela 15 ou 16 ans et qu'on avait tout le temps de peser mûrement la chose. La majorité du Corps législatif fut satisfaite; M. Ferry ne troubla même pas sa tranquillité en faisant quelques sorties, et disant que ceux qui laissaient faire actuellement le chemin du Saint-Gothard étaient les mêmes qui avaient laissé faire Sadowa.

L'incident était terminé; les craintes avaient été vaines.

Le camp de Châlons ne reçut, en 1870, qu'une série de troupes au lieu de deux comme les années précédentes. Pendant cette série que commandait le général du génie Frossard, il devait y avoir un grand exercice de siége. Un

ouvrage provisoire avait été construit dans ce but, près de la ferme Saint-Hilaire. Trois fronts bastionnés de ce fort devaient être terminés au milieu de juillet 1870 et le siége commencerait aussitôt. Beaucoup d'officiers des armées étrangères devaient y assister. Rien n'annonçait au camp de Châlons des préparatifs de guerre.

Le 30 juin, le Corps législatif discutait la loi qui devait abaisser à 90,000 hommes le contingent habituel de 100,000 hommes. La loi fut adoptée. Ollivier déclara à cette occasion que jamais la paix de l'Europe n'avait été mieux assurée, et que rien ne la menaçait.

Nous avons reproduit avec intention les indices de l'opinion pacifique en France qui nous ont semblé les plus caractéristiques. Ollivier disait vrai; personne ne pouvait se douter le 30 juin qu'avant huit jours le gouvernement français saisirait un prétexte futile pour faire la guerre à la Prusse, — c'est cependant ce qui arriva.

Poursuivons, dans ses détails, l'étude de cette malheureuse affaire.

L'Espagne avait, depuis 1843, pour reine constitutionnelle Isabelle II de Bourbon, née en 1830, fille de Ferdinand VII et de la princesse napolitaine Marie-Christine.

La dame avait très-bon cœur, mais elle avait été élevée dès son enfance dans la bigoterie et le libertinage. Son gouvernement consistait en un perpétuel changement de favoris et de généraux que des « pronunciamentos » militaires élevaient sur le pavois et qui gouvernaient réellement au nom de la reine. La guerre civile était, en Espagne, une institution. En 1868 mourut le ministre président Narvaez, duc de Valence, qui était un « moderado », c'est-à-dire en langage espagnol un sanglant réactionnaire. Si la reine avait eu alors près d'elle quelques conseillers honorables,

elle eût peut-être pu mettre l'Espagne dans la bonne voie; mais comme ces conseillers manquaient, elle ne le fit point. Elle chargea de former un nouveau cabinet Gonzalès Bravo, homme violent dont elle avait peur parce qu'il l'avait brutalisée lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant de 12 ans, pour lui arracher la signature d'un ordre.

Gonzales Bravo administra tout à fait dans le même sens que Narvaez. Après maintes folies que lui avait dictées son ambition, il fit arrêter, le 7 juillet 1868, les généraux Serrano, Dulce, Zabala, Cordova, Letona, Echague et Caballero de Rodas qui n'appartenaient pas au parti réactionnaire extrême et qu'il fit ensuite interner ou déporter. En même temps, l'intrigant duc de Montpensier et sa femme l'infante Louise, sœur cadette de la reine Isabelle, furent exilés d'Espagne. Ils se rendirent à Lisbonne. Le duc de Montpensier, circonspect, mesquin et avare, n'était point aimé des Espagnols qui l'avaient surnommé « le duc au parapluie », mais son exil lui valut un certain relief.

Il en fut de même de la plupart des généraux sus-mentionnés dont chacun avait des partisans dans l'armée, et personne ne se crut plus en sûreté après leur arrestation. On se mit alors à conspirer contre la reine Isabelle, son favori Marfori et le souverain de fait Gonzalès Bravo.

Au mois d'août 1868, un vent révolutionnaire soufflait sur l'Espagne et se faisait sentir jusqu'à la cour.

Cependant la reine Isabelle avait confiance dans ses alliés au delà des Pyrénées, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie; elle voulait conclure avec eux une alliance intime, destinée à la protéger elle-même ainsi que le Saint-Père, qui venait de lui envoyer la rose d'or pour mettre le sceau à une vertu bien connue de tout le monde.

Au mois d'août, elle envoya à l'empereur Napoléon le

comte de Girgenti, frère du roi François de Naples, et marié depuis le mois de mai à sa fille aînée Isabelle. La cour de France accueillit le jeune couple avec la plus grande distinction.

La bonne reine Isabelle se rendit ensuite elle-même à Saint-Sébastien, pour prendre les bains de mer et se rapprocher en même temps de la frontière française, afin d'avoir plus facilement une entrevue avec l'Empereur Napoléon.

Sur ces entrefaites, les généraux bannis avaient noué des relations avec les chefs des différents partis de l'opposition, et le pronunciamento de 1868 ne se fit plus au nom de la reine, mais bien contre la dynastie. Les généraux bannis se mirent à la tête du mouvement, et les troupes restées fidèles à la reine Isabelle furent promptement battues. Isabelle avait disgracié Gonzalès Bravo pour mettre à la tête du ministère don José Concha. Mais ce dernier se prononça aussi contre elle, en lui demandant de renvoyer son favori Marfori.

Après beaucoup d'hésitations, la reine se décida, le 30 septembre, à se réfugier en France et mit aussitôt son projet à exécution. Accompagnée de son étrange cour, elle alla voir à Biarritz l'Empereur Napoléon III, l'Impératrice Eugénie et le prince impérial, et se rendit ensuite au château de Pau que Napoléon lui assigna pour résidence.

L'entrevue de Biarritz fut triste ; Napoléon avait-il des pressentiments ? Pouvait-il penser que ce mois de septembre devait lui être aussi fatal deux ans plus tard ?

Le 3 octobre, Isabelle adressa à l'Espagne une protestation contre sa déposition qui, par le fait, n'avait été qu'une fuite.

Des juntes provinciales s'étaient formées dans toute l'Es-

pagne. Mais il fallait une administration et l'on ne savait pas où la centraliser. La junte de Madrid en revendiqua la prérogative et demanda au maréchal Serrano, qui était entré à Madrid, le 3 octobre, après avoir battu les troupes royales à Alcolea, de former un gouvernement provisoire. Serrano accepta cette mission sans difficultés.

Il y avait en Europe beaucoup de gens qui se figuraient que les Espagnols seraient contents d'être débarrassés à si bon marché d'une dynastie enracinée chez eux, et de pouvoir se déclarer en république. Il existait même en Espagne un parti républicain dont les adhérents n'étaient pas les plus mauvaises gens.

Mais le gouvernement provisoire de Serrano se composait uniquement de partisans de la monarchie constitutionnelle; et, à partir de ce moment, l'histoire de l'Espagne se résuma réellement dans la recherche d'un roi.

Les candidats ne manquaient point et chacun d'eux avait ses partisans.

En première ligne était d'abord le duc de Montpensier qui, malgré son avarice, dépensa beaucoup d'argent pour grossir son parti. Les monarchistes espagnols qui voulaient l'unité de la péninsule ibérique, c'est-à-dire la réunion de l'Espagne et du Portugal, songeaient à un roi portugais, soit au roi régnant Louis, soit à son père, Ferdinand, qui s'était retiré des affaires avec le titre de roi et vivait paisible à Oporto. Ces deux princes ne montraient pas un grand désir d'accepter le fardeau du trône d'Espagne. — Les anciens carlistes mettaient en avant un prétendant de cette antique race et, d'après eux, le roi légitime devait être don Juan, le troisième fils du vieux don Carlos.

Mais cet homme s'était rendu impossible, même au parti légitimiste par sa conduite en 1860. Il avait fait, à cette épo-

que, une levée de boucliers pendant la guerre du Maroc, qui rapprochait pour un instant tous les partis et était considérée, en Espagne, comme une espèce de guerre sainte. Son général Ortega fut pris et fusillé, et lui-même se sauva, à demi-vêtu, dans un fiacre d'où lui était resté le surnom de « *Don Juan alla tartana* (1). » Il écouta, cette fois, les avis de ses partisans et abdiqua en faveur de son fils qui, sous le nom de Charles VII, monta le 3 octobre 1866 sur son trône, *in partibus*, et annonça, le 28 octobre, son avènement aux souverains de l'Europe.

Les constitutionnels espagnols cherchèrent également un roi en Italie ; mais là aussi ils rencontrèrent des scrupules.

Le roi était donc introuvable et c'était surtout la faute du gouvernement français. Ce dernier voulait remettre sur le trône d'Espagne — non pas la reine Isabelle — mais son fils, le jeune prince des Asturies, né le 28 novembre 1857. Il espérait ensuite pouvoir gouverner le nouveau roi, et c'est pour cela qu'il intriguait contre toutes les autres candidatures, tout en agissant sur la reine Isabelle qui, ennuyée du séjour de Pau, ne tarda pas à transporter sa résidence à Paris.

Malgré l'appui que prêtait hautement le gouvernement français à la candidature du jeune prince Alphonse, il fut cependant question à Paris, dans l'été de 1869, d'un autre candidat qui ne paraissait pas trop désagréable dans les cercles touchant aux Tuileries. Ce candidat était un prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Les princes de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen avaient vendu leurs principautés en 1849 aux Hohenzollern qui gouvernent depuis des siècles le Bran-

(1) Nom espagnol d'une voiture de place.

debourg et la Prusse et sont, depuis des siècles, protestants. Les Hohenzollern-Sigmaringen, parents fort éloignés de la branche prussienne, sont toujours restés catholiques.

Le chef de cette famille était actuellement le prince Charles Anton, général prussien. C'est le fils du prince Charles et d'une princesse française, Marie-Antoinette, nièce de Murat, ancien roi de Naples. Il a épousé, en 1834, la princesse Joséphine, fille du grand-duc Charles-Frédéric de Bade, et de la princesse Stéphanie, cousine d'Hortense de Beauharnais.

Le chef de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen a eu de sa femme cinq enfants, savoir :

Le prince héritier Léopold, né en 1835 ;

Le prince Charles, né en 1839 et actuellement prince élu de Roumanie ;

Le prince Anton, né en 1841, officier au service de Prusse, blessé dangereusement à Kœniggraetz, le 3 juillet 1866, et mort de ses blessures au mois d'août ;

Le prince Frédéric, né en 1843 ;

La princesse Marie, née en 1845.

C'est du prince Frédéric, né en 1843, qu'il fut d'abord question à Paris, en 1869, comme candidat au trône d'Espagne. On n'avait alors rien à objecter contre la candidature de ce jeune prince, d'une branche catholique, qui était beaucoup plus proche parent de l'empereur Napoléon que du roi Guillaume de Prusse, comme cela ressort clairement de ce qui a été dit plus haut. On affirmait même que l'impératrice Eugénie favorisait ouvertement la candidature du prince Frédéric, et que celui-ci devait épouser une parente de l'impératrice.

Ce dernier point ne plaisait pas, à ce qu'il paraît, aux gens qui gouvernaient l'Espagne. Ils voulaient bien d'un

prince de Hohenzollern-Sigmaringen mais non pas du mariage en question.

Ce ne fut qu'à l'automne suivant que surgit le projet d'appeler au trône d'Espagne le prince héritier de Hohenzollern-Sigmaringen, Léopold. Puisque la France, après avoir repoussé toutes les candidatures antérieures, avait accepté celle du prince Frédéric, pourquoi n'accepterait-elle point celle de son frère aîné le prince Léopold? Celui-ci avait en outre, aux yeux des partisans de l'union ibérique, l'avantage d'avoir épousé, en 1861, la princesse Antonia, fille du roi Ferdinand de Portugal. L'intrigant maréchal Prim, auquel il n'était vraiment pas permis de se livrer, fut autorisé à entamer des négociations avec le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen.

Si le prince Léopold eût connu le maréchal Prim, il est fort probable qu'il eût refusé d'entrer en pourparlers avec lui. Mais cela importe peu.

Il n'est pas douteux que le parti français de la cour connut aussitôt ces négociations, mais, s'il avait agréé la candidature du prince Frédéric, celle de son frère aîné, le prince Léopold, lui fut des plus désagréables.

C'est de cette époque que datent les efforts du parti de la cour pour déterminer la reine Isabelle à abdiquer en faveur de son fils, le prince Alphonse des Asturies.

Ces efforts furent couronnés de succès à la fin de juin 1870: la reine Isabelle abdiqua en faveur de son fils, et l'annonça aux Espagnols dans un long manifeste où elle se réservait tous ses droits.

A peu près vers le même temps, on apprit en France que le prince Léopold de Hohenzollern avait déclaré qu'il accepterait le trône d'Espagne s'il était élu roi par la majorité des Cortès.

Dans un conseil des ministres, tenu à Madrid, le 5 juillet, il fut décidé que les Cortès se réuniraient le 22 du même mois; l'élection du prince Léopold pour lequel on comptait sur une forte majorité devait avoir lieu le 1er août, et le nouveau roi entrerait ensuite en Espagne le 1er novembre.

Le jour même que se tenait à Madrid ce conseil des ministres, M. Cochery faisait au Corps législatif une interpellation au sujet des affaires d'Espagne. — Cochery, avocat, né en 1820, fut nommé chef du cabinet du ministre de la justice après la révolution de février 1848, mais il abandonna bientôt le service de l'État pour redevenir avocat et se faire ensuite journaliste. En 1869, il se présenta aux élections dans le département du Loiret comme candidat de l'opposition démocratique et fut élu malgré le Gouvernement. Il signa l'interpellation des 116, et siégeait au centre gauche.

Lorsque M. Cochery déposa son interpellation, le parti de la cour était déjà résolu à profiter de l'incident pour humilier la Prusse ou pour lui faire la guerre.

Dans le conseil des ministres du 5 juillet, on avait arrêté une réponse à l'interpellation Cochery; elle pouvait encore paraître pacifique à une partie des ministres, mais elle signifiait la guerre pour les autres.

Le duc de Gramont porta cette réponse à la Chambre, le 6 juillet. Il dit :

« Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée ; mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons pas encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la

nation espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté.

« Nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement. Nous persisterons dans cette conduite.

« Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

« S'il en était autrement, forts de votre appui, messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

La droite, le centre droit et même une partie du centre gauche accueillirent cette déclaration par des applaudissements enthousiastes.

La gauche demanda que l'on produisît les documents; ses orateurs, et surtout Picard, Crémieux et Arago flairaient la guerre. Ils dirent qu'on voulait y précipiter la France avant qu'elle eût le temps de se reconnaître; qu'il devenait complétement inutile de continuer la discussion du budget. Que ce budget n'avait de sens que dans l'hypothèse d'une paix certaine, et que la guerre que l'on préparait en ferait une absurdité.

Ollivier chercha l'apaisement: il croyait à la paix; il pen-

sait que la France n'avait besoin que de se montrer forte et énergique pour obtenir tout ce qu'elle désirait.

Cependant, cette déclaration publique du duc de Gramont à la tribune, pouvait-elle signifier autre chose qu'une guerre contre l'Allemagne?

Le duc de Gramont déclare que la France ne veut pas se mêler des affaires intérieures de l'Espagne. Mais alors que lui importe que les Espagnols se donnent pour roi le prince Léopold?

Il dit, en effet, que cela lui importe peu. Mais le gouvernement ne souffrira pas qu'une puissance étrangère place un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, et trouble ainsi l'équilibre européen.

La puissance étrangère, c'est la Prusse. C'est donc avec elle que le gouvernement français veut avoir affaire, et non avec l'Espagne. Nous avons déjà expliqué quelle était la situation du prince Léopold vis-à-vis de la « puissance étrangère ». Le gouvernement français devait la connaître aussi bien que nous. S'il avait dit au gouvernement actuel de l'Espagne : nous ne voulons pas voir le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne, — c'était son affaire, et c'était ensuite l'affaire du gouvernement et du peuple espagnols de céder ou de résister aux désirs du gouvernement français. — Mais, que la Prusse imposât un roi à l'Espagne, que la Prusse fût rendue responsable du choix fait par les Espagnols, cela devait nécessairement être une énigme pour l'homme de bon sens. Il n'était pas moins énigmatique de comprendre comment la nomination d'un prince prussien au trône d'Espagne, — en admettant que le prince héritier de Hohenzollern-Sigmaringen soit un prince prussien, — pouvait troubler l'équilibre européen.

Tout bien considéré, la seule chose à conclure de la dé-

claration faite par le duc de Gramont, le 6 juillet, c'est que — nous ne dirons pas le gouvernement français, — mais le parti de la cour avait trouvé, ou croyait avoir trouvé, le prétexte d'une guerre des frontières du Rhin.

Le langage de la presse officieuse, après le 6 juillet, ne laissa aucun doute à cet égard. Le vieux boute-feu Girardin déclara aussitôt que si la France se montrait énergique la Prusse se soumettrait; si cela ne suffisait pas, les Français n'auraient qu'à entrer dans les provinces rhénanes pour rejeter les Prussiens derrière le Rhin à coups de crosse dans le dos.

Ainsi parlait toute la bande du parti de la cour. Les journaux libéraux bien rédigés tels que « *les Débats, le Temps, le Siècle* », ne purent résister longtemps à l'immense vertige de la plus grande partie de la presse parisienne.

Depuis 1814 et 1815, le peuple de Paris et les troupiers français appellent volontiers « le Prussien » cette partie du corps sur laquelle on s'asseoit d'habitude; cela fournit bientôt aux journaux hebdomadaires le sujet de dessins dont le bon goût était parfois douteux.

Nous sommes entré dans ces détails afin de donner des événements un tableau aussi exact que possible. Ce qui est plus important, c'est de montrer l'idée que le parti de la cour se faisait de la situation de l'Allemagne.

Il croyait très-fermement que la circonstance actuelle était favorable à la France pour avoir affaire à la Prusse seule. Il ne s'agissait, en effet, que d'une question dynastique prussienne. L'Allemagne du Sud, où les Prussiens ne sont pas fort aimés, saisirait avec empressement l'occasion de se séparer de la Prusse. Bien plus, les ennemis qu'avait la Prusse dans la Confédération du Nord elle-même lèveraient la tête. Le Hanovre prendrait les armes; la Saxe dont le

prince royal avait dit, en 1866, qu'il aimerait mieux être caporal autrichien que général prussien, s'appuierait sur l'Autriche et prendrait parti pour la France.

Toutes ces erreurs d'optique provenaient uniquement de ce que les diplomates français connaissaient peut-être les cours allemandes, mais sans connaître le moins du monde le peuple allemand.

Les débats de l'interpellation Cochery furent différés. Le Corps législatif se montrait fort impatient de savoir où en était la question.

Le gouvernement français s'était immédiatement adressé à tous les gouvernements de l'Europe, pour savoir ce qu'ils pensaient de son droit d'intervenir dans la question de la candidature du prince Léopold.

Les gouvernements européens ne pouvaient naturellement pas être impolis ; ils répondirent qu'ils désiraient que la paix ne fût pas troublée.

Le gouvernement prussien déclara particulièrement qu'il ne savait rien officiellement de la candidature au trône du prince Léopold, et que cette candidature ne le regardait pas.

Là-dessus, le comte Benedetti, ambassadeur français à Berlin, fut invité à se mettre directement en relation avec le roi de Prusse et à lui demander qu'il ordonnât au prince de ne point accepter la couronne d'Espagne.

Le roi Guillaume se trouvait alors aux eaux d'Ems. Benedetti se rendit à Ems où il eut, le 9 juillet, une audience du roi. Ce prince répondit aux demandes de Benedetti qu'il ne savait rien, comme roi de Prusse, de la candidature au trône du prince Léopold et qu'il n'en avait été informé qu'en sa qualité de chef de la famille de Hohenzollern. Que le prince étant majeur, le roi n'avait ni à lui permettre ni

à lui défendre d'accepter la couronne d'Espagne. Dans une seconde audience, le 11 juillet, Benedetti devint plus pressant. Le roi Guillaume ne put lui répondre que ce qu'il lui avait dit le 9. Il ajouta seulement qu'il ne savait même pas où se trouvait en ce moment le prince Léopold qui devait faire un voyage des Alpes.

Dès que le prince Léopold apprit que sa candidature soulevait des complications qu'il n'avait pas prévues et qu'il ne pouvait pas prévoir, il se décida à renoncer à cette candidature pour ne pas être la cause d'une guerre entre les deux nations civilisées de l'Europe centrale, et ne pas donner de prétexte à une telle guerre. Il pria donc son père d'annoncer son désistement partout où cela était nécessaire et le prince s'empressa de remplir ce devoir.

Le 12 juillet, don Sallustiano Olozaga, ministre d'Espagne, à Paris, informa officiellement le gouvernement français que le prince Léopold renonçait au trône d'Espagne. On devait penser que cette déclaration terminait l'affaire.

C'est ainsi qu'Ollivier envisageait la question le 12 *à midi*. Il dit à quelques députés, dans la salle des Pas-Perdus, qu'après le retrait de la candidature du prince Léopold il n'existait plus de différend ; que tout était terminé.

Mais ce 12 juillet fut une journée extraordinaire. C'est ce jour-là que commencèrent les envois de troupes et de matériel à Metz et à la frontière du nord-est. C'est ce jour-là que Clément Duvernois, l'adversaire d'Ollivier, demanda au cabinet quelles garanties avait la France que des complications telles que la candidature au trône d'Espagne ne seraient plus amenées par la Prusse. C'est encore ce même jour que le ministère chargea le comte Benedetti de demander au roi de Prusse qu'il défendît pour toujours au prince

de Hohenzollern d'accepter de nouveau la candidature au trône d'Espagne. C'est enfin le 12 juillet que l'envoyé prussien, baron de Werther, qui était parti en congé, le 5 juillet et venait de rentrer en toute hâte à Paris, eut avec Ollivier et Gramont une entrevue dans laquelle le ministre des affaires étrangères lui insinua que le roi de Prusse devrait écrire à l'empereur Napoléon une lettre d'excuses, dans laquelle il lui déclarerait à peu près qu'en approuvant la candidature du prince Léopold, il n'avait voulu blesser ni l'empereur Napoléon ni la France, et qu'il « ne le ferait plus. » Le baron de Werther transmit cela au comte de Bismarck qui lui répondit qu'il avait l'oreille dure et ne comprenait pas bien un semblable langage ; que le gouvernement français devait faire faire des communications de cette nature au gouvernement prussien par son ambassadeur à Berlin.

Le 12 juillet, Émile Ollivier se soumit de nouveau à la volonté d'autrui et se décida à défendre une chose qu'il avait condamnée dix fois. Il n'était plus maintenant que le valet de chambre déclaré du parti belliqueux de la cour.

Puis vient l'histoire du 13 juillet, — il nous faut suivre les événements jour par jour. Le 13 juillet se passe à Paris et à Ems.

A Paris, le duc de Gramont annonce au Corps législatif que le gouvernement français a reçu de l'envoyé d'Espagne communication officielle du désistement du prince Léopold. Que les négociations du gouvernement français avec la Prusse n'ont pas encore amené de résultat, et qu'il ne peut pour cette raison en parler à la Chambre.

Mais les choses marchaient trop lentement au gré des mamelucks de l'Empire. L'un d'eux se leva pour adresser une interpellation sur les causes de la lenteur de la poli-

tique extérieure, lenteur qui mettait en danger non-seulement la fortune publique, mais l'honneur national de la France.

Ce Monsieur, c'était le baron Jérôme David, fils de l'ancien roi Jérôme de Westphalie et petit-fils du célèbre peintre français Louis David. Né en 1823, il fut destiné à la marine par sa « famille », et servit comme mousse de 1835 à 1837. Mais la mer lui déplaisant, il préféra l'armée de terre et entra à l'école de Saint-Cyr d'où il sortit en 1844, comme sous-lieutenant de zouaves. Il apprit l'arabe et trouva en Algérie beaucoup de protecteurs qui, naturellement, ne lui firent pas défaut sous l'Empire. Pendant la guerre de Crimée, il était officier d'ordonnance du prince Napoléon, son frère, et revint avec lui en France lorsque l'état physique et moral du prince ne lui permit plus de rester à l'armée. En 1857, le baron Jérôme David donna sa démission comme capitaine et se livra à des études pastorales et politiques. En 1859, il fut nommé député dans le département de la Gironde, comme candidat du gouvernement et se fit remarquer à la Chambre par ses opinions césaristes prononcées et sa grosse voix.

Pendant que les mamelucks de l'Empire perdaient ainsi patience à Paris, le comte Benedetti agissait d'après les instructions du ministère Ollivier-Gramont.

Il accosta le roi de Prusse à Ems, le 13 juillet, dans sa promenade du matin, et lui tint un discours. Le roi répondit qu'il était informé du désistement du prince Léopold et qu'il l'approuvait ; que cependant il ne savait cette nouvelle que par les journaux, qu'il sortit de sa poche et montra au comte Benedetti.

A une heure de l'après-midi, le roi de Prusse reçut pendant son déjeuner une lettre du vieux prince Charles

Anton de Hohenzollern qui annonçait en termes formels la renonciation de son fils au trône d'Espagne.

A 2 heures, le roi de Prusse envoya un aide de camp porter cette nouvelle au comte Benedetti, avec la déclaration qu'il considérait à présent la chose comme terminée.

Mais le pauvre diplomate avait, sur ces entrefaites, reçu de Paris les ordres les plus pressants. Il dit à l'aide de camp du roi qu'il avait été chargé, par le télégraphe, de demander au roi une nouvelle audience, pour lui présenter les désirs définitifs du gouvernement français, lesquels étaient que le roi approuvât d'abord le désistement du prince de Hohenzollern et, en second lieu, qu'il donnât l'assurance que cette candidature ne se reproduirait pas à l'avenir.

Le roi fit réponse au comte Benedetti par son aide de camp qu'il approuvait la renonciation du prince Léopold de la même manière qu'il avait approuvé son acceptation de la couronne d'Espagne, comme une chose qui ne le regardait pas et encore moins la Prusse et la Confédération du Nord; mais qu'il lui était impossible de donner des assurances pour l'avenir dans une question qui ne le concernait point. Le roi ne pouvait du reste que s'en rapporter à ce qu'il avait dit le matin au comte Benedetti.

Benedetti qui avait des ordres très-précis, n'en demanda pas moins une entrevue personnelle avec le roi pour régler le dernier point, les sécurités pour l'avenir.

Le roi lui renvoya encore une fois son aide de camp, à 5 heures et demie du soir, pour lui dire qu'il n'y avait plus à parler de ce dernier point d'après les déclarations que le roi avait faites précédemment.

Benedetti demanda où se trouvait Bismarck. Celui-ci avait bien reçu l'ordre de se rendre de Varzin à Ems, mais lorsqu'il apprit en route, à Berlin, la renonciation du prince

Léopold, il considéra la question comme réglée et revint tranquillement à Varzin. Rappelé de nouveau le 13 juillet, il lui fut impossible d'arriver avant le 15.

Le 14 juillet, le roi de Prusse, qui partait pour Coblentz, salua à la gare le comte Benedetti, lequel avait un pressant besoin de prendre congé de lui.

Les Allemands étaient restés parfaitement calmes devant les exigences de la France. Personne ne pensait en Allemagne que cette candidature au trône d'Espagne pût devenir le prétexte d'une guerre.

Qu'y avait-il, en effet, de plus frivole?

Les journaux allemands s'exprimaient alors avec la plus grande modération, ce qui faisait un contraste frappant avec le langage des journaux de Paris : « *Liberté, Paris-Journal, Gaulois, Figaro, Patrie, Constitutionnel, Peuple français* », etc.

Le 14 juillet, la guerre était résolue à Paris. Les préparatifs en étaient commencés depuis la veille, ainsi que nous l'avons déjà vu, mais il est vrai, sans l'assentiment de tous les ministres, parce que le parti de la cour agissait derrière les coulisses. Benedetti avait envoyé plusieurs rapports sur ce qui s'était passé à Ems le 13 juillet; le gouvernement de la Confédération du Nord en avait lui-même informé par le télégraphe ses agents diplomatiques à l'étranger, et le parti de la cour de Paris fit de ces télégrammes des « notes diplomatiques », ce qui leur donnait en effet une forme blessante.

Pendant le conseil des ministres, l'Empereur, qui ne redoutait pas la guerre, mais bien un insuccès dans cette guerre, fut obligé de quitter la salle. Il y rentra bientôt, en répétant ce qu'il avait déjà dit souvent : « Mais, messieurs, il me faut des garanties, des garanties! » — (C'était natu-

rellement la garantie que les Français seraient sûrement victorieux, — garantie bien difficile à lui donner.)

Le maréchal Lebœuf répondit hardiment : « Sire, il ne manque plus un seul bouton de guêtre ! »

Cette assurance d'un homme du métier fit cesser toute hésitation. La guerre pouvait commencer, et elle fut déclarée le 15 juillet.

Le 15 juillet, M. Émile Ollivier demanda un crédit de 500 millions de francs, et, se faisant le fidèle interprète des vues du grand duc de Gramont, il déclara la guerre à la Prusse. Il annonça en outre que les réserves avaient été rappelées dès le 14 juillet.

Le vote du crédit de 500 millions fut déclaré d'urgence. La gauche ne prit pas part au vote ; mais le seul député qui osa faire entendre, à la dernière heure, une parole de raison, fut le vieux M. Thiers, auquel la France doit en grande partie les fortifications de Paris. On ne peut assurément pas dire de lui qu'il n'ait pas désiré la guerre entre la France et l'Allemagne, surtout si cette guerre avait pour but de conquérir les « frontières naturelles » du nord-est, mais cependant il vota contre cette guerre, entreprise dans les circonstances présentes. Il dit hautement que cette guerre était une faute, que l'occasion était mal choisie, que la France n'était pas prête, et qu'en outre elle était seule.

Certes, il fallait du courage pour dire en ces termes la vérité à la Chambre, en face des clameurs insensées des mamelucks impériaux. Ce n'était pourtant que la vérité !

Ollivier rendit justice au courage de M. Thiers, mais il prit sur lui devant l'histoire toute la responsabilité de cette guerre, — fardeau qui devait bientôt lui devenir léger. Il soutint que cette guerre était nécessaire et il s'appuya, pour justifier cette assertion, sur l'injure qui avait été faite au

comte Benedetti. Il dit que le refus du roi de Prusse de recevoir Benedetti aurait pu à la rigueur être jugé moins sévèrement, bien que le gouvernement prussien, en déclarant que la candidature du prince Léopold de Hohenzollern ne le regardait pas, eût forcé par là le gouvernement français à s'adresser directement au roi de Prusse; mais que l'injure avait été aggravée par une note envoyée le 14 juillet aux cours étrangères, et dans laquelle le gouvernement prussien avait annoncé formellement le refus du roi de Prusse de recevoir l'ambassadeur français.

La gauche demanda à voir la note en question, mais la majorité défendit d'abord tumultueusement et ensuite par son vote de produire cette note. Ce vote était du reste très-nécessaire dans l'intérêt d'Émile Ollivier, car la note n'existait pas. Il n'existait qu'une simple dépêche télégraphique du gouvernement prussien à ses agents diplomatiques à l'étranger, pour raconter ce qui s'était passé à Ems le 13 juillet.

La majorité de la Chambre accorda au Gouvernement tout ce qu'il demandait pour la guerre.

On s'attendait du jour au lendemain à voir paraître la déclaration de guerre à la Prusse, mais elle se faisait attendre. L'Angleterre fit une faible tentative pour empêcher la guerre; elle offrit dans ce sens ses bons offices au gouvernement français ainsi qu'au cabinet prussien. La France lui fit immédiatement un refus poli. La Prusse déjà instruite de ce refus, déclara qu'elle accepterait avec reconnaissance la médiation anglaise, mais à la condition que la France l'accepterait également.

C'est ainsi qu'échoua la « dernière tentative » de conciliation de l'Angleterre.

Le 19 juillet, à 1 heure et demie de l'après-midi, le

chargé d'affaires intérimaire français à Berlin remit au gouvernement prussien la déclaration de guerre. Il se nommait Le Sourd, nom caractéristique pour la situation.

La déclaration de guerre est ainsi conçue :

« Le soussigné, chargé d'affaires de France, conformément aux ordres de son gouvernement, a l'honneur de porter la communication suivante à la connaissance de Son Excellence le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Prusse.

« Le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français ne pouvant considérer le projet d'élever un prince prussien au trône d'Espagne que comme une entreprise dirigée contre la sécurité territoriale de la France, s'est vu forcé de demander à Sa Majesté le roi de Prusse l'assurance qu'une semblable combinaison ne se reproduirait plus à l'avenir avec son assentiment.

« Sa Majesté le roi de Prusse ayant refusé cette assurance, et ayant au contraire déclaré à l'envoyé de Sa Majesté l'Empereur des Français qu'il voulait se réserver, pour cette éventualité comme pour toute autre, de consulter les circonstances, — le gouvernement impérial a dû voir dans cette déclaration du roi une arrière-pensée menaçante pour la France et pour l'équilibre européen. Cette déclaration a reçu un caractère encore plus sérieux par la communication faite aux cabinets étrangers du refus de recevoir l'envoyé de l'Empereur et d'entrer avec lui dans de nouvelles explications.

« En conséquence, le Gouvernement français a cru de son devoir de songer sans délai à la défense de sa dignité blessée, de ses intérêts menacés, — et résolu, dans ce but, à prendre toutes les mesures qui lui sont ordonnées par la

situation qui lui est faite, il se considère dès à présent comme en état de guerre avec la Prusse. »

L'Allemagne était forcée à la guerre par la légèreté du gouvernement français. Mais il n'est pas juste de rendre le peuple français responsable de cette guerre. La nation française ne la désirait pas plus que la nation allemande.

L'Allemagne était forcée à la guerre. Le roi de Prusse, président de la Confédération allemande du Nord, avait été offensé par les exigences du comte Benedetti. Il est certain que le prétexte de cette guerre n'aurait pas pu exister si toute l'Europe avait été républicaine, car il n'y aurait pas eu alors d'Espagne cherchant un roi.

Mais cette hypothèse écartée, la chose était bien différente.

Le roi de Prusse devait être blessé. La plupart des journaux de Paris, — *le Gaulois, le Figaro, Paris-Journal, le Constitutionnel, la Liberté* et bien d'autres l'affirmaient hautement.

Tant qu'il y aura des gouvernements monarchiques, une insulte faite avec intention au monarque placé à la tête d'une nation sera toujours ressentie par la nation elle-même.

Un républicain a bien le droit de parler ainsi, puisqu'aucun républicain n'hésiterait un instant à prendre pour lui-même une insulte qui serait faite officiellement par l'étranger au président de sa république.

La chose était si simple qu'il n'était pas en Allemagne un enfant qui ne la comprît, et beaucoup de personnes, des plus modérées, ne comprenaient pas, après le 15 juillet, que le gouvernement de la Confédération du Nord persistât dans sa modération.

On aurait pu encore se demander ce que faisait à l'Alle-

magne du Sud l'insulte faite au roi de Prusse. Mais les journaux de Paris se chargeaient de la réponse ; ils comptaient sur un duel entre la France et la Prusse, ils spéculaient sur les divisions de l'Allemagne, ils croyaient que les Allemands se diviseraient encore une fois en face de l'étranger menaçant un de leurs territoires, et cela 60 ans après la mort de Schiller, 40 ans après la mort de Goethe, malgré toutes leurs conquêtes dans le domaine de l'art, de la science, du commerce et de l'industrie, — conquêtes faites en commun, et pour lesquelles il avait fallu réunir toutes les forces de l'Allemagne.

A cela il fallait répondre fortement, énergiquement. C'était un outrage qui s'adressait à tous les Allemands. Ils devaient y répondre non pas : nous voulons devenir un peuple uni de frères, —mais : nous sommes un seul peuple de frères.

Vous croyez que nous allons nous diviser? Non, mille fois non !

Et ce qui devait arriver arriva. Une seule voix se fit entendre dans toute l'Allemagne ; une voix domina tous les partis. L'Allemagne du Sud et celle du Nord se levèrent dans une même pensée. Les provinces allemandes de l'Autriche, bien que séparées politiquement de l'Allemagne, avaient les mêmes idées que les autres pays allemands, et auraient au besoin créé de grandes difficultés à M. de Beust.

L'ordre de mobilisation de l'armée allemande du Nord fut donné dans la nuit du 14 au 15. Les États allemands du Sud déclarèrent promptement leur adhésion.

En même temps, le reichstag allemand était convoqué à Berlin pour le 19 juillet, le jour même où le Corps législatif français était prorogé pour ne pas créer d'obstacles. Lorsque le roi de Prusse ouvrit la séance du reichstag, le 19 juillet,

à midi, la déclaration de guerre officielle de la France ne lui avait pas encore été communiquée, mais il savait qu'elle était à Berlin. Son discours du trône fut un modèle de modération, et nous en extrayons les parties qui nous semblent le mieux caractériser l'opinion actuelle de l'Allemagne, parce que dès qu'une guerre aussi insensée est commencée, la raison se trouble. Quand deux grandes nations qui se valent se sont laissées entraîner dans une guerre semblable, la raison disparaît trop facilement des deux côtés et le règne de la folie commence.

« Si, dans les siècles précédents, disait le roi de Prusse, après avoir en quelques mots rappelé la situation, l'Allemagne a supporté en silence ces atteintes portées à son honneur, elle ne les a supportées que parce que, dans son déchirement, elle ne savait pas combien elle était forte. Aujourd'hui que le lien d'une union morale et légale, lien que les guerres de l'indépendance ont commencé à établir, unit ensemble, avec une connexité qui sera d'autant plus étroite qu'elle durera plus longtemps, les membres de la famille allemande; aujourd'hui que les armements de l'Allemagne ne laissent plus de porte ouverte à l'ennemi, l'Almagne porte en elle-même la volonté et la force de se défendre contre les nouvelles violences de la France.

« Ce n'est pas l'outrecuidance qui me dicte ces paroles. Les gouvernements confédérés, ainsi que moi-même, agissent dans la pleine conscience que la victoire et la défaite sont entre les mains du dieu des batailles.

« Nous avons, d'un regard calme et clair, mesuré la responsabilité qui, devant le jugement de Dieu et des hommes, incombe à celui qui pousse à des guerres dévastatrices deux grands et paisibles peuples habitant au cœur même de l'Europe.

« Le peuple allemand et le peuple français, ces deux peuples qui jouissent, chacun au même degré, des bienfaits de la civilisation chrétienne et d'une prospérité croissante, sont appelés à une lutte plus salutaire que la lutte sanglante des armes. Mais les hommes qui gouvernent la France ont su, par une fausse politique calculée, exploiter pour leurs intérêts et leurs passions personnelles l'amour-propre légitime, mais irritable, du grand peuple qui est notre voisin. »

A quelle époque, au début d'une lutte entre deux nations, de plus nobles paroles ont-elles été prononcées par le chef d'une de ces nations?

Mais nous serons forcé de revenir plus tard sur ces paroles pour rappeler que la noblesse et la raison disparaissent dès qu'une guerre insensée a éclaté entre deux nations qui, toutes deux, voulaient la paix.

Dans l'adresse du reichstag allemand au roi de Prusse, il était dit :

« Nous avons confiance en Dieu dont la justice punit le crime sanglant. Des rivages de la mer jusqu'au pied des Alpes, le peuple s'est levé à l'appel de ses princes, réunis dans une même pensée. — Aucun sacrifice ne lui est trop pénible. — L'opinion publique du monde civilisé reconnaît la justice de notre cause. — Les nations amies voient dans notre victoire la délivrance de la domination bonapartiste qui pèse sur elles, et l'expiation des injustices qu'elles ont subies. — Le peuple allemand trouvera enfin, sur un sol respecté de toutes les nations, une libre et paisible unité. »

Le 20 juillet, le chancelier fédéral comte de Bismark présenta au reichstag les documents qu'il avait rassemblés à grande peine sur les causes de la guerre. Parmi eux se trouvait la réponse qu'il avait dû faire le 18 juillet à lord

Loftus, ambassadeur anglais à Berlin, au sujet de l'offre d'intervention de l'Angleterre.

Il s'y trouve le passage suivant :

« La France a pris l'initiative de la guerre, et y a persisté après que la première complication eut été matériellement écartée, de l'avis même de l'Angleterre. Si nous prenions maintenant l'initiative des négociations, cette démarche ne serait pas comprise du sentiment national des Allemands, qui s'est trouvé profondément blessé par les menaces de la France. Notre force réside dans le sentiment national, de justice et d'honneur de la nation, tandis que le gouvernement français a montré qu'il n'avait pas le même besoin de cet appui dans son propre pays. »

Les armées marchèrent sur le Rhin de l'est à l'ouest. Pendant ce temps, il se faisait une campagne diplomatique que nous ne pouvons point passer sous silence.

Il parut, en effet, dans le *Times*, une communication sur les négociations antérieures entre Bismarck et Benedetti, qui roulaient en grande partie sur la Belgique, et dont nous avons déjà donné les principaux points.

Cette communication causa en Angleterre, dans le parlement et le peuple, une vive émotion. Ainsi donc, pendant qu'on avait cru vivre dans une paix profonde, de pareilles négociations avaient lieu; pendant que l'Angleterre croyait la neutralité de la Belgique aussi assurée que possible, cette neutralité était très-menacée! On demanda des explications.

C'est ce que voulait Bismarck. Le 27 juillet, il télégraphia au comte de Bernstorff, ambassadeur de la Confédération du Nord à Londres, que les communications du *Times* étaient parfaitement conformes à la vérité; et, le 29, il envoya une longue dépêche circulaire dans laquelle il racon-

tait tout au long les diverses propositions que lui avait faites la cour de France, en disant que le projet de traité, écrit de la main de Benedetti, et dont nous avons parlé, se trouvait entre ses mains, et que les envoyés d'Angleterre, d'Autriche, de Russie, de Bade, de Bavière, de Belgique, de Hesse, d'Italie, de Saxe, de Turquie et de Wurtemberg, à Berlin, avaient reconnu l'écriture de Benedetti.

Le passage le plus important de la note de Bismarck nous semble être le suivant :

« Je pense que ce n'est que la conviction qu'il n'arriverait pas par nous à agrandir le territoire français qui a décidé l'Empereur (Napoléon) à chercher cet agrandissement en nous faisant la guerre.

« J'ai des raisons de croire que, sans la publication de ce projet de traité, la France nous aurait proposé d'exécuter ses premières propositions lorsque nos armements respectifs auraient été terminés, car nous nous serions trouvés alors à la tête d'un million de combattants en présence de l'Europe sans armes ; — elle nous aurait proposé, soit avant soit après la première bataille, de faire la paix sur les bases des propositions de M. Benedetti, et aux dépens de la Belgique. »

La réponse du duc de Gramont n'eut lieu que le 3 août, quand les hostilités étaient déjà commencées.

Le duc n'avait pas grand'chose à dire. Il fit ressortir « l'invraisemblance » du récit de Bismarck sur plusieurs points ; il soutint qu'en tout cas l'Empereur n'avait rien à voir dans les négociations de Benedetti — son ambassadeur ! — Il rejeta sur Bismarck toute la faute des intrigues relatives à la Belgique, et l'accusa d'une manière générale de désirer la guerre, en remettant sur le tapis la question du désarmement de l'Europe.

Cependant le gouvernement anglais n'avait pas attendu la fin de ce conflit, la neutralité de la Belgique lui semblait menacée. Dans la situation actuelle elle l'était peut-être moins que jamais. En effet, l'Allemagne du Sud s'étant étroitement unie à l'Allemagne du Nord, les Allemands n'avaient plus contre la France une frontière (base d'opérations) trop étroite, ce qui aurait pu arriver si l'Allemagne du Nord s'était trouvée seule. Quant aux Français la frontière de guerre que leur imposaient les circonstances était plutôt trop longue que trop courte, à cause de leur infériorité numérique.

Mais l'Angleterre voulait avant tout savoir la neutralité de la Belgique assurée, et elle demanda aussitôt à la France et à l'Allemagne de s'engager par un traité à respecter cette neutralité. Le traité en question fut signé à Londres, le 9 août, quand de grands événements avaient eu lieu, par lord Granville pour la Grande-Bretagne, le marquis de Lavalette pour la France, et le comte de Bernstorff pour la Confédération du Nord.

Nous aurions pu sans doute donner plus d'étendue à cette première partie; mais, après réflexion, nous préférons commencer le récit des événements de guerre que nous serons bientôt forcé d'interrompre pour rentrer dans le domaine de la politique et de la diplomatie.

DEUXIÈME PARTIE

COMMENCEMENT DES OPÉRATIONS.
MARCHE EN AVANT DES ALLEMANDS JUSQUE DANS LA VALLÉE DE LA MOSELLE.

I. Déploiement des armées.

L'armée française d'opérations, telle qu'elle fut d'abord formée, se composait de 8 corps d'armée et d'une grande réserve de cavalerie.

Les corps d'armée étaient :

1° Le corps de la garde : général Bourbaki, avec 2 divisions d'infanterie sous les généraux Deligny et Picard, et une division de cavalerie, Desvaux, de 6 régiments ;

2° Le 1er corps : maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, avec 4 divisions d'infanterie, Ducrot, Abel Douay. Raoult, de Lartigue, et une division de cavalerie, Duhesme, de 7 régiments ;

3° Le 2e corps : général Frossard, avec 3 divisions d'infanterie, Vergé, Bataille et de Laveaucoupet, et une division de cavalerie, Lichtlin, de 4 régiments ;

4° Le 3e corps : maréchal Bazaine, avec 4 divisions d'infanterie, Montaudon, Castagny, Mettmann et Decaën, et une division de cavalerie, de Clérembault, de 7 régiments ;

5° Le 4e corps : général de Ladmirault, avec 3 divisions d'infanterie, de Cissey, Rose et de Lorenccz, et une division de cavalerie, Legrand, de 4 régiments ;

6° Le 5e corps : général de Failly, avec 3 divisions d'in-

fanterie, Goze, de l'Abadie d'Aydren et Guiot de Lespart, et une division de cavalerie, Brahaut, de 4 régiments;

7° Le 6e corps : maréchal Canrobert, avec 4 divisions, Tixier, Bisson, Lafont de Villiers, Levassor-Sorval, et une division de cavalerie, de Salignac-Fénelon, de 6 régiments;

8° Le 7e corps : général Félix Douay, avec 3 divisions d'infanterie, Conseil Dumesnil, Liébert et Dumont, et une division de cavalerie, Ameil, de 5 régiments.

Le corps de réserve de cavalerie devait renfermer 3 divisions : du Barrail, Bonnemains et de Forton, chacune de 4 régiments.

Ces forces pouvaient être estimées à 260,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, si l'on avait pu compléter les régiments en y versant les réserves des dernières classes et les hommes en congé. Mais la plupart des régiments étaient partis sur le pied de paix et n'avaient reçu leur complément qu'à la frontière; des détachements complets, venant des garnisons éloignées, n'étaient même pas encore arrivés lorsque les hostilités commencèrent, si bien qu'on ne peut pas estimer les forces françaises en ligne au commencement d'août à plus de 200,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Elles étaient en outre disséminées d'une manière qu'il eût été possible d'éviter.

La frontière sur laquelle les deux partis ennemis pouvaient se rencontrer avait par rapport à la France la forme d'un angle saillant, dont le côté gauche, la ligne de Sierck à Lauterbourg a 148 kilomètres, et le côté droit, de Lauterbourg à Huningue, 163 kilomètres.

A gauche, le Luxembourg et la Belgique étaient neutralisés, et nous avons vu que la neutralité de la Belgique venait d'être à nouveau formellement reconnue; à droite était la

Suisse, neutre également. La Belgique leva quelques troupes pour remplir ses devoirs de neutralité. La Suisse avait, sans hésiter, appelé aux armes dès le 15 juillet, 5 divisions de milices, environ 37,000 hommes, en partie pour garder ses frontières du Jura et du Rhin, en partie pour protéger le pont de Bâle contre un coup de main. Bâle était occupée militairement le 15 au soir, et le 18 juillet, avant même que la déclaration de guerre fût arrivée à Berlin, presque toutes les milices appelées étaient à leur poste à la frontière. Seule, la brigade du Tessin, qui avait à passer le Saint-Gothard, n'arriva que huit jours après.

Ce qui justifiait la vigilance des autorités fédérales suisses, c'est que la France s'était informée antérieurement si la Suisse serait en état de défendre sa neutralité dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Il avait même été question alors d'envoyer un général français voir de plus près les forces fédérales, les mettre un peu en ordre, et en faire peut-être Dieu sait quoi. Ces offres avaient été poliment refusées, et la Suisse avait assuré qu'elle saurait remplir les devoirs que lui imposait sa situation politique en Europe. — Malgré cela, le conseil fédéral avait dû prendre note de cet incident. En outre, les Français avaient choisi en 1870, pour centre de formation d'un corps d'armée, Belfort, tout près de la frontière suisse et notamment dans le voisinage de Bâle.

Voici quelles étaient les positions dans lesquelles les corps français établirent leurs forces disponibles :

Sur le côté gauche de la frontière le 4e corps, Ladmirault, à Thionville ; le 3e corps, Bazaine, d'abord à Metz et, bientôt après, plus en avant, à Bouzonville ; le 2e corps, Frossard, à Saint-Avold ; le 5e corps, de Failly, à Bitche ; — plus en arrière la garde, Bourbaki, d'abord à Nancy,

puis à Metz, et le 6e corps, Canrobert, au camp de Châlons.

Sur le côté droit de la frontière, le 1er corps, Mac-Mahon, entre Haguenau et Strasbourg ; le 7e corps, Félix Douay, à Belfort.

La portion concentrée de l'armée, forte d'à peu près 90,000 hommes, vers le 1er août, occupait un triangle, formé par Metz, Thionville et Saint-Avold, sur un front d'environ 52 kilomètres, ou deux fortes journées de marche ; à droite de ces forces se trouvait de Failly, à Bitche, à 52 kilomètres de distance ; à gauche était Canrobert à Châlons, à 126 kilomètres, ou 6 jours de marche.

Entre Bitche et Haguenau, où se trouvait l'extrême gauche de Mac-Mahon, il y a environ 44 kilomètres ; la distance entre Strasbourg, extrême droite de Mac-Mahon, et Belfort (Douay) est de 126 kilomètres. Vers le 1er août, de Failly pouvait avoir 25,000 hommes, Mac-Mahon 35,000, Canrobert 30,000 au plus ; le corps de Félix Douay n'était pas encore organisé, Belfort n'était réellement qu'une station de marche pour les troupes qui se rendaient du midi au nord.

La disposition de l'armée française est en elle-même inexplicable. Pour la comprendre il faut en venir à des idées anciennes et, en partie, très-personnelles.

La France était en face de deux alternatives principales : ou elle aurait affaire à la Prusse seule, ou l'Allemagne du Sud se joindrait à la Prusse et à la Confédération du Nord.

Dans le premier cas, la ligne de Metz à Mayence était la chose principale. On s'avançait par cette ligne, on s'emparait de la forteresse de Mayence par un coup de main, on y passait le Rhin pour prendre ensuite position afin de repousser un retour offensif des Prussiens, et l'on se contentait, du

reste, de balayer la rive gauche du Rhin. Le Luxembourg et la Belgique tombaient ensuite sans coup férir.

Dans cette occurrence, l'aile droite, représentée par Mac-Mahon et Félix Douay, était complétement inutile; elle ne pouvait avoir de signification que si les Allemands du Sud voulaient sortir de leur neutralité pour marcher activement contre l'Allemagne du Nord, et s'ils avaient besoin d'un corps français pour les aider à recouvrer leur « indépendance ».

Au contraire, l'aile gauche française avait, dans notre hypothèse, une importance toute particulière. Elle devait se composer de deux éléments : la flotte, portant de nombreuses troupes de débarquement, et un corps d'observation contre la Belgique, pour envahir ce pays aussitôt après les premières victoires du centre français sur les Prussiens; — ce dernier élément est représenté par le corps de Canrobert dans la disposition que nous avons donnée.

D'après les calculs, la flotte devait trouver des alliés dans le Danemark, qui avait tout à regagner, et dans le Hanovre, qu'on supposait devoir être une Vendée prussienne. Les troupes françaises de débarquement, ainsi renforcées par des Danois et des Allemands, devaient remporter de grands succès sur les derrières de l'armée prussienne du Rhin et la forcer ainsi d'abandonner ce fleuve.

Dans le deuxième cas, alliance du sud de l'Allemagne avec le nord, le centre et l'aile gauche des Français conservaient leur première signification, mais l'aile droite avait plus d'importance que dans le premier cas. Immédiatement après les victoires que le centre français devait remporter sur la ligne Metz-Mayence, elle devait passer le Rhin aux environs de Strasbourg et battre à son tour les forces de l'Allemagne du Sud.

Cependant, même dans ce cas, la position du 7e corps à Belfort est encore assez énigmatique ; on ne peut se l'expliquer que par des réminiscences historiques et par la valeur que l'empereur Napoléon, par suite de ses recherches dans la géographie ancienne, attachait à la trouée de Belfort.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que d'idées offensives des Français, et, dans le fait, c'étaient les idées dominantes. Si la France était rejetée sur la défensive, l'aile gauche, la flotte, conservait encore de l'importance. Elle allait menacer avec ses troupes de débarquement les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, et elle empêchait ainsi les Allemands de déployer des forces trop écrasantes sur la frontière du Rhin.

L'aile droite devenait alors complétement inutile si l'on n'avait affaire qu'à l'Allemagne du Nord. Si l'on avait à combattre aussi l'Allemagne du Sud, l'aile droite conservait la valeur d'un corps d'observation et, en cas de besoin, elle pourrait arrêter l'aile gauche allemande sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris et ensuite sur celui de Mulhouse à Paris.

Le centre restait, dans tous les cas, la chose principale ; il devait soit prendre l'offensive et battre les Allemands, soit les arrêter dans leur marche sur Paris.

Dans l'hypothèse actuelle, rien ne justifie encore la place d'un corps d'armée à Belfort. Il n'aurait eu de raison d'être là que si l'Autriche avait pris part à la guerre comme alliée de la France, et si les armées autrichiennes et françaises avaient voulu se donner la main dans l'Allemagne du Sud.

Le déploiement d'une armée doit répondre à peu près à la pensée stratégique du chef de cette armée. Si l'on observe notre exposé succinct, on trouvera que la clarté et la décision de la pensée militaire manquent complétement dans la

première disposition de l'armée française, que la confusion y règne.

Tous les éléments, force, temps et espace sont négligés.

Si l'on veut combattre l'Allemagne sur terre, où trouvera-t-on, dans l'organisation actuelle de l'armée française, des troupes de débarquement pour les flottes de la mer du Nord et de la Baltique?

Après avoir déclaré la guerre à Berlin, le 19 juillet, sans avoir même commencé une seule organisation nouvelle, comment le gouvernement français pourra-t-il marcher contre l'Allemagne avec des forces à peu près égales, puisque l'Allemagne, grâce à son organisation militaire, est beaucoup plus à même que la France de mobiliser en très-peu de temps des forces considérables?

Si, malgré tout cela, les Français espèrent vaincre, comment y parviendront-ils en dispersant d'une manière inexplicable le peu de forces dont ils disposent?

Certes, jamais guerre plus frivole ne fut le résultat de calculs plus insensés! L'attitude agressive du gouvernement français vis-à-vis de l'Allemagne, à partir du 6 juillet 1870, n'avait de sens que s'il était vrai, ainsi que l'affirmaient *le Figaro* de M. de Villemessant, et *la Liberté* de M. de Girardin, qu'il suffisait d'un Français pour faire repasser le Rhin à cinq Allemands à coups de crosse dans le dos. Dans ce cas, en effet, la supériorité des Français était assurée, et la France avait assez de troupes de débarquement pour inquiéter les côtes de la mer du Nord et de la Baltique.

L'empereur Napoléon prit lui-même le commandement en chef de la grande armée qui fut baptisée officiellement *Armée du Rhin.*



Le 23 juillet, il adressa aux Français la proclamation suivante :

« Français,

« Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts, et prend seul en mains la direction des destinées de la patrie.

« Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

« La Prusse, à qui nous avons témoigné pendant et depuis la guerre de 1866 les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité.

« Lancée dans une voie d'envahissements, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés, et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain.

« Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports nationaux et montrer toute la gravité de la situation.

« En présence des nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre.

« Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre.

« Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes. Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance.

« Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

« Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

« Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent, est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande révolution.

« Il représente les mêmes principes, il inspire le même dévouement.

« Français, je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie.

« Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

« J'emmène mon fils avec moi, malgré son jeune âge ; il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

« Dieu bénisse nos efforts ! Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible.

« Napoléon. »

Il n'est certainement pas nécessaire d'analyser cette proclamation. Il est toujours difficile de bien défendre une mauvaise cause, beaucoup plus difficile que ne le croient des avocats subtils. L'Empereur emmena, en effet, à l'armée son jeune fils, né le 16 mars 1856, qu'il avait nommé lieutenant en 1870, et pour lequel il se précipitait dans cette guerre dont l'issue lui semblait toujours douteuse. Le 28 juillet, il adressa à cette armée le proclamation suivante, de Metz (hôtel de l'Europe), où était son quartier général :

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

« Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

« La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

« Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

« La France entière vous suit de ses vœux ardents et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

« Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous!

« Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870.

« NAPOLÉON. »

Cette fois encore, tout commentaire paraît superflu.

L'empereur Napoléon avait pris pour major général le maréchal Lebœuf, assisté des généraux de division Lebrun et Jarras comme aides-majors généraux. Le général Soleille reçut le commandement en chef de l'artillerie, et le général Coffinières de Nordeck celui du génie.

Parmi les commandants de corps d'armée, les plus connus sont les maréchaux Mac-Mahon et Bazaine.

Mac-Mahon, né en 1808, sortit de l'École militaire de Saint-Cyr dans l'état-major et passa plus tard dans l'infanterie. Il servit presque constamment en Afrique, et fut nommé général de brigade en 1848. Rappelé d'Algérie en 1855, il reçut en Crimée le commandement d'une division du corps de Bosquet. La prise et la conservation du bastion Malakoff, lors de l'assaut de Sébastopol, le 8 septembre, rendirent le nom de Mac-Mahon célèbre dans l'Europe entière. La part brillante qu'il prit à la bataille de Magenta lui valut, en 1859, le titre de duc de Magenta. En 1861, Mac-Mahon représenta la France au couronnement du roi Guillaume Ier de Prusse, et l'éclat extraordinaire qu'il déploya en cette circonstance fit beaucoup parler de lui. Le maréchal reçut à son retour le commandement du 3e corps d'armée, et il fut ensuite nommé gouverneur général de l'Algérie en 1864. Il ne réussit point dans ce poste, et il s'éleva contre lui les plaintes les plus vives qui cependant auraient dû être, à ce qu'il paraît, dirigées plutôt contre la situation générale que contre la personne du maréchal. L'empereur Napoléon était, en effet, dominé à cette époque par la pensée de faire de l'Algérie une sorte de royaume arabe, ce qui reculait au second plan la colonisation européenne. Cela eut pour conséquences l'émigration d'un grand nombre de colons et une diminution considérable des transactions. A cela vint s'ajouter, en 1868, la grande famine de l'Algérie avec toutes ses horreurs, et ce n'est qu'à partir de ce moment que le gouvernement français se décida sérieusement à songer à donner à la colonie un meilleur système d'administration. On n'avait pas encore fait un grand pas dans cette nouvelle voie, lorsque le maréchal fut rappelé en Europe, au mois de juillet 1870, et placé à la tête du 1er corps d'armée. Il jouissait toujours du respect et de la confiance de l'armée.

Le maréchal Bazaine, né en 1811, entra au service, en 1831, comme engagé volontaire; servant en Algérie, il devint officier en 1835; il fut envoyé en Espagne en 1837, avec la légion étrangère, pour combattre avec les christinos contre les carlistes, ce qui lui fournit l'occasion d'apprendre l'espagnol. Après son retour, en 1839, il obtint un avancement très-rapide; il était général de brigade, en 1854, au début de la guerre d'Orient, et fut nommé général de division en 1855. Il commanda l'expédition contre Kinburn. Envoyé au Mexique en 1862, il prit, l'année suivante, le commandement en chef de l'expédition française. Ses rapports avec l'empereur Maximilien furent si mauvais qu'on a prétendu souvent que Bazaine avait voulu devenir lui-même empereur du Mexique. Maréchal de France depuis 1864, il ramena, en 1867, les débris de l'armée française et fut assez mal reçu par la nation. Cependant il était aimé de l'armée, d'une part parce que, de tous les maréchaux, il était le seul véritablement troupier et qu'il en avait les allures; d'autre part parce qu'il sut se créer un entourage convenable qu'il traitait assez doucement. Il était aussi aimé à la cour qu'à l'armée. Après avoir résidé quelque temps à Nancy comme chef du 3e corps d'armée, il fut mis à la tête de la garde, en 1869, et reçut, en 1870, le commandement du 3e corps de l'armée active.

Son successeur à la tête de la garde fut le général Bourbaki, né à Paris, en 1816, d'un père d'origine grecque. Il servit presque toujours en Afrique dans la légion étrangère et dans les zouaves, devint général de brigade en 1854 et général de division en 1857. Il combattit avec distinction en Crimée et en Italie et se fit un nom dans l'armée par sa brillante bravoure. En 1869, il commanda la seconde série du camp de Châlons.

Le maréchal Canrobert, né en 1809, sortit de Saint-Cyr en 1828. Il servit presque toujours en Algérie, fut nommé général par le prince-président et se fit remarqner dès lors par son attachement à Napoléon III. Il joua un grand rôle dans le coup d'État de 1851, et fut nommé général de division en 1853. On lui sut gré de la modestie avec laquelle il se démit, en 1855, du commandement de l'armée d'Orient. En Italie, il ne prêta pas à temps, au maréchal Niel, l'appui que ce dernier lui demandait à la bataille de Solférino. — Dans ces derniers temps, Canrobert commandait le 1er corps d'armée, ou armée de Paris; en 1870, il fut mis à la tête du 6e corps, qui, d'après ce qui précède, pouvait être considéré provisoirement comme une armée de réserve.

Le général de Ladmirault, né en 1808, sortit de l'École de Saint-Cyr en 1829 et, comme la plupart des officiers d'alors, passa la plus grande partie de sa carrière militaire en Afrique. Il fut nommé général de brigade en 1848. Comme général de division, il prit une part décisive à la bataille de Solférino, dans laquelle il fut blessé. En 1870, il commandait le 2e corps d'armée (Lille), lorsqu'il fut mis à la tête du 4e corps de l'armée active. Il avait dans l'armée française la réputation d'un tacticien, et c'est pour cette raison qu'il reçut le commandement du camp de Châlons, en 1867, lorsqu'on songeait à faire des changements dans la tactique. Ses manœuvres du camp excitèrent un vif intérêt, quoiqu'il ne soit rien resté de leurs résultats qui soit digne de passer à la postérité.

Le général Félix Douay est également un vieil officier d'Afrique. En 1859, il commandait une brigade dans le corps de Niel et fut grièvement blessé à la bataille de Solférino. Avant la guerre de 1870, il était chef d'une division de l'armée de Paris.

Le général de Failly, né en 1867, est sorti de l'École de Saint-Cyr. En 1854, il fut envoyé en Crimée comme général de brigade ; en 1859, il commanda avec honneur une division du corps de Niel et se distingua particulièrement à Solférino. En 1867, il reçut le commandement de l'expédition chargée de protéger le Pape contre l'invasion garibaldienne, et il eut le malheur de signer,— probablement sans l'avoir lu, — le rapport sur le combat de Mentana, dans lequel il est dit que « les chassepots ont fait merveille ». On ne lui a jamais pardonné cela, et par suite, de Failly, qui est un officier brave et honnête, a été choisi pour bouc émissaire des revers des Français en 1870. En 1868, il commanda la première série du camp de Châlons ; à la fin de 1869, il avait succédé à Bazaine dans le commandement du 3e corps d'armée (Nancy).

Le général Frossard, né en 1807, sortit de l'École polytechnique, en 1827, dans le corps du génie. Il assista au siége d'Anvers, servit ensuite en Algérie et prit part, en 1849, au siége de Rome, après quoi il remplaça Lebœuf comme commandant en second de l'École polytechnique.

En 1855, il dirigea les travaux du génie contre Karabelnaia, puis la construction des lignes de Kamiesch après la prise de Sébastopol. Il avait été nommé général de brigade dès le mois de mai 1854. En 1856, il assista, dans la suite de Morny, au couronnement de l'empereur Alexandre de Russie; plus tard il reçut le commandement du génie à Alger et fut nommé général de division en 1858. Commandant en chef du génie de l'armée d'Italie, en 1859, il dirigea les travaux du siége de Peschiera. Le 15 mars 1867, il devint gouverneur du Prince Impérial, en 1869, président du Comité des fortifications, et il commandait, en 1870, le camp de Châlons, où nous avons dit qu'un grand exercice de

siége devait avoir lieu. Dans les derniers temps, Frossard était trop près de la cour et trop loin de l'armée pour pouvoir porter un jugement exact sur l'opportunité d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Son opinion était que la France serait tôt ou tard attaquée par l'Allemagne, sinon du vivant du roi Guillaume, au moins par son successeur. Les idées du général sur la guerre en rase campagne n'étaient pas toujours justes, et le contact des troupes ne semblait pas lui être très-agréable.

Dans les conditions de la guerre de 1870, la frontière allemande était embrassante contre la France. Les Allemands formèrent trois armées pour attaquer directement leur adversaire.

La première armée, sous les ordres du général d'infanterie de Steinmetz, se composait des

7e corps d'armée : général de Zastrow, avec la 13e division d'infanterie, Glümer, et la 14e, Kamecke;

8e corps d'armée : général Gœben, avec la 15e division d'infanterie, Weltzien, et la 16e, Barnekow;

La 3e division de cavalerie, général-lieutenant, comte de Groeben.

Chaque division d'infanterie avait un régiment de cavalerie divisionnaire; la 3e division de cavalerie comptait 4 régiments. La force de la 1re armée était de 55,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

La deuxième armée, sous le prince Frédéric-Charles de Prusse, était composée de la manière suivante :

Corps de la garde prussienne : prince Auguste de Wurtemberg, avec les divisions d'infanterie Pape et Budritzki, et la division de cavalerie de Goltz (6 régiments);

Le 3e corps allemand du Nord : général-lieutenant d'Alvensleben, avec la 5e division, Stulpnagel, et la 6e, Buddenbrock;

Le 4e corps d'armée : général d'infanterie d'Alvensleben, avec la 7e division, Schwarzhoff, et la 8e, Schœler;

Le 10e corps d'armée : général de Voigts Rhetz, avec la 19e division, Schwarzkoppen, et la 30e, Kraatz-Koschlau;

Le 12e corps d'armée : prince royal de Saxe, avec la 23e division, prince Georges de Saxe, et la 24e, Nerhoff;

La 5e division de cavalerie, Rheinbaden, 9 régiments;

La 6e division de cavalerie, duc de Mecklembourg-Schwerin, 5 régiments;

La division de cavalerie saxonne, comte de Lippe, 4 régiments.

Toute la deuxième armée comptait 143,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

La troisième armée, sous le prince royal de Prusse, renfermait :

Le 5e corps d'armée : général-lieutenant de Kirchbach, avec la 9e division d'infanterie, Sandrart, et la 10e, Schmidt;

Le 11e corps d'armée : général-lieutenant de Bose, avec la 21e division, Schachtmeyer, et la 22e, Gersdorff;

Le 1er corps bavarois : général de Tann, avec les divisions d'infanterie Stephan et Pappenheim ;

Le 2e corps bavarois : général de Hartmann, avec les divisions Walther et comte Bothmer;

La division wurtembergeoise, général-lieutenaut d'Obernitz;

La division badoise, général de Beyer;

La 4e division de cavalerie allemande du Nord, prince Albert de Prusse, 6 régiments;

La division de cavalerie bavaroise, 6 régiments.

La troisième armée comptait 140,000 hommes.

La Bavière et Bade avaient donné, le 16 juillet, l'ordre de mobilisation de leurs troupes.

Le 20 juillet, la Bavière déclara au chancelier de la Confédération du Nord que, par suite de la déclaration de guerre de la France à la Prusse et de l'entrée des Français sur le territoire allemand, — c'était une patrouille — elle prendrait part à la guerre sur les bases des traités d'alliance qui l'unissaient à la Prusse et à l'Allemagne du Nord. Le roi de Prusse répondit qu'il prenait immédiatement le commandement de l'armée bavaroise, et qu'il plaçait les corps bavarois dans la troisième armée, commandée par le prince royal de Prusse. — Le 22 juillet, Bade se déclara en état de guerre avec la France.

Le 26, le roi de Wurtemberg mit ses troupes à la disposition du roi de Prusse.

Le 27 juillet, le prince royal de Prusse se rendit à Munich et prit le commandement de l'armée bavaroise ; le 28, il était à Stuttgart, le 29 à Karlsruhe, et le 30, à Spire d'où il devait commencer les opérations de son armée.

Les trois armées que les Allemands réunissaient sur la frontière française avaient une force totale de 338,000 hommes. Elles étaient donc fort supérieures à l'armée active française, même en admettant pour cette armée l'effectif le plus fort de ceux que nous avons donnés.

En outre, il restait encore en Allemagne, indépendamment des troupes de remplacement et de garnison, des corps d'armée mobilisés qui pouvaient rejoindre, successivement et selon les circonstances, l'armée active d'opérations, c'étaient :

Le 1er corps d'armée : général de cavalerie de Manteuffel, avec la 1re division, Bentheim et la 2e, Pritzelwitz ;

Le 2e corps d'armée : général de Fransecky, avec la 3e division, Hartmann, et la 4e, Hann de Weyhern ;

Le 6e corps d'armée : général de cavalerie de Tumpling, avec la 11e division, Gordon, et la 12e, Hoffmann ;

Le 9e corps d'armée : général de Manstein, avec la 18e division, Wrangel, et la 25e (de Hesse-Darmstadt), plus la 25e brigade de cavalerie (de la Hesse-Darmstadt);

La 17e division d'infanterie, général-lieutenant Schimmelmann, avec la 17e brigade de cavalerie; la division de garnison de Mayence, général-lieutenant Kummer;

La 1re division de cavalerie, général-lieutenant de Hartmann, 6 régiments;

La 2e division de cavalerie, général-lieutenant comte Stollberg, 6 régiments;

En outre, 3 divisions mobilisées de landwehr, savoir :

La division de landwehr de la garde, général-major de Loën, 4 régiments à 3 bataillons;

La 1re division de landwehr, général-major de Treskow, 4 régiments à 3 bataillons ;

La 2e division de landwehr, général-major de Selchow, 4 régiments à 3 bataillons;

La 3e division de landwehr, général-major Schuler de Senden, 4 régiments à 3 bataillons.

Chacune de ces quatre divisions de landwehr avait, comme une division d'infanterie de ligne, un régiment de cavalerie divisionnaire (régiment de réserve) et une division d'artillerie (de réserve).

Les troupes ci-dessus représentent encore une force mobilisée de au moins 170,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Mais on reconnaîtra, d'après les explications que nous avons données dans la première partie de ce livre, qu'il restait encore en Allemagne des troupes facilement mobilisables d'une manière régulière.

Le territoire de la Confédération du Nord fut divisé, le 22 juillet, en cinq gouvernements généraux pour l'adminis-

tration militaire et des opérations secondaires pour la défense du territoire, s'il y avait lieu :

Le premier gouvernement général comprenait les districts des 1er, 2e, 9e et 10e corps d'armée;

Le 2e, les districts des 7e, 8e et 11e corps;

Le 3e, les districts des 3e et 4e corps;

Le 4e, les districts des 5e et 6e corps;

Le 5e, le district du 12e corps (Saxons).

Le premier de ces gouvernements généraux était, ou semblait être, tout d'abord, le plus important dans les circonstances actuelles. C'était le gouvernement des côtes de la mer du Nord et de la Baltique. Si le gouvernement français avait réellement préparé cette guerre de longue main, comme on l'a tant affirmé, il devait avoir cherché à profiter de la supériorité de sa marine pour transporter des troupes de débarquement. Cette hypothèse ne se réalisa pas, mais les gouvernements allemands n'avaient pas le droit de supposer que la France se jetterait dans cette guerre aussi légèrement qu'elle le fit. Ce premier gouvernement général fut donné au général d'infanterie Vogel de Falkenstein, qui avait prouvé en 1866, qu'il savait conduire seul une armée. — Le commandement des troupes mobilisées de ce gouvernement fut donné au grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, auquel on attacha un bon chef d'état-major général, le colonel de Krensky.

Le général Herwarth de Bittenfeld fut nommé gouverneur général du deuxième gouvernement; c'est lui qui commandait, en 1866, l'armée de l'Elbe, aile droite de l'armée qui entrait en Bohême. Ce gouvernement devait acquérir de l'importance si les Allemands étaient rejetés sur la défensive et forcés de défendre la ligne du Rhin. Si invraisemblable que fût cette éventualité d'après la situation générale et la pro-

portion des forces militaires, il n'en faut pas moins penser à tout quand on commence une guerre, leçon que les Français ont eu grand tort de ne pas suivre.

Le quatrième gouvernement général, général-lieutenant de Loewenfeld, et le cinquième (Saxe), devaient acquérir de l'importance si l'Autriche ne restait pas tranquille. On ne sait jamais ce que feront les gens. Si insensé qu'il eût été pour l'Autriche de prendre part à cette guerre, les événements dè la guerre entraînent souvent des changements importants dans la politique, contre lesquels il faut prendre à temps ses précautions.

Le troisième gouvernement général n'était, dans tous les cas, qu'un poste honorifique, qui fut donné au général de Bonin.

D'après le plan général d'opérations, les trois armées allemandes devaient marcher sur Paris, centre de l'administration et de la puissance de la France. Trois lignes de marche leur étaient d'abord indiquées :

La 1re armée, Steinmetz, de Coblentz sur Sarrelouis, par le duché de Trèves.

La 2e armée, prince Frédéric-Charles de Prusse, de Mayence par Kaiserslautern, à travers la partie occidentale du Palatinat bavarois.

La 3e armée, prince royal de Prusse, de Spire sur Landau, à travers la partie orientale du Palatinat bavarois.

Nous avons déjà dit que le prince royal de Prusse arriva à Spire le 30 juillet. Le prince Frédéric-Charles était à Mayence le 26 juillet; et le général Steinmetz était déjà à Coblentz avant cette date.

Le roi de Prusse se rendit à Mayence le 2 août, quand le prince Frédéric-Charles avait déjà quitté cette ville.

Avant de quitter Berlin, le 31 juillet, le roi de Prusse

adressa aux Prussiens et aux Allemands la proclamation suivante :

« Avant de rejoindre l'armée pour combattre avec elle pour l'honneur de l'Allemagne, et la conservation de nos biens les plus chers, je veux reconnaître l'élan unanime de mon peuple en accordant une amnistie pour les crimes et délits politiques. J'ai chargé le ministère d'État de préparer un décret dans ce sens. — Mon peuple sait comme moi que ce n'est pas nous qui avons troublé la paix. Mais, étant provoqués, nous sommes résolus à soutenir la lutte, avec une entière confiance en Dieu pour le salut de la patrie. »

Le 2 août, il adressa de Mayence, à l'armée, les paroles suivantes :

« Toute l'Allemagne est unanime à prendre les armes contre une puissance voisine qui nous a déclaré la guerre à l'improviste et sans raison. Il s'agit de défendre la patrie menacée, notre honneur et nos foyers. Je prends aujourd'hui le commandement en chef de l'armée et j'accepte avec confiance une lutte que nos pères ont autrefois soutenue avec gloire. Votre roi et la patrie ont foi en vous. Dieu bénira notre juste cause. »

Par un décret du 19 juillet, le roi Guillaume avait rétabli la croix de fer pour la guerre de 1870, avec les mêmes statuts qu'en 1813. Cette mesure était destinée à rappeler aux esprits une grande époque et à représenter la guerre actuelle comme un acte de légitime défense contre un ennemi puissant.

Quelques renseignements sur les principaux chefs de l'armée allemande trouveront ici leur place.

Le général de Steinmetz, né en 1796, sortit en 1813 du corps des cadets, et fit avec honneur les campagnes de 1813 à 1815. En 1814, il mérita la croix de fer. Dans la campagne

de 1848, au Schleswig, il commanda les deux bataillons de mousquetaires du 2e régiment d'infanterie et obtint l'ordre *pour le mérite*. La même année, 1848, il reçut le commandement du 32e régiment d'infanterie; en 1851, il fut mis comme colonel à la tête du corps des cadets ; il fut ensuite nommé, en 1854, général-major et commandant de la place de Magdebourg; en 1857, commandant de la 4e brigade d'infanterie de la garde ; et, la même année, commandant de la 1re division d'infanterie.

L'année suivante, il fut nommé général-lieutenant ; il resta assez longtemps à la tête du 2e corps d'armée, et il fut appelé, en 1854, au commandement en chef du 5e corps d'armée, avec lequel il accomplit des faits glorieux dans la campagne de 1866, comme général d'infanterie. Steinmetz était extrêmement populaire. Le Landtag lui accorda avec empressement une riche dotation. Il fut ensuite nommé député au reichstag en 1867, et fut moins heureux dans ses propositions d'économie nationale. Cependant ni cet échec, ni son âge avancé ne l'empêchèrent de recevoir un commandement dans l'armée active en 1870.

Le prince Frédéric-Charles, né en 1828, général-lieutenant en 1856, fut nommé, en 1860, à 32 ans, général en chef du 3e corps d'armée; il avait fait la campagne du Schleswig, en 1848, dans l'état-major du général Wrangel, et celle de Bade, en 1849, comme chef d'escadron. En 1864, il commanda le corps combiné prussien dans la guerre contre les Danois, et toute l'armée alliée après le départ de Wrangel. Il commanda ensuite, en 1866, la première armée prussienne, gagna les victoires de Munchengraetz et de Gitschin, et soutint la bataille de Kœniggrætz contre des forces autrichiennes supérieures jusqu'à l'arrivée du prince de Prusse. — Le prince excita vivement l'attention par une brochure

sur la manière de combattre les Français, qui fut publiée en Allemagne sans son consentement et traduite aussitôt en français.

Le prince royal de Prusse, né en 1831, fut nommé général-lieutenant en 1860, d'après les traditions de la dynastie; il fit la campagne du Danemarck, en 1864, dans l'état-major de Wrangel, fut ensuite nommé général d'infanterie en 1866, et commanda, en cette qualité, la deuxième armée prussienne. Le prince royal de Prusse est marié, depuis 1858, avec la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre, et cette union est des plus heureuses. Il n'aime pas la guerre, et il a bien raison. On lui prêtait en France des vues ambitieuses; du moins, l'auteur lui-même a entendu dire en France, trois semaines avant la déclaration de guerre du 19 juillet, que la paix durerait tant que vivrait le roi Guillaume, mais que la guerre aurait certainement lieu dès que l'ambitieux prince royal succéderait à son père.—Puisse « l'ambitieux prince royal » avoir le bonheur de voir ces grandes questions réglées avant de monter sur le trône et ouvrir ensuite une ère de paix en Europe, sans orgueil, mais avec l'entière conscience de la force du peuple allemand.

Le général de Zastrow est surtout connu du monde militaire par ses écrits laborieux, mais parfois étranges sur la fortification. Ces écrits doctrinaires n'ont pas peu contribué à porter, dans les questions les plus simples de fortification, la confusion qui y règne actuellement en Europe, et ils sont, pour ce motif, vraiment remarquables. Ce général, né en 1801, sortit du corps des cadets dans l'infanterie en 1819, et commença, dès 1828, à écrire sur la fortification. En 1848, il fut attaché à l'armée schleswig-holsteinoise, et abandonna alors les idées doctrinaires pour passer au romantique. Après avoir commandé, dans le Schleswig-Holstein, une bri-

gade et même une division, il rentra en Prusse en 1850, et redevint simple chef de bataillon dans le 2e régiment d'infanterie. Huit ans plus tard, il était cependant général-major, et, en 1863, il fut nommé général-lieutenant et commandant de la 11e division. Il fit avec elle, d'une manière glorieuse, la campagne de 1866. A la fin de cette année, il fut nommé commandant du 7e corps d'armée, et général d'infanterie en 1868.

Le général de Gœben, entra dans l'infanterie prussienne en 1833 et fut nommé officier en 1836. L'année suivante, il donna sa démission pour aller combattre en Espagne du côté des carlistes. Il y devint lieutenant-colonel, et rentra comme lieutenant dans l'armée prussienne en 1840. Il y fut aussitôt attaché à l'état-major général et ne tarda pas à passer dans ce corps. Il fit la campagne de 1849 dans le Palatinat du Rhin et la Westphalie; il passa ensuite dans l'infanterie mais revint dès 1850 dans l'état-major général en qualité de chef d'escadron. Colonel en 1860, il fut attaché à l'armée espagnole pendant la guerre du Maroc. En 1864, il commanda, comme général-major, la 26e brigade d'infanterie dans la guerre contre le Danemarck; à la tête de la 13e division depuis 1865, il s'acquit une renommée européenne par la manière brillante dont il dirigea cette division de l'armée du Mein; en 1870, il fut nommé général d'infanterie. Gœben a publié un livre intéressant sur ses campagnes d'Espagne pendant la guerre civile, ainsi que plusieurs brochures sur quelques combats de la campagne de 1866 que sa division livra seule ou dans lesquels elle joua le rôle principal.

Le prince Auguste de Wurtemberg, né en 1813, quitta l'armée wurtembergeoise en 1831 pour entrer dans l'armée prussienne en qualité de capitaine de cavalerie; il devint

général-major en 1844, général-lieutenant en 1850, commandant du corps de la garde en 1858, et général de cavalerie en 1859. Il fit la campagne de 1866 à la tête du corps de la garde.

Le général Gustave d'Alvensleben, né en 1803, sorti du corps des cadets en 1821, passa dans l'état-major en 1847 comme chef d'escadron et fit la campagne de Bade en 1849. Devenu général-major en 1858 et général-lieutenant en 1863, il fit la campagne de 1866 au grand quartier général du roi. Il reçut après la guerre le commandement du 4e corps et fut nommé général d'infanterie en 1868.

Le général de Voigts-Rhetz, né en 1809, entré dans l'armée en 1827, devint officier en 1829 et capitaine d'état-major en 1841; promu major en 1847, il assista en 1848 au combat de Xionz dans le grand-duché de Posen. Il fut promu général-major en 1858, après avoir exercé auparavant le commandement d'un régiment d'infanterie, puis celui d'une brigade. De 1859 à 1860, il fut chef du département général de la guerre au ministère de la guerre, et il reçut en 1860 le commandement de la forteresse de Luxembourg et de la brigade de garnison qui s'y trouvait. Commandant de la 7e division en 1863, général-lieutenant la même année, il fut commandant en chef de la garnison fédérale de Francfort-sur-le-Mein en 1864, puis au printemps de 1866, plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète. Au début de la guerre il abandonna cette position pour devenir chef d'état-major général de la première armée (prince Frédéric-Charles); il fut nommé, après la guerre, gouverneur général du Hanovre, et chef du 10e corps d'armée, nouvellement formé, puis, en 1868, général d'infanterie.

Le général-lieutenant de Kirchbach, né en 1809, sorti du corps des cadets en 1826, devint officier en 1827. Après

avoir servi longtemps dans l'infanterie et rempli les fonctions d'aide-de-camp, il fut nommé major en 1850 et passa l'année suivante dans l'état-major général. Général-major en 1863 et général-lieutenant en 1866, il commanda avec distinction la 10e division d'infanterie dans le corps du général Steinmetz.

Le général de Bose, né en 1809, entra en 1826 au service prussien et fut nommé officier en 1829. Employé successivement dans l'infanterie, le service d'aide de camp, l'état-major général et au ministère de la guerre, il fut nommé général-major en 1864, et commanda en 1866 la 15e brigade d'infanterie, à la tête de laquelle il prit une part glorieuse à tous les combats qu'eut à livrer l'armée du prince Frédéric-Charles. Il se fit particulièrement remarquer au combat de Presbourg. Après la guerre de 1866, il fut nommé commandant de la 20e division, et, à la fin de la même année, général-lieutenant.

Le général de Tann, né en 1815, entra de bonne heure au service militaire et, après être devenu capitaine d'état-major dans l'armée bavaroise, il alla comme volontaire au Schleswig-Holstein, en 1848, pour se mettre à la tête d'un corps franc. Il fut chef d'état-major général de Willisen en 1850, et chef d'état-major du prince Charles de Bavière en 1866. Après la guerre, il reprit le commandement d'une division, et lorsque l'armée bavaroise fut divisée en deux commandements généraux en 1869, il reçut celui de Munich.

II. Théâtre de la guerre.

Étude spéciale du terrain compris entre la frontière allemande et la vallée de la Moselle.

Le théâtre de la guerre, tel qu'il résultait de la déclaration de guerre de la France du 19 juillet et de l'alliance des États allemands pouvait s'étendre sur le territoire de la France entière, de la Confédération allemande du Nord, des États du Sud : Bavière, Bade et Wurtemberg, sur toute la surface des mers et, en particulier sur les mers qui baignent les côtes du nord de la France et de l'Allemagne.

Par suite de la grande infériorité numérique de l'armée française et du manque absolu d'alliances, la guerre de côtes ne pouvait avoir d'importance, et la guerre maritime se borna à la prise de navires de commerce allemands et au blocus des ports que la flotte allemande était trop peu nombreuse pour empêcher. Cette circonstance, et la précipitation avec laquelle la France avait déclaré la guerre furent cause que l'armée allemande fut plutôt prête que l'armée française à prendre l'offensive.

Le véritable théâtre de la guerre fut donc limité au début entre la frontière nord de la France, le Rhin de Lauterbourg à Strasbourg, le chemin de fer de Strasbourg à Paris et le chemin de fer de Paris à Bruxelles.

Comme l'exposé des événements de guerre de cette deuxième partie ne dépasse pas les hauteurs situées entre la Moselle et la Meuse, nous arrêterons provisoirement à ces mêmes hauteurs notre étude détaillée du terrain; nous réservant de la reprendre ensuite à mesure que le récit des événements nous conduira plus loin.

Mais avant d'aborder les détails, qu'on nous permette encore une observation générale.

En France, aussi bien qu'en Allemagne, il parut au début des opérations une foule de soi-disant cartes de la guerre que l'on trouvait dans le commerce. Les cartes françaises étaient mauvaises en comparaison des cartes allemandes. Cela provient évidemment de ce que la nature, le paysage intéressent beaucoup moins les Français que les Allemands, chez lesquels le sentiment de la nature dégénère parfois en une débauche sentimentale. Le Français s'attache beaucoup plus volontiers aux hommes, à la société, et nous avons cru souvent que le lecteur français n'a besoin d'une carte que pour se donner le plaisir de la couvrir de ces petits drapeaux bariolés dont on fait dans les grandes villes une consommation incroyable.

En Allemagne, et non pas seulement dans l'armée, il y a incomparablement plus de gens qu'en France qui savent lire une carte. Cela se comprend du reste : la première condition pour apprendre à lire une carte, c'est de savoir comparer la nature, et, par conséquent, de l'avoir observée, étudiée, ce à quoi le Français, en général, est fort peu disposé, même à la campagne. Et quand on ne veut pas se donner la peine d'apprendre à lire une carte, on doit beaucoup moins tenir à ce qu'elle soit bien faite.

Les cartes allemandes qui parurent au commencement de la guerre contenaient presque toutes une partie importante de l'Allemagne et seulement les frontières de la France ; les cartes françaises, au contraire, ne renfermaient qu'un tout petit coin de leur propre pays et s'étendaient à l'est dans toute l'Allemagne et même un peu plus loin.

Cette guerre qui était déjà politiquement une guerre défensive, la masse du public allemand, — nous ne voulons

pas dire l'état-major général, — la regardait donc comme défensive au point de vue stratégique, tandis qu'en France l'idée dominante était celle d'une guerre offensive contre l'Allemagne.

Le terrain que nous voulons commencer par étudier de près est divisé par les Vosges en deux parties, l'un à l'est et l'autre à l'ouest de ces montagnes.

Les Vosges qui commencent aux environs de Belfort courent du sud au nord, sur une largeur moyenne d'environ 37 kilomètres et se terminent' par le mont Tonnerre, à la Nahe qui les sépare de l'Hundsrück. Leurs sommets et leurs cols atteignent une plus grande élévation au sud qu'au nord vers lequel ces montagnes vont en s'abaissant peu à peu. Dans la région qui nous intéresse le plus en ce moment, entre la frontière de la Bavière rhénane au nord et le chemin de fer de Strasbourg à Paris au sud, il n'existe pas de sommet important ; la hauteur des cols ne dépasse pas 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer, et 700 à 800 pieds au-dessus des plaines de l'Alsace ; la hauteur des crêtes est d'environ 2,000 pieds au-dessus de la mer.

A l'est des Vosges s'étendent les plaines bénies de l'Alsace que de nombreux cours d'eau, coulant des Vosges au Rhin, arrosent et fertilisent, et que des mains laborieuses, favorisées par un sol fécond et un climat tempéré, ont transformées en un jardin. La vigne prospère sur les versants des Vosges. Lorsque l'élévation ne permet plus la culture, les cours d'eau offrent encore leurs forces à l'industrie.

A l'ouest des Vosges, se trouve le pays montueux de la Lorraine qui s'étend jusqu'à la Meuse. Il s'élève, entre les Vosges et la Moselle, de 600 à 700 pieds au-dessus de la mer et est encore fertile, sans pouvoir être comparé à l'Alsace. Sur la rive gauche de la Moselle, notamment entre Frouard

et Thionville, ces collines s'élèvent jusqu'à 1100 pieds au-dessus de la mer, pour s'abaisser ensuite vers la Meuse.

Des nombreux cours d'eau qui vont des Vosges au Rhin en traversant la région dont nous nous occupons, les plus importants sont la Lauter dont le cours inférieur sépare le Palatinat bavarois de l'Alsace, et plus au sud la Moder et la Zorn. La Brüsch se réunit à l'Ill à Strasbourg et cette dernière porte ses eaux dans le Rhin au-dessous de Strasbourg.

Les cours d'eau qui descendent du versant occidental des Vosges sont plus considérables. Le plus important est la Moselle. Elle prend sa source au point le plus élevé des Vosges, le Ballon d'Alsace, et coule à peu près au nord par Remiremont, Epinal, Toul, Frouard, Metz, Thionville, Trèves et Coblentz où elle se jette dans le Rhin. Entre Frouard et Thionville, son lit est peu profond et parsemé d'un grand nombre d'îles. On projetait en conséquence dans ces derniers temps de canaliser la Moselle de Frouard à Thionville et l'exécution de ce travail avait même commencé au printemps de 1870. Ce nouveau canal se serait réuni au canal de la Marne au Rhin, qui relie Strasbourg à Vitry-le-Français et côtoie le chemin de fer de Paris à Strasbourg aux points les plus difficiles de son parcours.

Les principaux affluents de droite de la Moselle lui viennent des Vosges, ce sont : la Meurthe qui a son confluent à Frouard ; la Sarre qui se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves et dont le cours est suffisamment indiqué par les lieux qu'elle traverse : Sarrebourg, Sarralbe, Sarreguemines, Sarrebrück, Sarrelouis et un autre Sarrebourg. Il faut encore signaler la Seille parce qu'elle rejoint la Moselle dans la ville même de Metz ; elle prend sa source dans l'étang de Lindre, l'un de ces nombreux petits lacs qui se

trouvent à l'ouest des Vosges, entre Fénestrange et Lunéville. La Nied formée de la réunion de deux rivières, la Nied française et la Nied allemande, sort également des collines de Lorraine et se jette dans la Sarre.

Les affluents de gauche de la Moselle sont fort peu importants, à cause du grand rapprochement de la Meuse et de la Moselle aux environs du chemin de fer de Paris à Strasbourg ; ces deux rivières s'éloignent ensuite vers le nord, et la Moselle reçoit alors un cours d'eau un peu plus considérable, l'Ornes.

Les passages les plus importants qui font communiquer les plaines de l'Alsace avec le pays montueux de Lorraine sont les suivants :

1° Le col de Bitche ; c'est à Bitche que se réunissent la route de Wissembourg et celle de Haguenau par Niederbronn, pour descendre ensuite à Sarreguemines. Le fort de Bitche est situé au nord du point de jonction des deux routes, sur un rocher qui s'élève à 160 pieds au-dessus du col. Ce fort est célèbre dans l'histoire de la guerre par une attaque de surprise que fit exécuter le duc de Brunswick par le général Wartensleben le 16 novembre 1793, afin de mieux établir les communications entre ses quartiers d'hiver de Pirmasenz et ceux de Würmser sur la Moder. Cette surprise échoua par suite d'incidents dont les détails sont assez remarquables. La ville de Bitche n'a pas plus de 3,000 habitants.

2° Le col de la Petite-Pierre (Lützelstein), de Haguenau à Sarre-Union. Le fort de la Petite-Pierre, sans importance du reste, est au sud de la route.

3° Le col de Phalsbourg, de Strasbourg par Saverne à Fénestrange d'un côté et à Sarrebourg de l'autre. La petite ville de Phalsbourg qui n'a pas 4,000 habitants a été forti-

fiée par Vauban sous la forme d'un hexagone bastionné allongé. Les romans d'Erckmann-Chatrian lui ont donné récemment une célébrité incontestable. Elle a beaucoup perdu de son importance militaire parce qu'elle est à plus de 4 kilomètres du chemin de fer de Strasbourg à Paris, et qu'elle est trop petite pour contenir une garnison suffisante pour pouvoir inquiéter par ses sorties la circulation du chemin de fer qui s'en trouve trop loin.

4° Entre les deux cols de la Petite-Pierre et de Bitche il faut signaler encore celui moins important par lequel passe la route de Haguenau à Sarreguemines, au pied du vieux château de Lichtenberg.

En outre des places fortes, en général peu importantes qui défendent les passages des Vosges, il reste à signaler sur le territoire qui nous occupe, Strasbourg sur le Rhin, Marsal sur la Seille, Toul, Metz et Thionville sur la Moselle.

Nous nous réservons de parler plus longuement de Strasbourg lorsque nous raconterons le siége de cette antique cité, si souvent célébrée dans les chants populaires.

Marsal est une petite place peu considérable, un heptagone bastionné, qui a beaucoup perdu aujourd'hui de son importance parce qu'elle ne se trouve pas sur un chemin de fer.

La vieille ville de Toul est plus célèbre par ses belles églises que par ses fortifications. Cette place de 8,000 âmes à peine, a été fortifiée par Vauban sous la forme d'un ennéagone bastionné, mais elle n'a pas d'ouvrages détachés et se trouve dominée de tous les côtés dans l'état actuel de l'artillerie. Elle ne reçoit d'importance que de ce qu'elle est tout près du chemin de fer de Strasbourg à Paris.

Thionville, dont la plus grande partie est sur la rive gauche de la Moselle, était autrefois la résidence favorite de

Charlemagne. Cette ville d'environ 8,000 habitants a été fortifiée d'après la nouvelle manière de Vauban et de Cormontaingne. Deux grands forts et un certain nombre de lunettes forment une importante tête de pont sur la rive droite de la Moselle.

Metz domine toutes ces places par son importance.

A 3,000 pas au-dessus de la ville, la Moselle se divise en deux bras principaux l'un allant au nord-ouest et l'autre au nord-est, qui se réunissent de nouveau à 3,000 pas à peu près au-dessous de Metz. Quelques bras intermédiaires font communiquer les deux bras principaux, en formant trois îles remarquables qui sont, d'amont en aval, l'île Saint-Simphorien, l'île du Saulcy et l'île Chambière. Sur cette dernière est située une petite partie de la ville dont la portion principale se trouve sur la rive droite du bras nord-est de la Moselle.

Metz est principalement redevable à Cormontaingne de ses fortifications; c'est cet ingénieur qui construisit les deux forts Moselle et Bellecroix.

Le fort Moselle, double couronne avec deux bastions pleins et deux demi-bastions, est sur la rive gauche du bras nord-ouest de la Moselle, regardant Plappeville, Woippy et Saint-Éloy. Le fort Bellecroix, également une double couronne, est à l'est de la partie principale de la ville, regardant Saint-Julien, Vallières et Borny.

L'ancienne citadelle, dont la construction, commencée en 1556, au sud-ouest de la ville, par le maréchal de la Vieuville, fut achevée en 1564, a été rasée en 1791. A sa place se trouve aujourd'hui la caserne du génie, et l'ancienne esplanade est devenue une ravissante promenade, la seule que possède la grande ville de Metz. Nous n'aurions eu aucune raison de parler de cette citadelle s'il ne s'y rattachait

des souvenirs qui ont justement leur importance dans les circonstances présentes.

Après s'être jetée, au commencement de 1552, dans les bras du roi de France Henri II, qui devait la gouverner comme prince de l'empire d'Allemagne, Metz, la vieille ville libre impériale, ne tarda pas à s'en repentir. Les Français comprenaient fort peu les priviléges que réclamaient les bourgeois d'une ville libre de l'empire d'Allemagne; et les Messins auraient vu volontiers l'empereur Charles-Quint reprendre leur ville cette année même, ce qu'empêchèrent la belle défense du duc François de Guise et la désorganisation de l'empire d'Allemagne. — Après l'insuccès de l'attaque de Charles-Quint, les Messins sentirent de plus en plus combien ils avaient eu tort de se séparer de l'empire d'Allemagne pour se donner aux Français. Les gentilshommes français les traitaient de « canaille », ce qui révoltait les vieux bourgeois impériaux. La noblesse française ne voyait dans Metz rien autre chose qu'un boulevard contre l'Allemagne, et comme les Messins, qui ne pouvaient se faire ni à cette idée, ni à l'abolition de tous leurs priviléges, cherchaient constamment à se soustraire à la domination française, on commença la construction de la citadelle.

Les Messins ne devinrent bons Français que sous la République, entre 1791 et 1793, lorsque la citadelle fut détruite. Jusqu'à cette époque, l'ancienne Divodurum des Médiomatriciens était beaucoup plus attirée vers l'état de ville libre impériale que vers la position de place française.

Avec ses 60,000 habitants, sa situation favorable, ses ouvrages qui passaient pour des chefs-d'œuvre au temps de leur construction, Metz pouvait à bon droit être regardée comme une place de premier ordre jusqu'à l'adoption des canons rayés, en France surtout, où l'on n'attachait pas autant

d'importance qu'en Allemagne à la construction d'ouvrages détachés, question qui touche du reste de très-près à l'organisation militaire d'un pays.

Si, même après l'introduction de l'artillerie rayée, on ne songea pas de suite à étendre ou à modifier les ouvrages de Metz, cela tenait à l'idée qu'on avait généralement de la situation de la France en Europe, idée que nous avons déjà mentionnée en parlant du moment où le second empire était à l'apogée de sa puissance.

Dès que le Gouvernement français comprit, après Sadowa, que l'équilibre militaire de l'Europe était complétement renversé, Metz fut une des premières places, la première peut-être, dont on songea à perfectionner les fortifications. Il fallait, pour l'élever à la hauteur de l'époque, l'entourer d'une ceinture de forts détachés, d'abord dans l'intérêt de sa défense, et, en même temps, pour en faire une place offensive, un vaste camp retranché.

L'exécution de ce projet commença au printemps de 1868, en même temps que la construction de quatre forts détachés dont l'emplacement avait été définitivement choisi. Ces forts étaient : Plappeville, également appelé les Carrières, Saint-Quentin, Queleu et Saint-Julien ; les deux premiers sur la rive gauche de la Moselle, les deux autres sur la rive droite.

Tous ces ouvrages devaient être des ouvrages modèles, et ils le devinrent en effet, autant que le permit la question de dépense.

La forme du contour de l'enceinte continue est, ou celle d'un carré bastionné, ou celle d'un pentagone bastionné, selon les dimensions que l'on donne aux ouvrages. L'escarpe et la contrescarpe de cette enceinte sont revêtues en maçonnerie et défilées avec le plus grand soin. L'escarpe est

presque partout surmontée d'un parapet, lequel est séparé par un chemin de ronde du talus extérieur d'un rempart en terre, haut de 24 à 28 pieds. Il n'existe de casemates que sur certains points de l'enceinte continue, par exemple aux flancs des bastions, mais il y a des casemates de décharge tout le long de la gorge de l'ouvrage.

En dedans de l'enceinte continue se trouve un cavalier, d'une forme très-simple, qui suit, en formant des angles aussi obtus que possible, le contour du front, et domine l'enceinte continue de deux mètres environ, et quelquefois plus. C'est un formidable ouvrage en terre qui est plein de casemates du côté opposé à l'ennemi. Ces casemates ne sont pas des ouvrages de défense, puisqu'elles n'ont pas de créneaux du côté de l'ennemi et ne peuvent recevoir ni un canon ni un fantassin tirant sur l'ennemi. Ce sont plutôt des casernes pour la garnison et des magasins pour les vivres et les munitions. Elles renferment les cuisines et les citernes.

L'idée fondamentale est que ce cavalier atteigne l'ennemi de très-loin, au moyen des pièces de gros calibre qui sont placées au sommet, et l'empêche de se creuser des logements; si cela ne suffit pas et que l'ennemi parvienne, malgré le cavalier, à rapprocher ses travaux de la place, c'est alors l'enceinte continue qui se charge de la défense. Quand l'ennemi réussit, malgré cette seconde défense, à faire brèche et à donner l'assaut, le cavalier rentre alors au jeu; réuni à la gorge par des murs construits à la hâte, il constitue un dernier obstacle, qui nécessite de nouveaux efforts de l'ennemi. Il arrive alors, soit que la garnison fasse une sortie heureuse de l'enceinte continue, soit qu'elle gagne le temps d'obtenir une capitulation avantageuse.

Le fort Saint-Julien, pentagone bastionné, est sur la route de Bouzonville, son front regardant le bois de Grimont, sa

gorge à environ 2,800 pas de l'aile gauche du fort Bellecroix.

En avant de l'aile droite de Bellecroix, à environ 2,700 pas de la porte Mazelle, se trouve le fort Queleu, le plus grand des forts détachés, faisant front au village de Grigy, sur la route de Strasbourg. Le fort Queleu est également un pentagone. A l'ouest de cet ouvrage coule la Seille, qui entre dans l'enceinte continue de Metz près de la porte Mazelle, et arrose les fossés de la partie est de la ville. Des écluses permettent de faire monter le niveau de la Seille en amont de Metz.

Le fort Plappeville, sur la rive gauche de la Moselle, n'est réellement qu'un carré bastionné situé sur les hauteurs assez importantes qui dominent la ville à l'ouest. Au sud-est de Plappeville est le fort Saint-Quentin, sur la hauteur d'où Charles-Quint observait Metz pendant le siége de 1552. Le fort Saint-Quentin est également un carré bastionné, mais si petit, qu'au nord et à l'ouest, l'enceinte de l'ouvrage et le cavalier se confondent, tandis qu'au sud et à l'est, où la pente escarpée des hauteurs rend l'escalade naturellement difficile, les fortifications se bornent au fossé et à une muraille. On a construit seulement sur la face sud de l'ouvrage une batterie en terre, sorte de cavalier, pour battre la vallée de la Moselle.

On avait d'abord le projet de faire le fort Saint-Quentin beaucoup plus grand, et son front devait être à peu près à la même hauteur que celui de Plappeville; mais la dépense fit provisoirement abandonner ce projet.

La construction des forts Plappeville et Saint-Quentin était si avancée, au printemps de 1870, qu'on avait la certitude de les terminer dans l'année. Queleu et Saint-Julien étaient en retard; par suite de la nature argileuse du terrain

sur lequel ils sont en partie situés, et peut-être aussi de la hâte apportée aux constructions, les murs d'escarpe de ces forts commençaient à se mouvoir en avant sur certains points, au printemps de 1870. Malgré cela, on pouvait espérer que ces forts seraient complétement achevés en 1871.

Au mois de mai 1870, on commença la construction d'un nouveau fort, Saint-Privat, qui était déjà en projet.

Toutes les lignes de chemin de fer qui se réunissent à Metz n'ont qu'une seule gare, à la porte Serpenoise. Le fort Saint-Privat était destiné à couvrir l'arrivée de ces chemins de fer, ainsi que la gare. Il fut provisoirement construit en terre, sans aucun espace couvert, et quand on songe que cette construction fut commencée très-inopinément, sur l'ordre spécial d'un homme fort rapproché de la Cour des Tuileries, on ne peut pas s'empêcher de croire que la guerre des frontières du Rhin était chose décidée à la Cour dès le commencement du mois de mai 1870. Le fort Saint-Privat est à plus de 4,000 pas des anciens ouvrages extérieurs de l'enceinte principale de Metz.

On avait encore formé le projet de réunir les grands forts détachés dont nous venons de parler par des forts de moindre dimension : le fort Saint-Éloy, entre Plappeville et Saint-Julien, sur la route de Thionville, et le fort les Bottes, entre Saint-Julien et Queleu. Ces forts n'étaient pas commencés lorsque la guerre éclata.

Cette ceinture de forts détachés forme une circonférence de près de 22 kilomètres. Tous les forts sont situés sur des hauteurs.

Le miroir des eaux de la Moselle, à Metz, est à environ 560 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'horizon du fort Saint-Julien est à 860 pieds au-dessus de la mer, celui de

Queleu à 750, de Saint-Privat à 640, de Saint-Quentin à 1200 et de Plappeville à 1140.

Tout en travaillant à construire des forts détachés, on ne négligeait pas de perfectionner l'ancienne enceinte. Indépendamment des travaux de correction ordonnés dans toutes les places fortes françaises, on établit sur l'aile droite du fort Moselle une batterie casematée. Dans le fait, tant que le fort Saint-Éloy n'existait pas, le fort Moselle était le seul point de jonction entre les forts Plappeville et Saint-Julien, à égale distance de chacun d'eux, et presque sur la même ligne.

La plus grande attention fut consacrée au fort Bellecroix; on y construisit des magasins à poudre à l'épreuve de la bombe; les deux bastions du centre devaient recevoir des cavaliers dont la construction ne fut que commencée. En avant de l'aile gauche du fort Bellecroix on éleva un ouvrage extrêmement haut, afin de mieux commander la vallée de Vallière qu'on ne pouvait le faire du fort lui-même et d'un ouvrage anciennement construit en avant du fort. Pour que ce nouvel ouvrage ne pût point gêner la défense de Bellecroix s'il venait à être pris, il fut miné et l'on construisit dans Bellecroix même un cavalier qui le dominait.

Le front Saint-Vincent, sur la rive droite du bras nord-ouest de la rivière et derrière le fort Moselle, fut rapproché de la Moselle. Ce n'était d'abord, il est vrai, qu'une mesure administrative, on voulait gagner ainsi plus d'espace pour la ville et surtout pour l'École impériale d'administration, mais on profita de l'occasion pour perfectionner les ouvrages de fortification de ce front.

En prenant Metz pour centre des chemins de fer que nous avons à étudier dans la région qui nous occupe, on peut dire qu'il en part de ce point central dans toutes les directions.

La ligne de l'Est va en Allemagne par Forbach ; elle a des embranchements sur Trèves, sur Bingen — et de là sur Coblentz et Mayence — puis, par Kaiserslautern et le Palatinat bavarois, sur Mannheim et Heidelberg.

La ligne du nord conduit à Liége par Thionville et Luxembourg ; elle s'embranche à Thionville avec la ligne de Mézières par Sedan.

La ligne du sud, sur la rive gauche de la Moselle, rejoint à Forbach la grande ligne de Strasbourg à Paris, qui correspond à son tour avec Mézières, de Châlons ou d'Epernay par Reims.

La ligne de l'Ouest, dont un tronçon a été livré dès 1867, ne devait être terminée qu'en 1871. Elle était essentiellement ce qu'on peut appeler une ligne stratégique, destinée à relier le camp de Châlons avec la plus grande place offensive de la France, Metz. Le tracé de cette ligne qui quitte à Saint-Hilaire, au sud de Mourmelon, la ligne de Châlons à Reims, passe par Valmy, Sainte-Menehould et Verdun. Il n'y avait de livré, en 1870, que le tronçon de Saint-Hilaire à Verdun.

III. Ouverture des hostilités. — Comédie de Sarrebruck le 2 août.

A partir du 21 juillet, des escarmouches d'avant-postes commencèrent à la frontière franco-allemande. De petits détachements français entraient en pays allemand, des détachements allemands en pays français, pour faire une reconnaissance ou un coup de main.

L'Europe attendait avec impatience des affaires plus sérieuses, s'étonnant presque qu'il n'y ait pas eu, dès le

19 juillet, jour de la déclaration de guerre, une de ces grandes batailles dont elle devait avoir bientôt assez.

La France elle aussi était impatiente. Et dans le fait, n'en avait elle-pas le droit? On sait avec quelle précipitation la France s'était lancée dans cette guerre. Les Français instruits, en dehors de l'armée, ont si peu de rapports avec elle qu'ils ne savent rien de la guerre. L'Empire avait complétement détruit tout contact entre les classes éclairées de la nation et l'armée.

Les Français sont généralement très-disposés à estimer les connaissances spéciales, ainsi qu'à se soumettre à l'opinion et à la direction des hommes spéciaux. D'après ce qu'on leur avait dit à ce sujet, ils savaient que l'armée française était la première du monde, qu'elle possédait tout ce qu'il lui fallait pour entrer en campagne, — ils n'avaient donc pas le moindre soupçon qu'on eût jeté aveuglément leur armée à la frontière, avant de l'avoir organisée pour la guerre. Pourquoi cette armée ne commençait-elle pas alors les hostilités dès le 15 juillet? Pourquoi ne la conduisait-on pas en chemin de fer à Berlin? Mystère! répondait Victor Hugo. Les journaux officieux engageaient de toutes les manières à la patience. Vers le 23 juillet, ils annoncèrent que les opérations sérieuses ne commenceraient pas avant quinze jours au moins, afin que l'on pût porter des coups plus décisifs. On n'admettait même pas que les Allemands pussent prendre l'offensive.

Lorsque l'armée française fut à la frontière, ses généraux commencèrent à calculer et à réfléchir. Chose incroyable et cependant vraie, c'est que les soumissions pour les livraisons à faire pour l'armée ne furent ordonnées que pour le 23 juillet, et qu'on ne trouva même pas, ce jour-là, une soumission acceptable pour la fourniture de viande.

Il est hors de doute que 100,000 Français environ auraient pu envahir les provinces allemandes le 23 juillet et marcher sur le Rhin ; ils pouvaient ravager le pays et battre quelques corps de troupes, mais ils auraient été sûrement se briser la tête contre les colonnes compactes et bien organisées des Allemands.

Après avoir négligé d'y songer quand ils étaient à Paris, les chefs de l'armée française commencèrent donc à se dire à la frontière qu'un succès éphémère pourrait bien être payé par un échec d'autant plus grand.

L'état-major prussien, cet état-major du *Figaro* qui avait fréquenté pendant des années les meilleurs cercles de Paris, pour apprendre toute chose, avait toujours eu cette idée qui venait maintenant aux généraux en chef français : il est possible que les Français surprennent l'Allemagne par une attaque subite et obtiennent ensuite des succès partiels mais ils n'en seront que plus sûrement battus plus tard. C'est pourquoi on observa strictement dans toute l'Allemagne le principe prussien, qu'aucun corps de troupe, aucun détachement ne doit quitter le district de son corps d'armée et même sa garnison pour être envoyé à la frontière, avant d'être complètement mobilisé pour la guerre.

Il est naturel que les habitants des provinces frontières allemandes ne pussent point s'imaginer que les Français s'étaient rendus à la frontière avant de s'être mis d'abord sur le pied de guerre. Pour admettre cette faute, il fallait avoir observé depuis longtemps la situation et en avoir fait l'objet d'une étude spéciale. On n'a jamais le droit de supposer que son ennemi est insensé. Il existait donc dans les pays allemands voisins de la frontière une certaine inquiétude, causée par le retard apparent de la mobilisation de l'armée allemande et de sa marche contre les Français ; mais

en général la confiance était grande en Allemagne dans la force de l'armée et dans l'habileté de ses chefs, et il était à prévoir que les premiers succès augmenteraient encore cette confiance.

Nous avons dit plus haut que le plan d'opération consistait à faire passer les trois armées allemandes sur la rive gauche du Rhin pour y prendre aussitôt l'offensive. Ce plan prouvait non-seulement une grande confiance des chefs de l'armée, mais encore leur habileté. Nous ne voulons pas nous étendre plus longuement sur ce plan, très-simple en lui-même, nous observerons seulement qu'un autre commandement en chef aurait fort bien pu, au lieu de concentrer les trois armées sur le seul front Sierk-Lauterbourg, les déployer sur les deux fronts Sierk-Lauterbourg et Ettlingen-Lœrrach. — Or, si l'on eût opéré ainsi, les succès des Allemands auraient-ils été les mêmes ?

Toute l'armée allemande d'opérations traversa donc le Rhin sur la ligne Coblentz-Germersheim dans une pensée d'offensive ; les lignes d'opérations qui lui étaient tracées sur le territoire allemand de la rive gauche du Rhin se prolongeaient tout naturellement sur le territoire français. La forteresse de Rastadt fut choisie pour point d'appui de l'extrême gauche et, pour montrer que les Allemands ne voulaient pas prendre l'offensive sur le cours supérieur du Rhin, ils firent sauter le pont du chemin de fer de Kehl, chef-d'œuvre d'architecture moderne. — Cela était-il absolument nécessaire ? Nous le croyons difficilement ; mais nous sommes peut-être trop sceptique à l'endroit de ces destructions.

Lorsque le général Ducrot qui commandait la division militaire de Strasbourg, et chez lequel une guerre entre la France et l'Allemagne était devenue une idée fixe, faisait à

grand bruit ses reconnaissances sur les bords du Rhin, il s'attachait avec prédilection à jeter un pont sur le fleuve dans le moins de temps possible. En 1868, il y était arrivé en 18 minutes, et il espérait avec le temps pouvoir le faire encore plus rapidement, ce que nous croyons possible d'après notre propre expérience. — Il ne manquait pas de ponts dans le nombreux matériel accumulé à Strasbourg. Mais nous nous demanderons toujours : à quoi servent les ponts quand on n'a pas de troupes à y faire passer ? C'est pour la même raison que nous avons peine à croire qu'il fut nécessaire de faire sauter le pont de Kehl, — et qu'on veuille bien nous pardonner si nous sommes toujours affligé de voir détruire inutilement une œuvre d'art.

Le 2 août, l'empereur Napoléon entama les hostilités par une comédie qui devait être le premier acte de cette guerre insensée et qui sera, nous l'espérons, le dernier du césarisme français.

La ville industrielle de Sarrebruck, sur la rive droite de la Sarre et le grand faubourg Saint-Jean, sur la rive gauche, sont encaissés dans la vallée étroite de cette rivière dont les coteaux sont assez abruptes au nord et au sud. La ville est à peine à un demi-mille allemand de la frontière française. Le chemin de fer de Metz par Saint-Avold et Forbach traverse la Sarre au-dessous de Sarrebruck pour se réunir, sur la rive droite, au chemin de fer de Trèves, et la gare commune est située au nord de la ville. Les hauteurs sont peu importantes, cependant le Kelsch-Berg, près de Forbach, est encore à 700 pieds au-dessus de la vallée de la Sarre. Les petites vallées secondaires sont aussi étroites et profondes que la vallée de la Sarre à laquelle elles aboutissent.

Sarrebruck avait provisoirement une très-faible garnison, composée d'un bataillon du 40e régiment d'infanterie prus-

sienne (régiment de fusiliers Hohenzollern), et de 3 escadrons du 7e régiment de uhlans (du Rhin). Tout le détachement était sous les ordres du lieutenant-colonel de Pestel, commandant le 7e régiment de uhlans.

Ces 1500 Prussiens avaient devant eux le 2e corps français, général Frossard, dont le gros occupait Saint-Avold et la division Bataille était détachée sur les hauteurs de Spicheren. Ces hauteurs s'abaissent par une pente assez escarpée d'un côté vers la frontière allemande, de l'autre vers le chemin de fer de Forbach. La division Bataille se fortifia sur ces hauteurs.

A gauche et assez rapproché du corps de Frossard, était le corps de Bazaine, à Boulay.

Il est toujours dangereux pour un détachement de 1500 hommes de se trouver tout seul contre deux corps ennemis, ayant ensemble 50,000 hommes. Le commandement en chef de l'armée allemande avait en conséquence le dessein de reporter en arrière le détachement de Sarrebruck; mais le lieutenant-colonel Pestel fit des observations contre cet ordre et demanda qu'on le laissât à son poste, en disant que la conduite des Français prouvait qu'ils n'osaient pas avancer. Dans le fait, la presse française grossissait les petits détachements prussiens sur la Sarre au point d'en faire toute une armée.

Le lieutenant-colonel Pestel obtint donc de rester à Sarrebruck, mais en même temps deux autres bataillons y furent envoyés et l'on plaça des troupes plus en arrière pour recevoir les détachements de Sarrebruck, dans le cas d'une attaque sérieuse des Français.

Pour satisfaire un peu l'impatience toujours croissante des Français, l'empereur Napoléon ordonna le 1er août au général Frossard de s'emparer le lendemain des hauteurs situées

sur la rive gauche de la Sarre en face de Sarrebruck. L'Empereur voulait lui-même assister au combat, et son fils de 14 ans, le prince Louis, devait y gagner ses éperons sous les yeux de son gouverneur. Le maréchal Bazaine avait l'ordre d'envoyer le même jour une division faire une démonstration contre Wehrden.

Le général Frossard déploya, le 2 août tout, son corps sur les hauteurs de Spicheren.

La division Bataille formait la première ligne, avec la brigade Bastoul à droite, la brigade Pouget à gauche; sur chaque aile de la division s'établit une batterie de 12 de la réserve du corps. Derrière l'aile droite de la division Bataille était la division de Laveaucoupet, derrière l'aile gauche la brigade Letellier, de la division Vergé.

Un détachement d'un escadron et de deux bataillons devait s'avancer sur le flanc gauche vers Gerswiller, pour chercher à se mettre en communication avec Bazaine.

La brigade Bastoul devait s'emparer des hauteurs de Saint-Arnual (Darlen) en face Saint-Jean et se porter ensuite à l'ouest contre le terrain de manœuvres, pendant que la brigade Pouget, s'avançant entre la route et le chemin de fer de Forbach, attaquerait de front le terrain de manœuvres.

Les patrouilles prussiennes avaient déjà remarqué le 1er août un grand mouvement dans les camps français. Le 2 au matin, le corps de Frossard sortit de ses campements et prit position sur les hauteurs qui s'étendent entre Stiring et Saint-Arnual, déjà en territoire allemand.

A la nouvelle de l'approche des Français, trois compagnies du bataillon de garnison de Sarrebruck prirent position sur la rive gauche de la Sarre, à l'ouest de la ville, sur la hauteur du terrain de manœuvres, la quatrième compa-

gnie resta dans la ville. Les deux bataillons de renforts s'établirent sur la rive droite de la Sarre.

Les deux batteries de 12 que Frossard avait fait avancer, ainsi que les trois batteries de la division Bataille, dont une de mitrailleuses, ouvrirent un feu très-vif dans la direction de Sarrebruck, sans pourtant faire beaucoup de mal aux Prussiens peu nombreux.

A onze heures seulement, la brigade Pouget ayant son artillerie en avant, marcha contre le front du terrain de manœuvres, et la brigade Bastoul commença son mouvement à Saint-Arnual.

Les trois compagnies prussiennes déployèrent de leur côté leurs tirailleurs et il s'engagea une vive fusillade, sans grand effet. Les Français tiraient à une distance considérable.

Après une heure environ de cette tirerie, la brigade Bastoul, venant de Saint-Arnual se montra vers midi sur le flanc gauche des Prussiens. Ces derniers qui n'avaient jamais pensé à opposer de la résistance dès que les troupes françaises s'avanceraient sérieusement, se retirèrent tranquillement et en bon ordre à travers Sarrebruck sur la rive droite de la Sarre, pendant que les Français s'établissaient sur les hauteurs de la rive gauche et se contentaient de leur envoyer des obus et des balles de mitrailleuses.

Les Prussiens passèrent la nuit à Puttlingen. Leur perte en tués, blessés et disparus, se montait à 2 officiers et 73 hommes; celle des Français à au moins autant.

Le général Frossard fit à l'Empereur un long rapport sur le combat de Sarrebruck, si l'on peut appeler cela un combat; c'est du reste, avec celui de Mac-Mahon sur la bataille de Wœrth, le seul rapport officiel français qui existe sur les combats et les batailles de cette guerre. Il parut un

grand nombre de rapports particuliers, notamment dans la presse officieuse française ; tous célébraient à l'envi le prince impérial que son père avait ramené à Metz après la chute du rideau, et les mitrailleuses. Le premier — pauvre enfant ! — avait montré un courage admirable et le plus grand sang-froid ; il avait même fait des observations militaires très-remarquables, telles que celle-ci : « comme les balles sifflent ! » Bref, d'après ces rapports, le prince impérial et les mitrailleuses avaient raffermi de nouveau la dynastie napoléonienne sur le « champ de bataille » de Sarrebruck. Les mitrailleuses avaient fait merveille et fauché des pelotons entiers de Prussiens !

Avant huit jours, tous les Français eux-mêmes devaient voir clairement que cette comédie n'était que le résultat de l'esprit de vertige césariste et rien de plus.

IV. Combat de Wissembourg, le 4 août, et bataille de Vœrth, le 6 août.

Le jour même ou le lendemain de la comédie de Sarrebruck, les armées allemandes étaient complétement réunies et pouvaient s'avancer en masse serrées vers la frontière française.

La troisième armée, prince royal de Prusse, devait être engagée la première. Le 3 août, le prince royal ordonna de son quartier général de Spire la marche de son armée vers la Lauter qu'elle devait traverser le 4 août.

Cette armée qui devait occuper un front de 26 kilomètres en arrivant sur la Lauter, fut formée sur quatre colonnes principales.

L'aile droite se composait du 2e corps bavarois, Hartmann, ayant pour avant-garde la division Bothmer. Cette dernière devait marcher droit sur Wissembourg, et chercher à s'emparer de cette ville, en envoyant un détachement à Bobenthal pour couvrir son flanc droit. Le reste du corps de Hartmann devait suivre la division Bothmer par Bergzabern jusqu'à Ober-Otterbach.

La deuxième colonne, 5e corps allemand, devait marcher à gauche de la première par Nieder-Otterbach sur Kapsweyer et Gross-Steinfeld. Son avant-garde devait passer la Lauter au-dessous de Wissembourg et envoyer ses avant-postes sur la rive droite de la rivière, sur les hauteurs qui dominent Wissembourg.

La troisième colonne, 11e corps allemand, marchant à gauche de la deuxième, devait traverser le Bienwald et passer la Lauter au moulin du Bienwald; elle devait également envoyer son avant-garde sur la rive droite de la Lauter.

La quatrième colonne enfin, corps du général Werder, formé de la division badoise Beyer et de la division wurtembergeoise Obernitz, avait l'ordre de suivre d'abord la rive gauche du Rhin jusqu'à Lauterbourg, d'occuper ce point, et de placer ses avant-postes, sur la rive droite de la Lauter.

Ces quatre colonnes étaient suivies en seconde ligne par :

La 4e division de cavalerie, prince Albert de Prusse, marchant par Billingheim et Babelroth jusqu'à l'Otterbach, à l'est d'Ober-Otterbach, et par le 1er corps bavarois, de Tann, suivant la route de Germersheim à Wissembourg, sur laquelle il devait bivouaquer le 4 au soir à Langenkandel.

Le prince royal de Prusse voulait mettre son quartier général à Nieder-Otterbach.

Les troupes se mirent en marche d'après ces ordres, et la division bavaroise Bothmer rencontra l'ennemi la première à Wissembourg.

Lorsque, vers la fin de juillet et les premiers jours d'août, le commandement de l'armée française en vint à réfléchir et à se dire que son armée n'était peut-être pas assez forte pour qu'on se permît de l'éparpiller inutilement, le maréchal de Mac-Mahon reçut l'ordre d'assurer ses communications avec de Failly.

En conséquence, Mac-Mahon détacha sur la ligne de la Lauter sa 2ᵉ division, Abel Douay, avec 2 régiments de cavalerie, et il concentra le reste de ses troupes au nord, vers Haguenau.

Le général Abel Douay occupa la ville de Wissembourg avec 2 bataillons, détacha un régiment à Lauterbourg avec un peu de cavalarie, et disposa le reste de sa division sur les hauteurs du Geissberg, au sud de Wissembourg, sur la rive droite de la Lauter. Le service des avant-postes se fit avec assez de négligence.

La ville de Wissembourg, entourée au moyen âge d'un mur et d'un fossé, ne pouvait plus depuis longtemps être considérée comme place forte, bien que son enceinte eût été renforcée de quelques ouvrages en terre. Cependant elle fut conservée comme place de deuxième classe jusqu'en 1867, probablement par suite d'une tradition non contrôlée, et elle fut alors déclassée. Elle a un nom célèbre dans l'histoire de la guerre comme centre des lignes de Wissembourg, qui furent construites pendant la guerre de la succession d'Espagne, d'après le système en cordon, alors en vogue, et s'étendent à l'est jusqu'au Rhin, à Lauterbourg, et, à l'ouest, jusqu'à la forêt de Mundat. Le général autrichien Wurmser attaqua ces lignes le 13 octobre 1793, les prit d'assaut mal-

gré la défense de l'armée française, et s'établit ensuite au sud, sur la Moder, pour couvrir le siége de Landau. Au mois de décembre de la même année, Wurmser fut chassé par Hoche et Pichegru de ses positions de la Moder, et forcé ensuite d'abandonner la ligne de la Lauter, après avoir perdu, le 25 décembre, le combat de Wissembourg.

L'avant-garde de la division bavaroise Bothmer rencontra, au sud de Schweigen, la résistance de la garnison française de Wissembourg, laquelle était soutenue par 16 pièces de canon, servies par la garde nationale. Le général Douay envoya aussitôt, sur le coteau de la rive droite de la Lauter, deux bataillons et une batterie pour appuyer la garnison de Wissembourg.

Entre les Bavarois à Schweigen, et les Français à Wissembourg, il s'engagea alors un combat d'artillerie et de mousqueterie, qui ne pouvait paraître dangereux à ces derniers.

De son côté, le prince royal de Prusse, qui était arrivé à Schweigen un peu après huit heures du matin, ne crut pas devoir faire attaquer Wissembourg par les Bavarois, et préféra attendre l'arrivée des colonnes qui devaient passer la Lauter entre Wissembourg et Lauterbourg.

Le temps était mauvais ; il pleuvait. Vers dix heures du matin, l'avant-garde du 5e corps d'armée (17e brigade d'infanterie, colonel de Bothmer, 58e et 59e), après avoir traversé la Lauter au-dessous de Wissembourg, s'empara sans résistance du Gutleuthof, et se forma ensuite pour attaquer le Geissberg.

Dès que le général Kirchbach, commandant le 5e corps d'armée, apprit que les Bavarois étaient arrêtés devant Wissembourg, il ordonna à la 18e brigade, général-major Voigts-Rhetz (7e et 57e régiment), de marcher sur Altenstadt, au-dessous de Wissembourg, d'y passer la Lauter et de se

former à droite de la 17e brigade. Vers midi, la 17e et la 18e brigade étaient déployées à l'est du Geissberg, l'artillerie s'était portée en avant et avait commencé un feu très-vif contre les batteries de la division Douay.

Trois bataillons de la 17e et de la 18e brigade furent dirigés au sud de la Lauter sur Wissembourg, pour appuyer l'attaque que la division bavaroise Bothmer exécutait du nord contre cette ville.

Le 11e corps allemand avait traversé la Lauter au moulin de Bienwald, vers dix heures du matin, et s'était ensuite dirigé sur Schleithal. Lorsque le général Bose, qui commandait ce corps d'armée, entendit le canon de Wissembourg, il dirigea ses troupes de Schleithal sur le Geissberg. Il était environ onze heures. L'artillerie du corps d'armée prit la tête et fut suivie de près par la 41e brigade d'infanterie (Koblinski, 80e et 87e régiments).

A midi, la ville de Wissembourg fut attaquée, à la fois, au nord par la division Bothmer, et au sud par les trois bataillons prussiens dont nous avons parlé, et elle fut prise après que l'artillerie en eut ouvert les portes fortement barricadées.

Lorsque leur artillerie eut canonné pendant un certain temps la position ennemie, la 18e et la 41e brigades d'infanterie attaquèrent le Geissberg à midi passé.

Le général Douay, qui faisait d'abord front au nord, se voyant menacé d'être tourné par l'arrivée de la 41e brigade, fut forcé de changer de front et de replier son aile droite.

La 18e brigade prussienne, le 7e régiment (grenadiers du roi) en avant, escalada, du Gutleuthof, les hauteurs du Geissberg, sous le feu violent des Français. A une heure, il s'empara du château du Geissberg, situé près du sommet. Comme la 41e brigade attaquait en même temps l'ennemi

sur son flanc droit, la position des Français n'était plus tenable. Ils se mirent donc en retraite, après avoir tenté, sans succès, à une heure et demie, un dernier retour offensif. L'artillerie et l'infanterie prussiennes établies sur le Geissberg repoussèrent cette attaque ; mais ce retour offensif servit au moins à couvrir la retraite, qui ne s'exécuta pas, du reste, dans le plus grand ordre, parce que le général Douay avait été tué pendant le combat.

Le 4e et le 14e régiments de dragons prussiens furent envoyés à la poursuite; ils firent des prisonniers, mais ne purent pas longtemps poursuivre leurs succès, parce que les Français trouvèrent bientôt, au sud-ouest, l'abri du Bannwald.

Les Allemands avaient engagé au moins 20 bataillons, c'est-à-dire 20,000 hommes ; la division Douay en avait à peine 8,000. En outre, elle avait été réellement surprise par les Allemands, et ce n'est que cette circonstance que Wissembourg était occupé et fut attaqué avant que les colonnes prussiennes eussent traversé la Lauter qui donna le temps à Douay de se former. Comme, malgré la grande supériorité numérique des Allemands et la circonstance que nous venons de mentionner, le combat dura cependant trois heures, et que les Français ne perdirent qu'un seul canon, qui fut surpris par les chasseurs prussiens, on ne pouvait rien conclure de ce premier combat, qui fut défavorable aux Français pour la suite de la guerre. Mais il était clair cependant que les Allemands pourraient engager presque chaque fois des forces très-supérieures.

La batterie de mitrailleuses de la division Douay ne tira que très-peu de temps, parce qu'un obus prussien fit sauter son caisson de munitions. Un grand nombre des servants furent blessés par cette explosion, et la batterie dut se retirer.

Les Français purent emporter la plus grande partie de leurs blessés ; ils perdirent environ 1000 prisonniers, dont 30 officiers. La plupart de ces prisonniers appartenaient à la garnison de Wissembourg.

La perte des Allemands, tués et blessés, fut estimée à 800 hommes environ, dont 76 officiers. Le régiment de grenadiers du roi avait, à lui seul, 10 officiers tués et 12 blessés, en tout 22, plus du tiers.

La perte des Français, en tués et blessés, ne fut probablement pas aussi grande que celle des Allemands, parce que ceux-ci avaient été forcés d'attaquer des positions difficiles.

Les troupes allemandes qui avaient pris part au combat campèrent au sud de la Lauter.

Le 2ᵉ corps bavarois s'avança jusqu'à Oberhofen et Steinfelz ; la 4ᵉ division de cavalerie atteignit, dans l'après-midi, Wissembourg et Altenstadt.

Le général de Werder traversa la Lauter à Lauterbourg, avec son corps badois-wurtembergeois, sans trouver de résistance, et détacha une brigade au sud jusqu'à Selz, tout en se reliant au corps du général Bose par des avant-postes et des patrouilles.

Le 4 août, le maréchal Mac-Mahon avait le gros de son corps concentré aux environs de Haguenau ; lui-même se trouvait encore à Strasbourg lorsque le télégraphe lui apporta, dans l'après-midi, la nouvelle de l'attaque de Wissembourg par les Allemands, puis celle de la défaite du général Abel Douay. Il lui parut alors plus urgent que jamais de mieux établir la liaison entre son corps et celui de Failly, par suite avec le gros de l'armée française, qui occupait la ligne de la Sarre, et, par conséquent, de couvrir les passages nord des Vosges, surtout ceux de Niederbronn et de Lich-

tenberg. Il ne voulait cependant pas abandonner sans combattre l'Alsace et le versant oriental des Vosges. Pour se renforcer, il demanda au général Félix Douai, qui était assez inutile à Belfort, de lui envoyer les troupes organisées qu'il aurait sous la main. Après avoir reçu, par le télégraphe, la réponse que ces troupes allaient lui être envoyées en chemin de fer le plus vite possible, Mac-Mahon se hâta de se rendre à Haguenau le 4 au soir, et, lorsqu'il se fut orienté, il résolut de prendre position devant Wœrth, sur la rive droite de la Sauer. Cette rivière coule du nord au sud aux environs de Wœrth, et prend ensuite, au-dessous de Gunstett, la direction de l'ouest à l'est pour aller se jeter dans le Rhin.

Les débris de la division battue à Wissembourg, placés maintenant sous les ordres du général Pellé, et les troupes appelées de Belfort devaient également se réunir dans la position choisie par Mac-Mahon.

Le général de Failly fut informé de ce qui était arrivé, et invité à soutenir le premier corps par Niederbronn.

Le maréchal de Mac-Mahon occupa, le 5 août, la position suivante :

En première ligne :

A l'aile gauche, la 1re division, Ducrot, ayant sa droite à Frœschwiller, sa gauche faisant front à Neuwiller et appuyée au Grand-Bois, au nord de Reichshofen ;

Au centre, la 3e division, Raoult, avec son aile gauche sur la hauteur en avant de Frœschwiller, en face Gœrsdorf, sa droite à Elsasshausen ;

A l'aile droite, la 4e division, de Lartigue, avec sa gauche dans le Niederwald, en avant d'Eberbach, et à Albrechtshâuser-Hof, sa droite sur l'Eberbach à Morsbronn.

En seconde ligne étaient disposées :

L'ancienne division Abel-Douay, actuellement Pellé, entre Elsasshausen et Reichshofen ;

La division Conseil Dumesnil, 1re du 7e corps (Félix Douay), qui était arrivée dans la position, en chemin de fer à 6 heures du matin, entre Eberbach et Forstheim, derrière l'aile droite de la première ligne.

La cavalerie : brigade Septeuil, division Bonnemains (de la réserve de cavalerie), et brigade Michel (8e et 9e cuirassiers), était aussi en deuxième ligne et en réserve. La brigade Michel avec laquelle se trouvait le général Duhesme, commandant la division, avait sa position derrière la division Conseil Dumesnil, entre Forstheim et Griesbach.

Le prince royal de Prusse dirigea, le 5 août, son armée de la Lauter vers la Sauer : le 2e corps bavarois à travers le Hochwald, entre Lembach et Lambertsloch ; le 5e corps allemand sur Preuschdorf; le 11e corps sur Soulz-sous-Forêts ; le corps de Werder sur Aschbach ; — le quartier général se rendait à Soulz ; le 1er corps bavarois et la 4e division de cavalerie restaient en arrière comme réserve.

Le prince royal de Prusse n'avait pas l'intention de livrer bataille le 6 août. Mais des nouvelles lui étant parvenues, toute la journée du 5, pour lui annoncer la concentration de Mac-Mahon sur la rive droite de la Sauer, il songea à rapprocher davantage son armée de la rive gauche de ce ruisseau.

Le 2e corps bavarois dut en conséquence marcher jusqu'à Langensoulzbach, le 5e corps atteindre la ligne de Gœrsdorf à Gunstett; le 11e corps s'avançait jusqu'à Hœlschloch et Surbourg, le corps de Werder jusqu'à Hohweiler et Reimersweiler.

Derrière cette première ligne, le 1er corps bavarois, de Tann, devait marcher sur Preuschdorf, la 4e division de ca-

valerie restait provisoirement à Schœnenbourg où elle était déjà le 3 août. Le prince royal de Prusse voulait également passer la journée du 6 août dans son quartier général de Soulz.

Dès le 5 août, au soir, le général Kirchbach avait placé les avant-postes du 5e corps sur les hauteurs de la rive gauche de la Sauer, tout près du ruisseau, vers Wœrth et Gunstett.

Le 6 août, au matin, les avant-postes du 5e corps allemand et ceux des divisions Raoult et de Lartigue commencèrent à se tirer des coups de fusil.

Le commandant des avant-postes du 5e corps allemand, Walther de Montbary, se porta en avant et crut reconnaître que l'ennemi ne cherchait, par cette fusillade, qu'à couvrir sa retraite. Pour s'en assurer il fit passer la Sauer à un bataillon du régiment de fusiliers westphaliens n° 37, qui marcha ensuite sur le Niederwald. Ce bataillon rencontra partout une vive résistance et se battit vigoureusement.

Cette fusillade du Niederwald, près d'Elsasshausen, éveilla d'autant mieux un écho à l'aile gauche allemande que l'artillerie du 5e corps allemand et, par suite, l'artillerie française avaient pris part à ce combat.

Le général de Schachtmeyer, commandant la 21e division d'infanterie, qui, d'après les ordres de la veille, marchait, le 6 au matin, sur Hœlschloch, entendit le canon de Wœrth en arrivant près de Hœlschloch. Le canon se tut cependant bientôt ; la 21e division campa à Hœlschloch et détacha des patrouilles qui revinrent avec la nouvelle que Gunstett était occupé par un faible détachement du 5e corps, et que l'on apercevait un camp français de l'autre côté de la Sauer.

A ce moment le canon gronda de nouveau dans la direc-

tion de Wœrth . Schachtmeyer, obéissant au vieux et excellent principe qu'un général qui se trouve dans le voisinage de l'ennemi doit marcher au canon, dirigea son avant-garde sur Oberdorf et Gunstett, renforça la garnison de cette dernière localité, et envoya sa division d'artillerie sur Gunstett, où elle prit position sur la hauteur au nord-ouest de ce village, sur la rive gauche de la Sauer. Le gros de la division Schachtmeyer se forma ensuite derrière ce rideau.

A 8 heures, le général de Kirchbach avait ordonné aux troupes avancées de son corps d'armée de cesser le feu parce qu'on n'avait pas le dessein de livrer combat ce jour-là ; mais bientôt après le canon de la 21e division qu'il entendait au sud le décida à reprendre aussi la lutte, si bien qu'à 9 heures la canonnade était générale sur toute la ligne de la Sauer, depuis Langensoulzbach jusqu'à Gunstett.

A ce moment, la 22e division arrivait à Surbourg, et son commandant, le général Gersdorff, fut aussitôt informé de la marche de la 21e division sur Gunstett. Bientôt après arrivait le commandant du 11e corps, général Bose, qui donna l'ordre à la 22e division de se porter en avant. La division, avec la 43e brigade d'infanterie, Kontzki, et son artillerie en avant, marcha sur Gunstett, pour s'y déployer à gauche de la 21e division. La 22e division n'arriva, comme nous le verrons, à Gunstett, qu'à midi, et la réserve d'artillerie du 11e corps que vers une heure.

Lorsque le général de Verder apprit, à Reimersweiler, le départ de la 22e division, il fit marcher, par Surbourg sur Gunstett, la brigade de cavalerie comte Scheler et la brigade d'infanterie Starkloff, de la division wurtembergeoise Obernitz ; l'infanterie de la brigade Starkloff laissa ses sacs en arrière. Ces troupes arrivèrent naturellement sur le champ de bataille encore plus tard que la 22e division.

Le prince royal de Prusse, informé dans le courant de la matinée de ce qui se passait sur la Sauer, revint de sa première idée de ne pas livrer combat le 6, et résolut de porter toutes ses troupes en ligne.

En conséquence, le général de Werder reçut l'ordre, à midi un quart, de faire marcher sur Gunstett le reste de la division Obernitz, brigade d'infanterie Huguel, ainsi que la division badoise Beyer. Un régiment seulement devait rester au sud de Soulz pour garder le quartier général.

Ces troupes du corps de Werder marchèrent dans l'ordre suivant : brigade Hugel, artillerie du corps, division Beyer, de Reimersweiler et de Hohweiler sur Gunstett, à travers le Niederwald de Gunstett.

Le 2e corps bavarois et le 11e corps reçurent en même temps l'ordre de continuer le combat, et le général de Tann fut invité à hâter la marche du 1er corps bavarois sur Preuschdorf.

Nous savons maintenant comment le quartier général de la troisième armée avait accepté le combat, comment les corps étaient soit engagés, soit en marche pour le champ de de bataille. D'après la situation et les ordre donnés, les troupes étaient disposées de la manière suivante : à l'aile droite, le 2e corps bavarois occupait une longue ligne, dans un pays boisé, ayant devant lui fort peu d'ennemis ; au centre, de Gœrsdorf à Spachbach, était le 5e corps, devant l'aile gauche de Mac-Mahon. A l'aile gauche des Allemands, de Spachbach à Gunstett, une masse de deux corps d'armée, Bose et Werder, devait se concentrer successivement sur un front très-peu étendu. Le 1er corps bavarois pouvait enfin servir de réserve générale au centre dès qu'il serait arrivé à Preuschdorf.

Nous allons suivre d'abord l'action du 5e corps prussien,

puis celle du 11e corps, jusque vers 2 heures de l'après-midi.

Après 8 heures du matin, le général Kirchbach avait recommencé le feu, et s'était aussitôt décidé à faire attaquer Wœrth.

Dans ce but, Kirchbach plaça à l'est de Wœrth la réserve d'artillerie de son corps d'armée, avec l'artillerie de l'avant-garde, et il ouvrit un feu violent contre l'aile gauche de la division française Raoult. Il forma ensuite derrière cette artillerie, sur la route de Preuschdorf, en première ligne la 10e division, Schmidt, en deuxième ligne la 9e division, Sandrart.

Mac-Mahon fit alors avancer, de Frœschwiller, l'aile droite de la 1re division, pour prolonger la position de la 3e division, et la protéger contre un mouvement tournant que l'on soupçonnait les Allemands de vouloir exécuter.

A 10 heures, Kirchbach avait en action contre Wœrth 14 batteries, 84 pièces de canon. Elles tirèrent jusqu'à 11 heures. On ne pouvait douter que leur effet sur les positions françaises n'eût été considérable; et à ce moment arriva la nouvelle que le 11e corps avait déjà remporté des avantages. Kirchbach ordonne alors à son avant-garde d'attaquer Wœrth et, après l'avoir pris, de s'établir sur les hauteurs de la rive droite du Sauerbach.

La 20e brigade d'infanterie, Walther de Montbary, se lance à l'attaque, s'empare de Wœrth vers midi et demi, après un combat acharné dans lequel tombe le général français Raoult, et prend position à l'ouest de la ville sur la rive droite de la Sauer, où elle est bientôt soutenue par la 19e brigade, Henning.

De la deuxième ligne, la 18e brigade d'infanterie, Voigts-Rhetz, avait été avancée sur Spassbach et Elsasshausen.

La 1re et la 3e division française se replièrent sur la ligne Frœschwiller-Elsasshausen.

Pendant que le général Kirchbach exécutait les derniers mouvements dont nous venons de parler, il reçut communication des ordres généraux qu'avait donnés le prince royal. Il ordonna alors un mouvement général de son corps d'armée contre Frœschwiller ; et, avant de le commencer, il en informa le général Bose, en lui demandant de s'avancer en même temps contre le flanc droit de l'ennemi, ce que Bos lu i promit.

La division Schachtmeyer, du 11e corps, non contente d'avoir engagé son artillerie, voulut gagner du terrain de l'autre côté de la Sauer, et envoya dans ce but un bataillon du 87e, dans le bois d'Elsasshausen. En même temps, Schachtmeyer fit avancer deux bataillons sur Gunstett, et trois autres dans le ravin entre Gunstett et Oberdorf.

La division Lartigue, du corps Mac-Mahon, avait concentré ses 3 batteries, y compris celle de mitrailleuses, sur les hauteurs d'Albrechtshaüser-Hof (Lansberg), contre les batteries de la division Schachtmeyer ; deux autres batteries furent encore avancées à l'est d'Elsasshausen pour tirer sur la colonne prussienne qui s'avançait dans le ravin d'Oberdorf. L'aile gauche de l'artillerie du 5e corps allemand dirigea alors son feu contre ces dernières batteries, des hauteurs situées entre Dieffenbach et Spachbach.

A 10 heures et demie du matin, le général Lartigue fit avancer une brigade de sa division de Morsbronn contre Gunstett. Les Prussiens repoussèrent son attaque. Mais pendant ce temps la division Conseil Dumesnil s'était déployée derrière la brigade pour renouveler cette attaque.

A 11 heures, le général Bose, chef du 11e corps d'armée, rejoignit la division Schachtmeyer et lui annonça

que la division Gersdorff, du même corps, allait arriver.

A 11 heures et demie, Gunstett fut attaqué par la division Conseil Dumesnil et une partie de la division Lartigue. Les Français pénétrèrent jusque dans le village, mais ils furent repoussés par la division Schachtmeyer à laquelle s'était réuni sur ces entrefaites le 11e bataillon de chasseurs.

A midi, la division Gersdorff arriva à Gunstett et s'avança au sud du village dans la direction d'Eberbach ; un quart d'heure après arrivait l'artillerie de réserve du corps d'armée. A ce moment, le général de Bose, d'après la promesse qu'il avait faite au général Kirchbach, fit passer la Sauer à deux brigades, sous les ordres du général Thile, qui marchèrent sur Elsasshausen, sous la protection d'une partie de l'artillerie du corps qui resta en position au nord de Gunstett.

Pendant que le général Bose faisait passer la Sauer à son corps d'armée à une heure de l'après-midi, les brigades wurtembergeoises Scheler et Starkloff se portaient sur son aile gauche et le couvraient ainsi contre une attaque de flanc. Mais à ce moment, Bose reçut un ordre du prince royal qui lui prescrivait de converser à droite et de diriger ses troupes sur Wœrth.

A une heure et demie, la 21e division, Schachtmeyer, suivie sur sa droite par les Wurtembergeois, et sur sa gauche par la 22e division, Gersdorff, marcha du sud au nord à travers le bois d'Elsasshausen et la vallée de l'Eberbach, et attaqua Elsasshausen, qui fut incendié et pris à deux heures.

Les attaques du 11e corps allemand avaient déjà refoulé vers le sud une partie des divisions Lartigue et Conseil Dumesnil. Mac-Mahon fit alors de Frœschwiller des efforts désespérés pour rétablir sa liaison avec son aile droite. La

brigade de lanciers Nansouty, et surtout la brigade de cuirassiers Michel, attaquèrent avec impétuosité les Prussiens et les Wurtembergeois, qui débouchaient par Elsasshausen. Les deux régiments de cuirassiers furent presque anéantis par l'infanterie prussienne et par l'artillerie de la rive gauche de la Sauer. Il ne resta pas plus de 150 hommes de ces deux magnifiques régiments.

Alors les Allemands, le 11e corps au sud, une partie du 5e corps à l'est, marchèrent sans perdre de temps contre Frœschwiller, qu'ils prirent vers trois heures et demie. La lutte autour d'Elsasshausen et entre cette localité et Frœschwiller avait coûté de douloureux sacrifices. C'est là que fut blessé deux fois le général allemand de Bose, qui dut céder son commandement au général Gersdorff; c'est là aussi que fut tué le général français Colson, chef d'état-major de Mac-Mahon, et ancien chef de cabinet du maréchal Niel.

Mac-Mahon était forcé de se mettre en retraite et l'issue de la bataille ne lui donnait pas le choix de la direction à suivre ; il lui fallait se retirer par Reichshofen sur Niederbronn, où il fut reçu par la division Guiot de Lespart, que de Failly avait envoyée de Bitche.

Les Allemands, fatigués par des combats acharnés, étaient incapables d'une poursuite énergique, ce qui permit à Mac-Mahon de ramener, par Saverne, les 15,000 hommes de son centre et de son aile gauche, qu'il parvint à réunir.

La cavalerie allemande qui poursuivit les Français se composait de la brigade wurtembergeoise Scheler, du 14e régiment de hussards et du 14e régiment de dragons prussiens.

Les premiers enlevèrent des canons et des voitures au sud de Reichshofen et firent beaucoup de prisonniers.

Après la bataille, le 5e corps bivouaqua à Frœschwiller, la division Schachtmeyer, du 11e corps, entre Elsasshausen

et Wœrth, la division Gersdoff, du même corps, sur l'Eberbach, au sud d'Elsasshausen; les Wurtembergeois campèrent à Elsasshausen et à Eberbach, la division badoise à Gunstett, la cavalerie wurtembergeoise à Reichshofen; la brigade de cavalerie badoise la Roche fut détachée vers la forêt de Haguenau.

Les forces de Mac-Mahon, dans cette bataille, ne furent pas estimées à plus de 35,000 hommes. Les troupes allemandes qui combattirent réellement étaient d'environ 75,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Les pertes étaient considérables des deux côtés.

Les troupes battues de Mac-Mahon se réunirent en partie à lui au pied du versant oriental des Vosges, d'autres plus tard seulement, d'autres, enfin, se réfugièrent dans Strasbourg. — Les Allemands avaient fait 4,000 prisonniers non blessés, et s'étaient emparés, en outre, de 36 bouches à feu, dont 6 mitrailleuses, et de 2 aigles.

V. Combat de Sarrebruck, le 6 août.

Le jour même où l'aile gauche des Allemands gagnait la bataille de Wœrth et mettait en désordre les troupes de Mac-Mahon, leur aile droite remportait une autre victoire contre le 2e corps français, celui du général Frossard.

La première armée allemande marchait vers la Sarre. Le 6 août, ses avant-gardes devaient atteindre cette rivière sans que l'on crût avoir à livrer combat ce jour-là.

Le 7e corps d'armée, Zastrow, avait l'aile droite, le 8e, Gœben, l'aile gauche.

La 13e division, Glumer, du 7e corps, se dirigeait sur

Puttlingen, et ses troupes avancées devaient arriver jusqu'à la Sarre, à Vœlklingen et Rockershausen, au-dessous de Sarrebruck. La 14e division, Kamecke, du même corps, devait aller jusqu'à Guchenbach, en envoyant ses troupes avancées jusqu'à Sarrebruck et à Louisenthal, à l'ouest de Sarrebruck. Ce n'est que le 7 août que le gros du 7e corps d'armée devait arriver sur la Sarre.

La 16e division du 8e corps d'armée arriva le 6, au matin, à Fischbach, à 9 kilomètres au sud de Sarrebruck, et la 15e division plus en arrière, à Holz.

L'extrême aile droite de la deuxième armée, prince Frédéric-Charles, composée du 3e corps d'armée, Alvensleben, et de la 5e division de cavalerie, Rheinbaden, déboucha du Palatinat occidental, s'avançant également dans la direction de Sarrebruck.

Les troupes avancées du 3e corps d'armée devaient atteindre, le 6, cette ville, où la division de cavalerie Rheinbaden était déjà en partie arrivée le 5. La 5e division d'infanterie, Stulpnagel, devait camper à 8 kilomètres au nord de Sarrebruck, la 6e division à Neunkirchen, à 19 kilomètres de Sarrebruck.

Le 6 août, de très-bonne heure, le général Kamecke fut informé, par la division Rheinbaden, que les Français avaient abandonné les hauteurs du terrain de manœuvres de Sarrebruck pour se retirer sur les hauteurs de Spicheren (Speichern), et que cette nouvelle position ne semblait elle-même destinée qu'à couvrir une retraite plus prolongée, au moyen du chemin de fer.

Le général Zastrow, qui était en marche de Lebach sur Dilsbourg, reçut la même nouvelle directement un peu plus tard, et une seconde fois à dix heures du matin, par l'intermédiaire de Kamecke.

Le général Kamecke résolut alors d'attaquer l'arrière-garde de l'ennemi; il ordonna à sa division de marcher sur Sarrebruck, et il se rendit lui-même à l'avant-garde, qu'il rejoignit vers onze heures du matin. A cette heure-là, il fit avancer, par Sarrebruck, la division de cavalerie Rheinbaden, qu'il fit suivre par l'infanterie de l'avant-garde de la 14e division.

En effet, le général Frossard était sur le point d'évacuer la position de Spicheren-Forbach. Un grand trouble s'était emparé du commandement en chef de l'armée française depuis la première nouvelle du combat de Wissembourg. D'un côté, l'on voulait que de Failly restât en communication avec Mac-Mahon, et, pour cela, ce maréchal devait être rapproché du corps de Failly, avec lequel Frossard chercherait également à se relier par Sarreguemines. D'un autre côté, on se promettait un grand succès d'une attaque contre la place prussienne de Sarrelouis. On ne doit pas trop accuser les commandants de corps d'armée, ainsi tiraillés d'un côté et de l'autre. Le malheur, c'était que la France avait entrepris cette guerre sans réflexion et avec des forces insuffisantes. Le général de Failly devait donc soutenir Mac-Mahon à droite, rester en communication avec Frossard à gauche, et, avant tout, conserver en même temps sa position de Bitche. Le général Frossard devait conserver ses communications avec de Failly, couvrir tout l'espace compris entre Bitche et Saint-Avold, et avoir cependant des troupes disponibles pour appuyer une grande expédition contre Sarrelouis.

Comment suffire à tout cela avec 30,000 hommes?

Le 6 août, Frossard était sur le point d'envoyer un fort détachement à Sarreguemines ; la division Vergé devait rester provisoirement sur les hauteurs de Spicheren, et le reste du corps se retirerait sur Saint-Avold, pour être employé

ensuite contre Sarrelouis, en connexion avec Bazaine, Ladmirault et la garde.

A onze heures passées, le gros de la division Kamecke arriva sur la rive droite de la Sarre, près de Sarrebruck, et reçut l'ordre de suivre aussitôt, de l'autre côté de la rivière, l'avant-garde, qui occupait déjà le terrain de manœuvres, et se trouvait engagée dans un combat d'artillerie contre les hauteurs de Spicheren.

Kamecke fit avancer sa division des deux côtés de la route de Sarrebruck à Forbach contre cette dernière localité et les hauteurs de Spicheren.

Dès que Frossard fut informé de ce mouvement, il arrêta les troupes qui étaient déjà en marche sur Saint-Avold et leur fit faire front vers les Allemands; il en informa en même temps Bazaine qui se trouvait le plus rapproché de sa gauche. Le corps de Frossard occupa très-rapidement les hauteurs de Spicheren et celles de Stiring, situées à l'ouest des premières. La division Kamecke rencontra en conséquence une résistance énergique.

Aux premières nouvelles qu'il reçut de Kamecke, le général Zastrow donna les ordres suivants à une heure : toute la division Glumer devait s'avancer jusqu'à Wehrden et Vœlklingen sur la Sarre, envoyer son avant-garde sur Forbach et Ludweiler et avoir des nouvelles des desseins de l'ennemi ; le gros de la division Kamecke, lequel était engagé déjà depuis longtemps ainsi que nous l'avons vu, devait aller jusqu'à Rockershausen sur la Sarre; l'artillerie de réserve du corps devait marcher sur Puttlingen.

D'après cet ordre de Zastrow, Glumer fit partir sa division, dont l'avant-garde était à Vœlklingen à 2 heures et demie de l'après-midi; le gros de la division partit à 3 heures de Puttlingen pour Vœlklingen — près de cinq

kilomètres — sans rien savoir de ce qui se passait à Sarrebruck, à cause des collines boisées qui l'en séparaient et de la direction du vent qui empêchait d'entendre le canon. Les troupes qui se trouvaient plus à l'est entendirent le canon et y marchèrent.

Parmi ces troupes était d'abord la 16e division, du 8e corps d'armée. Le commandant de cette division, général Barnekow, fit aussitôt marcher son avant-garde sur Sarrebruck et, à 3 heures du soir, il arriva au sud de la ville avec le 40e régiment d'infanterie et 3 escadrons du 9e hussards.

La 9e brigade d'infanterie, Dœring, qui avait la tête de l'avant-garde du 3e corps d'armée, était arrivée dans la matinée à l'est de Sarrebruck. Dans une reconnaissance qu'il fit au sud de la Sarre, le général Dœring s'aperçut vers 11 heures que des troupes prussiennes (la 14e division) étaient engagées dans un combat contre les hauteurs de Spicheren. Il envoya aussitôt sur la rive gauche de la Sarre au secours de la 14e division les 2 bataillons et l'escadron qu'il avait sous la main, et il ordonna au reste de sa brigade qui était à Duttweiler, à 5 kilomètres au nord de la Sarre, de se porter en avant, pendant qu'il informait de ses dispositions le général Stulpnagel, commandant la 5e division. Ce dernier en instruisit à son tour le général d'Alvensleben, chef du 3e corps d'armée.

Alvensleben reçut ce rapport à 2 heures de l'après-midi, et il fit partir aussitôt toutes les troupes de son corps d'armée qui pouvaient arriver sur le champ de bataille.

Le 12e régiment d'infanterie, de la 10e brigade, suivit la ligne du chemin de fer, de Neunkirchen où il se trouvait jusqu'à Saint-Jean, près de Sarrebruck. Le 52e régiment

d'infanterie, de la même brigade, reçut l'ordre de marcher de Saint-Ingbert sur Sarrebruck.

Le 20e régiment d'infanterie, de la 11e brigade (6e division, Buddenbrock), devait prendre le chemin de fer à Saint-Wendel pour arriver plus rapidement sur le champ de bataille.

La réserve d'artillerie du corps, qui était à Ottweiler, reçut également l'ordre de marcher sur Sarrebruck.

La division Kamecke resta seule jusqu'à près de 3 heures du soir, soutenue par la division de cavalerie Rheinbaden.

Kamecke dirigea la 28e brigade d'infanterie, Woyna, sur Stiring et la partie occidentale des hauteurs de Spicheren où se trouvait l'aile gauche de Frossard. Il envoya vers la gauche la 27e brigade d'infanterie, François, pour escalader les hauteurs escarpées à l'est du chemin de Sarrebruck à Spicheren. Il disposa son artillerie sur la hauteur de Folst et le Galgenberg, en face de Spicheren. — Dans le ravin situé au nord du Galgenberg et de la Tréfilerie, se plaça la cavalerie de la 14e division, 15e hussards, auquel vint se joindre le 11e hussards, de la division Rheinbaden.

Une partie de la division de cavalerie Rheinbaden, se déploya dans le ravin entre le Winterberg et les hauteurs de Spicheren.

Kamecke gagna du terrain sur sa droite avec la 28e brigade, et s'empara successivement, quoiqu'avec de grandes pertes, du bois situé entre la Tréfilerie et Stiring; à l'aile gauche, les choses allaient moins bien et l'attaque contre le bois de Spicheren ne réussissait pas. C'est là que tomba le brave général François, chef de la 27e brigade d'infanterie.

A 3 heures du soir, paraissaient sur le champ de bataille les premières troupes du 8e corps d'armée, notamment le

40e régiment, et, sur le Winterberg, les premières troupes du 3e corps d'armée, brigade Dœring.

Bientôt après arriva le général Gœben qui prit le commandement en chef. Il envoya le 40e régiment soutenir la 27e brigade d'infanterie en se joignant à son aile gauche. A gauche du 40e, opérèrent ensuite les troupes du 3e corps d'armée, qui arrivèrent sur le champ de bataille, et dont la première fut la brigade Dœring.

Lorsque ces troupes arrivèrent, à 3 heures à peu près, le général Kamecke n'avait plus de réserve d'infanterie; sa seule réserve était son régiment de hussards et l'artillerie du Galgenberg, laquelle fut renforcée de deux batteries de la 16e division, Barnekow.

Lorsque Kamecke fut complétement engagé, il en informa le général Zastrow, en lui représentant sa situation aussi favorable que possible; il lui disait que la 14e division était engagée dans un violent combat d'infanterie, mais qu'elle gagnait du terrain et que les batteries françaises se retiraient des hauteurs de Spicheren.

Zastrow reçut ce rapport à 3 heures de l'après-midi, et jugea convenable de se rendre de sa personne à Sarrebruck. Avant d'y arriver, il entendit le canon, et il envoya un officier au général Glumer pour l'informer de la situation.

A 4 heures et demie du soir, Zastrow arriva sur le Galgenberg, au sud de Sarrebruck; Gœben, moins ancien général que lui, lui donna le commandement. — A 5 heures, arrivait Alvensleben qui avait déjà indiqué à ses troupes disponibles la direction de Darlen au bois de Spicheren et, à travers ce bois, contre l'aile droite de Frossard. Le bois de Spicheren fut enfin pris. Les Français, renforcés sur leur aile gauche par une division du corps Bazaine, reprirent

encore l'offensive sur ce point mais sans réussir à se faire jour.

Mais d'un autre côté les Allemands ne pouvaient parvenir à déboucher du bois de Spicheren dont ils étaient maîtres. Il leur fallait absolument amener de l'artillerie sur le plateau pour pouvoir y gagner du terrain et, en effet, deux batteries de la 5ᵉ division réussirent à gravir les pentes escarpées des hauteurs de Spicheren. Ces batteries, réunies à l'infanterie tinrent les Français en échec. Leur aile droite fut mise dans l'impossibilité d'avancer.

Sur ces entrefaites, le général Zastrow ordonna un mouvement offensif contre l'aile gauche française qui était postée sur le Kreuzberg.

Comme les troupes du 3ᵉ corps d'armée qui venaient d'arriver formaient déjà une bonne réserve d'infanterie, 6 bataillons et 2 batteries de la 5ᵉ division d'infanterie étaient prêts à 6 heures pour cette offensive. Mais avant qu'ils eussent attaqué, l'aile gauche française fit elle-même un mouvement offensif à 6 heures et demie. Ce mouvement tourna à l'avantage des Allemands en ce qu'il amena leur adversaire sous le feu de leur artillerie. Lorsque cette artillerie eut tiré pendant quelque temps, l'infanterie prussienne attaqua et, après un combat très-court, elle rejeta l'aile gauche française sur Spicheren et Alsting.

Ce mouvement décida l'affaire principale à 7 heures du soir. Les Français transportèrent toute leur artillerie sur les hauteurs de Kerbach, au sud du champ de bataille, pour couvrir la retraite. Quelques régiments isolés reprirent bien encore l'offensive, ce qui ne pouvait avoir d'autre résultat que d'arrêter la poursuite des Prussiens. Ce n'est qu'à 8 heures et demie que le combat cessa complétement, et le corps de Frossard ne se retira pas en très-bon ordre.

La tête de colonne de la 13e division en était un peu cause. L'avant-garde de cette division était arrivée, comme nous l'avons vu, à Vœlklingen vers 2 heures et demie, sans se douter du combat qui se livrait sur les hauteurs de Spicheren ; ce n'est qu'à 5 heures que l'officier envoyé par Zastrow arriva à Vœlklingen. L'avant-garde composée de 2 bataillons, partit aussitôt par Ludweiler et Rosseln pour Forbach où elle arriva à la nuit tombante. Ces deux bataillons étaient très-fatigués et ne songeaient pas à faire une attaque de nuit. Mais ils furent aperçus par les Français qui les prirent certainement pour un corps d'armée entier, car ils évacuèrent en toute hâte Forbach qu'ils occupaient jusqu'alors. Par suite de la marche des Prussiens sur la route de Forbach à Saint-Avold, la retraite du corps de Frossard s'opéra vers le sud, d'abord sur Puttelange, de sorte qu'on ne sut pas pendant quelques jours, au quartier général de Metz, ce qu'il était devenu.

La 16e division arriva également le soir à Sarrebruck, en même temps que le général Steinmetz, chef de la première armée, qui la mit aussitôt à la disposition de Zastrow. Elle ne fut cependant pas employée.

Les Prussiens avaient engagé 27 bataillons, c'est-à-dire environ 27,000 hommes. Le corps de Frossard avait à peu près la même force, et si on lui ajoute une division de Bazaine (1) qui, à la vérité, fit peu de chose, la supériorité

(1) La division Metmann, du 3e corps (Bazaine), avait été réellement détachée vers Forbach, pour y être mise à la disposition du général Frossard, le 6 août. Cette division, n'ayant point reçu d'ordres de Frossard, crut à une canonnade d'avant-postes et resta dans les environs de Morsbach, sans paraître sur le champ de bataille où elle ne fut point appelée. Elle ne brûla donc pas une cartouche et ne peut être comptée parmi les troupes engagées.

(*Note du traducteur.*)

numérique était cette fois pour les Français. Cela donne une importance particulière à la victoire longtemps contestée des Prussiens, d'autant plus qu'ils étaient les agresseurs et que les Français occupaient une position naturellement très-forte, qu'ils avaient encore fortifiée par des tranchées-abris.

Les pertes des Prussiens étaient grandes. La 5e division seulement perdit environ 2,000 tués et blessés, dont 239 tués. La perte de la 14e division ne fut certainement pas moins considérable; le 40e régiment perdit aussi beaucoup de monde, enfin la perte totale fut d'au moins 4,000 hommes Au nombre des morts se trouvait le général de François et, parmi les blessés, le colonel de Reuter, commandant le 12e régiment d'infanterie.

Les Français doivent avoir eu autant d'hommes tués et blessés que les Allemands, et ils perdirent en outre, 2,000 prisonniers.

Les Allemands s'emparèrent d'une colonne de pontons, de beaucoup de voitures de vivres, d'un magasin dans Forbach et des tentes de la division Vergé qui occupait au début les hauteurs de Spicheren.

Le 6 août était un grand jour de victoire pour les armes allemandes : deux corps d'armée français étaient battus et hors d'état de combattre pour quelque temps, des fractions d'autres corps, notamment du 3e et du 7e, étaient aussi atteintes par ces combats. Les masses des trois armées allemandes pouvaient maintenant se réunir sans obstacles à l'ouest des Vosges et tomber avec toutes leurs forces sur les corps français encore disponibles.

Avant de continuer le récit des opérations militaires, il nous faut jeter un coup d'œil sur Paris, pour examiner les

modifications que les événements de la guerre avaient apportées dans la politique, et qui réagirent à leur tour sur la marche de la guerre.

VI. Retraite du ministère Ollivier. — Le ministère Palikao.

Le jour même des grandes affaires de Forbach et de Wœrth, une dépêche, affichée à la Bourse de Paris, annonçait une grande victoire des Français, en disant à peu près que l'armée du prince royal était presque détruite. C'était une manœuvre de bourse. Cependant la nouvelle se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair et les Parisiens crurent volontiers ce qu'ils désiraient. La ville se pavoisa de drapeaux tricolores et l'on prépara des illuminations pour le soir.

Mais le bruit courut bientôt que la nouvelle affichée à la Bourse était fausse, et l'on ajouta bien vite que certains ministres n'étaient pas étrangers à cette manœuvre sur laquelle ils basaient une spéculation. Cela produisit une irritation générale; il y eut des troubles à la Bourse, et une foule considérable se rendit, vers 3 heures du soir, au palais du ministre président pour lui demander quelles nouvelles officielles il avait reçues.

Ollivier ne revint qu'à 3 heures et demie de Saint-Cloud où il s'était rendu auprès de la régente, à la nouvelle du combat du Wissembourg, la seule mauvaise qu'il eut encore reçue. Il eut de la peine à traverser la foule pour arriver à son hôtel, et il parla de son balcon à la multitude : souvent interrompu, il affirma que le ministère communiquait immédiatement aux journaux toutes les nouvelles officielles qu'il

recevait ; que la dépêche affichée à la Bourse était une manœuvre indigne dont les auteurs seraient recherchés, et qu'on prendrait les mesures pour empêcher un pareil fait de se reproduire. Il ne pouvait fermer la Bourse, comme on le lui demandait, sans consulter auparavant le conseil des ministres.

La vérité, ajoutait-il, c'était qu'une seule division de 6,000 à 7,000 hommes avait été battue après s'être défendue héroïquement contre deux corps d'armée prussiens. Mais le maréchal Mac-Mahon se disposait à faire payer cher à l'ennemi le succès momentané qu'il n'avait dû qu'à la supériorité du nombre. S'il arrivait d'autres nouvelles, — bonnes ou mauvaises, — elles seraient immédiatement communiquées aux Parisiens. — « Ayez confiance en nous, — concluait Ollivier, — comme nous avons confiance en vous. Pendant que nos frères se battent à la frontière, ayons assez d'empire sur nous pour les soutenir par notre patience. Réunissons-nous dans un cri unanime de : Vive la patrie ! Vive la France ! »

Les Parisiens sont bons enfants. Après ce discours, la foule se dispersa lentement, mais sans être complétement revenue de son abattement et de son irritation.

Le 7 août, arrivèrent les tristes nouvelles de Wœrth et de Forbach. L'Empereur télégraphiait de Metz que si l'armée pouvait se maintenir sous cette place, Paris et la France devaient se résoudre à de grands efforts de patriotisme.

L'Impératrice accourut de Saint-Cloud. Le Gouvernement, qui avait déjà résolu, le 6 août, de convoquer les Chambres pour le 11, avança cette date au 9 août. Il l'annonça aux Parisiens dans une proclamation où il faisait appel aux forces et au patriotisme de tous.

Deux faits dignes de remarque : c'est que les journaux

furent exaspérés de voir les Allemands envahir la France, tandis qu'ils avaient déclaré que l'invasion de l'Allemagne par les Français était chose toute naturelle, et parfaitement dans l'ordre ; le second, c'est que tout le monde prévit aussitôt un siége de Paris dans un avenir prochain, ce qui ne devait pas être cependant la conséquence inévitable de trois batailles perdues.

Le 7 août, le général Dejean, ministre de la guerre par intérim, fit paraître un décret en trois articles :

1. — Tous les citoyens de 30 à 40 ans, en état de porter les armes, qui n'appartiennent pas à la garde nationale sédentaire y seront incorporés ;

2. — La garde nationale de Paris sera employée à défendre la capitale et à mettre ses ouvrages en état de défense.

3. — Il sera présenté un projet de loi ayant pour objet de faire entrer dans la garde nationale mobile tous les hommes âgés de moins de 30 ans qui n'en font pas partie.

Ce décret était motivé par un long rapport dont nous voulons donner brièvement le contenu, en insistant sur les points les plus importants.

Les circonstances présentes, dit le ministre de la guerre, nous obligent à deux choses : à songer à la défense de Paris, — et à créer de nouvelles troupes de campagne qui puissent se joindre à celles dont dispose encore l'Empereur.

Les forts extérieurs de Paris ont depuis longtemps leur armement de sûreté et l'on a commencé à le compléter, ainsi qu'à armer l'enceinte continue.

40,000 hommes de garde nationale travailleront aux travaux de fortifications, ils contribueront à occuper les murailles et, avec la garnison actuelle, ils suffiront pour une défense active et énergique.

La nouvelle armée de campagne sera composée : 1° de troupes de marine ; 2° des régiments encore disponibles en Algérie et en France ; 3° des bataillons de marche (4es bataillons) des 100 régiments d'infanterie que l'on portera à 900 hommes en y incorporant des gardes mobiles ; 4° d'une portion de la gendarmerie, organisée en troupe d'élite ; tous ces éléments donneront 150,000 hommes, — sans la cavalerie, l'artillerie et le génie ; 5° ajoutons à cela 60,000 jeunes soldats de la classe 1869 qui arriveront dans les dépôts, du 8 au 12 août, et qui peuvent devenir de vrais soldats au bout d'un mois ; 6° on peut enfin compter pour l'armée active sur les gardes mobiles et les francs-tireurs qui donneront 400,000 hommes.

Nous n'aurons donc pas moins de 610,000 hommes pour renforcer l'armée active.

Il ne faut pas négliger non plus la garde nationale sédentaire et, tout compté, la France avait plus de 2 millions de défenseurs, pour lesquels il existait, d'après le général Dejean, non-seulement les 2 millions de fusils indispensables, mais encore 1 million d'armes en réserve.

En examinant de près ce rapport, on est frappé malgré soi de l'étrange mélange d'abattement, d'indifférence et de présomption qui s'était emparé du peuple français depuis le 6 août.

En effet, le ministre de la guerre suppose d'abord que l'ennemi puisse être en peu de temps devant Paris, puis il veut lui opposer 2 millions de combattants, dont 90 p. 100 au moins doivent être organisés auparavant, et cela quand, d'après sa première hypothèse, l'ennemi aura déjà inondé les provinces de l'est et du nord, celles qui donnent à la France le plus de soldats ; comment expliquer ces contradictions ?

Les troupes de marine qui devaient renforcer l'armée de terre avaient été destinées d'abord à la grande expédition des côtes de la mer du Nord et de la Baltique, mais la plus grande partie était restée dans les ports de mer. On renonça donc complétement à les embarquer et on les dirigea dans l'intérieur du pays, notamment au camp de Châlons où nous les retrouverons plus tard.

L'organisation des 4es bataillons des régiments d'infanterie fut ordonnée par un décret du 20 juillet. Chaque régiment avait, comme nous l'avons dit plus haut, 24 compagnies. Il devait maintenant être augmenté de 2 compagnies, ce qui le portait à 26, pendant que l'effectif de toutes les compagnies se grossissait par l'arrivée des congédiés, des réservistes et de la première portion du contingent, de sorte que, après le départ des trois bataillons de guerre à 6 compagnies chacun, il restait encore 8 compagnies dont 4 formaient le 4e bataillon mobilisé et les 4 autres le bataillon de dépôt. Tous les hommes de la réserve et de la deuxième portion devaient être rendus, le 23 juillet, dans les dépôts départementaux. Mais la chose se fit beaucoup plus lentement et fut même en partie négligée ; il fallait ensuite procéder à la répartition de ces hommes dans les régiments dont une grande partie étaient déjà à la frontière et leur envoyer ces détachements. Ensuite, des bataillons de 900 hommes, à 4 compagnies seulement ce qui fait 225 hommes par compagnie, sont une chose fort insolite en France et l'on eût de la difficulté à leur donner des cadres.

Si l'on prenait une bonne partie de la gendarmerie départementale pour en faire des troupes actives, le service de la sûreté publique en souffrirait beaucoup d'après les idées de l'Empire, et cela précisément à une époque de troubles où la gendarmerie devait sembler le plus nécessaire. Peut-être le

recrutement en souffrirait-il beaucoup aussi, puisque les gendarmes sont en grande partie chargés de ce service. On en pouvait dire à peu près autant des autres formations militaires qui eurent lieu plus tard, — douaniers, gardes forestiers, etc.

En outre, comment était-il possible de faire en un mois des soldats accomplis avec les jeunes conscrits de 1869, dans une armée où le soldat restait en général quatre ans sous les drapeaux, et où la deuxième portion du contingent devait être exercée pendant cinq mois?

Où prendre de bons officiers pour faire sortir de terre toutes ces formations nouvelles?

Où trouver ces 400,000 gardes mobiles, surtout quand les départements de l'est et du nord sont envahis par l'ennemi? On voyait encore à la fin d'août et au commencement de septembre des bataillons de garde mobile qui pouvaient bien compter 1200 hommes d'effectif, mais qui n'avaient pas un officier digne de ce nom et tout au plus 200 fusils en bon état. Tout l'habillement des hommes consistait en une blouse de laine ou de coton, avec une croix rouge sur le bras, et une casquette militaire, accoutrement bien insuffisant pour une campagne d'automne et d'hiver. L'équipement n'existait pas. A peine exercés, les hommes restaient presque toute la journée dans une oisiveté pernicieuse.

Nous n'avons plus rien à dire de la garde nationale sédentaire.

Il est vrai qu'il existait en France, au milieu de 1870, environs 4 millions d'armes à feu, soit dans les mains des troupes et de la garde nationale, soit dans les arsenaux. Mais dans ce chiffre on comptait tout : pistolets et fusils de dragons, carabines pour la cavalerie, l'artillerie, les marins, une grande quantité d'anciens fusils non rayés, les anciens

fusils Minié, et jusqu'aux curiosités du musée d'artillerie.

Il y avait à peu près 1 million et demi de fusils se chargeant par la culasse des deux systèmes adoptés, Chassepot et fusil à tabatière. Pour la guerre active on ne voulait employer que des chassepots dont on avait environ 1,200,000. Mais pour que les gardes nationales pussent rendre des services dans la défense des places, il fallait au moins les pourvoir d'armes se chargeant par la culasse, soit de chassepots soit de fusils à tabatière. Ajoutons encore que dans les premières commandes de chassepots faites à l'étranger, beaucoup d'armes s'étaient trouvées impropres au service, que l'invasion des Allemands renferma dans les arsenaux de l'est des centaines de mille de chassepots, et qu'enfin, par suite de l'usure naturelle des armes en campagne, il faut toujours en avoir une forte réserve. Toutes ces considérations enlèvent aux calculs du général Dejean une grande partie de leur valeur.

Le Sénat et le Corps législatif ouvrirent le 9 août. Le garde des sceaux, Ollivier, était au Corps législatif, le ministre président le Conseil d'Etat, de Parieu, au Sénat. La foule se pressait dès midi devant le Palais-Bourbon et sur la place de la Concorde. Le pont de la Concorde était occupé militairement et fermé à tout le monde, même aux députés qui étaient forcés de faire un long détour pour se rendre au Palais-Bourbon. Il se passa des scènes qui parurent nécessiter l'emploi de la force armée que commandait le maréchal Baraguey-d'Hilliers, chef de l'armée de Paris depuis le départ de Canrobert.

La cavalerie chargea plusieurs fois la foule qui se dispersa chaque fois pour revenir de nouveau, en criant qu'il y avait à Paris beaucoup de troupes pour combattre le peuple au lieu d'aller contre l'ennemi à la frontière.

A l'ouverture de la séance, Ollivier prit la parole, mais il souleva des interruptions dès le commencement de son discours.

« Messieurs, dit-il, l'Empereur vous avait promis que l'Impératrice vous convoquerait si les circonstances devenaient difficiles. Nous n'avons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation du pays fût compromise. »

Là-dessus grandes exclamations à gauche, et le cri : « Elle est déjà très-compromise ! » donna le signal des interruptions qui ne cessèrent plus.

Pour y résister et pouvoir parler quelques minutes de plus, Ollivier s'avisa de parler du peu d'importance des échecs éprouvés et du courage héroïque des soldats français qui n'avaient cédé qu'à des forces quatre ou cinq fois supérieures.

Pour venir en aide à ces efforts héroïques de l'armée, Ollivier voulut présenter à la Chambre un projet de loi dans le sens du rapport de Dejean, et il affirma encore une fois ce qu'il avait déjà dit au début de cette guerre, c'est que la France avait tout ce qu'il fallait pour la terminer glorieusement.

Un grand nombre des interruptions s'étaient adressées directement au ministère Ollivier.

Arago avait crié de sa voix de tonnerre : « Disparaissez, vous, ministres, et l'armée sera victorieuse ! » — Puis une autre fois : « Nous voulons bien faire tous les sacrifices, mais sans vous ! »

Jules Favre avait dit : « C'est une honte que ce ministère ose se présenter devant l'Assemblée ! »

Lorsque Ollivier parla de l'héroïsme de l'armée, Guyot-Montpayroux s'écria : « Ce sont des lions commandés par des ânes ! »

Toutes ces attaques et d'autres semblables étaient tout à fait personnelles et décidèrent Ollivier à poser la question d'un vote de confiance pour le ministère. On proposa à ce sujet plusieurs ordres du jour : l'un demandait que l'on s'occupât tout d'abord de la question si importante de l'organisation militaire, et non pas des personnes dont le tour viendrait plus tard. Un tel ordre du jour devait déjà déplaire à Ollivier. On fit cependant diverses tentatives pour traiter d'abord la question matérielle ; mais on en revenait toujours à la question de personnes, à propos de la négligence apportée dans les armements. Cette question prenait donc tellement le dessus qu'il fallait avant tout la résoudre.

Après plusieurs ordres du jour, Clément Duvernois en proposa un très-malicieux qui fut soumis au vote. Il disait : « La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable de pourvoir à la défense du pays, passe à l'ordre du jour. »

Duvernois savait fort bien qu'il se trouvait actuellement en position de rendre avec usure à son adversaire Emile Ollivier le coup qu'il en avait reçu le 16 juin, et il saisissait l'occasion avec joie. — Était-ce par patriotisme?

Avant le vote, Ollivier, qui sentait profondément la blessure, et savait mieux que personne ce que signifiait cet ordre du jour, déclara que c'était pour lui la plus sanglante des injures, et que le cabinet ne l'acceptait pas.

La Chambre le vota néanmoins à une grande majorité.

Après ce vote, Ollivier demanda que la séance fût suspendue pendant un quart d'heure.

Elle fut reprise à 6 heures 5 minutes du soir. Ollivier déclara qu'à la suite du vote sur l'ordre du jour Clément Duvernois, le ministère avait envoyé sa démission à l'Impératrice, qui l'avait acceptée et avait chargé le comte de Palikao de former un nouveau ministère.

Le 10 août, le comte Palikao se présenta devant la Chambre avec un ministère de la défense nationale. Ce ministère se composait de la manière suivante :

Présidence du conseil et guerre : comte Palikao ;
Intérieur : Chevreau, préfet de la Seine depuis la retraite d'Haussmann ;
Finances : Magne ;
Justice et culte : Grandperret, le procureur général qu'avaient rendu célèbre les poursuites exercées par lui dans le procès inventé par la police ;
Agriculture et commerce : Clément Duvernois ;
Marine : amiral Rigault de Genouilly ;
Travaux publics : baron Jérôme David ;
Affaires étrangères : prince de Latour d'Auvergne ;
Instruction publique : Brame ;
Président du Conseil d'État : Busson-Billault.

Le fameux ministère des beaux-arts et des sciences, créé par Ollivier pour Maurice Richard, n'était pas occupé.

Le lecteur doit faire de singulières réflexions en voyant dans ce nouveau ministère les députés criards, Duvernois et David, dont nous avons déjà parlé. Avec eux, le personnage le plus important, c'était le comte de Palikao dont nous allons dire quelques mots.

Cousin de Montauban, comte de Palikao, est né en 1796. Il fit partie de l'expédition de Bourmont comme officier de cavalerie et resta en Algérie de longues années. Il était général de brigade en 1851, général de division en 1855, et commandant la division de Constantine. Rappelé en France, il reçut le commandement de la 21e division militaire à Limoges. En 1860, il fut mis à la tête de l'expédition de Chine d'où il revint en France en juillet 1861. Il avait battu les Chi-

nois le 21 septembre à Palikao, pris et laissé piller le palais d'été de l'empereur de Chine, et envoyé ensuite à la Cour des Tuileries des cadeaux intéressants et précieux. L'empereur Napoléon, qui avait déjà donné au général de Montauban la grand'croix de la Légion d'honneur à la fin de 1860, le nomma sénateur le 4 mars 1861, comte de Palikao le 22 janvier 1862, et il demanda en même temps pour lui au Corps législatif une grosse dotation. Cela fit beaucoup de bruit en France. On dit que ce n'étaient pas tant les services militaires du comte Palikao, que ceux rendus à la famille impériale, que cette dotation devait récompenser, et la dotation étant menacée d'être refusée, le projet de loi dut être retiré, chose inouïe à cette époque devant un désir de l'Empereur. En 1865, le comte Palikao fut nommé commandant en chef du 4e corps d'armée (Lyon), et il occupa cette situation jusqu'à ce que l'impératrice Eugénie lui donnât la présidence du conseil.

Lorsque la guerre avec l'Allemagne était menaçante, on reçut la nouvelle du massacre des missionnaires français par les Chinois, et les soldats français disaient : Nous allons en Prusse ou en Chine.

Du moment que les Prussiens et les Chinois étaient à peu près la même chose, la nomination du comte Palikao au ministère dans ces circonstances critiques avait quelque raison. Puisqu'il avait vaincu les Chinois, il pouvait fort bien battre les Prussiens.

On ne doit pas s'étonner que la majorité de la Chambre accueillît favorablement le ministère Palikao, car c'est de cette façon qu'elle accueillait presque toujours tout ce qui lui venait d'en haut, des Tuileries.

Il était plus difficile, pour un observateur impartial, mais éloigné de Paris, de comprendre comment le ministère

Palikao, avec son étrange composition, pouvait être bien accueilli par la masse de la population parisienne.

Pour donner le mot de l'énigme, il nous suffira de dire que ce cabinet s'était appelé «Ministère de la défense nationale », et que le Gouvernement fit annoncer par des feuilles à lui dévouées les mesures révolutionnaires qu'il voulait prendre, mais qu'il n'avait pas, du reste, la moindre envie d'exécuter.

La défiance de la gauche contre ce cabinet ne s'éveilla même que huit jours après sa naissance. Nous en reparlerons plus tard. Au début, le nouveau ministère semblait parfaitement décidé à organiser sur la plus grande échelle la résistance de la France contre l'invasion étrangère. Toutes ses propositions étaient acceptées : remercîments à l'armée qui avait bien mérité de la patrie ; appel sous les drapeaux de tous les hommes de 25 à 35 ans, célibataires ou veufs, qui n'appartenaient pas à la garde mobile ; élévation à 25 millions du crédit de 4 millions déjà voté le 14 juillet pour secours aux familles des soldats de l'armée et de la garde mobile ; engagements volontaires pour la durée de la guerre sans condition d'âge; appel de tout le contingent, fixé à 140,000 recrues, sans tirage au sort et sans formalités.

On déclara ensuite le cours forcé des billets de banque français, ce qui n'empêcha pas le commerçant auquel on donnait un billet de 100 francs pour payer une dépense de 5 francs, de vous dire qu'il n'avait pas de monnaie dans sa caisse, et le changeur vous prenait 10 pour cent pour vous changer un billet.

La Banque de France fut autorisée à émettre 2,400 millions de billets au lieu de 1800 millions.

L'emprunt de guerre de 500 millions fut porté à un milliard.

Les gens qui n'ont rien à sacrifier sont toujours prêts à faire faire aux autres tous les sacrifices possibles.

Malgré les douceurs de la lune de miel de la Chambre et du ministère Palikao, lune qui ne dura, du reste, qu'une semaine, il ne manqua pas de scènes assez désagréables.

Dès le 11 août, monsieur de Kératry demande à la Chambre que le maréchal Leboeuf (il voulait dire l'empereur Napoléon) qui était cause de tout le mal, fût traduit devant une commission d'enquête du Corps législatif. La majorité repoussa cette proposition. Le comte Palikao annonça, le 12 août, que l'Empereur avait accepté la démission de major général du maréchal Leboeuf, et le 13, que le maréchal Bazaine avait le commandement en chef de l'armée. A la question de M. Barthélemy Saint-Hilaire, si Bazaine devenait ainsi généralissime de l'armée, Palikao répondit oui ! et M. Cochery demandant si la garde était également placée sous les ordres de Bazaine, le ministre président répondit : à l'armée, la garde ne signifie pas plus qu'un autre corps. Elle se trouve, comme les autres corps, sous les ordres du maréchal Bazaine.

Quittons de nouveau Paris pour retourner sur le théâtre de la guerre.

VII. Marche des armées allemandes vers la Moselle.

Lorsque l'armée française se retira sur toute la ligne après les combats de Wœrth et de Sarrebruck-Forbach, on pouvait s'attendre à ce qu'elle chercherait à réunir toutes ses forces, en ralliant toutes ses fractions détachées ou refoulées, pour se concentrer sous le canon de Metz et des forts de

cette place et livrer là une bataille décisive. C'est du reste ce qu'elle parut vouloir faire au premier moment, en prenant position les jours suivants derrière la Nied. Mais ce qui s'opposait surtout à ce qu'elle acceptât une grande bataille derrière la Seille, c'était sa faiblesse numérique.

Les Allemands, grâce à la supériorité de leurs forces, pouvaient facilement déborder l'armée française, empêcher les corps d'armée séparés de rejoindre les corps français réunis sous Metz, faire passer ensuite la Moselle à quelques corps d'armée soit au-dessus, soit au-dessous de Metz, et investir les Français dans cette place, après les avoir battus sur la Seille.

Dès que Bazaine eut pris à Metz le commandement en chef, il conçut le plan de confier la défense de Metz à une garnison convenable que viendraient renforcer les gardes mobiles des environs et la garde nationale sédentaire, et d'emmener ensuite toute son armée active par Verdun, pour gagner la Champagne et s'y réunir aux corps déjà battus et coupés par les Allemands, ainsi qu'aux renforts qui lui viendraient de l'intérieur de la France. Cette retraite de l'armée de Metz devait s'effectuer le plus lentement possible pour laisser aux autres troupes le temps de se former ou de se reformer au camp de Châlons.—Les journaux de Paris, au milieu des sottises qu'ils débitaient, se faisaient cependant l'écho des idées de l'état-major général français. Ils disaient entre autres choses : que les Allemands s'étaient jusqu'à présent avancés à travers bois, de sorte qu'on ne pouvait ni les voir, ni les atteindre facilement ; qu'après avoir ensuite fait beaucoup de mal aux Français, ils sortaient sournoisement de leurs bois pour tomber sur leurs adversaires. Mais que cette manière d'opérer leur serait impossible dans les plaines déboisées de la Champagne, dans les contrées déso-

lées qui avoisinent Châlons. Que c'était là seulement que le chassepot et la mitrailleuse pourraient produire tout leur effet. Que c'était pour cette raison que les Français voulaient réunir toutes leurs forces pour livrer une grande bataille dans les plaines de la Champagne.

Les réminiscences historiques n'étaient pas étrangères à ce dessein. C'était à Sainte-Ménehould et Valmy, sur la route de Verdun à Châlons, que l'invasion allemande de 1792 avait trouvé sa triste fin. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en 1870? Les Français ne réfléchissaient pas qu'en 1792 le peuple venait de se soulever avec énergie contre un Gouvernement détesté, et qu'il était enflammé du feu révolutionnaire le plus ardent, tandis qu'en 1870 on ne voyait pas trace de l'esprit révolutionnaire, même chez les « révolutionnaires » les plus accrédités; qu'en outre il y avait un abîme entre l'armée allemande d'invasion de 1792 et l'armée nationale allemande de 1870. Les gouvernements allemands de 1792 avaient provoqué la France; c'étaient au contraire le gouvernement français et les journalistes à sa solde qui avaient provoqué le peuple allemand de la manière la plus frivole en 1870, en troublant la paix qui lui était chère, et le forçant à la guerre qu'il ne voulait pas.

Dans le fait, les choses se passèrent de telle façon que « l'armée française du Rhin » forma deux grandes fractions : l'armée de Metz, sous les ordres directs de Bazaine, et l'armée de Paris, sous le maréchal de Mac-Mahon.

Ce maréchal fut obligé de faire marcher le 1er corps de Saverne vers l'ouest pour échapper à la poursuite de l'ennemi et pouvoir reformer son corps d'armée. Il gagna donc tout d'abord le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Il fut rejoint naturellement par le corps de Failly lequel, empêché

par la marche rapide des Allemands de se concentrer sous Metz, fut forcé de marcher au sud sur le versant occidental des Vosges et de gagner le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Mac-Mahon put, en outre, attirer à lui les fractions du 7e corps (Félix Douay) qui se trouvaient encore aux environs de Belfort, et se grossir des nouvelles organisations qui se formaient soit au camp de Châlons soit à Paris. Nous reviendrons un peu plus tard sur la composition de l'armée de Mac-Mahon.

Si nous supposons l'armée de Paris (Mac-Mahon) à Châlons, le jeu stratégique des deux armées de Paris et de Metz se réduit aux deux cas suivants : ou Bazaine peut s'éloigner de Metz ou il ne le peut pas. Dans le premier cas, il rejoint Mac-Mahon par Verdun ou Stenay dans le triangle Châlons, Sainte-Ménehould, Réthel. Dans le second, Mac-Mahon, qui a gagné le temps de former à peu près son armée de Paris, doit aller dégager Bazaine. Les Français étant numériquement plus faibles que les Allemands, ils ne peuvent avoir l'espoir de gagner une bataille que s'ils parviennent à réunir leurs deux armées. — Bazaine peut-il ou non s'éloigner de Metz? C'est ce qui va décider des opérations prochaines.

Il y avait cependant encore un troisième plan qu'il n'est pas permis de condamner d'avance. C'était de laisser Bazaine livré à ses propres forces sous Metz, pendant que Mac-Mahon se rendrait aux environs de Paris, sans s'y laisser investir, et opérerait alors dans le but de se renforcer de tous les côtés; les vieilles troupes qu'il ramènerait de Châlons serviraient de noyau à une grande armée de déblocus, et donneraient aux nouvelles formations, sur la Loire, la Garonne et le Rhône, le temps de s'organiser. Nous avons des raisons de croire que c'était là le plan primitif de Mac-Mahon, et qu'il y

revint même pendant les opérations qui suivirent. Nous en reparlerons plus tard.

Lorsque le maréchal Bazaine fut nommé généralissime de l'armée, il choisit pour major général le général Jarras. Le maréchal Lebœuf resta provisoirement sans emploi. Le général Lebrun se rendit au camp de Châlons où nous le retrouverons dans l'armée de Mac-Mahon.

L'armée de Bazaine, à Metz, se composait ainsi qu'il suit :

Le 4e corps, Ladmirault;

Le 3e corps, à la tête duquel Bazaine avait été remplacé par le général Decaën qui commandait la 4e division du 3e corps;

Le 2e corps, Frossard, qui, d'abord coupé de sa ligne de retraite sur Metz, avait néanmoins réussi à gagner la Moselle. Le général Lichtlin qui commandait la division de cavalerie de ce corps, étant malade et mécontent, demanda la permission de quitter l'armée. Son commandement fut donné au général Marmier qui ne rejoignit pas. Nous retrouverons encore le général Lichtlin dans l'armée de Mac-Mahon;

La garde, Bourbaki, et enfin

Une partie du 6e corps, Canrobert. Aussitôt après le combat de Wissembourg, ce maréchal avait reçu l'ordre de diriger son corps d'armée sur Metz, la cavalerie par étapes, l'infanterie par les voies ferrées. Les deux brigades de cavalerie qui se trouvaient au camp de Châlons — la brigade de cuirassiers étant restée à Paris pour maintenir l'ordre — allèrent jusqu'à Sainte-Ménehould et revinrent au camp le 8 août, rappelées par le télégraphe à la nouvelle des combats de Wœrth et de Forbach. Les divisions d'infanterie Tixier, Lafont de Villiers et Levassor-Sorval se rendirent à Metz. La division Levassor-Sorval était restée jusqu'alors

à Paris pour le maintien de l'ordre. De la 1re division, Bisson, il n'arriva devant Metz que les généraux et le 9e de ligne ; les trains qui portaient les trois autres régiments de la division trouvèrent Frouard occupé par les Allemands, reçurent quelques boulets et retournèrent au camp de Châlons.

Lorsque les armées allemandes foulèrent le sol français, le roi de Prusse publia, le 8 août de son quartier général de Hombourg, un ordre du jour dans lequel il recommandait aux soldats la plus grande discipline en pays ennemi, car ils ne faisaient pas la guerre aux paisibles habitants des campagnes.

Le roi étant lui-même entré en France adressa, le 11 août, de Saint-Avold, la proclamation suivante au peuple français :

« Nous Guillaume, roi de Prusse, aux habitants des portions de territoire français occupées par les armées allemandes, faisons savoir ce qui suit : Lorsque l'empereur Napoléon attaqua sur terre et sur mer la nation allemande, qui voulait et veut encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement en chef des armées allemandes pour repousser cette attaque. Les événements militaires m'ont conduit à franchir les frontières de la France. Je fais la guerre aux soldats français et non pas aux habitants dont les personnes et les biens seront en sûreté tant qu'ils ne m'enlèveront pas, par des agressions contre les troupes allemandes, le droit de les protéger. Les généraux qui commandent chaque corps feront connaître au public les mesures qu'ils sont autorisés à prendre contre les communes et les particuliers qui se mettraient en contravention contre les lois de la guerre. Ils règleront également tout ce qui concerne les réquisitions nécessaires aux besoins des troupes, et, pour faciliter les transactions entre les troupes

et les habitants, ils fixeront la différence des cours entre les monnaies allemandes et françaises. »

La première armée allemande, Steinmetz, s'avançant au nord du chemin de fer de Forbach à Metz, marcha sur la Moselle au-dessous de cette ville. Elle fut renforcée le 12 août par le premier corps d'armée, Manteuffel. Aussitôt que les troupes de remplacement et de garnison furent formées, ce corps, ainsi que plusieurs autres qui étaient restés dans l'Allemagne du Nord, fut appelé sur le théâtre de la guerre dès qu'on reconnut que la flotte française ne pouvait inspirer aucune crainte pour les côtes allemandes.

Le prince Frédéric-Charles marcha, au sud du chemin de fer de Forbach, sur Metz et la Moselle au-dessus de la ville.

Le prince royal de Prusse détacha de son armée la division badoise ; elle fut dirigée sur Strasbourg avec le général Werder qui avait commandé jusqu'ici les divisions badoise et wurtembergeoise. Werder était chargé de commander les troupes de siége de Strasbourg composées de la division badoise et des divisions de landwehr prussienne qui devaient s'y joindre. La cavalerie badoise parut dès le 8 août devant Strasbourg et s'occupa aussitôt de couper les communications de la place. Le 9, parut également l'infanterie badoise, et le général Beyer qui commandait la division badoise somma le général Uhrich, commandant la place, de se rendre. Cette demande ayant été naturellement repoussée, les opérations du siége que nous raconterons dans la troisième partie de ce livre commencèrent immédiatement.

La plus grande partie de l'armée du prince royal sortit de l'Alsace en traversant les Vosges pour se rallier à l'aile gauche du prince Frédéric-Charles ; le gros suivant la route

de Haguenau à Sarre-Union, et des détachements sur les routes latérales.

Le 10 août, les divisions de cavalerie des trois armées se donnaient déjà la main sur la ligne les Etangs, Foligny, Faulquemont, Gross-Tenquin et Sarre-Union, en éclairant la marche des corps qui les suivaient et surveillant ceux de l'ennemi.

En traversant les Vosges, l'armée du prince royal eut affaire aux petites places qui en gardaient les passages. Bitche refusa de se rendre et fut observée par quelques centaines d'hommes.

Lichtenberg fut investi le 9 août par 2 bataillons et demi de la brigade vurtembergeoise Hugel et une division d'artillerie de campagne. La place refusa de se rendre, fut bombardée et capitula le 10, après que l'incendie s'y fut déclaré. La garnison se composait de 280 hommes.

La Petite-Pierre fut évacuée par sa garnison avant l'arrivée des Allemands.

Phalsbourg, bien occupée, ne voulut pas se rendre et il fallut laisser devant cette place un petit corps d'observation.

La première idée des Allemands avait pu être de réunir l'armée du prince royal aux deux autres sous les murs de Metz. Mais dès que le prince royal eut passé les Vosges, le quartier général allemand apprit que les corps de Mac-Mahon et de Failly n'avaient pu se réunir aux troupes devant Metz et se retiraient vers le sud. Dans ce cas, il était clair que les deux armées de Steinmetz et de Frédéric-Charles, lesquelles avaient déjà reçu des renforts et en attendaient d'autres sous peu de jours, notamment le 2[e] et le 9[e] corps allemands, seraient très-suffisantes pour investir Bazaine dans Metz ou le battre s'il cherchait à en sortir. En effet, ces deux armées allaient avoir, les jours suivants, au moins 220,000 hommes

d'infanterie et de cavalerie, tandis que Bazaine ne pouvait pas réunir plus de 120,000 combattants d'infanterie et de cavalerie, en dehors de la garnison insuffisante de Metz.

En conséquence, l'armée du prince royal fut dirigée sur Nancy, par la ligne ferrée de Strasbourg à Paris, pour suivre Mac-Mahon et de Failly, les observer, les empêcher de se réunir à d'autres troupes ou de marcher sur Metz.

Le 12 août, des détachements de cavalerie prussienne occupèrent Nancy sans résistance ; le 13, ils coupaient le chemin de fer à Frouard, et le 15, ils étaient déjà sur la Meuse à Commercy.

Le prince royal avait, le 15, son quartier général à Lunéville et, le 16, à Nancy.

Le 15, la division bavaroise Bothmer fit capituler la place de Marsal. Lorsque Bothmer parut devant cette ville, qui était défendue par 600 hommes et 60 pièces de canon, il la somma de se rendre. La sommation fut repoussée, et l'on tira même des murailles sur le parlementaire qui se retirait. — Cette circonstance s'est présentée plusieurs fois dans cette guerre ; dans certains cas on peut en trouver la cause dans l'ignorance des usages de la guerre où étaient les mobiles composant les garnisons ; mais d'autres fois aussi dans le manque de discipline des troupes de ligne et la rage contre les Prussiens.

Une première attaque de l'avant-garde d'infanterie bavaroise contre les faibles ouvrages extérieurs ne réussit pas. Mais bientôt après, arriva l'artillerie, qui prit position et bombarda la ville. Au bout d'une heure à peine de bombardement, la poudrière de la place sauta ; l'infanterie allemande s'avança de nouveau et s'empara de quelques ouvrages extérieurs.

Le commandant offrit de capituler, mais comme on avait

tiré sur le parlementaire, Bothmer exigea que la garnison se rendit à merci, ce qui eut lieu.

Il s'éleva dans Paris un orage de colère quand on sut qu'un faible détachement de cavalerie avait pu occuper une grande ville comme Nancy, et que les autorités françaises avaient elles-mêmes engagé la population au calme et à la soumission, et avaient ensuite accueilli amicalement l'état-major prussien. De semblables faits devaient du reste arriver presque journellement pendant la marche sur Paris du prince royal, et il faut avouer qu'ils faisaient mal augurer de la grande guerre nationale qu'annonçaient les journaux exaltés de Paris.

C'est à partir de ce moment que les Français virent partout des espions prussiens. A Paris principalement, on en découvrait à chaque instant; les gens les plus innocents se voyaient maltraités et quelques pauvres diables furent même fusillés. Celui qui était un peu au courant de la situation se demandait involontairement si les Français auraient eu sous les armes un homme de plus dans le cas où il n'y aurait pas eu en France d'espions prussiens. Au reste, en quoi consistait cet espionnage? Les livres publiés en France suffisaient parfaitement pour faire connaître la constitution de l'armée française. De leur côté, les Français pouvaient fort bien connaître la constitution de l'armée allemande à l'aide des nombreux écrits parus en Allemagne sur ce sujet. — Les officiers français avaient été admis dans les camps d'exercices et les places fortes de la Prusse, aussi facilement que les officiers prussiens dans les camps et les places de France. Pourquoi donc les premiers ne connaissaient-ils pas aussi bien l'Allemagne que les derniers connaissaient la France? La raison en est fort simple : Les Allemands s'étaient donné la peine d'apprendre le français et d'étu-

dier ce qui existait en France. Les Français au contraire n'étudiaient que ce qui leur plaisait, et malgré le grand nombre d'Alsaciens que renferme l'armée française, il n'y a que fort peu d'officiers qui parlent ou comprennent l'allemand. On éprouvait en France de l'étonnement et de la défiance de voir que les Allemands connaissaient si bien la géographie et la statistique de l'Empire. Et pourtant il n'y avait rien là d'étonnant et il n'était pas besoin d'espions pour cela. Les cartes de l'état-major français sont dans le commerce, aussi bien que les cartes d'Allemagne de Reymann et les travaux topographiques de l'état-major prussien. Il en est de même des nombreuses publications sur la statistique et les travaux publics où l'on peut puiser des renseignements sur l'agriculture, les eaux, les chemins et les détails nécessaires à la connaissance d'un pays. Celui qui étudie sérieusement ces questions qui ne sont pas et ne sauraient être tenues secrètes, les connaîtra à peu près, et s'il voyage ensuite dans le pays, en observant avec intelligence, il complétera les connaissances qu'il en possède déjà. Mais celui qui ne s'inquiète pas de ces choses-là marchera nécessairement en aveugle dans son propre pays.

Or les Français ne s'occupaient pas beaucoup de toutes ces questions, en Allemagne et même en France.

Le césarisme avait certainement besoin de la bureaucratie civile et militaire. Mais il l'avait corrompue. Cette bureaucratie avait vieilli en même temps que César. La recherche de la faveur, pour arriver par elle aux jouissances de la vie, avait expulsé les travailleurs consciencieux. Ceux qui savaient le mieux se faire valoir dans le moderne Bas-Empire l'emportaient sur les travailleurs honnêtes. Naturellement le nombre des derniers allait en diminuant et celui des premiers en augmentant, — sans pour cela que

cette contagion gagnât l'honorable nation française. Seulement la nation s'occupait de moins en moins des affaires publiques. A propos des questions militaires, on lui disait : que vous importe ? Nous avons notre armée qui dominera l'Europe. Travaillez donc en paix sous sa protection et ne songez qu'à nous donner assez d'argent pour l'entretenir.

La triste situation de l'Allemagne jusqu'en 1866, les victoires des Français en Crimée et en Italie jusqu'en 1859, confirmaient, aux yeux du peuple, cette fausse théorie. Le paysan, le petit bourgeois, devenaient de plus en plus indifférents aux affaires du pays et ne s'occupaient plus que de leurs intérêts particuliers, si bien que la plus haute centralisation produisit en réalité la décentralisation la plus grande, jusqu'à ce que 1870 vînt réveiller les Français de leur douce quiétude. Naturellement ce réveil ne pouvait pas être subit.

Quant aux Prussiens, ils ne s'étaient pas laissés endormir par leurs succès de 1866 contre les Autrichiens et les Allemands du Sud ; ils avaient perfectionné ce qui avait besoin de l'être.

Si l'on a suivi l'histoire de cette époque, on se rappelle que ce qui fut surtout critiqué dans la guerre de 1866, c'est le mauvais emploi de la cavalerie et de l'artillerie. En 1870, ces deux armes ne méritent que des éloges.

En outre de la cavalerie divisionnaire, on forma des divisions plus ou moins fortes de cavalerie qui opérèrent, dans de certaines limites, d'une manière indépendante. Au lieu de se traîner à la suite des corps d'armées et des armées pour déployer ensuite, en un jour de bataille, une activité plus ou moins efficace, elles précèdent maintenant les armées, occupent les villes, couvrent des fronts étendus,

portent à de grandes distances de la véritable ligne d'opérations la terreur des armes allemandes, et font croire, par l'audace et la promptitude de leurs mouvements à une occupation générale du territoire envahi. Il en résulta bientôt qu'une vingtaine de ces hardis cavaliers n'avaient qu'à se montrer pour prendre possession des plus grandes villes.

Il paraît qu'au début c'étaient des uhlans qui faisaient ces pointes hardies.

Il en résulta que les Français donnèrent le nom de uhlans à toute cavalerie allemande qui faisait un coup de main audacieux ; ils voyaient donc des uhlans partout. Certains journaux de Paris racontèrent des histoires extraordinaires des uhlans allemands. D'après eux, ce n'étaient pas des troupes régulières, mais bien des forbans de terre ferme, levés pour la durée de la guerre, qui ne touchaient pas de solde et ne vivaient que de butin ; après la guerre on devait les licencier le plus vite possible, pour les empêcher de continuer leurs brigandages dans leur propre pays.

On cessa de lire les journaux sensés qui cherchèrent à rétablir les faits dans leur vérité ; mais tout le monde crut fermement aux uhlans du *Gaulois* et du *Figaro*.

En 1870, on vit toujours l'artillerie au premier rang. Au lieu de se traîner avec les bagages, elle marchait derrière les troupes d'infanterie les plus avancées, se formait en grandes batteries pendant la bataille, comme cela ressort des affaires de Wœrth et de Forbach, et elle préparait, par son feu à bonne distance, le combat de l'infanterie qui n'avait pas envie de se mesurer seule contre les chassepots.

C'est déjà une victoire que de reconnaître les fautes que l'on a commises, peut-être malgré soi.

Nous abandonnons provisoirement le prince royal pour

étudier les combats que livrèrent devant Metz, au maréchal Bazaine, la 1re et la 2e armée allemandes du 14 au 18 août.

VIII. Batailles de Borny (14 août) et de Vionville (Mars-la-Tour), 16 août.

Le maréchal Bazaine s'était décidé, le 13 août, à s'éloigner de Metz avec son armée, en y laissant une garnison suffisante.

Ce mouvement devait commencer le 14 dans l'après-midi. L'empereur Napoléon quitta Metz à midi et se rendit d'abord à Longeville. Il adressa aux habitants de Metz une proclamation dans laquelle il leur disait qu'il se séparait d'eux pour aller combattre l'invasion, et qu'il confiait à leur patriotisme la défense de leurs murailles.

La cavalerie allemande s'était déjà emparée des passages de la Moselle en avant de Metz jusqu'à Frouard, notamment du point important de Pont-à-Mousson. Un bataillon français, envoyé de Metz, arriva trop tard pour défendre Pont-à-Mousson et revint sans combattre.

L'armée du prince Frédéric-Charles marchait sur la Moselle pour traverser la rivière entre Metz et Frouard et couper à Bazaine la route de l'ouest.

L'armée de Steinmetz, actuellement forte de trois corps, se tenait en observation à l'est de Metz. Devant elle campaient le 3e corps français, Decaen; le 4e, Ladmirault, et des fractions du 2e, Frossard, sous la protection des forts Saint-Julien et Queleu.

Dans l'après-midi du 14, les avant-postes prussiens annoncèrent qu'il y avait beaucoup de mouvement dans les

camps français et que l'ennemi paraissait vouloir s'éloigner de Metz. Nous savons qu'il en était ainsi. Mais si Bazaine réussissait à quitter Metz, il pouvait alors gagner une avance de deux jours de marche sur l'armée du prince Frédéric-Charles, qui, d'après les calculs, ne pouvait pas attaquer avant le 16 sur la rive gauche de la Moselle.

Cela détermina le général Steinmetz à ordonner vers 4 heures du soir une grande reconnaissance contre la position française à l'est de Metz. Il commanda pour cette opétion la 1re division d'infanterie, Bentheim, du corps de Manteuffel, et la 13e division d'infanterie, Glumer, du corps de Zastrow.

La 1re division s'avança sur la grande route de Sarrebruck; — c'était la 26e brigade d'infanterie, de Goltz, de la 13e division, qui était la plus rapprochée de l'ennemi; la 25e brigade se trouvait beaucoup plus en arrière, à Pange; la 14e division campait à gauche de Pange, à Domangeville; la réserve d'artillerie du 7e corps à Bazoncourt; la 1re division de cavalerie, Hartmann, qui était arrivée d'Allemagne avec le corps Manteuffel et avait été donnée à la première armée, était à Frontigny, à l'ouest de Domangeville.

La 26e brigade attaqua vigoureusement l'arrière-garde de Decaën à Colombey; par suite, Decaën arrêta ses troupes déjà en marche et leur fit faire front à l'ennemi. Bazaine, informé de cette attaque, arrêta également la marche des autres corps et se rendit lui-même sur le champ de bataille.

De leur côté, les deux généraux allemands qui avaient des troupes engagées firent avancer le reste de leur corps d'armée.

Pendant que la 26e brigade combattait à Colombey, la 2e brigade d'infanterie, de Falkenstein, de la division Bentheim, marchait sur Montoy et ne tarda pas à être engagée.

Ces deux brigades ne pouvaient pas à elles seules gagner du terrain sur l'ennemi, et elles étaient même dans une situation critique devant des forces supérieures, situation que l'arrivée des premiers renforts ne modifia point essentiellement.

Montoy ayant été pris par la 2e brigade, puis Noisseville par la 1re brigade, de Gayl, l'artillerie allemande qui arrivait s'établit sur les pentes au nord de Montoy où 14 batteries furent réunies et dirigèrent sur les Français un feu concentrique.

Ce n'est qu'à 7 heures que des fractions de la 2e division, Pritzelwitz, et de la 14e, Kamecke, purent prendre part au combat. A l'aile gauche, la 18e division d'infanterie, Wrangel, fut aussi engagée. Le 9e corps d'armée, auquel appartenait cette division, venait d'arriver sur le théâtre de la guerre et avait été donné à l'armée du prince Frédéric-Charles avec laquelle il marchait sur la Moselle. Mais lorsque le bruit du canon parvint dans le camp de la division Wrangel, qui n'était pas trop loin du champ de bataille, elle marcha d'elle-même au secours des troupes qui combattaient sous Metz.

Ces renforts importants décidèrent enfin la bataille en faveur des Allemands. A la nuit tombante, le général Ladmirault essaya encore une attaque contre le flanc droit de l'ennemi en s'avançant, avec une partie du 4e corps, sur Servigny et Noisseville ; mais il fut vigoureusement reçu par les réserves de Manteuffel.

Après l'insuccès de cette dernière tentative, les Français se retirèrent derrière les forts. Les pertes des deux côtés étaient considérables. Les Français affirmèrent que l'aile gauche des Allemands, en s'avançant inconsidérément dans sa poursuite, était arrivée sous le feu du fort Queleu qui lui

avait fait beaucoup de mal, mais les rapports allemands n'en disent rien (1). Le général Decaën était gravement blessé; et le maréchal Lebœuf le remplaça à la tête du 3e corps.

Les troupes allemandes restèrent sur le champ de bataille jusqu'à 10 heures du soir ; le 7e corps y passa même toute la nuit l'arme au bras et ne se retira plus en arrière que le 15 août au matin.

L'attaque des Allemands, le 14 août, avait atteint son but beaucoup plus qu'ils ne l'espéraient. Les 3e et 4e corps français ne purent pas se mettre en marche le 15, ils perdirent cette journée à compléter leurs munitions, ainsi qu'à d'autres opérations administratives.

Le 15, Bazaine fit marcher le 6e corps, la garde et le 2e corps sur la route sud qui va de Metz à Verdun par Gravelotte et Mars-la-Tour. La route du nord se sépare de celle-ci à Gravelotte et passe par Doncourt, Conflans et Etain. Le 4e corps et le 3e devaient prendre cette route, tandis que la garde, le 6e corps et le 2e resteraient le 16 aux environs de Mars-la-Tour et de Vionville jusqu'à ce que le 4e et le 3e corps fussent arrivés à leur hauteur, c'est-à-dire vers Doncourt. L'empereur Napoléon quitta Longeville, le 16 au matin, pour se rendre à Verdun.

Le gros de l'armée du prince Frédéric-Charles était, le 15 août, sur la route de Han-sur-Nied à Pont-à-Mousson, et une portion avait déjà passé la Moselle.

(1) Le colonel du génie Merlin, qui commandait le fort Queleu, s'étant aperçu que des batteries prussiennes s'étaient portées sur les hauteurs de Mercy-le-Haut et maltraitaient les réserves de notre aile droite, dirigea contre ces batteries le feu de ses canons de gros calibre et les força de se retirer. Le colonel Merlin, qui nous a raconté ce fait, nous disait que c'était là toute la part que le fort Queleu avait prise à la bataille de Borny.

(*Note du traducteur*).

Le corps le plus avancé était la 5e division de cavalerie, Rheinbaden, à Thiaucourt;

Derrière était l'avant-garde du 10e corps d'armée, entre Thiaucourt et Pont-à-Mousson;

Le 3e corps, Alvensleben II, à Cheminot et Vigny;

Le 9e corps, Manstein, à Buchy, et plus au sud, le 12e corps, prince royal de Saxe, à Solgne;

Le 2e corps, Fransecky, à peine arrivé sur le théâtre de la guerre, à Han-sur-Nied.

La 6e division de cavalerie, duc Guillaume de Mecklenbourg, du 3e corps d'armée, était détaché vers Metz sur la rive droite de la Moselle, et formait un groupe accessoire au nord du gros de l'armée.

Un groupe accessoire du sud se composait du corps de la garde prussienne et du 4e corps d'armée.

Le gros de la garde était à Dieulouard sur la Moselle et avait son avant-garde au sud-ouest sur la rive gauche de la Moselle, aux Quatre-Vents; la brigade de dragons de la garde, comte de Brandebourg II, était à Rogéville.

Le 4e corps d'armée, Alvensleben Ier, avait sa tête à Marbache, au-dessus de Dieulouard, le gros était encore sur la rive droite de la Moselle, jusque vers la Seille.

Ce groupe du sud, auquel devait se joindre le corps d'armée saxon, avait déjà probablement pour mission d'appuyer la marche sur Paris du prince royal, en premier lieu contre le camp de Châlons et les troupes qui s'y réunissaient. Il ne commença du reste à jouer ce rôle qu'après la bataille de Gravelotte (18 août).

Le quartier général allemand ne savait pas encore au juste, le 15 au soir, ce que faisait Bazaine. Le quartier général du prince Frédéric-Charles était à Pont-à-Mousson :

celui du roi au château de Herny, d'où il alla visiter, le 15, le champ de bataille du 14.

Le 15 au matin, le prince Frédéric-Charles ordonna que la division de cavalerie Rheinbaden, renforcée de la brigade de dragons de la garde, s'avancerait de Thiaucourt au nord jusqu'à la route sud de Metz à Verdun. Pour soutenir cette cavalerie, la tête du 10e corps d'armée devait s'avancer sur Thiaucourt, pendant qu'un détachement de ce corps descendrait la rive gauche de la Moselle.

Il ordonna en outre que le 3e corps d'armée passerait la Moselle et marcherait, par Gorze, sur Mars-la-Tour ; que le 12e corps irait de Solgne à Nomény pour se rapprocher de Pont-à-Mousson.

Ces dispositions avaient pour but une grande reconnaissance destinée à faire savoir positivement si Bazaine marchait ou non sur Verdun ; et, s'il le faisait, les troupes nécessaires devaient en même temps être prêtes à s'opposer à cette marche.

Le prince ayant reçu, dans l'après-midi du 15, des rapports qui rendaient assez vraisemblable la marche en retraite de Bazaine, il donna de nouveaux ordres afin de pouvoir l'attaquer vigoureusement de flanc le 16 ou le 17 août.

D'après ces ordres, le 3e corps d'armée et la 6e division de cavalerie, après avoir traversé la Moselle. devaient marcher par Novéant et Gorze, sur Vionville et Mars-la-Tour.

A gauche de ces troupes, le 10e corps d'armée et la 5e division de cavalerie s'avançaient vers Saint-Hilaire, sur la route sud de Verdun.

Le 9e corps d'armée était dirigé sur Sillegny ; il devait ensuite, le 17, suivre le 3e corps d'armée sur Gorze. — Cet ordre fut presque aussitôt modifié à la suite d'instructions et d'ordres arrivés du quartier général du roi. Ces ordres

disaient notamment que le 7e et le 8e corps de la première armée prendraient position, le 16, au sud de Metz, entre la Moselle et la Seille, sur la ligne Arry-Pommerieux. Il devenait alors inutile que la deuxième armée laissât un corps au sud de Metz sur la rive droite de la Moselle, et le 9e corps reçut en conséquence l'ordre de continuer sa marche le 16, de suivre le 3e corps le plus loin qu'il pourrait, et d'achever ensuite de passer la Moselle le 17 pour prendre, comme le 3e corps, la direction de Mars-la-Tour.

Le 12e corps d'armée fut dirigé sur Pont-à-Mousson, avec son avant-garde sur Regniéville-en-Haye. Il servait ainsi de réserve au 10e corps, comme le 9e corps au 3e.

Le corps de la garde prussienne prit également la direction de la route de Metz à Verdun. Il devait marcher de Dieulouard à l'ouest sur Bernécourt, et son avant-garde allait au nord-ouest jusqu'à Rambucourt.

Le 2e corps, le plus éloigné de l'ennemi, devait aller le 16 à Buchy, et traverser la Moselle le 17 à Pont-à-Mousson.

Pendant que le gros de la deuxième armée était dirigé, le 16 et le 17 août, vers la route de Metz à Verdun, c'est-à-dire contre le flanc gauche du maréchal Bazaine, dans sa marche supposée sur Verdun, le 4e corps d'armée recevait une destination particulière. Il devait se concentrer, le 16, sur la rive gauche de la Moselle, entre le Saizerais et Marbache, et envoyer son avant-garde à Jaillon sur la route de Toul.

Il était évident qu'on ne s'attendait pas le 15 au quartier général du prince Frédéric-Charles à livrer bataille le 16. En effet, les corps les plus avancés, le 15 à midi, avaient encore à faire 30 kilomètres pour arriver sur la route de Metz à Verdun. On pouvait dans tous les cas arrêter Bazaine avec la cavalerie allemande qui atteindrait certainement dès le 16 les colonnes françaises; puis on livrerait, le 17,

la bataille qui devait rejeter Bazaine sur Metz. Cependant l'ardeur des corps d'armée allemands devait amener dès le 16 un résultat qui servit de base au succès décisif du 18 août. — Il n'est pas moins vrai que, sans la lenteur effrayante du commandement de l'armée française qui, loin de comprendre la véritable situation, se mentait à lui-même, la journée du 16 août n'aurait certainement pas été aussi favorable aux Allemands.

Nous allons suivre en premier lieu les deux corps allemands les plus avancés, 3e et 10e corps, ainsi que les divisions de cavalerie qui leur étaient attachées.

Le 3e corps allemand passa la Moselle le 15 au soir sur trois points : les ponts permanents de Novéant et de Pont-à-Mousson et un pont de campagne, jeté par les Prussiens entre les deux premiers, à Champey.

La 5e division d'infanterie, Stulpnagel, et la 6e division de cavalerie, Guillaume de Mecklenbourg, passèrent à Novéant;

La 6e division d'infanterie, Buddenbrock, à Champey ;

L'artillerie du corps d'armée à Pont-à-Mousson.

Le 16 août, à 3 heures du matin, l'avant-garde du corps était à Onville, la 6e division derrière à Pagny et Arnaville; la division de cavalerie était encore plus loin ainsi que la 5e division; d'après l'ordre qu'elle avait reçu, la division de cavalerie du 3e corps devait être, le 16 à 5 heures et demie, sur la rive gauche de la Moselle et marcher ensuite par Gorze sur Vionville; la 5e division d'infanterie devait la suivre dans cette direction.

Le 16, à 5 heures du matin, la division Buddenbrock se mit en marche sur Vionville. D'après les rapports de ses patrouilles, les avant-postes français étaient à Vionville et Tronville, et l'on voyait derrière de vastes camps de tentes.

A huit heures du matin, on annonça que les Français paraissaient marcher de Vionville au nord et à l'ouest.

A cette nouvelle, Alvensleben ordonna à la division Buddenbrock de marcher sur Mars-la-Tour et Jarny, pour couper la retraite à l'ennemi s'il cherchait réellement à se retirer.

A droite de la division Buddenbrock, la 6e division de cavalerie arriva vers 9 heures du matin sur les hauteurs au sud de Flavigny; elle refoula les avant-postes de cavalerie française et envoya des détachements jusqu'à la route sud de Metz à Verdun. Ces détachements reconnurent que Vionville et Rezonville étaient fortement occupés, et que des masses ennemies étaient déployées en arrière de ces villages.

Alvensleben ordonna alors à la division Buddenbrock, qui était arrivée à Tronville, de faire un à-droite et d'attaquer les hauteurs de Flavigny et de Vionville. Buddenbrock déploya son artillerie sur la hauteur de Tronville et, lorsqu'elle eut tiré pendant quelque temps, il fit avancer son infanterie. Il était alors un peu plus de 10 heures. Après un combat très-acharné, les Prussiens s'emparèrent des hauteurs, et ils occupèrent ensuite sans grande résistance les villages de Vionville et de Flavigny. La réserve d'artillerie du corps d'armée, qui arriva sur ces entrefaites, prit position contre Rezonville au sud-est de Flavigny.

La division Stulpnagel, à droite de Buddenbrock et de la 6e division de cavalerie, commença vers 10 heures à sortir du ravin de Gorze en escaladant les hauteurs d'Anconville. Elle avait rallié le détachement du 10e corps d'armée, qui avait été détaché, le 15, sur Novéant, par la rive gauche de la Moselle, sous les ordres du colonel Lyncker. Ce détachement se composait de deux bataillons et d'une batterie.

Stulpnagel rencontra au bois de Vionville des bataillons français qui y avaient été détachés de Rezonville. Après un combat très-long, il les délogea du bois de Vionville et du bois de Saint-Arnould, situé au nord du premier. A midi, le 3ᵉ corps d'armée occupait une position s'étendant de l'angle nord du bois de Saint-Arnould jusqu'à Vionville : Stulpnagel à droite, Buddenbrock à gauche, et la division de cavalerie entre les deux. Les Français exécutèrent à plusieurs reprises des attaques de cette position, mais ils furent vigoureusement repoussés. La cavalerie allemande, qui s'était avancée de l'autre côté de la route entre Rezonville et Vionville, prit aussi part à ce combat, mais elle fut reçue par de l'infanterie française encore intacte qui lui fit éprouver de grandes pertes.

La 5ᵉ division de cavalerie, Rheinbaden, avait passé la nuit du 15 au 16 août à Xonville, au sud de Mars-la-Tour; elle en partit de très-bonne heure pour Mars-la-Tour où elle rencontra les têtes de colonnes ennemies. Rheinbaden informa donc, à 9 heures et demie, le général d'Alvensleben qu'il allait appuyer par Mars-la-Tour son attaque contre Vionville, et qu'il faisait connaître en même temps aux colonnes du 10ᵉ corps d'armée qui se trouvaient en marche quelle était la véritable situation de l'ennemi.

La division Rheinbaden avait été renforcée, pour la journée du 16, de deux batteries à cheval de la réserve du 18ᵉ corps.

La masse du 10ᵉ corps avait été dirigée de Thiaucourt sur Saint-Hilaire, sur la route de Metz à Verdun, à environ 13 kilomètres à l'ouest de Mars-la-Tour. Son mouvement était donc très-étendu par rapport à la véritable position de Bazaine.

Un détachement de flanc, la 37ᵉ brigade d'infanterie,

Lehmann, encore forte de 4 bataillons après avoir détaché les 2 bataillons de Lyncker, et renforcée de 2 escadrons et d'une batterie, faisait encore un plus grand détour et marchait sur Chambley, au sud de Mars-la-Tour, pour y soutenir Rheinbaden. Ce détachement était parti de Thiaucourt à 4 heures et demie du matin.

A 5 heures du matin, le reste de la 19e division d'infanterie, Schwarzkoppen, c'est-à-dire la 38e brigade, Wedell, et 2 batteries, partirent de Thiaucourt pour Saint-Hilaire, et la brigade de dragons de la garde se joignit à ce détachement.

La 20e division d'infanterie, Kraatz-Koschlau et la réserve d'artillerie du 10e corps partirent, le 16, à 4 heures et demie du matin, de Pont-à-Mousson pour Thiaucourt.

Lorsque la brigade Lehmann entendit le canon, elle marcha de Chambley sur Tronville où elle arriva à 11 heures et demie, et se mit à la disposition du commandant du 3e corps, Alvensleben.

Schwarzkoppen ne reçut qu'à midi l'ordre de se rendre sur le champ de bataille, lorsqu'il était déjà près de Saint-Hilaire. La brigade de dragons de la garde n'avait pas attendu cet ordre pour marcher au canon. Schwarzkoppen arriva, vers 3 heures du soir, entre Sponville et le Bois-la-Dame.

Kraatz-Koschlau marcha le plus vite qu'il put de Thiaucourt au nord par Xammes et Chambley, et ses têtes de colonne paraissaient à 4 heures du soir aux environs de Tronville. Une heure auparavant, l'artillerie de réserve du 10e corps, qui précédait la division, était arrivée au même lieu.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que le 3e corps d'armée ne reçut pas avant 3 heures et demie d'autre secours

d'infanterie du 10e corps que la brigade Lehmann. Ce n'est que plus tard que des fractions des 8e et 9e corps d'armée prirent part au combat.

La 16e division, Barnekow, du 8e corps, arrivait à midi de Fontigny à Arry, sur la rive droite de la Moselle, où elle devait passer la nuit du 16 au 17. En entendant le canon, Barnekow se mit en marche à 1 heure du soir pour Novéant; il y passa la Moselle, et sa tête de colonne arrivait à 3 heures et demie à Gorze, à 4 kilomètres au moins du champ de bataille. Le 11e régiment d'infanterie, du 9e corps d'armée, se joignit à lui et fut attaché à la 32e brigade, Rex.

Le prince Frédéric-Charles reçut vers midi à Pont-à-Mousson la première nouvelle de l'engagement du 3e corps d'armée. Avant de se rendre sur le champ de bataille, où il arriva à 3 heures du soir, il ordonna au général de Manstein, commandant le 9e corps, de couvrir le flanc droit du 3e corps et de le soutenir autant qu'il pourrait.

Manstein envoya alors à Gorze le prince Louis de Hesse avec la 49e brigade d'infanterie, de la division hessoise, 3 batteries et 1 régiment de cavalerie. Ces troupes passèrent la Moselle à Novéant à 4 heures du soir et arrivèrent à Gorze à 5 heures et demie.

Maintenant que nous savons quelles sont les troupes qui prirent part à la lutte et à quelle heure elles s'engagèrent, revenons au champ de bataille.

Nous l'avons abandonné peu d'instants après midi, lorsque le 3e corps d'armée était vivement pressé, dans sa position du bois de Saint-Arnould à Vionville, par les attaques réitérées des Français.

Après qu'une nouvelle attaque contre Vionville eut été repoussée à 1 heure et demie de l'après-midi, Buddenbrock

reçut l'ordre de se maintenir avec son aile droite dans Vionville et Flavigny, et d'engager le plus de troupes possible de son aile gauche dans les bois situés au nord de Vionville. Buddenbrock y envoya d'abord le 24e régiment d'infanterie, qui fut successivement soutenu sur son aile gauche par les 4 bataillons de la brigade Lehmann.

Buddenbrock n'avait plus alors en réserve que 2 bataillons du 20e régiment, de la 11e brigade d'infanterie.

Ce combat de bois fut des plus meurtriers, et pendant qu'il durait encore, il se produisit un nouveau danger.

Jusqu'à ce moment, les corps de Canrobert et de Frossard avaient été seuls engagés, et la garde était restée en réserve aux environs de Saint-Marcel. Les corps de Ladmirault et de Le Bœuf étaient encore sur la route d'Etain.

Mais à ce moment, Ladmirault fit avancer son corps d'armée de Jarny et de Doncourt sur Bruville.

Les Allemands lui opposèrent, dès qu'elles parurent, la réserve d'artillerie du 10e corps et une grande partie des troupes de ce corps d'armée. La première prit position au nord de Tronville et de la route de Vionville à Mars-la-Tour. La division Kraatz-Koschlau jeta, dès son arrivée, 5 bataillons dans la partie ouest des bois situés au nord de Vionville, et conserva 3 bataillons en réserve derrière ces bois. Elle détacha en même temps 3 bataillons pour aller appuyer la division Stulpnagel, aile droite d'Alvensleben.

Les Français avaient établi dans le bois entre Saint-Marcel et Vionville, près de l'ancienne voie romaine, une masse d'artillerie qui battait avec grand effet la partie ouest du bois au nord de Vionville et les batteries prussiennes placées près de ce village. L'infanterie prussienne sortie des bois, se porta contre cette artillerie, la força en partie d'abandonner ses positions et lui prit un canon.

A peu près au même moment, Alvensleben fit attaquer une autre batterie française, établie sur la hauteur au nord-ouest de Rezonville, par la 12e brigade de cavalerie, Bredow (7e cuirassiers, 16e uhlans et 13e dragons). Les cavaliers allemands pénétrèrent dans la batterie, sabrèrent les servants, et attaquèrent ensuite l'infanterie placée en arrière, mais le feu des chassepots les força de reculer. La brigade Bredow fit dans cette occasion des pertes énormes.

Lorsque la brigade Wedell, du 10e corps, arriva sur le champ de bataille, on lui accorda une heure de repos dont elle avait grand besoin après la longue marche qu'elle venait de faire, puis elle fut envoyée à 4 heures à l'est de Mars-la-Tour contre Bruville et les positions qu'y occupait le corps Ladmirault. Décimée, dans cette marche, par les obus français qui incendièrent aussi Mars-la-Tour, cette brigade ne put résister à l'attaque de l'infanterie française et fut obligée de se retirer.

Quand la brigade Wedell se porta en avant, la réserve d'artillerie du 10e corps prit position sur les hauteurs à l'est de Mars-la-Tour, sous la protection du 1er régiment de dragons de la garde, afin de soutenir le mouvement de Wedell ; le 2e régiment de dragons de la garde se forma au nord de Mars-la-Tour. Le général de Rheinbaden avait, à l'ouest de Mars-la-Tour de sa division, la brigade Barby (4e cuirassiers, 13e uhlans et 19e dragons), le 13e dragons, de la brigade Bredow, et le 10e hussards, de la brigade Redern.

Lorsque Wedell dut se replier avec de grandes pertes, sa retraite fut protégée par le feu de l'artillerie de réserve du 10e corps, et par des charges répétées des dragons de la division Rheinbaden qui firent preuve de la plus grande bravoure mais subirent de grandes pertes. Les dragons de

la garde eurent affaire à l'infanterie de Ladmirault, Rheinbaden à cinq régiments de cavalerie française de la garde qui devaient couvrir l'extrême droite de la position de Bazaine. On se battit avec rage, mais les balles et les obus firent plus de mal que le sabre à la cavalerie des deux partis.

Lorsque Voigts-Rhetz s'aperçut du mouvement de retraite de la brigade Wedell, il ordonna au général Kraatz-Koschlau de rallier sur la hauteur de Tronville tout ce qu'il pourrait de ses bataillons engagés dans le combat de bois, pour permettre à Wedell de se reformer sous leur protection.

Pendant que ces choses se passaient à l'aile gauche des Allemands, la division Stulpnagel à l'aile droite avait repoussé des attaques répétées et presque aussi rudes que celles qu'avait soutenues la division Buddenbrock.

Dès que la division Barnekow, du 8e corps d'armée, arriva, elle envoya d'abord 3 batteries et 3 escadrons du 9e hussards soutenir directement Stulpnagel. Le prince Frédéric-Charles dirigea la brigade Rex par Côte-Mousa, à travers le bois de Saint-Arnould, sur Rezonville d'où les Français s'étaient portés contre le flanc droit de Stulpnagel par le bois de Saint-Arnould et le bois des Oignons.

La brigade Rex, forte comme nous savons de 3 régiments, pénétra jusqu'à la lisière nord des bois de Saint-Arnould et des Oignons, mais elle ne put en déboucher pour marcher sur Rezonville. Bazaine porta sur ce point l'infanterie de la garde qu'il avait tenue jusqu'alors en réserve. Néanmoins le mouvement de la brigade Rex fut des plus utiles parce qu'il empêcha les Français de porter de plus grandes forces contre l'aile gauche des Allemands.

La 49e brigade, hessoise, qui avait envoyé deux batteries soutenir directement Stulpnagel, prit part au combat plus loin sur la droite que la brigade Rex, en s'avançant à travers le bois des Chevaux et celui des Oignons d'où elle délogea les Français.

Sur ce point comme à l'aile gauche des Allemands, ce n'est que la nuit qui mit fin à la lutte. Ladmirault et Canrobert prirent encore une fois l'offensive contre cette aile gauche vers 6 heures et demie; cette attaque repoussée, des troupes de Kraatz-Koschlau et de Buddenbrock s'avancèrent de nouveau de Mars-la-Tour et de Vionville contre les bois situés au nord. Les Français recommencèrent une dernière fois un feu très-violent à 7 heures et demie, mais ce n'était que pour couvrir la retraite de leur aile droite vers la route nord de Metz à Verdun.

Lorsque le feu cessa, le prince Frédéric-Charles fit marcher, vers 8 heures, la 6e division de cavalerie de Flavigny sur Rezonville; et, dans ce mouvement, la brigade Rauch, 3e et 16e hussards, fit encore des prisonniers.

A 9 heures du soir tout était fini. Les deux partis bivouaquèrent sur le champ de bataille. Les Prussiens avaient gagné peu de terrain, mais enfin ils en avaient gagné : Bazaine ne pouvait plus songer à prendre la route sud de Verdun qui se trouvait tout entière au pouvoir des Allemands.

La bataille avait été sanglante des deux côtés. Les Prussiens évaluèrent leurs pertes à environ 17,000 tués et blessés, dont 650 officiers, c'est-à-dire 1 officier sur 26 hommes. Comme les Français avouèrent eux-mêmes 15,000 blessés, qu'ils perdirent 3,000 prisonniers non blessés, et que la proportion des tués aux blessés est en moyenne de 1 à 3, on peut estimer leurs pertes totales à

23,000 hommes (1). Les trophées du vainqueur étaient du reste insignifiants, ce qui prouve l'acharnement de la lutte des deux côtés.

On peut dire que le nombre des combattants était à peu près le même; les Français avaient engagé 12 divisions dont plusieurs étaient déjà affaiblies par les combats des jours précédents; les Allemands avaient à peu près l'équivalent de 3 corps d'armée, mais qui avaient aussi déjà souffert, de sorte qu'on peut estimer que chacun des partis avait engagé 80,000 hommes.

IX. Bataille devant Metz, le 18 août, aussi nommée bataille de Gravelotte ou de Saint-Privat-la-Montagne.

Le maréchal Bazaine n'abandonnait cependant pas, le 16 au soir, le dessein de marcher vers l'ouest pour se réunir à Mac-Mahon.

Examinons dans quelle situation il se trouvait.

Bazaine devait désirer se réunir à Mac-Mahon autant que possible sans combattre. Il ne pouvait plus le faire en prenant la route sud de Verdun puisqu'elle était au pouvoir des Allemands. Cela lui était aussi presque impossible par la route du nord, parce qu'elle est trop près de la route du sud et que la cavalerie prussienne serait certainement, le 17 août, entre Etain et Doncourt.

Il restait alors deux autres routes : celle de Stenay ou de Sedan par Briey et Montmédy, et celle de Longwy par Thionville, pour gagner ensuite Stenay ou Sédan. Ces deux

(1) Des officiers de l'état-major général de l'armée de Metz affirment que nos pertes furent, le 16 août, de 16,000 hommes et de 800 officiers; — 1 officier pour 20 hommes.

(*Note du traducteur*).

routes font un grand détour pour arriver à la Meuse et sont beaucoup plus longues que celle de Verdun. Cela eût été de peu d'importance si l'on avait été certain de ne pas avoir à livrer bataille aux Allemands ; mais il n'en était pas ainsi.

Pour pouvoir s'éloigner de Metz avec une force respectable, il fallait que Bazaine ne laissât dans la place qu'une faible garnison avec les gardes mobiles et la garde nationale sédentaire qui s'y trouvaient déjà; alors il suffirait d'un corps prussien pour observer la ville ; le gros des armées de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles pouvait être instruit du départ de Bazaine, se mettre immédiatement à sa poursuite et même arriver avant lui sur la Meuse.

Cela était d'autant plus probable que Bazaine se dirigerait plus vers le nord. La route de Longwy par Thionville était celle qui l'éloignait le plus des Allemands au début, mais il fallait ensuite revenir de Longwy vers le sud et aller par suite au-devant des Allemands.

C'est pour ces motifs que Bazaine choisit pour ligne de retraite la roue de Briey-Longuion. Il ne restait plus qu'à décider quand il commencerait cette retraite.

Naturellement le plus tôt serait le mieux; mais il n'y avait pas à y songer pour le 17 août. Il fallait en effet évacuer les blessés, compléter les munitions dont on avait fait, le 16, une consommation effroyable, ainsi que les vivres. Le plus tôt que l'on put commencer la retraite, c'était dans la nuit du 17 au 18, car, sans ce délai de départ, tous les hommes étaient beaucoup trop fatigués par la sanglante journée du 16 pour pouvoir faire une marche forcée.

Si les Prussiens ne bougeaient pas le 17 et le 18, Bazaine, partant dans la nuit du 17 au 18, pouvait arriver le 18 à Longuion par une marche forcée, ce qui lui donnait une avance importante. Mac-Mahon, de son côté, informé du mouve-

ment de Bazaine, pouvait quitter le camp de Châlons et venir sur Vouziers au-devant de l'armée de Metz. Les opérations pour la réunion des deux armées dépendraient ensuite des circonstances.

Il est vrai que l'espérance que les Allemands resteraient immobiles le 17 et le 18 était si faible qu'on ne pouvait point s'y abandonner légèrement. Bazaine le sentait fort bien et il prit en conséquence, le 17 août, une position qui lui parut avantageuse pour le cas où il serait attaqué avant d'avoir pu se mettre en marche.

Cette position, regardant à peu près l'ouest, s'étendait du nord au sud entre deux cours d'eau : la Mance et le ruisseau de Châtel-Saint-Germain. Elle appuyait sa droite à Roncourt et Saint-Privat-la-Montagne, et passait ensuite par Amanvilliers, Montigny-la-Grange, les fermes de Leipzig et de Moscou, les auberges de Saint-Hubert et du Point-du-Jour, pour se terminer à Rozereuilles, Jussy et la Moselle. La Mance se jette dans la Moselle en avant de la position, à Ars-sur-Moselle ; le ruisseau de Saint-Germain en arrière de la position à Moulins-les-Metz.

A l'aile droite de la position étaient le 6e corps, Canrobert, et le 4e, Ladmirault ; à l'aile gauche, le 3e corps, Lebœuf, et le 2e, Frossard ; la garde était en réserve.

Les points les plus importants en avant de la position étaient Sainte-Marie-aux-Chênes, Verneville, Gravelotte et le bois de Vaux.

Les avantages qu'offrait cette position étaient les suivants :

1° Elle n'était pas trop rapprochée des positions actuelles des Allemands, de sorte que ceux-ci, s'ils ne voulaient pas absolument combattre, n'y étaient pas invités directement le 17 et peut-être même le 18 août.

2° Elle n'était pas trop étendue pour les forces relativement peu considérables dont disposait Bazaine. Son front n'avait pas plus de 6,000 pas, de sorte que Bazaine avait 6 hommes sur chaque pas du front, en évaluant à 96,000 hommes ses forces disponibles.

3° Le front de la position était naturellement fort. Les hauteurs à l'est de la Mance s'élèvent en terrasse jusqu'au plateau de Saint-Privat, Amanvilliers et Saint-Hubert et se prêtent admirablement à la construction des tranchées-abris, dont le maréchal Niel avait recommandé l'emploi dans une instruction du 9 avril 1868 et qu'on avait ensuite essayées au camp de Châlons. Beaucoup de ces tranchées-abris furent creusées dans la position le 17 août.

4° L'aile droite de la position occupait la route de retraite sur Briey et Longuion.

5° L'aile gauche de la position était particulièrement forte. Elle avait devant son front des bois qui ne sont jamais favorables à une marche rapide de l'agresseur, et derrière elle les forts de Saint-Quentin et de Plappeville. En admettant que les Prussiens n'attaquassent que l'aile gauche des Français, elle pouvait se retirer derrière ces forts après une résistance convenable, et il n'était pas ensuite invraisemblable que la retraite de l'armée française pût s'effectuer.

Observons de suite que les Français croyaient en ce moment aux Allemands beaucoup moins de troupes qu'ils n'en avaient réellement. Ainsi, tandis que Bazaine croyait, à tort comme nous savons, avoir eu affaire, le 16 août, à des forces très-supérieures en nombre, il ne savait pas, le 17, cette effrayante vérité, c'est que les Allemands pourraient lui opposer le lendemain plus de troupes fraîches qu'ils n'en avaient engagées le 16, tandis que lui-même n'avait plus de troupes fraîches, si l'on en excepte peut-être le corps de Lebœuf.

Cependant, quoi qu'on puisse objecter aux dispositions que prit Bazaine le 17 août, il faut néanmoins reconnaître que c'étaient les meilleures qu'il pût prendre dans les circonstances où il se trouvait, surtout quand on songe qu'à la guerre il faut toujours risquer quelque chose, et faire la part soit du hasard, soit de la destinée.

Transportons-nous dans le camp allemand.

Le soir de la bataille de Vionville, 16 août, les troupes allemandes qui avaient pris part au combat campèrent dans l'ordre suivant, de la droite à la gauche :

Les troupes de la 25e division (hessoise) dans les bois des Oignons et des Chevaux. Les troupes de la 25e division qui n'avaient pas pris part au combat du 16, se rendirent le 17 de très-bonne heure dans ce même bivouac;

La 16e division, Barnekow, à Côte-Mousa ;

La 5e division, Stulpnagel, à l'ouest du bois de Vionville ;

La 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg, au sud de Flavigny ;

La réserve d'artillerie du 3e corps d'armée, au sud de la 6e division de cavalerie ;

La 6e division d'infanterie, Buddenbrock, entre Vionville et Tronville ;

Le 10e corps d'armée et la 5e division de cavalerie, à l'ouest de Tronville.

Le prince Frédéric-Charles mit son quartier général à Gorze où il se rendit à 9 heures du soir.

Il avait auparavant envoyé au roi Guillaume qui se trouvait à Pont-à-Mousson un rapport sur les événements de la journée du 16.

Il était difficile au quartier général du prince Frédéric-Charles d'apprécier exactement les résultats de la bataille

du 16. Il était clair cependant que Bazaine chercherait de nouveau à se retirer vers l'ouest, ou qu'il accepterait une bataille devant Metz pour empêcher, s'il pouvait, d'en compléter l'investissement. Il était certain aussi que les troupes allemandes, qui avaient combattu le 16, avaient subi de grandes pertes, étaient épuisées de fatigue, et qu'il importait de les relever en appelant sur le champ de bataille le plus de troupes fraîches possible. En conséquence, un ordre du 16, à 11 heures du soir, appela d'abord les corps qui pouvaient arriver le 17 sur le champ de bataille.

Du 9e corps, Manstein, dont nous avons déjà vu en action la 25e division (hessoise), la 18e division était, le 16 au soir, à Onville et Arnaville, et la réserve d'artillerie du corps d'armée était plus au nord dans le bas de la vallée de Gorze. Le quartier général de Manstein était à Novéant. Ce général reçut l'ordre de s'établir, le 17 au point du jour, sur le plateau situé à 4 kilomètres au nord-ouest de Gorze. Dans le fait, les têtes de colonne de son corps d'armée se formaient, le 17 à 6 heures du matin, au nord d'Anconville, à l'ouest du bois de Vionville.

Le corps de la garde prussienne avait, le 16 au soir, son quartier général et le gros de ses forces à Bernécourt, son avant-garde à Rambucourt. Il reçut l'ordre de marcher par Saint-Benoit-en-Wœwre sur Mars-la-Tour pour s'y former à gauche du 12e corps (saxon). — Le prince Auguste de Wurtemberg, chef du corps de la garde, aux premières nouvelles qu'il reçut de la bataille de Vionville, avait déjà pris sur lui de réunir ses divisions à Richecourt et Flirey, dans la direction du nord. Il ne reçut qu'à 3 heures du matin, le 17, l'ordre du prince Frédéric-Charles, mit son corps en marche à 5 heures et, vers 3 heures du soir, il établissait son bivouac entre Mars-la-Tour et Hannonville au Passage.

Le gros du 12e corps était, le 16 au soir, à Pont-à-Mousson, son avant-garde sur la route de Thiaucourt à Regniéville-en-Haye. Il reçut l'ordre de marcher par Thiaucourt sur Mars-la-Tour, à l'est du corps de la garde. Le roi de Prusse avait informé lui-même le prince royal de Saxe des événements de Vionville et lui avait ordonné directement de se mettre en marche. Lorsque le prince royal de Saxe reçut l'ordre que le prince Frédéric-Charles lui envoyait de Gorze, il fit prendre les armes à son corps d'armée, se mit en marche à 2 heures du matin et arriva vers 2 heures de l'après-midi entre Mars-la-Tour et Puxieux.

Il était impossible de compter sur le 4e corps d'armée dont l'avant-garde était à Jaillon et le gros entre le Saizerais et Marbache. Le prince Frédéric-Charles ne changea donc rien aux ordres qu'il lui avait envoyés le 16 août à midi et qui lui prescrivaient de marcher par Boucq sur Soncy, et, le cas échéant, de tenter une surprise contre la place de Toul.

On ne pouvait pas compter non plus, au moins pour le 17 août, sur le 2e corps d'armée qui se trouvait le 16 au soir à Buchy et encore plus loin à l'est de la Moselle. Il ne lui fut donc pas envoyé de nouveaux ordres le 16 ; et les anciens lui prescrivaient de marcher, le 17, sur Pont-à-Mousson.

Le roi Guillaume de son côté, lorsqu'il avait donné ses ordres au prince royal de Saxe, avait prescrit en même temps que la première armée enverrait sur la rive gauche de la Moselle le 8e corps, le 7e et la 1re division de cavalerie, pour appuyer l'attaque de la deuxième armée. Elle ne conservait donc sur la rive droite de la Moselle que le 1er corps d'armée et la 3e division de cavalerie.

Le prince Frédéric-Charles fut informé à Gorze de ces dispositions, dans la nuit du 16 au 17.

Le 7e et le 8e corps jetèrent pendant la nuit plusieurs ponts sur la Moselle; ils se mirent en marche le 17 de très-bonne heure et, entre une et deux heures de l'après-midi, ils étaient : le 8e corps, au sud de Rezonville, la 1re division de cavalerie derrière lui; le 7e, au sud de Gravelotte jusque vers Ars-sur-Moselle.

Ces deux corps d'armée se donnaient la main au bois des Oignons.

Le prince Frédéric-Charles partit de Gorze le 17, à 4 heures du matin, pour se rendre sur le champ de bataille, où le roi de Prusse arriva lui-même à 6 heures du matin.

Les troupes allemandes qui se trouvaient sur le champ de bataille prirent les armes le 17 de très-bonne heure. Les corps français qui étaient encore en position devant la route de Vionville à Rezonville se retirèrent vers l'est, sous la protection de lignes avancées de tirailleurs, et on les vit à midi s'établir dans leurs nouvelles positions.

Comme les troupes fraîches allemandes, ainsi que nous l'avons dit, ne pouvaient arriver complétement avant 3 heures du soir, après avoir fait de longues marches qui nécessitaient quelque repos, on ne pouvait pas songer à attaquer le 17 la position française.

A une heure du matin les Allemands organisèrent donc leur ligne d'avant-postes depuis le bois des Oignons jusqu'à Ville-sur-Yron, en passant par la hauteur au sud de Rezonville et le bois au nord-ouest de Vionville. (Voir le plan.)

Les troupes qui étaient le matin sur le champ de bataille avaient fait la soupe, dès que la retraite des Français à l'est avait été certaine.

De forts détachements de cavalerie furent envoyés au nord dans l'après-midi pour observer les routes d'Etain et de

Briey, et les mouvements que pourraient y faire les Français.

Vers 2 heures du soir, le roi, qui se trouvait au sud de Flavigny, fit ordonner par le général de Moltke la disposition suivante pour le 18 août :

« Demain 18, la deuxième armée s'avancera en échelons entre l'Yron et le ruisseau de Gorze, — ou entre Ville-sur-Yron et Rezonville. Le 8e corps d'armée se joindra à ce mouvement à l'aile droite de la 2e armée. — Le 7e corps sera d'abord chargé de protéger les mouvements de la 2e armée contre les entreprises ennemies qui pourraient venir de Metz. Les ordres postérieurs de S. M. le Roi dépendront des dispositions de l'ennemi. Les premiers rapports seront envoyés à Sa Majesté sur la hauteur au sud de Flavigny. »

Comme on avait résolu de ne livrer bataille que le 18 août, il était possible que le 2e corps d'armée, qui devait arriver le 17 à Pont-à-Mousson, vînt prendre part au combat, au dernier moment c'est vrai, mais peut-être au moment décisif. On lui envoya donc l'ordre à une heure de partir le 18 à 4 heures du matin de Pont-à-Mousson pour marcher sur Arnaville, Bayonville et Onville, jusqu'à Buxières où il devait faire la soupe et se former en masse. La marche ainsi ordonnée au 2e corps est de 30 kilomètres au moins et pouvait se faire en 9 à 10 heures, y compris le départ et l'arrivée.

La disposition générale que nous avons donnée plus haut consistait à placer la deuxième armée et le 8e corps sur un front à peu près parallèle à la route de Metz à Doncourt.

Ce mouvement achevé, si l'ennemi veut se retirer sur Doncourt ou sur Briey, l'armée allemande continue de marcher vers le nord et se tient prête à attaquer. — Si, au contraire, l'armée française reste dans la position Amanvilliers-Rozerieulles où nous la savons, l'armée allemande devra

continuer la grande conversion à droite qu'elle a commencée, autour du 7e corps d'armée comme pivot fixe, pour attaquer ensuite les positions francaises.

Le roi de Prusse revint après deux heures à son quartier général de Pont-à-Mousson ; et vers 3 heures, le prince Frédéric-Charles mit le sien à Buxières, au sud de Tronville.

Le 18 août, de très-bonne heure, le prince Frédéric-Charles donna verbalement ses instructions aux commandants de corps de la deuxième armée : à 5 heures, au sud de Mars-la-Tour, aux chefs des corps de l'aile gauche, 12e, garde, et 10e corps ; à 5 heures et demie, à l'ouest de Vionville, aux chefs des corps de l'aile droite, 9e et 3e.

D'après ces instructions, le rôle de la deuxième armée était de marcher en avant pour empêcher l'armée française de se retirer sur Verdun et la battre où on la trouverait.

La marche de l'armée devait se faire sur deux lignes, la première composée, de la gauche à la droite, du 12e corps, de la garde et du 9e corps ; la seconde, formée de corps qui avaient combattu le 16 août, c'est-à-dire des 10e et 3e corps.

A l'extrême gauche, le 12e corps (Saxons) devait marcher sur Jarny, à sa droite le corps de la garde sur Doncourt, à droite encore, le 9e corps se dirigeait à l'est de Saint-Marcel, en passant entre Rezonville et Vionville. D'après la disposition générale, le 8e corps, de la première armée, devait se relier à la droite du 9e.

En deuxième ligne, le 10e corps, avec la division de cavalerie Rheinbaden, devait suivre le 12e corps ; le 3e corps avec la 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg, était dirigé dans l'intervalle qui séparait la garde prussienne du 10e corps.

Le 2e corps, qui ne pouvait arriver que plus tard, devait former une troisième ligne.

Les corps d'armée ne devaient point marcher en colonne, mais chaque division devait s'avancer en masses faciles à déployer, afin d'être toujours prête à combattre.

Le 12e corps, qui occupait l'aile marchante et avait par suite le plus de chemin à faire, devait, d'après l'ordre, se mettre en marche en 5 heures ; et les autres corps partaient à des intervalles de temps convenables de la gauche à la droite.

Cependant, en raison de la situation de son bivouac, le corps de la garde était à peu près aussi loin de Doncourt que le 12e corps de Jarny ; le 9e corps au contraire n'avait pas à faire plus de la moitié du chemin pour atteindre la route de Doncourt aux environs de Caulre.

Le prince Frédéric-Charles voulait se tenir à la tête du 3e corps d'armée qui avait l'aile droite de la deuxième ligne.

Nous avons déjà dit que le roi de Prusse arriva sur le champ de bataille à 6 heures du matin et se plaça provisoirement sur la hauteur au sud de Flavigny.

A 8 heures et demie, le 9e corps était arrivé à Caulre où il fit une halte ; la garde prussienne et le 12e corps n'étaient pas encore à Doncourt et à Jarny.

Les rapports parvenus jusqu'à ce moment au prince Frédéric-Charles rendaient extrêmement vraisemblable que les Français ne se retiraient point sur Etain ou sur Briey, et qu'ils avaient pris position sur le plateau d'Amanvilliers, mais ils n'en donnaient pas la certitude.

Ils disaient notamment que Gravelotte n'était point occupé par les Français, mais qu'il se trouvait un camp derrière et à l'est de ce village ; que les camps de Bruville et de Saint-Marcel étaient évacués et que l'on observait de grands mouvements dans les camps situés sur le plateau près des fermes de Leipzig et de Moscou.

Le prince Frédéric-Charles envoya en conséquence au corps de la garde et au 12e corps l'ordre de s'arrêter à Doncourt et à Jarny en attendant que les intentions des Français fussent connues avec certitude. Il semble que le prince ait été induit en erreur par l'abandon des camps de Bruville et de Saint-Marcel. Les troupes qui les avaient occupés jusque dans la matinée du 17 ne pouvaient-elles pas s'être mises en retraite vers le nord ?

Le 3e corps d'armée n'avait pas encore quitté Vionville. Le 10e corps, qui s'était mis en marche, devait faire halte à Bruville.

A 10 heures, il était de plus en plus probable que les Français restaient sur le plateau, mais on n'en était pas encore certain. A cette heure-là, le prince ordonna au 9e corps de marcher sur la Folie par Verneville, et à 10 heures un quart au corps de la garde de suivre le 9e sur Verneville.

Le prince supposait, en donnant ces ordres, que si les Français étaient dans leur position défensive, leur extrême droite se trouvait à peu près à la Folie, tandis qu'elle était, comme nous savons, beaucoup plus au nord.

Si le 9e corps rencontrait l'ennemi à la Folie, il devait commencer par lui livrer un combat d'artillerie ; le corps de la garde devait envoyer de Verneville des reconnaissances sur Amanvilliers et Saint-Privat-la-Montagne et faire aussi tôt que possible un rapport sur ce qu'elles découvriraient.

Le 12e corps restait toujours à Jarny, se tenant prêt à marcher vers le nord.

Avant 10 heures et demie du matin, l'état-major du Roi avait reçu des rapports plus exacts et beaucoup plus circonstanciés. D'après eux, il semblait que les Français

avaient le gros de leurs forces entre Montigny-la-Grange et le Point-du-Jour ; et 4 bataillons français étaient détachés en avant dans le bois des Genivaux.

D'après cela, le roi de Prusse jugea opportun de diriger sur Batilly le corps de la garde et le 12ᵉ corps; ils pouvaient ensuite de ce point marcher sur Sainte-Marie-aux-Chênes si Bazaine prenait la route de Briey, ou sur Amanvilliers pour l'attaquer en flanc, s'il restait dans ses positions. En même temps, le 9ᵉ corps s'avancerait contre le bois des Genivaux, le 8ᵉ et le 7ᵉ corps contre Gravelotte et à travers le bois de Vaux.

Le prince Frédéric-Charles avait reçu, avant 11 heures, des rapports semblables lorsque lui parvinrent les instructions du Roi. Sa première erreur sur la position de l'aile droite française était, paraît-il, complétement rectifiée à ce moment, mais d'un autre côté il ne voulait pas donner des contre-ordres absolus pour ne pas causer du désordre dans la marche des corps d'armée qui se trouvaient déjà en mouvement.

C'est à ce double point de vue qu'il faut envisager les dispositions que prit le prince après 11 heures et demie, quand il eut reçu les instructions du Roi.

A 11 heures et demie, il envoya les ordres suivants au général Manstein (5ᵉ corps) et au prince Auguste de Wurtemberg (corps de la garde).

Manstein devait continuer à marcher par Verneville sur la Folie, mais en évitant de s'engager sérieusement avant que le corps de la garde n'attaquât d'Amanvilliers.

Le prince de Wurtemberg devait marcher par Verneville sur Amanvilliers, pour tourner et attaquer l'aile droite de Bazaine (qu'on y supposait).

Un quart d'heure plus tard, il envoya au prince royal de

Saxe (12e corps) l'ordre de marcher de Jarny sur Sainte-Marie-aux-Chênes, de se couvrir sur son flanc gauche sur les routes d'Étain et de Briey, et d'envoyer, s'il pouvait, de la cavalerie à Woippy, dans la vallée de la Moselle, pour couper le chemin de fer et le télégraphe de Metz à Thionville.

Un quart d'heure plus tard encore, à midi, le général Voigts-Rhetz (10e corps) fut invité à marcher sur Saint-Ail pour appuyer les Saxons; en même temps, ordre était donné au général Fransecky (2e corps), dont les têtes de colonne commençaient à se rapprocher du champ de bataille, de marcher de Buxières sur Rezonville pour y servir de réserve à l'aile droite.

Chaque commandant de corps d'armée était en même temps informé de ce qu'avaient à faire les autres corps.

Le 8e corps reçut du Roi, à midi, l'ordre de marcher de Rezonville sur Moscou par Gravelotte. Le 7e corps devait conserver le bois de Vaux et, restant dans son rôle de pivot fixe, ne prendre part au combat qu'avec son artillerie, ordre qui lui fut répété deux heures plus tard.

Le prince Frédéric-Charles voulait se porter lui-même aux environs de Verneville avec le 3e corps d'armée auquel il n'avait pas donné de destination précise.

Nous avons vu maintenant que les Allemands s'étaient décidés, vers midi, à attaquer les positions françaises sur le plateau d'Amanvilliers, et quelles dispositions ils avaient prises pour cette attaque.

Nous allons suivre à présent l'action de chaque corps d'armée jusqu'à 5 heures du soir, en commençant par ceux de la deuxième armée.

Le 9e corps d'armée, Manstein, avait fait la soupe à Caulre et était prêt à marcher lorsqu'il reçut l'ordre du prince Frédéric-Charles de 10 heures du matin. Il rompit à 10 heures

et demie dans l'ordre suivant : 18e division, Wrangel, réserve d'artillerie du corps, 25e division, (hessoise), prince Louis de Hesse, se dirigeant, entre le bois de Doscuillons et le bois de Bagneux, directement sur Verneville qui fut occupé par l'avant-garde de Wrangel.

Au nord de la route de Verneville à Amanvilliers se trouve le bois de la Cusse, au sud de la route du bois des Genivaux ; le vide entre ces deux bois est d'environ 2,000 pas. De Verneville, on aperçoit distinctement par cet espace vide Amanvilliers et Montigny-la-Grange ; la Folie, située plus au sud, et contre laquelle se dirigeait le 9e corps, est au contraire cachée par le bois des Genivaux.

Les Allemands découvrirent sur les hauteurs d'Amanvilliers des camps français et quelques bataillons ennemis qui marchaient d'Amanvilliers sur Verneville, mais qui arrivèrent trop tard pour l'occuper.

Manstein établit à midi à Champenois la division d'artillerie de la 18e division, à gauche de laquelle il plaça un peu plus tard l'artillerie de réserve du corps d'armée en lui faisant beaucoup avancer l'aile gauche.

Lorsque l'artillerie de la 18e division se porta en avant, deux bataillons de la division Wrangel furent envoyés en même temps dans le bois de la Cusse pour en occuper la lisière est, en face d'Amanvilliers.

Les Français opposèrent à l'artillerie de Manstein des batteries de canons et de mitrailleuses à Amanvilliers et Montigny-la Grange, puis d'autres plus au nord à Saint-Privat-la-Montagne. Leur feu et celui des chassepots de l'infanterie firent beaucoup de mal à l'aile gauche de l'artillerie de Manstein qui était trop avancée.

A 5 heures, cette dernière avait gagné des avantages im-

portants, mais elle avait subi des pertes considérables, 15 pièces étaient complétement hors de service.

Outre les deux bataillons de la division Wrangel qui s'y trouvaient déjà, on envoya dans le bois de la Cusse la 49e brigade d'infanterie, de la division hessoise, tandis que la 50e brigade et la cavalerie hessoise formaient, entre le bois de la Cusse et celui de Doscuillons, la réserve de l'aile gauche de Manstein. Les bataillons qui occupaient le bois de la Cusse souffrirent énormément du feu de l'artillerie française.

A l'aile droite de Manstein, Wrangel, qui occupait Chantrenne avec le gros de sa division, ainsi que l'angle nord-est du bois des Genivaux, repoussa plusieurs attaques que les Français dirigeaient contre lui de la Folie.

Telle était à peu près la situation du 9e corps à 5 heures du soir.

Le corps de la garde prussienne avait, en quittant son bivouac, la 1re division d'infanterie, Pape, la 2e division, Budritzky, la réserve d'artillerie et la seule brigade de cuirassiers de la garde, comte de Brandebourg Ier. Des deux autres brigades de la division de cavalerie de la garde, celle de dragons, comte de Brandebourg II, qui avait été détachée à la division Rheinbaden, n'arriva que plus tard, et la brigade de uhlans, Rochow, qui avait été détachée sur la Meuse, à Saint-Mihiel, ne prit aucune part à la bataille.

La division Budritzky, à l'aile droite, marcha de Doncourt sur Verneville, la division Pape et la réserve d'artillerie, à l'aile gauche, se dirigèrent sur Habonville par Jouaville.

A une heure de l'après-midi, le prince Frédéric-Charles se rendit de sa personne de Vionville à Verneville, et comme il voyait déjà très-clairement que l'aile droite française s'étendait beaucoup plus au nord qu'on ne l'avait supposé

primitivement, il fit prendre à la division Budritzky la direction d'Habonville; avant même qu'elle ne fût arrivée à Verneville.

Peu d'instants après midi, l'avant-garde de la division Pape occupa Saint-Ail, au nord d'Habonville. Le gros de la division l'y suivit bientôt. L'artillerie de la division prit position entre Saint-Ail et Habonville et, dès que la réserve d'artillerie du corps arriva, le prince de Hohenlohe, chef de la brigade d'artillerie de la garde, la réunit à celle de Pape, et il rapprocha cette masse de 54 bouches à feu à bonne portée de canon de la position française de Saint-Privat-la-Montagne. Vers 2 heures, la division Budritzky arriva de son côté à Habonville. En même temps, la masse d'artillerie du prince de Hohenlohe s'augmenta des deux batteries à cheval de la division de cavalerie, puis, après 2 heures et demie, des trois batteries de la division Budritzky. Il y avait donc au feu 14 batteries ou 84 bouches à feu.

Vers 2 heures, le prince Frédéric-Charles se rendit de Verneville sur les hauteurs à l'ouest d'Habonville. Il donna l'ordre au prince Auguste de Wurtemberg de se borner provisoirement à un combat d'artillerie et d'attendre, pour engager son infanterie, que le 12e corps eût terminé son mouvement de conversion et fût à même d'appuyer sérieusement le combat de la garde.

A 4 heures du soir, le prince de Hohenlohe fit avancer son artillerie en échelons, pour lui faire prendre une position plus rapprochée de l'ennemi d'où elle continua son feu pendant une heure.

A 5 heures, le prince Auguste de Wurtemberg, voyant qu'il était déjà tard, se décida à faire attaquer par son infanterie Saint-Privat-la-Montagne, quoique le mouvement tournant des Saxons ne fût pas encore terminé.

Les têtes de colonnes du 12e corps (saxon) arrivaient à 2 heures du soir aux environs de Batilly.

Le prince royal de Saxe prit alors ses dispositions pour attaquer avec son aile droite, 24e division d'infanterie, Sainte-Marie-aux-Chênes qui était le poste avancé de l'aile droite française, pendant que son aile gauche, 23e division d'infanterie, s'avancerait à gauche de Sainte-Marie sur Coinville et Roncourt, pour envelopper l'extrême droite des Français. Il informa de ses dispositions le prince Frédéric-Charles.

A 2 heures et demie, la 24e division d'infanterie, la 47e brigade, Léonhardi, en tête, se déployait entre Coinville et Sainte-Marie pour attaquer cette dernière localité. Elle fut soutenue dans cette attaque par l'avant-garde de la division de la garde Pape qui s'était avancée en même temps de Saint-Ail. A 3 heures et demie du soir, Sainte-Marie-aux-Chênes était dans les mains des Allemands, de sorte que la plus grande partie de la 24e division d'infanterie était devenue disponible pour le mouvement tournant sur Roncourt.

La marche de la 23e division d'infanterie par Coinville fut tellement retardée que ce n'est qu'à 5 heures du soir que tout le 12e corps se trouva déployé sur la ligne de Sainte-Marie-aux-Chênes à Jœuf, faisant face à Roncourt.

A 4 heures du soir, 2 escadrons saxons avaient été détachés de Coinville pour descendre la vallée de l'Ornes jusqu'à la Moselle, afin de couper le télégraphe et le chemin de fer de Thionville. Ils trouvèrent les chemins des bois barricadés, et eurent à surmonter de grandes difficultés avant de remplir la mission qui leur avait été confiée.

Pas un seul corps de la seconde ligne de la deuxième armée ne prit part au combat avant 5 heures du soir.

Le 10e corps d'armée arriva, vers 2 heures du soir, à Batilly, et il s'arrêta au nord de ce village en attendant de nouveaux ordres.

Le 3e corps d'armée partit de Vionville après que le prince Frédéric-Charles se fut éloigné de ce village; il arriva vers 3 heures à Verneville où il s'arrêta, et plus tard il reçut l'ordre de faire avancer sa réserve d'artillerie entre Verneville et le bois des Genivaux pour appuyer le 9e corps.

Le 2e corps d'armée qui avait fait la soupe à Buxières n'arriva que vers 5 heures et demie à l'est de Rezonville.

Le 8e corps, de la première armée, fit avancer la 15e division d'infanterie, Weltzien, à l'est de Rezonville sur Gravelotte, lorsque le combat du 9e corps s'engagea; il fut reçu par un feu très-violent d'artillerie et de mitrailleuses, venant du 3e corps français et de la garde (1), qui occupaient les positions de Moscou et du Point-du-Jour; il réussit néanmoins à s'emparer de la partie sud du bois des Genivaux et fit des efforts répétés pour s'avancer de ce bois sur Moscou. Il n'y avait pas encore réussi à 5 heures du soir, et il dut se contenter d'occuper la lisière est de ce bois.

Lorsque le commandant du 7e corps, Zastrow, s'aperçut

(1) Il n'y avait là, au point indiqué sur le plan par la lettre E, qu'une brigade de voltigeurs de la garde, sans artillerie, envoyée pour servir de réserve au 3e corps (Lebœuf) dont le front, très-étendu, allait de la Folie au Point-du-Jour. Cette brigade n'eut pas occasion de donner.

Le reste de la garde, grenadiers, zouaves, chasseurs, 2e brigade de voltigeurs, cavalerie et artillerie, était en réserve sur les hauteurs de Plappeville et fut dirigée, vers 2 heures et demie, sur Amanvilliers, à travers les bois de Lorry qui sont en partie défrichés et que traverse une très-belle route. Les défrichements et la route ne sont pas indiqués sur la carte du Dépôt de la guerre.

(*Note du traducteur*, communiquée par M. le commandant M......, aide de camp du maréchal Lebœuf.)

du mouvement en avant du 8e corps et du feu terrible que les Français avaient ouvert contre lui, il fit avancer, vers 1 heure, les 4 batteries de la 14e division d'infanterie sur les hauteurs qui séparent Gravelotte du bois des Oignons, et il les fit tirer avec succès contre le Point-du-Jour. Cela dégagea un peu le 8e corps. Une demi-heure plus tard, Zastrow envoya dans la même position 3 batteries de la 13e division et, à 2 heures, 2 autres batteries de la réserve. Lorsque ces 9 batteries, 54 bouches à feu, eurent tiré pendant une demi-heure, le feu des Français se ralentit visiblement au Point-du-Jour.

L'artillerie du 7e corps s'avança alors en échelons dans la direction du nord-est. Quoique Zastrow eût reçu l'ordre de n'engager que son artillerie, il jugea que la position avancée de ses batteries était trop exposée pour la laisser sans protection de l'infanterie. Il fit donc avancer dans des positions couvertes la 25e brigade d'infanterie, Osten-Sacken, à l'aile droite de l'artillerie, et la 27e brigade, Conrady, à l'aile gauche.

Après 3 heures, le 7e corps n'entendait plus rien du combat de l'aile gauche et du centre des Allemands, ce qui pouvait être dû à un changement de direction du vent, ou à un temps d'arrêt réel du combat du 9e corps.

Zastrow était, dans tous les cas, en droit de supposer que l'aile droite française avait été refoulée complétement et que la gauche seule tenait au Point-du-Jour. Dans ce cas, un mouvement offensif de la première armée, particulièrement du 1er corps, puisque le 8e cherchait en vain à déboucher du bois des Genivaux, pouvait produire beaucoup d'effet et rendre la retraite des Français très-difficile.

En conséquence, Zastrow ordonna, vers 4 heures, que la 25e et la 28e brigade d'infanterie marcheraient sur le Point-

du-Jour, que 3 batteries les suivraient, et que la 27e brigade d'infanterie irait se mettre en réserve à Gravelotte.

La 26e brigade d'infanterie avait la mission spéciale de rester à l'extrême droite de l'armée allemande entre Vaux et Jussy, et elle combattait sur ce point.

Lorsque les 25e et 28e brigades d'infanterie débouchèrent du bois de Vaux, elles furent accueillies par un feu si violent des embuscades françaises du Point-du-Jour, qu'elles durent rétrograder et chercher un abri dans le bois et dans un pli de terrain situé à 800 pas au sud du Point-du-Jour.

Les trois batteries, qui devaient appuyer l'attaque de ces brigades, s'avancèrent, suivies du 4e régiment de uhlans (de la 1re division de cavalerie), entre les bois de Vaux et des Genivaux, et s'établirent à environ 1500 pas au sud de Saint-Hubert. Ces troupes furent également maltraitées par le feu de l'infanterie française et des mitrailleuses. Les ulhans se retirèrent alors derrière l'infanterie dans une position abritée à la lisière est du bois de Vaux.

Les batteries restèrent en place mais elle subirent de grande pertes. Pour les protéger, Zastrow fit avancer deux bataillons frais de la 27e brigade d'infanterie. Mais ni le 8e corps ni le 7e ne pouvaient songer, à 5 heures, à faire un mouvement offensif. Le combat cessa donc complétement sur ce point.

En résumant brièvement la situation à 5 heures du soir, nous trouvons qu'à l'aile droite des Allemands (8e et 7e corps) et au centre (9e corps), il n'y a plus qu'un combat de pied ferme d'artillerie et d'infanterie, dans lequel les Allemands ont la protection des bois, les Français celle de leurs tranchées-abris, en même temps que l'avantage d'une position plus élevée.

A l'aile gauche allemande, le corps de la garde prussienne

et le 12e corps (saxon) se préparent à exécuter une attaque décisive contre la droite française à Saint-Privat la Montagne et Roncourt.

La réserve, 2e, 3e et 10e corps, n'a pas encore été engagée.

Il nous faut maintenant suivre l'action simultanée du 9e corps, de la garde prussienne et du 12e corps.

Les pertes du 9e corps, principalement dans le bois de la Cusse, étaient si considérables à 5 heures que le prince Frédéric-Charles, lorsque le prince Auguste de Wurtemberg se disposait à attaquer Saint-Privat, retint la 3e brigade d'infanterie de la garde, Knappe de Knappstaedt, ainsi que le bataillon de chasseurs et une batterie de la garde, afin de les employer surtout à soutenir le 9e corps.

Les bois de cette contrée ne sont généralement pas épais; ils consistent en bouquets isolés, séparés par des petites clairières, et chaque bouquet se compose d'un petit nombre d'arbres de haute futaie avec un sous-bois peu épais, ce qui explique les pertes considérables des Allemands dans le bois de la Cusse.

Le corps de la garde devient maintenant le centre des manœuvres décisives.

A 5 heures passées, le prince Auguste de Wurtemberg fit marcher la 4e brigade d'infanterie de la garde d'Habonville sur Saint-Privat; un quart d'heure après, le gros de la division Pape s'avança, sur la gauche de la 4e brigade, de Sainte-Marie-aux-Chênes contre Saint-Privat.

Saint-Privat fut défendu avec acharnement par les Français; malgré toute la bravoure dont firent preuve les bataillons de la garde prussienne, ils furent forcés de plier. Il fallut faire avancer l'artillerie de réserve du 10e corps d'armée et, en même temps, le prince de Wurtemberg ré-

solut de différer l'attaque jusqu'à ce que les Saxons fussent à portée de l'appuyer.

La 23e division d'infanterie (saxonne) arriva vers 6 heures et demie à Roncourt et se porta de là sur Saint-Privat, ayant en tête de colonne la 45e brigade, Craushaar.

Lorsque le prince Auguste entendit son canon, il fit marcher de nouveau l'infanterie de la garde prussienne de l'ouest et du sud contre Saint-Privat, après avoir fait tirer l'artillerie de la garde et du 10e corps pendant une demi-heure seulement. A 6 heures trois quarts, les Saxons et les gardes prussiens, ces derniers soutenus sur leur gauche par des troupes avancées de la division Kraatz-Koschlau, du 10e corps, entraient de tous les côtés dans Saint-Privat, que les Français durent évacuer à 7 heures, en se retirant lentement sur les bois de Jaumont et de Saulny.

Pendant que le prince Auguste de Wurtemberg attaquait pour la première fois Saint-Privat, le général Manstein, s'avançant à droite de lui, avec une brigade hessoise, une partie de la division Wrangel et de la 3e division d'infanterie de la garde, aussitôt soutenue par la réserve d'artillerie du 3e corps, attaquait Amanvilliers et Montigny-la-Grange. Il ne parvint pas à s'emparer de ces positions, et il dut se borner à occuper la lisière orientale du bois de la Cusse, pendant que, sur sa droite, la brigade Blumenthal, de la division Wrangel, occupait Chantrenne et l'angle nord-est du bois des Genivaux.

L'artillerie française d'Amanvilliers et de Montigny-la-Grange continuait de causer dans le bois de la Cusse de grandes pertes aux Allemands. Vers 7 heures du soir, le prince Frédéric-Charles ordonna en conséquence au général d'Alvensleben de mettre une brigade de son corps, le 3e, à la disposition du général Manstein, et de l'appuyer ensuite

avec le reste de son corps d'armée, en raison des circonstances.

Alvensleben voulait porter en avant toute la division Buddenbrock, mais des masses françaises imposantes s'étant montrées vers 7 heures et demie devant le bois des Genivaux, Alvensleben crut devoir retenir ses troupes pour être prêt à repousser une attaque des Français.

A l'aile droite des Allemands, chez la première armée, nous avons vu que la lutte s'était presque arrêtée à 4 heures et demie.

A 6 heures, le roi de Prusse donna l'ordre au 2e corps, Fransecky, arrivé à Rezonville, de marcher sur Gravelotte pour soutenir la première armée, 8e et 7e corps.

A 6 heures et demie, la tête du 2e corps était à Gravelotte et marchait sur Saint-Hubert par la grande route. Bientôt après, Zastrow reçut l'ordre de diriger le 7e corps, à droite du 2e, sur le Point-du-Jour, pendant que le 8e corps devait déboucher du bois des Genivaux à gauche de Fransecky.

Zastrow fit avancer la 28e et la 25e brigade d'infanterie, ainsi que 2 bataillons de la 27e brigade, dont 4 bataillons restaient en réserve à Gravelotte.

L'attaque réunie des 8e, 2e et 7e corps ne réussit point à déloger les Français de leur position du Point-du-Jour. Pendant que leur aile droite se retirait de Saint-Privat, pendant que leur centre tenait ferme à Montigny-la-Grange, Bazaine dirigea par Leipzig toutes ses troupes disponibles sur son aile gauche, pour y couvrir sa principale route de retraite (1).

(1) Bazaine, qui d'ailleurs ne quitta pas Plappeville de toute la journée du 18 et ne parut pas un instant sur le champ de bataille, ne dirigea aucun corps de troupes de la droite à la gauche à la fin de la bataille. Les 6e et

Ce n'est que le 19 août, vers 6 heures du matin, lorsque le 2e corps prussien marcha de nouveau contre elles, que les arrière-gardes françaises abandonnèrent la position du Point-du-Jour.

La bataille était finie à 8 heures du soir. Les corps d'armée allemands campèrent dans les positions qu'ils avaient prises et reçurent l'ordre de se bien garder par des avant-postes pour être prêts à repousser une tentative désespérée des Français.

Le 12e corps fut invité de nouveau à envoyer un détachement, le plus fort possible, à Woippy, sur le chemin de fer de Thionville.

Le roi de Prusse mis son quartier général à Rezonville, ce qui fait quelquefois donner ce nom à la bataille du 18 août.

La perte des Allemands fut évaluée à environ 550 officiers et 14,000 hommes; celle des Français ne saurait avoir été plus considérable à cause des positions avantageuses qu'ils occupaient,

Les pertes étaient donc moindres que le 16 août. Ce qui l'explique en partie, c'est que l'artillerie joua relativement un plus grand rôle le 18 que le 16, et qu'il y eut au contraire plus de combats acharnés d'infanterie et de cavalerie le 16 que le 18. On remarquera en outre que les Français n'ont généralement pas combattu, le 18 août, avec la même ténacité que le 16. Un certain désespoir s'était peut-être instinctivement emparé de leur esprit. En outre les Alle-

4e corps se retirèrent dans la soirée par les routes du ravin de Châtel-Saint-Germain, du bois de Lorry et de Saulny. Le 3e corps (Lebœuf) et le 2e (Frossard) restèrent seuls sur le plateau et commencèrent leur mouvement de retraite, le 19, à 2 heures du matin.

(*Note du traducteur*).

mands avaient, le 18, des forces très-supérieures. — Nous avons vu que, le 16 août, les forces des deux partis étaient à peu près les mêmes. Le 18, les Français avaient sur le champ de bataille 100,000 hommes à peu près d'infanterie et de cavalerie, les Allemands, 200,000 hommes au moins dans les huit corps d'armée, qui étaient sur la rive gauche de la Moselle, en comptant les divisions de cavalerie ; les Français n'avaient pas plus de 450 bouches à feu, y compris les mitrailleuses, les Allemands en comptaient 720. Si les Allemands n'engagèrent pas réellement toutes leurs troupes, leur supériorité numérique évidente n'en devait pas moins produire sur les Français une impression décourageante.

X. Résultats des trois premières batailles devant Metz du 14 au 18 août.

Le 20 août, le comte de Palikao disait à la Chambre :

« Messieurs les députés, les Prussiens ont fait courir des bruits qui tendraient à faire croire qu'ils ont remporté, le 18, sur nos troupes un avantage très-important. Je vais rétablir les faits. Je ne puis pas entrer dans les détails ; vous comprenez ma réserve. (Oui ! oui ! très-bien ! très-bien !) J'ai montré à plusieurs membres de la Chambre des dépêches d'où il résulte qu'au lieu d'avoir remporté un avantage, trois des corps d'armée réunis contre le maréchal Bazaine, — d'après des nouvelles dignes de foi, — ont été précipités dans les carrières de Jaumont. (Très-bien ! très-bien !) »

Messieurs les députés ne savaient naturellement pas ce que c'était que les carrières de Jaumont. Les journalistes qui n'avaient pas de cartes assez détaillées se creusèrent la

tête pendant 8 jours à ce sujet. Mais les députés ne s'en inquiétèrent pas ; il leur suffisait de savoir que trois corps d'armée prussiens avaient été jetés dans les carrières « bien connues » de Jaumont.

Ces carrières de pierres, qui fournissent aux Messins d'excellents matériaux de construction, se trouvent à l'est de Roncourt. Nous savons que le 18 il n'y a que l'aile gauche des Saxons qui arriva jusque-là, qu'elle n'y rencontra point de résistance, et qu'elle s'avança ensuite, de concert avec la garde prussienne, sur Saint-Privat-la-Montagne où les Français résistèrent vigoureusement, mais sans pouvoir faire un retour offensif.

De qui donc le comte Palikao avait-il appris cette nouvelle ? Ce n'était assurément pas de Bazaine dont il avait cependant reçu des nouvelles directes. Bazaine avait pu, en effet, le 18 à 8 heures 20 minutes du soir, télégraphier à l'empereur Napoléon qui était au camp de Châlons. Dans cette dépêche, écrite à 7 heures du soir, en avant du fort Plappeville, Bazaine disait seulement que l'attaque avait été très-vive, qu'à ce moment, 7 heures, le feu se ralentissait, que le 60e (1) régiment avait beaucoup souffert à Saint-Hubert, et que les troupes françaises avaient conservé leurs positions. Ce dernier fait était du reste complétement exact pour l'aile gauche, et à peu près vrai aussi pour l'aile droite à l'heure où Bazaine écrivait.

Le comte Palikao reçut ce télégramme de Châlons dans la nuit du 18 au 19 août.

Le 19, Bazaine ne pouvait plus télégraphier. Il confia à un garde forestier, qui se faisait fort de traverser les lignes

(1) C'est le 80e et non pas le 60e qui défendait Saint-Hubert.

(*Note du traducteur*).

prussiennes, un rapport plus détaillé que cet homme devait porter à Verdun d'où il serait ensuite envoyé par le télégraphe à l'Empereur à Châlons et au comte de Palikao à Paris.

Ce rapport disait :

Ban Saint-Martin, le 19.

« L'armée a combattu hier toute la journée entre Saint-Privat et Rozereuilles. Le 6e et le 4e corps ont seuls fait un changement de front en refusant leur aile droite, pour s'opposer à un mouvement qui s'étendait sur la droite (1) et que des masses ennemies (2) voulaient exécuter à la faveur de l'obscurité. Ce matin, j'ai fait retirer le 2e et le 3e corps de leurs positions (3) ; l'armée est de nouveau formée sur la rive gauche de la Moselle, derrière les forts Saint-Quentin et Plappeville. Les troupes sont fatiguées par des combats incessants qui ne leur ont pas permis de satisfaire leurs besoins matériels ni de prendre deux ou trois jours de repos. Le roi de Prusse était aujourd'hui à Rezonville avec Moltke et tout indique que l'armée prussienne veut investir Metz. Je songe toujours à me retirer au nord sur Montmédy, pour gagner ensuite la route Sainte-Ménehould-Châlons, si elle n'est pas trop fortement occupée. Il se trouve à Metz 700 prisonniers qui nous gênent. Je vais proposer un échange au général de Moltke. »

Bazaine disait la vérité le 19 août. Il avait fait retirer dans la matinée les corps qui avaient conservé leurs positions le 18, et il occupait une nouvelle position concentrée sous la protection des forts Plappeville et Saint-Quentin, position

(1) Vue du côté des Français.

(2) Les Saxons.

(3) Leipzig, Moscou, Saint-Hubert, Rozereuilles.

qui s'étendait du Sansonnet à droite à Longeville-les-Metz à gauche, sur un front de 5,000 pas seulement. Il avait des postes avancés devant l'aile droite à Woippy et à la Maison-Rouge; devant l'aile gauche à Sey, Chazelles, Moulins-les-Metz; son centre était couvert par les forts Plappeville et Saint-Quentin.

Bazaine s'était donc laissé investir. Pourquoi? Ce n'était certainement pas parce qu'il croyait avoir été vainqueur le 18 août. Il avait été forcé de replier son aile droite ce qui faisait sans aucun doute perdre un avantage à sa position.

Qu'il pût livrer avec chances de succès, le 19 ou même le 20, une nouvelle bataille dans la position Amanvilliers-Rozereuilles, Bazaine ne le croyait pas. Son besoin le plus impérieux, c'était de donner du repos à ses hommes.

Il parlait encore de son espoir de pouvoir se retirer sur Montmédy, peut-être le 22, peut-être le 23, après avoir fait reposer ses troupes. Mais il n'en parlait point avec assurance. Cette espérance lui était certainement permise, puisque les Prussiens pouvaient commettre des fautes en opérant l'investissement, par exemple s'étendre trop loin ou s'affaiblir par des détachements. Pourquoi donc était-il impossible de se faire jour sur Montmédy, bien qu'il ne fallut pas songer à le faire sans combattre? Mais cette espérance était bien faible, même chez Bazaine qui ne pouvait pas connaître très-exactement la situation. En général, un malheur soutenu n'est pas fait pour élever le moral d'une armée et, ce que Bazaine n'avait pas pu faire avec 120,000 combattants, comment l'obtiendrait-il avec 80,000, 90,000 au plus?

La dépêche de Bazaine n'apportait donc certainement pas de bonnes nouvelles pour la France.

Le brave garde forestier tint parole, mais il ne put arriver à Verdun que le 22 août dans la matinée. Le comman-

dant de cette place télégraphia aussitôt la dépêche à l'Empereur et au comte de Palikao. Ce dernier la reçut à 10 heures du matin, et dans l'après-midi du 22 il fit au Corps législatif l'allocution suivante :

« Messieurs les députés, vous avez pu lire ce matin dans le *Journal officiel* une note que le Gouvernement y avait fait insérer (1). Cette note était ce matin l'expression de la vérité et nous l'avons publiée pour tenir notre promesse de vous dire toujours toute la vérité, quelle que soit l'excitation qu'elle puisse causer dans le public; (Très-bien!) Depuis que cette note a été publiée, j'ai reçu des nouvelles du maréchal Bazaine. (Mouvement.) Ces nouvelles sont bonnes. Je ne puis pas vous les communiquer. Vous en comprenez la raison. » (Oui! Oui! Très-bien! Très-bien!)

Le comte de Kératry demande de quelle date sont ces nouvelles.

Palikao répond : du 19.

Kératry demanda encore si ces nouvelles sont de Bazaine lui-même.

« Oui, répond Palikao, et il ajoute : « Messieurs, ces nouvelles montrent chez le maréchal Bazaine une confiance que je partage parce que je connais sa valeur et son énergie. Je puis ajouter, sans cependant entrer dans des détails qui toucheraient aux événements de guerre, que les travaux de défense de Paris sont poussés avec la plus grande activité, et que nous serons bientôt prêts à recevoir quiconque aurait envie de se présenter devant nous. » (Vives marques d'approbation).

On peut se demander quel mal il en serait résulté si Palikao

(1) Cette note disait que le Gouvernement n'avait pas reçu d'autres nouvelles et qu'il en fallait conclure que le « plan » de Bazaine n'était pas encore en voie d'exécution.

avait lu textuellement la dépêche de Bazaine. En tout cas, personne n'en aurait retiré autant de confiance que Palikao; peu de gens auraient pris pour une assurance formelle une espérance indécise, et auraient par suite trouvé bonne la nouvelle envoyée le 19 août. Cependant elle n'était pas absolument mauvaise.

Au quartier général allemand, on comprenait la situation telle qu'elle était réellement, c'est-à-dire que Bazaine et son armée étaient dès à présent investis dans Metz et qu'il était possible de les y maintenir jusqu'à ce qu'ils se rendissent. Mais on alla encore plus loin : on crut pouvoir contenir Bazaine avec moins de forces qu'on n'en avait réuni dans la bataille du 18 août. Par suite de cette idée et de l'arrivée prochaine d'autres renforts venant d'Allemagne, on forma, le 19, une nouvelle armée allemande, la quatrième, dont la deuxième armée fournit les éléments.

La quatrième armée, composée des 4e et 12e corps et de la garde prussienne, fut placée sous les ordres du prince royal de Saxe et reçut pour mission d'opérer contre Mac-Mahon et sur Paris, conjointement avec l'armée du prince royal de Prusse.

Nous nous occuperons surtout, dans la troisième partie, des opérations de ces deux princes royaux.

Il restait devant Metz et contre Bazaine la première armée, Steinmetz, avec les 1er, 7e et 8e corps, et la deuxième armée, avec les 2e, 3e, 9e et 10e corps, c'est-à-dire 7 corps d'armée, ce qui donnait, avec les divisions de cavalerie, et malgré les pertes éprouvées dans les dernières batailles, environ 180,000 ou au moins 170,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 630 bouches à feu.

TROISIÈME PARTIE.

CATASTROPHE DE SEDAN. — MARCHE DES ALLEMANDS SUR PARIS. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'A LA FIN DE SEPTEMBRE. — CHUTE DE TOUL ET DE STRASBOURG.

I. Le pays depuis la Meuse jusqu'à Paris.

Le territoire où vont nous conduire les prochains événements de cette guerre peut être renfermé dans les limites suivantes : à l'est, la ligne de partage des eaux entre la Moselle et la Meuse; au nord, la frontière belge; à l'ouest, l'Oise et au sud, le cours moyen de la Seine.

Quand on marche de l'est vers le cours moyen de la Meuse, on s'aperçoit, ainsi que nous l'avons déjà signalé, que les collines de Lorraine vont en s'élevant vers l'ouest. Elles se terminent par un crête en forme de chaîne sur la rive droite de la Meuse, et des élévations analogues leur correspondent sur la rive gauche de cette rivière.

Ces dernières hauteurs reçoivent le nom d'Argonne depuis Bar-le-Duc jusqu'au Chêne-Populeux, et d'Ardennes depuis le Chêne-Populeux jusqu'à l'Oise, en tirant vers le nord-ouest. On comprend quelquefois sous les mêmes dénominations les chaînes de hauteurs correspondantes sur la rive droite de la Meuse. On appelle tout spécialement forêt de l'Argonne les hauteurs qui s'élèvent à quelque distance de la Meuse, entre l'Aisne et son affluent de droite l'Aire; tandis que les hauteurs situées entre l'Aire et la Meuse et qui se continuent, par Bar-le-Duc, jusqu'au

point où elles se détachent du plateau de Langres et des Faucilles portent le nom de montagnes de la Meuse.

Toutes ces hauteurs calcaires et crayeuses offrent la forme de plateaux boisés et séparés par de nombreux ravins. Quoiqu'elles ne s'élèvent pas à plus de 1000 à 1200 pieds au-dessus de la mer, elles n'en ont pas moins un aspect assez imposant, surtout quand on les regarde des plaines uniformes de la Champagne qui sont seulement à 400 ou 500 pieds au-dessus de la mer.

L'élève du bétail, l'agriculture et l'industrie ont fait dans ces contrées des progrès importants depuis le commencement du siècle. Les bois sont éclaircis et l'on trouve aujourd'hui des routes carrossables là où il n'existait il y a 60 ans que des sentiers à peine praticables aux chevaux. C'est ce qui a lieu notamment pour les défilés de Grandpré, de la Croix-aux-Bois et du Chêne-Populeux que Dumouriez appelait encore en 1792 les « Thermopyles françaises ».

La Meuse prend sa source à Dommartin, à l'angle est du plateau de Langres où les Faucilles se détachent de ce plateau. Avant de sortir de France à Givet, elle coule du sud au nord dans une vallée presque toujours étroite et sinueuse, entre des coteaux très-rapides et couverts de bois.

L'Aisne, ainsi que l'Aire son affluent, sortent toutes les deux de l'Argonne; l'Aisne, canalisée dans une grande partie de son cours et réunie à la Meuse par le canal des Ardennes, se jette à Compiègne dans l'Oise, qui porte ses eaux à la Seine.

La Seine et ses affluents de droite, l'Aube et la Marne, sortent toutes du plateau de Langres, dont elles suivent d'abord le versant nord-ouest, au fond de vallées profondes. A Troyes, Brienne et Vitry-le-Français, elles entrent dans les

plaines crayeuses de la Champagne, où elles se creusent des lits profonds. L'aspect de ces contrées, dont Châlons-sur-Marne peut être regardé comme le centre, est des plus tristes; on y voit peu de villages et une végétation rabougrie.

L'Aube, qui se jette dans la Seine à Saint-Just, ne quitte plus ces plaines désolées, mais la Seine et la Marne en sortent bientôt pour entrer dans un pays accidenté, bien cultivé, d'un aspect varié et charmant; ce pays de collines se continue jusqu'à Paris, et c'est aux environs de la capitale de la France qu'il forme, avec le secours de l'art, les paysages les plus séduisants. Comme limite orientale de ce pays de collines on peut tracer une ligne qui partirait de Nogent-sur-Seine, en passant par Sézanne, Vertus, Mareuil, à l'est d'Epernay, Sillery, au sud-est de Reims, Béry-au-Bac, Laon, et qui se terminerait à la Fère-sur-l'Oise. Dans ce pays accidenté, la Seine, la Marne et leurs affluents ont encore des lits très-profonds.

Les places fortes ne manquent pas sur le territoire que nous étudions. Nous laissons de côté le gigantesque Paris, qui mérite un examen particulier, pour ne parler d'abord que des places moins importantes.

Nous trouvons d'abord sur la Meuse: Verdun, Sedan, Mézières et Givet.

Verdun, ville de 13,000 habitants, est rangée parmi les places fortes de première classe; elle est située sur les deux rives de la Meuse, qui s'y divise du reste en cinq bras dont Verdun est coupée et entourée à peu près de la même manière que Metz par les bras de la Moselle. La citadelle, pentagone bastionné, se trouve complétement sur la rive gauche de la Meuse, sur une hauteur réunie à l'enceinte de la ville par un retranchement. Verdun n'a point de forts détachés, et comme les coteaux élevés de la Meuse en sont

assez rapprochés, cette ville ne répond pas du tout aux conditions d'une place de première classe dans l'état actuel de l'artillerie.

Sedan, 16,000 habitants, célèbre par ses fabriques de drap et de machines, est une place de deuxième classe. La ville proprement dite occupe, avec ses fortifications, la rive droite de la Meuse, et quelques ouvrages avancés couronnent de ce côté les hauteurs les plus rapprochées. Sur la rive gauche se trouve le faubourg de Torcy, habité par des ouvriers, et entouré d'un retranchement assez étendu. C'est à Sedan que naquit Turenne.

Mézières, avec environ 6,000 âmes, est une place de deuxième classe et possède une citadelle.

Givet, avec 6,500 âmes, est rangé dans la première classe des places fortes. Cette ville, fortifiée par Vauban, est sur les deux rives de la Meuse. La citadelle de Charlemont, sur la rive gauche, fut construite par Charles-Quint sur une hauteur isolée de 720 pieds.

Rocroy, 3,000 habitants, place de deuxième classe, est à environ 8 kilomètres de la Meuse, sur un plateau entouré de tous côtés par des marais et par la forêt des Ardennes. Cette ville a un nom dans l'histoire par la victoire que les Français y remportèrent sur les Espagnols le 19 mai 1643.

Sur la Chiers, affluent de droite de la Meuse, se trouvent Montmédy, Carignan et Longwy.

Carignan, avec d'anciennes fortifications et à peine 2,000 habitants, appartient à la quatrième classe.

Montmédy, 2,200 habitants, place forte de 2e classe, se divise en basse ville, dans la vallée de la Chiers, et en ville haute, sur une hauteur qui domine la rivière; toutes deux sont sur la rive droite, et entourées de murs d'enceinte renforcés par des bastions.

Longwy, place de deuxième classe, avec 3,400 habitants, est un hexagone régulier, situé sur la rive droite de la Chiers, à 37 kilomètres de Thionville.

Sur l'Aisne, nous trouvons Soissons, sur l'Oise, la Fère, et, entre les deux, Laon.

Soissons, l'ancien Noviodunum de la Gaule, avec 11,000 habitants, a joué à plusieurs reprises un rôle assez important dans l'histoire de la guerre comme point de passage de l'Aisne. C'est une place forte sans importance, rangée dans la troisième classe, et pouvant recevoir 1700 hommes de garnison.

La Fère, avec 5,000 habitants, place forte de deuxième classe, acquiert quelque importance par son école d'artillerie et son arsenal.

Si la Fère peut encore être regardée comme place forte très-peu importante du reste, il n'en est plus de même de Laon, 10,300 habitants, bien qu'elle conserve encore des vestiges d'un ancien mur d'enceinte et qu'elle possède une antique citadelle qui fut un peu restaurée sous Louis-Philippe. Elle est cependant rangée dans la troisième classe. Cette ville a, du reste, l'avantage d'être située dans une excellente position défensive, sur une hauteur isolée.

Mentionnons encore, sur la Marne, Vitry et Châlons.

D'après une ancienne tradition, Vitry-le-Français est toujours conservé comme place forte. Lorsque Charles-Quint brûla en 1544 la vieille ville de Vitry-en-Perthois, au confluent de l'Ornain et de la Vière, là où se trouve actuellement Vitry-le-Brûlé, François Ier fonda Vitry-le-Français. Cette ville de 8,000 habitants est située dans une position très-favorable, au point de jonction de la Marne avec le canal de la Marne au Rhin ; elle a conservé ses anciennes fortifications que l'on a renforcées depuis avec quelques ouvrages

en terre. Elle ne pourrait du reste opposer de résistance à l'artillerie actuelle.

La ville de Châlons-sur-Marne, avec près de 20,000 habitants, fabriquant de grandes quantités de vin de Champagne bien qu'elle n'en récolte pas, n'est point une place forte. Lorsque le système des places françaises fut soumis, en 1867, à une révision, très-superficielle du reste, on songea que la France devrait avoir en Champagne une place forte destinée à arrêter une invasion allemande. Châlons et Reims furent proposées; mais le Gouvernement hésita entre les deux jusqu'en 1870, sans qu'il fût question d'exécuter ce projet. Châlons mérite cependant d'être citée comme position militaire à cause du camp auquel elle donne son nom.

Ce camp, situé à 11 kilomètres au nord de la ville de Châlons, entre les villages de Mourmelon, Grand Saint-Hilaire, Suippes et la Cheppe, occupe une superficie de 12,000 hectares, ce qui fait environ 33,000 *juchartes* suisses, ou 46,000 *morgen* prussiens, ou plus de deux milles géographiques carrés.

Il fut acheté par le gouvernement français en 1867 au prix de 80 francs l'hectare, ce qui peut donner une idée de ce que vaut la « Champagne pouilleuse ».

Quelques personnes se sont amusées à calculer que le terrain du camp de Châlons est 300 fois aussi grand que le Champ de Mars de Paris, et que si on le coupait en bandes de 3 mètres de largeur, on obtiendrait un ruban qui ferait le tour de la terre.

Le camp de Châlons fut inauguré en 1857 par la garde impériale, sous les ordres de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Le 14 septembre de la même année, on livra le chemin de fer qui réunit le camp à la ville de Châlons. Il avait été construit en moins de deux mois.

A partir de cette époque, le camp a reçu, chaque année, une ou deux séries de troupes françaises qui y étaient exercées. Chaque série se composait d'un corps d'armée d'environ 3 divisions d'infanterie, 1 division de cavalerie, et l'artillerie correspondante. La masse des troupes campait toujours sous la tente, et les chevaux étaient en plein air; mais une grande quantité d'établissements plus ou moins permanents se créèrent bientôt près du camp de Châlons.

On installa pour les troupes des dépôts et des magasins, des boulangeries et des ambulances ; ce qui retenait au camp pendant l'hiver des employés d'administration. Un quartier baraqué fut construit sur un point dominant pour l'Empereur et l'état-major général ; puis un camp de baraques pour recevoir, en été, une division d'infanterie et, en hiver, une brigade chargée de la garde du camp.

Le village de Mourmelon, composé jusqu'en 1857 d'une douzaine de misérables cabanes, devint bientôt une espèce de ville. Des gens entreprenants y fondèrent des boutiques et des cabarets de toute sorte pour les nombreux besoins du soldat, en été comme en hiver. Ils construisirent aussi des maisons qu'ils louaient aux officiers forcés de passer l'hiver dans ces régions inhospitalières. Un théâtre impérial fut élevé à Mourmelon pour distraire le soldat aux frais de l'Empereur. Madame Dreher fit transporter à Mourmelon la grande brasserie dans laquelle elle vendait de la bière de Vienne à l'exposition universelle de 1867. En un mot, l'homme qui savait chercher trouvait à Mourmelon tout ce qu'il lui fallait, aussi bien qu'à Paris.

Dans les pays tels que la Suisse et l'Allemagne, où l'élément civil et l'élément militaire sont très-près l'un de l'autre, on comprend difficilement la valeur que pouvait avoir le camp de Châlons pour l'armée française. Les Suisses, les

Allemands manœuvrent partout où ils veulent. Les dommages que les soldats ont causés sont ensuite estimés d'une manière très-modérée ; les propriétaires du sol se gardent d'avoir des prétentions exagérées, et les soldats évitent de faire des dégâts inutiles. Il n'en a pas été ainsi en France jusqu'à présent, et c'est pourquoi les terrains d'une certaine étendue y ont beaucoup plus d'importance pour les exercices militaires. Dans ces derniers temps, l'utilité du camp de Châlons s'était augmentée de ce qu'il n'existe pas dans la plupart des garnisons un champ de tir assez étendu pour la longue portée du fusil Chassepot. On avait donc réuni dans les Champs catalauniques tout ce qu'il fallait à l'armée française pour ses grandes manœuvres d'exercice.

Le camp, pris en grand, est une vaste plaine, mais il n'y manque pas de petites élévations et de dépressions de terrain qui permettent aux troupes de se cacher ; de hauteurs qui offrent à l'artillerie des positions avantageuses. Pour rompre la monotone aridité de ces steppes crayeuses, on a planté çà et là de petits bois rectangulaires de pins qui sont pourvus de numéros, ce qui permet de s'orienter et en même temps d'apporter de la variété dans les manœuvres.

Le camp de Châlons n'est pas fortifié, et nous ne sachions pas qu'on ait jamais eu l'intention de le faire, bien que le bruit en ait couru plusieurs fois en Allemagne. Le seul ouvrage de fortification qui existât dans le camp, c'était le petit fort d'exercice construit en 1870 près de la ferme Saint-Hilaire et dont nous avons déjà parlé.

On sait que c'est sur le terrain actuel du camp de Châlons que l'on voit le théâtre de la bataille décisive que les Gallo-Romains d'Aëtius gagnèrent en 451 sur les Huns d'Attila. Attila aurait eu son aile droite aux environs du village de Suippes, son aile gauche au village de la Cheppe, où

se trouvait sous les Romains un petit temple de Minerve, dont les chrétiens firent ensuite une chapelle de Saint-Maurice, qui n'a été détruite qu'en 1820. Près de là, passe l'ancienne voie romaine de Reims à Bar-le-Duc, qui est aujourd'hui une belle route. Au sud de cette voie et à l'ouest de la Cheppe, on voit encore les vestiges d'une enceinte que l'on nomme le camp d'Attila et dans laquelle le roi des Huns se serait retiré après sa défaite. — Aëtius avait sa droite à Cuperly et sa gauche à Saint-Remy. La colline sur laquelle aurait commencé la bataille serait le Piémont, à l'est de la route de Châlons à Suippes, à environ 90 pieds au-dessus de la plaine.

Cette notice n'est point sans intérêt, parce qu'après les premiers revers de 1870, des natures poétiques affirmaient que l'invasion des barbares de l'Orient succomberait en 1870, de la même manière qu'en 451, devant la civilisation de l'Occident.

Les chemins de fer que nous avons à mentionner sur le territoire que nous venons d'étudier sont, outre celui de Paris à Strasbourg :

1° La ligne de Paris à Reims, par Creil, la Fère et Laon ;

2° La ligne de Paris à Reims par Crépy, Soissons et Fismes ;

3° Celle de Reims à Epernay ;

4° Celle de Reims à Châlons-sur-Marne, par Mourmelon et Saint-Hilaire-au-Temple ;

5° De Saint-Hilaire-au-Temple à Verdun, par Sainte-Ménehould ;

6° De Reims à Mézières par Réthel, avec des prolongements au nord-ouest sur Valenciennes par Avesnes, au nord vers la Belgique par Givet, et au sud-est sur Thionville par Sedan et Montmédy ;

7° De Soissons en Belgique par Laon et Vervins, et enfin, 8° la ligne de Blesmes à Chaumont par Saint-Dizier et Joinville, laquelle réunit le chemin de Paris à Strasbourg avec celui de Paris à Bâle.

II. Rassemblement de l'armée de Paris au camp de Châlons sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. — Marche de Mac-Mahon vers le nord pour dégager Bazaine.

Nous avons vu qu'il n'y avait d'abord au camp de Châlons que le 6e corps, Canrobert, qui s'y trouvait réuni le 1er août à l'exception de la division d'infanterie Levassor-Sorval et de la brigade de cavalerie de Béville, restées provisoirement à Paris.

Bientôt après on rassembla au camp de Châlons un certain nombre de bataillons de garde mobile, dont les 18 bataillons du département de la Seine. Ces gardes mobiles devaient être instruits au camp, mais leur instruction rencontrait des difficultés parce qu'on manquait d'instructeurs et de fusils.

Nous avons dit aussi que Canrobert avait marché au secours de Bazaine avec 3 divisions d'infanterie; et il ne resta du 6e corps au camp de Châlons que la plus grande partie de la division Bisson, qui avait fait demi-tour à Frouard, et les brigades de cavalerie Tilliard et Savaresse, de la division Fénelon. La brigade Béville restait encore à Paris.

En arrivant au pouvoir, le ministère Palikao forma un nouveau corps d'armée. Ce corps reçut le numéro 12, et nous ferons remarquer de suite que ceux qu'on forma après

lui prirent les numéros 13, 14, etc. La première armée active n'avait, comme nous savons, que 7 corps d'armée, sans compter la garde. Si l'on donne à la garde le numéro 8, il manquera encore les 9e, 10e et 11e corps. Ces corps d'armée n'ont jamais existé. On ne peut s'expliquer ce fait qu'en se disant que le ministère Palikao voulut jeter de la poudre aux yeux des Allemands, peut-être à ceux des Français eux-mêmes. Il y réussit en effet au premier moment; mais dès qu'on en vint aux faits on reconnut la faiblesse du stratagème.

Le commandement du 12e corps fut d'abord donné au général Trochu, et lorsque celui-ci fut nommé gouverneur de Paris le 17 août, au général Lebrun, qui avait quitté l'armée de Metz quand le maréchal Lebœuf donna sa démission de major général.

Ce 12e corps fut composé des trois divisions d'infanterie Grandchamp, de Vassoigne et Lacretelle, et de la division de cavalerie Lichtlin. Ce général avait d'abord commandé la division de cavalerie du corps Frossard. Sa division se composa des brigades de Vendeuvre (1) et de Béville, dont la dernière, appartenant au 6e corps, a été déjà citée plusieurs fois.

La divison Grandchamp se composait de deux brigades de régiments de marche, formés avec les quatrièmes bataillons. La division de Vassoigne renfermait, en deux brigades, les quatre régiments d'infanterie de marine, primitivement destinés à l'expédition de la Baltique.

Après la bataille de Wœrth, Mac-Mahon, ramenant son corps d'armée, avec des fractions du 7e corps et de la grande

(1) Le colonel de Vendeuvre ne fut nommé général et ne prit le commandement de cette brigade que le 25 août.

(Note du traducteur.)

réserve de cavalerie qui s'étaient réunies à lui, se retira d'abord par Saverne sur Nancy, puis sur Bar-le-Duc. Il reçut en chemin l'ordre de prendre le commandement en chef de l'armée de Paris qui se réunissait au camp de Châlons, et devait se composer des 1er, 5e, 7e et 12e corps, ainsi que des troupes que le 6e corps avait laissées au camp, et qui devaient servir à compléter les autres corps d'armée.

Mac-Mahon se retira provisoirement sur Saint-Dizier et Joinville, vers le chemin de fer de Blesmes à Chaumont, pour rallier ce qu'il restait encore à Belfort du 7e corps (Douay), et couvrir le mouvement de ces troupes.

Le 16 août, le 1er corps, commandé maintenant par le général Ducrot, et le 7e, étaient au camp et près de la ville de Châlons.

Le 5e corps, de Failly, qui avait suivi Mac-Mahon sur le chemin de fer de Nancy, marcha ensuite au sud vers Chaumont par Mirecourt, la Marche et Montigny. Il reçut, chemin faisant, différents ordres du quartier général de Metz, d'abord celui de marcher sur Toul, puis sur Paris par la route qu'il voudrait; et enfin, en arrivant près de Chaumont, il fut appelé par Mac-Mahon au camp de Châlons. Il était, le 18 août, à Vitry-le-Français, avec la plus grande partie de son corps, et sur le point d'arriver au camp.

Le 15 août, la brigade Tilliard, de la cavalerie du 6e corps avait été envoyée à Sainte-Menehould, où elle devait se mettre sous les ordres du général Margueritte, qui commandait la première brigade de la division du Barrail (chasseurs d'Afrique), de la réserve de cavalerie. La brigade Margueritte prit part à la bataille de Vionville. Lorsque la brigade Tilliard arriva près de Metz, elle trouva la ville déjà investie par les Allemands et rejoignit l'armée de Mac-Mahon.

La brigade Savaresse, qui restait seule au camp de Châlons

avec le général de division de Fénelon, fut renforcée, le 17 août, par le 4e régiment de chasseurs d'Afrique, qui arrivait d'Algérie. Le général de Fénelon avait ainsi sous la main trois régiments de cavalerie avec lesquels il suivit plus tard le 12e corps.

Le général Ducrot, successeur de Mac-Mahon, n'avait pu réunir au camp de Châlons que 22,000 hommes environ du 1er corps; et le plus grand nombre avaient perdu leurs sacs, leur équipement et leurs bagages. Il en était de même de la division Conseil-Dumesnil.

Toute l'armée que Mac-Mahon réunissait au camp de Châlons pouvait se monter à 120,000 hommes, infanterie et cavalerie. — Nous avons dit dans un autre ouvrage pourquoi nous tenons à cette manière de calculer les effectifs. Les chiffres que nous donnons ainsi sont toujours inférieurs à ceux que l'on obtient en comptant tout : les artilleurs au lieu des bouches à feu, le génie, le train, l'administration, parfois même les gardes nationales sédentaires. Notre manière de compter est certainement sujette à l'erreur; mais ces erreurs seront moins importantes et moins nombreuses que si nous calculions d'après l'état des rationnaires.

La nombreuse cavalerie de Mac-Mahon, 12,000 chevaux, était bonne et, en grande partie intacte; mais en général l'armée de Mac-Mahon n'avait pas la même valeur que celle qui avait été mise la première en campagne, ou même que celle que Bazaine avait actuellement à Metz.

Le 1er corps avait été rudement atteint, moralement et matériellement, à Wœrth et dans les marches forcées qui suivirent cette bataille. On en peut dire autant de la division Conseil-Dumesnil. Il fut donc aussitôt décidé que les gardes mobiles qui se trouvaient au camp de Châlons donneraient à ces troupes leurs effets d'équipement, notamment leurs sacs,

et seraient renvoyés à Paris. En effet ces gardes mobiles quittèrent le camp le 19 août et furent réunis provisoirement au camp de Saint-Maur, près de Paris.

Le 5e corps avait complétement perdu confiance en son chef, le général de Failly, qui devait céder le commandement de son corps d'armée au général de Wimpffen que l'on appelait d'Afrique. Bien que ce dernier fût à Paris dès le 25 août, il ne rejoignit cependant l'armée que très-tard et, comme nous le verrons, à l'heure d'un désastre.

Le 12e corps était formé d'éléments un peu hétérogènes et ne pouvait pas avoir le même ensemble qu'un autre corps d'armée, quelle que pût être la valeur des individus qui le composaient.

Le 17 août, l'empereur Napoléon, venant de Verdun, arriva au camp de Châlons. Il avait grande envie de se rendre à Paris ; mais l'impératrice Eugénie et le comte de Palikao l'en dissuadèrent de la manière la plus pressante et qui allait presque jusqu'à l'impolitesse. A Paris, personne ne parlait plus de l'empereur Napoléon ni de l'empire; personne ne s'inquiétait plus de l'homme ni de la chose. Ses partisans eux-mêmes ne prononçaient ces deux noms qu'en rougissant. Malgré cela, et bien que Palikao eût déclaré hautement à la tribune que Bazaine était seul commandant en chef de l'armée française, Napoléon III était toujours empereur, et il commandait encore. Si les gardes mobiles ne se gênaient pas pour parler de lui et lui rendaient par leur conduite le séjour du camp assez désagréable, les maréchaux de France s'inclinaient encore devant l'Empereur.

La grosse question du moment était celle-ci: qu'allait faire l'armée de Mac-Mahon?

Le duc de Magenta était intérieurement fort tourmenté. Sans se défier de Bazaine, il avait cependant des doutes sur

la véritable situation de l'armée de Metz, et il pensait qu'il serait plus habile d'employer à couvrir Paris l'armée qu'il avait sous ses ordres, et de la grossir en même temps par des renforts venus de l'intérieur et pour lesquels il avait de bons cadres, que de risquer une tentative sur Metz qui ne pouvait avoir de succès que si Bazaine réussissait à se délivrer de l'étreinte de fer des Prussiens.

Le pourrait-il? Mac-Mahon le croyait un instant, mais ensuite la chose lui semblait très-problématique.

Le comte de Palikao envoyait de Paris des télégrammes pressants pour décider Mac-Mahon à marcher sur Metz au secours de Bazaine. Il lui disait qu'un mouvement de retraite sur Paris serait le signal inévitable d'une révolution contre l'Empire. Il cherchait en même temps, au moyen de nouvelles indécises, en voilant la véritable situation, à faire espérer à Mac-Mahon que Bazaine allait se faire jour sur Briey.

L'empereur Napoléon appuya les arguments de Palikao dès qu'il sut qu'il ne pouvait pas se hasarder à revenir à Paris, et Mac-Mahon se décida, mais à contre-cœur.

Le 21 août, Mac-Mahon fit marcher sur Reims le 1er (1) et le 12e corps. Le 7e et le 5e corps devaient suivre à un jour de distance.

La division de cavalerie de Fénelon avait été envoyée, le 20 août, sur Bar-le-Duc, pour avoir des nouvelles de l'ennemi. Elle rejoignit l'armée le 23 à Bétheniville, à l'est de Reims.

Le 20 août, l'Empereur passa au camp de Châlons une dernière revue où il fut accueilli très-froidement. Le 21, il

(1) Le 1er corps fut transporté en chemin de fer de Châlons à Montmédy, afin d'avoir plus de temps pour se reformer.

se rendit à Reims et mit son quartier général à Courcelles, au nord-ouest de la ville, dans les environs de laquelle il resta jusqu'au 25 et il se rendit ce jour-là à Réthel.

Mac-Mahon mit son armée en marche sur Réthel le 24 août, et le 26, il la dirigea vers l'est sur l'Argonne, qu'il traversa entre Tourteron et le Chêne-Populeux.

C'est là que Mac-Mahon apprit, le 27 août, d'une manière certaine que les armées allemandes avaient quitté le chemin de fer de Strasbourg à Paris pour marcher au nord et le suivre, — mouvement dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Mac-Mahon, revenant alors à sa première idée, voulut se retirer sur Paris en descendant la vallée de l'Aisne, par Réthel et Soissons.

Des ordres dans ce sens étaient déjà donnés; mais Mac-Mahon avait en même temps informé de ce dessein le comte de Palikao. Il en reçut bientôt l'ordre formel de marcher au secours de Bazaine, ordre arrêté en conseil des ministres. On lui assurait de nouveau que sa retraite sur Paris aurait pour résultat certain une révolution dans la capitale.

L'Empereur, qui vint au Chêne-Populeux le 28 au matin, appuya l'avis des ministres, ce qui donna lieu à une scène assez vive. Mac-Mahon céda et fit marcher son armée, le 28, dans la direction de Mouzon, sur la Meuse.

Avant d'abandonner pour un instant l'armée de Mac-Mahon, nous ferons quelques réflexions sur les mouvements que venait d'exécuter cette armée.

Après que Mac-Mahon s'était décidé à marcher au secours de Bazaine, il devait chercher avant tout que le prince royal de Prusse n'en fût point informé. Pour cela, il pouvait former un rideau autour du camp de Châlons avec une partie de sa cavalerie; il devait ensuite faire marcher le plus rapidement possible la masse de ses troupes pour avoir la pro-

babilité de ne combattre, de concert avec Bazaine, que la première et la deuxième armée allemandes, sans avoir affaire en même temps à la troisième et à la quatrième armée. Dans ces circonstances, il fallait exiger des troupes des marches forcées. Mais cela n'eut pas lieu et l'on ne fit que des marches très-ordinaires.

D'après la direction de la marche, de Réthel au Chêne-Populeux, on pouvait croire que Mac-Mahon voulait marcher sur Montmédy par Stenay. Du camp de Châlons à Montmédy par Réthel et Stenay il y a 100 kilomètres. En faisant 20 kilomètres par jour, ce n'était pas une trop longue marche dans les circonstances actuelles. Les têtes de colonnes de Mac-Mahon pouvaient dans ce cas arriver à Montmédy le 25 août et les dernières troupes le 26. Il pouvait ensuite opérer sa jonction avec Bazaine avant le 29, ou le 30 au plus tard, en avant de Metz, et livrer bataille au prince Frédéric-Charles qui n'aurait plus des forces égales à opposer aux deux armées françaises. Mais au lieu d'une semblable opération, nous voyons les têtes de colonnes de Mac-Mahon n'arriver qu'à Mouzon le 28 août.

Il résulte de ce que nous avons dit à la fin de la deuxième partie que les dispositions prises par les Allemands le 19 août favorisaient singulièrement une semblable opération de Mac-Mahon. Nous retrouverons encore plus tard cette faveur du sort dans d'autres circonstances. Ici plus que jamais le temps valait de l'or. La lenteur de la marche de Mac-Mahon ne peut s'expliquer que par les doutes qu'il avait intérieurement sur la situation générale, doutes qu'il avait rapportés d'Afrique en France, qui n'étaient du reste que trop justifiés et dans lesquels il avait été confirmé par les premiers événements de cette guerre.

D'après la situation générale, telle que l'avaient faite les

Français en se précipitant follement dans cette guerre, il est difficile d'admettre qu'une victoire de Mac-Mahon devant Metz aurait pu avoir une grande influence sur le résultat final ; mais elle pouvait dans tous les cas causer un temps d'arrêt dans les opérations des Allemands et relever le courage de la population française.

En 1866, les Prussiens avaient subi au moins deux échecs, sans importance, il est vrai, ceux de Langensalza et de Trautenau; en 1870, ils n'en avaient pas encore eu un seul: autant de combats, autant de victoires.

Lorsque Mac-Mahon abandonna le camp de Châlons, il en fit incendier les établissements militaires. Les journaux de Paris affirmèrent que cet incendie devait être un signal pour Bazaine et lui annoncer que Mac-Mahon marchait à son aide. Mais comme la distance de Metz au camp de Châlons est d'environ 130 kilomètres, ce signal n'aurait pu être aperçu de Metz, qui est en outre séparé du camp par des hauteurs.

Cet incendie eût été plutôt un signal maladroit pour les partisans de la troisième armée allemande, qui du reste ne l'aperçurent point.

III. Marche de la troisième et de la quatrième armée allemandes sur le camp de Châlons. — Changement de direction des opérations à la nouvelle du départ de Mac-Mahon.

Pendant que l'armée du prince royal de Prusse s'avançait sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris, nous savons que les Allemands avaient formé devant Metz une nouvelle armée, la quatrième, ou armée de la Meuse, avec la destina-

tion de marcher à droite du prince royal de Prusse, et en même temps que lui, contre Mac-Mahon et le camp de Châlons. Cette armée fut également chargée de chercher à prendre en passant la place de Verdun, sans se laisser néanmoins arrêter par elle si une surprise ne réussissait pas.

L'armée de la Meuse, commandée par le prince royal de Saxe, se composait du corps de la garde prussienne, du 4e corps, du 12e (Saxons), de la 5e division de cavalerie, Rheinbaden, et de la 6e division de cavalerie, duc Guillaume de Mecklenbourg.

Le prince Georges de Saxe prit le commandement du 12e corps à la place du prince royal, et donna sa division, la 23e, au général-major de Montbé.

Le 4e corps d'armée se trouvait déjà sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris, en communication avec l'armée du prince royal de Prusse; il forma donc naturellement la gauche de l'armée de la Meuse.

Les autres troupes de cette armée, la cavalerie en avant, quittèrent, le 22 août, les environs de Metz; le 12e corps à l'aile droite, la garde prussienne entre le 12e et le 4e corps.

Le 12e corps se dirigeait sur Jeandelize, Haudiomont, Dieue et Jubécourt.

La tentative contre Verdun eut lieu le 23 août; la 23e division d'infanterie marcha contre la place par la route d'Etain, la 24e division par la route de Fresne. Pendant que l'avant-garde de la 23e division occupait le faubourg Pavé au nord-est de la ville, l'infanterie s'établit sur les hauteurs et bombarda la place qui fut aussitôt sommée de se rendre. Cette sommation fut repoussée, et les Saxons se convainquirent que rien ne pressait le commandant de capituler. Ils continuèrent alors leur marche. La 47e brigade resta, le 24 août, pour observer la place, et elle passa, le 25, sur la rive gau-

che de la Meuse, lorsque le quartier général du 12e corps se transporta à Jubécourt.

La 6e division de cavalerie et, à sa droite, la 5e, battaient le pays pendant ce temps vers Châlons-sur-Marne et dans l'Argonne.

Les premières troupes de la 4e division de cavalerie, de l'armée du prince royal de Prusse, paraissaient devant Vitry dès le 24 au soir. Le 25, une plus grande partie de cette division étant arrivée, Vitry fut sommé de se rendre, capitula à 11 heures du matin, et fut occupé par un escadron du 5e régiment de dragons — du 11e corps, armée du prince royal de Prusse.

Il n'y avait dans la place que 300 gardes mobiles non équipés. Les Allemands y trouvèrent 5,000 fusils, 3,000 armes blanches et 17 canons.

La plus grande partie de la garnison, uniquement composée de gardes mobiles, s'était retirée à l'approche des Allemands pour rentrer dans ses foyers. Une fraction de la 6e division de cavalerie rencontra, le 25 août, à Epense, 30 kilomètres à l'est de Châlons, un détachement d'environ 1000 de ces gardes mobiles. Après qu'on leur eut envoyé quelques obus, le 15e régiment de uhlans attaqua ces gardes mobiles, les dispersa et les fit en grande partie prisonniers. Un grand nombre furent sabrés ou tués à coups de lance. Les Allemands ont dit que ces gardes mobiles avaient voulu se rendre, mais que ne sachant pas par quels signes conventionnels manifester ce dessein, ils s'étaient arrêtés et avaient formé le carré du mieux qu'ils pouvaient. C'est là ce qui aurait été cause de la charge inutile des cavaliers prussiens.

La colère habituelle de l'envahisseur contre les corps de troupes irrégulières, contre un soulèvement national,

n'a-t-elle pas joué un certain rôle dans le drame d'Epense?

Et dans le fait, si un tel soulèvement national était préparé de longue main par un peuple énergique et résolu à une résistance à outrance,—ce qui n'était pas le cas de la France, — il rendrait impossible une guerre d'invasion.

Napoléon Ier n'avait pas moins de colère contre la landwehr et le landsturm prussiens, et les corps francs de 1813, que contre les guérillas espagnoles.

Le 28 août, quelques jours après l'événement d'Epense, le roi de Prusse lança la proclamation suivante de son quartier général de Clermont en Argonne.

« Le général en chef porte à la connaissance des habitants de l'arrondissement, que tout prisonnier qui veut être traité en prisonnier de guerre devra justifier de sa qualité de soldat français par un ordre émanant des autorités légales, prouvant qu'il a été appelé sous les drapeaux, et qu'il est inscrit sur les contrôles d'un corps organisé militairement par le gouvernement français. Il faudra, en outre, que la position qu'il occupe dans l'armée puisse se reconnaître à des marques d'uniforme inséparables de son vêtement et visibles à l'œil nu à une portée de fusil. — Les individus qui prendraient les armes en négligeant une de ces conditions ne seront pas traités en prisonniers de guerre. Ils seront traduits devant un conseil de guerre et, s'ils n'ont pas commis d'actes qui entraînent une peine plus forte, ils seront condamnés à dix ans de travaux forcés et détenus en Allemagne jusqu'à l'expiration de leur peine. »

Cet ordre écrit, dont parle la proclamation du roi, le gouvernement français ne pouvait pas le donner aux gardes mobiles sans les exposer au danger de le perdre bientôt. Il eût mieux valu, pour tout le monde, donner à ces jeunes gens, au lieu du misérable accoutrement dont nous avons

parlé plus haut, l'uniforme adopté en principe pour la garde mobile. Mais ce point important fut justement l'objet d'une négligence impardonnable et de lenteurs incroyables dont nous avons eu de nombreuses preuves jusqu'à la fin d'octobre.

L'armée du prince royal de Prusse s'avançait sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Les têtes de colonnes de son infanterie arrivèrent, le 25 août, aux environs de Vitry-le-Français. Le prince royal de Prusse, laissant Toul de côté, l'avait fait observer par un détachement du 4e corps d'armée qui fut promptement relevé. Nous relaterons plus tard l'attaque de cette place.

La cavalerie prussienne, précédant le prince royal, occupa Châlons sans résistance, le 24 août, à la grande terreur des Parisiens, qui auraient voulu que cette ville ouverte se défendît. Le lendemain il y eut à la gare d'Epernay une petite échauffourée entre une patrouille de cavaliers prussiens et quelques soldats français du génie et des turcos qui se trouvaient là par hasard et dont les journaux de Paris louèrent fort la conduite. Les habitants d'Epernay n'avaient pas plus pris les armes que ceux de Châlons.

Le roi de Prusse voulait assister de sa personne aux opérations des deux princes royaux d'abord contre Châlons puis, comme on le supposait encore, contre Paris. Il transféra donc, le 23 août, son quartier général à Commercy, sur le chemin de fer de Strasbourg, et le 24, à Bar-le-Duc.

Il s'y trouvait encore le 25 lorsqu'arriva dans la soirée la nouvelle que Mac-Mahon avait évacué le camp de Châlons et marchait vers le nord.

Mac-Mahon avait donc le bonheur inestimable d'avoir une avance de quatre jours. Mais nous savons déjà qu'il ne sut point en profiter.

On prit immédiatement au quartier général du roi de Prusse la résolution de suivre le maréchal pour chercher à l'empêcher de s'approcher de Metz, et si l'on n'y parvenait pas, de rester au moins sur ses talons.

A cet effet, les deux armées du prince royal de Saxe et du prince royal de Prusse, qui marchaient sur Paris en faisant front à l'ouest devaient faire front au nord. Ces deux armées étaient déployées, le 25 août, sur un front dont la droite, le corps saxon, était à Clermont-en-Argonne et la gauche, 11e corps, à Vitry-le-François.

L'opération demandait une immense conversion à droite, dans laquelle le 12e corps serait le pivot, et qui porterait les deux armées du front Clermont-en-Argonne, — Vitry-le-François à peu près sur le front Clermont-Suippes.

C'eût été une faute incontestable de laisser l'aile droite immobile jusqu'à ce que l'aile gauche eût terminé sa conversion. Cette aile droite était en effet la plus rapprochée des Français, et bien qu'elle ne pût point songer à livrer une action décisive, il n'était pas moins opportun qu'elle harcelât l'ennemi qui marchait vers le nord, afin de ralentir son mouvement, pendant que le centre et l'aile gauche se rendraient par la ligne la plus directe dans les positions qu'ils devaient occuper sur le nouveau front.

De nouveaux ordres furent donnés dans ce sens aux deux princes royaux dans la nuit du 25 au 26 août.

Le 26 août, le roi de Prusse transporta son quartier général à Clermont-en-Argonne, pour être le plus près possible des événements qui allaient se passer.

Paris, qui s'attendait à voir l'ennemi à ses portes le 1er septembre, gagna au moins quinze jours à ce changement des opérations.

IV. Combats de Buzancy, 27 août, de Nouart, 29 août, et de Beaumont, 30 août.

Le 12e corps (Saxons) marcha, le 26 août, de ses positions de Clermont et de Jubécourt dans la direction du nord sur Varennes et de là, le 27, sur Dun, pour gagner la ligne de la Meuse, descendre cette rivière et en disputer le passage aux Français qui chercheraient probablement à la traverser.

Pendant cette marche la 24e brigade de cavalerie faisait une reconnaissance au nord-ouest sur Vouziers et Buzancy. Elle y rencontra le 12e régiment de chasseurs français, du 5e corps (de Failly), contre lequel elle fit avancer sa batterie à cheval, et qu'elle fit ensuite attaquer par le 3e régiment de cavalerie.

Les Français furent battus. On apprit par les prisonniers qu'une grande partie de l'armée de Mac-Mahon se trouvait encore aux environs de Vouziers. C'étaient le 5e et le 7e corps français; nous savons déjà que le 1er corps se trouvait depuis longtemps sur la rive droite de la Meuse et que le 12e corps arrivait ce jour-là au Chêne-Populeux.

D'après les renseignements fournis par les prisonniers du combat de Buzancy, le 12e corps allemand reçut l'ordre de rester, le 28, à Dun, pendant que les autres corps de l'armée de la Meuse et toute la troisième armée étaient dirigés sur Buzancy et Vouziers.

Le 29 août, le 12e corps français arrivait à Mouzon. Le 5e et le 7e le suivaient de Buzancy sur Beaumont, par Nouart.

Le roi de Prusse mit ce jour-là son quartier général à Grandpré; celui de Napoléon était à Stonne, village sans importance sur la route du Chêne-Populeux à Mouzon par Beaumont.

Le quartier général du prince royal de Prusse était à Senuc, sur l'Aisne, à 6 kilomètres au sud-ouest de Grandpré.

Les Saxons marchèrent, le 29 août, de Dun sur Nouart. Ils trouvèrent dans cette dernière localité le corps de Failly, et il s'engagea entre les troupes les plus avancées un combat que soutint, du côté des Allemands, la 46e brigade d'infanterie. Les Français se retirèrent, sous la protection de leur arrière-garde, sur Beaumont, par le Bois-des-Dames.

La veille, 28 août, la 4e division de cavalerie, de l'armée du prince royal de Prusse avait rencontré à Vouziers les Français en marche qui n'avaient point accepté le combat.

D'après les événements des jours précédents et les nouvelles qu'il recevait, il ne semblait pas impossible au quartier général allemand que Mac-Mahon cherchât un refuge sur le territoire neutre de la Belgique, dès qu'il verrait qu'il ne pourrait pas arriver à Metz. Afin de l'en empêcher, on résolut de le poursuivre vigoureusement et de le forcer à livrer bataille dans l'angle formé par la Meuse et le canal des Ardennes.

Les dispositions nécessaires furent prises en conséquence le 29 au soir, pour le 30 août.

Voici quelles étaient les positions des armées allemandes le 29 au soir, de la droite à la gauche :

1° Armée de la Meuse :

12e corps, à l'est de Nouart, à la Neuville ;

4e corps, au nord de Landres, à 11 kilomètres à l'ouest de Dun ;

Corps de la garde, en seconde ligne, derrière les deux premiers, à Dun.

2° Troisième armée, prince royal de Prusse ;

1er corps bavarois, de Tann, avec la 2e division à Som-

merance, derrière l'aile gauche du 4e corps, et la 1re division plus à l'ouest, à Saint-Juvin, sur la route de Varennes à Grandpré;

2e corps bavarois, Hartmann, derrière le premier, à Fléville;

5e corps, Kirchbach, à Briquenay et Authes;

Division wurtembergeoise Obernitz, à Voult-au-Bois, à l'ouest de Briquenay;

11e corps, Gersdorff, à Vouziers;

Le 6e corps allemand, Tumpling, qui était récemment arrivé d'Allemagne et avait été donné à la troisième armée, était à une journée de marche au sud de Vouziers, sur les routes de Sainte-Ménehould et de Suippes;

Quatre divisions de cavalerie: la 2e, qui arrivait d'Allemagne avec le 6e corps; la 4e, la 5e et la 6e, étaient ensemble à l'extrême gauche, autour de Vouziers et vers l'Aisne entre Semuy et Réthel.

Les corps reçurent, pour le 30 août, les directions suivantes:

Le 12e corps marche sur Villemontry, par la Neuville et Létanne;

Le 4e, de Landres sur Beaumont, par le bois de Dieulet; le corps de la garde prussienne suit ces deux corps, comme réserve, en descendant la Meuse;

Le 1er corps bavarois, suivi par le 2e, marche sur Beaumont;

Le 5e corps, à gauche du 1er corps bavarois, sur Pierremont et Oches;

La 2e division de cavalerie, sur Buzancy, pour appuyer le centre;

La division wurtembergeoise, sur le Chêne-Populeux;

Le 11e corps allemand, également sur le Chêne-Populeux, par Vouziers et Quatre-Champs;

La 4e division de cavalerie suit le 11e corps jusqu'à Quatre-Champs, et marche de là au nord-est sur Châtillon et Oches :

La 6e division de cavalerie marche sur Semuy, envoie des troupes avancées au nord jusqu'à Bouvellemont et observe de là la direction de Mézières ;

La 5e division de cavalerie s'avance sur Tourteron et surveille la route du Chêne-Populeux ;

Le 6e corps marche sur Vouziers et se cantonne autour de cette ville, en faisant face au sud et au sud-ouest, contre Reims et le camp de Châlons.

Le roi de Prusse transporte son quartier général à Varennes, célèbre par l'arrestation de Louis XVI.

Les deux princes royaux de Prusse et de Saxe se rendirent dans la matinée sur le champ de bataille présumé.

D'après ce que nous savons de la marche des Français et des desseins actuels de Mac-Mahon, la direction indiquée à l'aile gauche allemande doit nous paraître trop à l'ouest ; mais les Allemands ne pouvaient pas savoir, le 29 août, ce que nous savons aujourd'hui. Dans le fait, Mac-Mahon ne voulait-il pas encore, le 27 août, se retirer sur Paris ? Ne pouvait-il pas, s'il connaissait sa véritable situation, revenir à cette idée et chercher à l'exécuter d'une manière ou de l'autre ? C'est un malheur à la guerre d'avoir à dire plus tard : je n'avais pas songé à cela.

La position d'observation du 6e corps d'armée contre Reims et Châlons avait également sa raison d'être.

Immédiatement après avoir formé le 12e corps (Trochu puis Lebrun), on s'était occupé à Paris d'un 13e corps, qui devait se composer de 3 divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, sous le général Vinoy. On avait déjà réuni, le 23 août, les deux divisions d'infanterie d'Exéa et Polhes,

composées de quatrièmes bataillons, et la division de cavalerie du général Réyau.

Le 23 août, l'empereur Napoléon télégraphiait de Courcelles près de Reims, au comte Palikao :

« Il est essentiel de diriger des forces importantes sur Reims, qui est le nœud principal des chemins de fer, afin d'empêcher que les partis ennemis ne coupent nos communications ».

Palikao envoya aussitôt à Reims, par Laon, des fractions du corps Vinoy, notamment la division d'Exéa. Elle arriva du reste beaucoup trop tard pour prendre part aux opérations ; mais les Allemands avaient raison de supposer que l'armée de Mac-Mahon pouvait recevoir des renforts de Paris.

Du côté des Français, il y avait à Mouzon, le 30 août, le 12e corps, Lebrun, avec sa division de cavalerie, Lichtlin, et la division de cavalerie Fénelon, sur la rive droite de la Meuse ; la division Lichtlin fut placée sous les ordres du général de Fénelon. Le maréchal de Mac-Mahon se trouvait également à Mouzon où l'empereur Napoléon porta, le 30, son quartier général.

A 11 heures du matin, le 7e corps français marchait sur Remilly et Villiers-devant-le-Pont, au-dessous de Mouzon, et il n'avait plus qu'une faible arrière-garde entre Oches et la Berlière.

Le 5e corps, de Failly, faisait, à la même heure, la soupe à Beaumont, en négligeant de se garder.

La tête de colonne du 1er corps bavarois, 4e brigade, de la 2e division, venant de Sommauthe, arriva vers 11 heures du matin dans la plaine qui sépare les bois de Dieulet et de Beaumont. Elle aperçut de là le camp de Failly. De Tann fit aussitôt avancer quelques batteries pour tirer sur ce camp.

Les obus vinrent troubler le repos des Français qui se trouvaient cette fois surpris par l'artillerie. De Failly ordonna la retraite comme il put.

De Tann lança la 4e brigade à sa poursuite, ainsi que la 3e brigade qui se dirigea à gauche de la 4e dès qu'elle parut sur le champ de bataille. A droite de la 4e brigade bavaroise se montrèrent en même temps les troupes du 4e corps allemand qui s'avançait à l'est de Beaumont.

De Failly se retira, tout en combattant, sur Yoncq, où les Bavarois lui enlevèrent deux canons.

Lorsque la 1re division arriva, de Tann la dirigea sur la Besace pour attaquer les Français sur leur flanc droit. Ce mouvement se fit un peu trop tard; mais celui du 4e corps qui menaçait de couper de Failly de la Meuse fut plus décisif. De Tann appuya ce mouvement avec 4 bataillons et 2 batteries de sa 2e division. La 1re division ne rencontra au nord de la Besace qu'un détachement français qui se retira rapidement et qu'elle poursuivit jusqu'aux Huttes de Raucourt.

En se voyant pressé sur son flanc gauche par le 4e corps allemand, de Failly, au lieu de se retirer directement sur Mouzon où il pouvait trouver le secours le plus proche, marcha, par Pouron et Brouhan, sur Villers-devant-Mouzon.

De Failly ne reçut aucun secours du 7e corps qui poursuivit, sans s'arrêter, sa retraite vers la Meuse.

Lorsque le combat entre de Failly et le 4e corps allemand se rapprocha de Mouzon, le général Lebrun voulait aller le soutenir, en faisant passer tout son corps d'armée de la rive droite sur la rive gauche de la Meuse. La division de cavalerie Lichtlin et la division Grandchamp étaient déjà sur la rive gauche, lorsque le maréchal de Mac-Mahon fit arrêter le mouvement.

La division Lichtlin attaqua les Prussiens, mais elle rencontra de l'infanterie en bon ordre, dont le feu, joint à celui de l'artillerie, lui fit subir de grandes pertes, et elle fut forcée de se retirer.

Cependant cette attaque et l'artillerie française, en positions sur la rive droite de la Meuse, dégagèrent un peu de Failly, qui put gagner Villers-devant-Mouzon sans être serré de trop près, et passer sur la rive droite.

Le feu du canon ne cessa près de Mouzon qu'à 8 heures du soir.

A gauche des Bavarois, l'avant-garde et une partie de l'artillerie du 5e corps allemand, venant de Buzancy, ouvrirent le feu vers midi contre Oches; mais le détachement français qui occupait ce village n'accepta point le combat. Dès qu'il entendit le canon sur son flanc gauche et presque sur ses derrières, il se mit aussitôt en retraite sur Stonne.

L'avant-garde prussienne s'avança jusqu'à Stonne.

V. Bataille de Sedan, 1er septembre.

Le maréchal de Mac-Mahon ordonna, pour le 31 août, la concentration de tous ses corps d'armée sur la rive droite de la Meuse autour de Sedan.

L'empereur Napoléon, déjà tourmenté par de sinistres pressentiments, et ne voulant pas exposer son jeune fils aux dangers de batailles sérieuses, l'avait déjà mis en sûreté en Belgique. Il quitta ensuite Mouzon le 30 au soir, pour se rendre dans la nuit à Carignan et de là à Sedan où il arriva le 31 à 10 heures du matin.

A la suite des nouvelles qui lui parvinrent dans la journée du 30, le roi de Prusse, qui était à Varennes, donna dans la soirée, pour le 31 août, l'ordre suivant :

L'armée de la Meuse, prince royal de Saxe, devra empêcher l'aile gauche française de se retirer vers l'est entre la Meuse et la frontière belge ;

La troisième armée, prince royal de Prusse, devra continuer sa marche vers le nord, attaquer les Français où ils se trouveront sur la rive gauche de la Meuse, et opérer du reste contre leur front et leur flanc droit de manière à les refouler entre la Meuse et la frontière belge.

Le prince royal de Saxe fit passer à Prouilly sur la rive droite de la Meuse le corps de la garde prussienne et, plus tard, la division de cavalerie saxonne ; le 12e corps passa la rivière à Mouzon ; et le 4e, qui était fort en avant, descendit la rive gauche de la Meuse.

Voici qu'elles étaient leurs positions le 31 août au soir :

Le corps de la garde à Carignan, sur la rive droite de la Chiers, avec ses troupes avancées à Pouru-aux-Bois et Pouru-Saint-Rémy ;

Le 12e corps à Douzy (24e division d'infanterie) et à Mairy, avec ses troupes avancées depuis Pouru-Saint-Rémy jusqu'au confluent du ruisseau de la Rulle en avant de Douzy ;

Le 4e corps sur la rive gauche de la Meuse devant le faubourg de Torcy.

La cavalerie de la garde prussienne et la cavalerie saxonne inquiétèrent ce jour là le chemin de fer de Carignan à Sedan. Les Prussiens passèrent sur la rive droite de la Chiers à Sailly et Carignan ; la division de cavalerie saxonne, après avoir traversé la Meuse à Prouilly dans la matinée du 31, aperçut, du bois de Vaux, des trains français

qui se disposaient à quitter la gare de Carignan. Elle les fit canonner par sa batterie et descendit ensuite la rive gauche de la Chiers vers Douzy. En arrivant aux environs de Brévilly, elle vit un convoi de voitures françaises sur la route de la rive droite de la Chiers. Le régiment de cavalerie de la garde saxonne traversa alors la Chiers, mais il ne put s'emparer du convoi parce qu'il fut reçu à coups de fusil par l'infanterie française et par les habitants de Pouru-Saint-Rémy.

En revanche, le 1er régiment de uhlans saxons, n° 17, après avoir canonné Douzy avec sa batterie à cheval, pénétra dans le village, s'empara de 40 voitures, de trains du chemin de fer, et fit beaucoup de prisonniers. Il poursuivit l'escorte française jusqu'à Francheval et revint ensuite à Douzy.

Dans l'armée du prince royal de Prusse, le 1er corps bavarois devait marcher sur Rémilly, sur la Meuse, et le 2e corps bavarois le suivait jusqu'à Raucourt.

Le 1er corps bavarois marchait dans l'ordre suivant : 1re brigade avec deux batteries, 2e brigade, réserve d'artillerie du corps d'armée, 3e et 4e brigades.

L'avant-garde du 1er corps bavarois arriva devant Rémilly, sur la rive gauche de la Meuse, à 9 heures et demie, et elle aperçut de là sur la rive droite des colonnes françaises du 12e corps et de cavalerie qui se dirigeaient sur Sedan par Mairy, Douzy et Bazeilles. Les deux batteries de l'avant-garde commencèrent aussitôt le feu contre les Français et furent bientôt soutenues par les batteries de réserve du corps. L'artillerie française leur répondit, mais sans effet. L'artillerie bavaroise fit preuve en cette circonstance d'une grande supériorité, comme portée et justesse de tir.

Le chemin de fer passe, à Bazeilles, de la rive droite sur la rive gauche de la Meuse, et il ne revient sur la rive droite qu'en amont de Donchery. Le 4e et le 9e bataillons de chasseurs bavarois s'étaient emparés du pont du chemin de fer de Bazeilles, mais ils ne purent s'avancer sur la rive droite de la Meuse où ils furent reçus par un feu terrible de chassepots et de mitrailleuses. Il paraîtrait que les habitants de Bazeilles leur tirèrent aussi des coups de fusil des fenêtres de leurs maisons.

De Tann fit revenir ces bataillons sur la rive gauche de la Meuse; il ne voulait pas attaquer sérieusement Bazeilles avant que le prince royal de Saxe ne prît l'offensive sur la rive droite. Pour cette attaque, il fit jeter un pont de bateaux sur la Meuse à Rémilly.

Les Français essayèrent de faire sauter le pont du chemin de fer de Bazeilles, mais les chasseurs bavarois les en empêchèrent.

Lorsque de Tann apprit que le prince royal de Saxe ne pouvait pas prendre sérieusement l'offensive le 31 août, il fit rester la plus grande partie de la 1re division dans les positions où elle se trouvait; le pont de Bazeilles fut barricadé et le gros du corps de Tann bivouaqua le soir entre Rémilly et Angecourt. — Le 2e corps bavarois campa à Raucourt.

Le 5e corps allemand était, le 31 au soir, à Chéhery; le 11e entre Frénois et Villers-sur-Bar, en face Donchery; la division wurtembergeoise à Boutancourt, au sud-ouest de Dom-le-Mesnil.

Le 6e corps allemand devait marcher sur Attigny et Semuy, vers l'Aisne et le canal des Ardennes, d'où il pouvait être facilement dirigé au nord-ouest si Mac-Mahon revenait encore à l'idée de rétrograder sur Paris. Il serait

appuyé dans ce cas par les divisions de cavalerie qui opéraient dans cette direction.

Le prince royal de Prusse ordonna à la troisième armée les dispositions suivantes pour le 1er septembre :

Le 1er corps bavarois passe la Meuse à Rémilly et attaque Bazeilles ;

Le 2e corps bavarois se place au-dessous de Bazeilles, à Wadelincourt et Frénois, — soit pour appuyer le 1er corps bavarois, soit pour le relier avec le 11e corps allemand, et observer en même temps le faubourg de Torcy, en avant de Sedan ;

Le 11e corps passe la Meuse à Donchery, marche au nord sur Vringne-aux-Bois et se dirige ensuite à l'est sur Saint-Menges ;

Le 5e corps allemand et la 4e division de cavalerie suivent le mouvement du 11e corps ;

La division wurtembergeoise reste à Donchery, soit pour servir de réserve générale, soit pour repousser un mouvement des Français venant de Mézières.

Dans la journée du 31 août, le 11e corps jeta deux ponts sur la Meuse à Donchery ; il commença aussitôt le passage de la rivière, et il était en force sur la rive droite le 1er septembre au point du jour.

L'annonce de la retraite précipitée des Français dans la journée du 31 août fit craindre au quartier général du roi que Mac-Mahon ne voulût éviter par une marche de nuit une bataille décisive.

Cette crainte n'était du reste pas fondée. Mac-Mahon ne croyait pas, le 31 au soir, avoir devant lui des forces allemandes aussi considérables. Les troupes françaises campèrent autour de Sedan : le 7e corps à l'extrême droite vers Saint-Menges et Floing ; le 12e corps devant Bazeilles ; le

1er corps vers Daigny et Francheval; le 5e corps sur les hauteurs au nord de Sedan. On n'avait pas même cru nécessaire de leur donner des ordres pour le 1er septembre.

Cependant le quartier général allemand avait parfaitement raison de croire que si Mac-Mahon connaissait sa véritable situation, il chercherait par tous les moyens possibles à s'échapper d'un côté ou de l'autre. Le moyen pouvait être mal choisi; mais il fallait dans tous les cas être prêt à s'opposer à ce dessein.

Le roi de Prusse ordonna en conséquence que trois divisions de l'aile gauche (armée du prince royal de Prusse) passeraient la Meuse dans la nuit du 31 août au 1er septembre, pour être prêtes au point du jour à marcher au nord et à prendre l'offensive contre la ligne de Sédan à Mézières. — Le prince royal de Saxe reçut communication de cet ordre, qui était déjà plus d'à moitié exécuté, car nous avons vu que le 11e corps avait passé en partie la Meuse dans la nuit du 31 août au 1er septembre. Il ne s'agissait donc plus que de faire passer une troisième division. — C'est la division wurtembergeoise qui fut désignée. Elle reçut l'ordre de traverser la Meuse entre Dom-le-Mesnil et Nouvion, de prendre position au nord de Nouvion, à Viviers-au-Court, et d'y attendre de nouveaux ordres pour marcher soit à l'est soit à l'ouest.

Au point du jour les Wurtembergeois jetèrent un pont à l'endroit indiqué et commencèrent à passer la Meuse à 6 heures du matin. A 9 heures, la tête de leur division arrivait à Viviers-au-Court.

Dès que le prince royal de Saxe reçut les ordres du roi de Prusse, il fit prendre les armes aux troupes de l'armée de la Meuse. Le 1er septembre à 5 heures du matin, la garde prussienne et le corps saxon devaient occuper la ligne

Pouru-aux-Bois, Pouru-Saint-Remy, Douzy, et se tenir prêts à marcher contre le front français Givonne-la Moncelle. La 7e division, du 4e corps allemand, devait rester en réserve à Mairy, tandis que la 8e division et la réserve d'artillerie du même corps marcheraient sur Bazeilles pour appuyer le 1er corps bavarois.

Il résulte des positions occupées par les Français et des dispositions prises par le quartier général allemand, que les premiers occupaient un front d'environ 10 kilomètres, et qu'ils pouvaient être attaqués sur ce front, dans la matinée du 1er septembre, par sept corps et demi allemands — 170,000 à 180,000 hommes — auxquels ils pouvaient opposer tout au plus 120,000 hommes.

Il était à peu près impossible que toute l'armée de Mac-Mahon se fît jour à travers les Allemands ; il lui fallait toujours laisser en arrière des forces importantes, pour résister sur certains points à la pression des Allemands, pendant que le gros de l'armée forcerait sur un autre point les lignes allemandes, à peu près comme fit Blucher à Champeaubert-Etoges en 1814. Mais de quelque côté que Mac-Mahon dirigeât ensuite sa retraite, l'armée allemande était si près de lui qu'elle pouvait rester constamment sur ses talons, l'inquiéter sans relâche avec sa cavalerie et son artillerie, qui ne permettent plus une retraite à la Xénophon, et lui causer ainsi des pertes énormes ; si bien que le résultat manqué le 1er septembre, les Allemands l'auraient certainement obtenu trois ou quatre jours plus tard.

Et de quel côté Mac-Mahon pouvait-il s'échapper ? Etait-ce encore vers Metz ? Mais avec les forces qu'il pouvait à présent y conduire, et suivi de près par une formidable armée allemande, au lieu de pouvoir attaquer librement l'armée de blocus, il ne réussirait dans le cas le plus favorable,

qu'à jeter dans les lignes de Metz 40,000 à 50,000 hommes, ce qui serait plus défavorable qu'avantageux à Bazaine.

Pouvait-il encore se retirer sur une autre place forte pour y reprendre haleine et s'en aller ensuite plus loin?

Nous savons qu'il ne manque pas de places fortes dans cette région, mais ces petites forteresses ne sauraient offrir un lieu de refuge à une grande armée. La place la plus rapprochée qui pût remplir cet objet, c'était Lille. Mais Lille est à 170 kilomètres de Sedan.

Il restait une issue relativement facile. La frontière belge n'est qu'à 8 kilomètres des derrières de la position de Sedan, par la route de Bouillon. Il est hors de doute que s'ils avaient pris ce parti de bonne heure le 1er septembre, les Français pouvaient gagner la Belgique, et même sans livrer de combats sérieux. Mais ils auraient dû alors se laisser désarmer et interner par les Belges: ce qui révoltait l'orgueil français. Des détachements isolés pouvaient bien prendre cette route, mais non toute une armée française.

Le bras du destin était suspendu sur l'armée de Mac-Mahon.

C'est le 1er corps bavarois qui entama la lutte. Le général de Tann avait reçu l'ordre de ne pas exécuter d'attaque décisive avant d'être assuré du soutien de l'armée de la Meuse, et particulièrement du 12e corps (Saxons); mais il était autorisé, si cela lui semblait possible, à s'emparer de Bazeilles dans la nuit, pour avoir ensuite la liberté de se porter plus avant dès que le moment serait venu.

Le grand village de Bazeilles, tout entier bâti en pierres, renferme l'ancien château où Turenne passa sa jeunesse, et un autre plus moderne.

Dès 4 heures du matin, par un épais brouillard, de Tann mit ses troupes en mouvement pour attaquer Bazeilles

que défendait la division d'infanterie de marine de Vassoigne, du corps de Lebrun.

En tête des Bavarois marchait la 1re brigade, Dietl, puis la 2e, Orff, et enfin la 2e division.

Le combat de Bazeilles commença peu d'instants après 4 heures; les Bavarois pénétrèrent dans le village mais ils en furent chassés par les Français; puis à leur tour ils reçurent des renforts et forcèrent les Français de plier. Le combat se poursuivit, indécis, dans les rues, les jardins et les parcs entourés de murs. Quelques maisons furent longtemps disputées, et les Allemands disent que les habitants prirent part à la lutte, ce qui est bien possible. Les Français contestent ce fait, et ils accusent en revanche les Bavarois d'avoir commis des cruautés sur les femmes, les enfants et les vieillards. Sans accorder trop d'importance à ces plaintes réciproques, on peut cependant en inférer que le fer et le feu ne furent pas ménagés dans cette lutte acharnée.

L'artillerie des deux partis ne pouvait appuyer directement le combat de Bazeilles, parce que les combattants s'y mêlaient de telle sorte qu'il était impossible de les distinguer, et l'artillerie ne pouvait tirer que sur les pièces et les réserves de l'ennemi.

L'artillerie bavaroise était sur les hauteurs au nord-est de Bazeilles; l'artillerie française, y compris les mitrailleuses du corps Lebrun, à l'ouest de la Moncelle.

Ce n'est qu'à 10 heures du matin que Bazeilles fut définitivement aux mains des Bavarois. Pendant ce combat, le maréchal Mac-Mahon fut dangereusement blessé par un éclat d'obus; à 7 heures et demie, il donna le commandement en chef au général Ducrot et se retira du champ de bataille.

Ducrot forma aussitôt le projet de prendre position sur le plateau d'Illy, en arrière de Sedan, ce qui indique qu'il voulait avoir, dans tous les cas, la retraite libre vers la Belgique. Il avait déjà donné des ordres pour ce mouvement, que quelques troupes avaient même commencé, lorsque le commandement lui fut enlevé.

Nous avons parlé plus haut du général de Wimpffen qui avait été rappelé d'Afrique pour remplacer de Failly à la tête du 5e corps. Il était arrivé à Sedan le 31 août et, dès qu'il sut la blessure de Mac-Mahon, il fit valoir ses droits au commandement en chef, comme étant le plus ancien général de division après de Failly qui ne comptait plus, et le général Ducrot lui remit le commandement vers 9 heures du matin.

Le général de Wimpffen, né en 1811, sorti de l'École de Saint-Cyr, servit la plus grande partie du temps en Afrique. Général de brigade dans la guerre de Crimée en 1855, il commandait en Italie une brigade de la garde et fut nommé général de division la même année. Quelque temps après la guerre, il fut renvoyé en Afrique. Il y commandait en 1870 la province d'Oran et dirigea les opérations contre les tribus des frontières du Maroc. Ces opérations ont été appréciées de diverses manières, mais en tout cas elles étaient d'une tout autre nature que celles d'une guerre avec l'Allemagne.

Wimpffen, qui a la réputation d'unir une brillante bravoure au plus grand sang-froid, s'orienta, des hauteurs de Balan, sur la situation de la bataille, et elle ne lui parut pas désespérée; il suspendit donc aussitôt les mouvements commencés par ordre de Ducrot et fit reprendre aux troupes leurs anciennes positions.

Les choses allaient déjà fort mal pour les Français, et ce double changement de général en chef dans l'espace de

quelques heures n'était pas fait pour les améliorer. Ce fait rappelle immédiatement à l'esprit le changement opéré dans l'état-major général autrichien le matin de la bataille de Kœniggraetz.

Dans l'armée de la Meuse, le prince royal de Saxe dirigea le 12e corps de Douzy sur la Moncelle par Lamécourt; et le corps de la garde prussienne sur Villers-Cernay.

La 48e brigade (saxonne), — avant-garde de la 24e division, — fut engagée à la Moncelle à 6 heures et demie; la batterie d'avant-garde, suivie bientôt de toute l'artillerie de la 24e division, s'établit à l'est de la Moncelle, au nord des batteries bavaroises. Lorsque la Moncelle fut prise, deux batteries de la réserve d'artillerie du corps vinrent encore se joindre aux premières.

L'artillerie saxonne eut beaucoup à souffrir des pièces françaises, ainsi que du feu d'infanterie qu'elle recevait du ravin de la Moncelle.

La 47e brigade d'infanterie s'avança, à droite de la 48e, dans la direction de Daigny où elle prit 3 mitrailleuses.

Vers 9 heures et demie, arriva la 46e brigade d'infanterie, de la 23e division, et elle établit la communication entre la Moncelle et les Bavarois; la 45e brigade fut également envoyée à la Moncelle et les batteries qui s'y établirent successivement finirent par former une seule ligne avec celles du 1er corps bavarois.

Les têtes de colonnes du corps de la garde prussienne, arrivèrent à 8 heures à Villers-Cernay; vers 9 heures, quelques batteries de la garde ouvrirent le feu des hauteurs situées entre Villers-Cernay et Givonne. La garde reçut l'ordre général de remonter le ruisseau de Givonne jusqu'à Fleigneux, dès qu'on serait maître du terrain entre Daigny

et Givonne. Le 12e corps saxon devait à son tour suivre ce mouvement en faisant un à-droite.

La 1re division de la garde marcha contre Givonne ; la réserve d'artillerie du corps prit position au nord des batteries de la garde qui étaient déjà engagées, afin de soutenir le mouvement de la 1re division.

Revenons maintenant à l'aile gauche de l'armée allemande.

Le 11e corps avait passé la Meuse à 6 heures du matin, et ses têtes de colonnes arrivaient à 7 heures à Vringne-aux-Bois. Plus à gauche, à Nouvion, la division wurtembergeoise commençait à 6 heures à passer la rivière.

A droite du 11e corps était le 2e corps bavarois, Hartmann, devant Torcy, avec la 4e division, comte Bothmer, à Frénois, la réserve d'artillerie et la 9e division, Walther, à Wadelincourt.

A 6 heures, le 5e corps allemand marchait par Chevenges sur Donchery, la 4e division de cavalerie le suivait.

Le 6e corps avait, comme nous savons, une mission spéciale, ainsi que la plupart des divisions de cavalerie.

Le prince royal de Prusse quitta, vers 4 heures et demie du matin, son quartier général de Chémery, et il arriva à 6 heures sur le champ de bataille à l'ouest de Frénois. Le roi de Prusse se rendit également de bonne heure à Frénois de son quartier général de Vendresse.

Les détachements de cavalerie envoyés à la découverte apportèrent la nouvelle que la route de Mézières était complétement libre de Français. On pouvait donc sans hésiter diriger le 11e corps contre l'armée de Mac-Mahon postée autour de Sedan, d'autant plus que le 5e corps allait suivre le 11e sur la rive droite de la Meuse, et que la division wurtembergeoise était maintenant prête à observer la route de Mézières.

Le prince royal de Prusse ordonna donc, à 7 heures, au 11e corps de marcher sur Saint-Menges. Le général Gersdorff, commandant actuellement le 11e corps, reçut cet ordre à 7 heures et demie à Briancourt, au sud-est de Vringne-aux-Bois, et il en ordonna de suite l'exécution. L'avant-garde du 11e corps parut vers 9 heures à l'ouest de Saint-Menges, attaqua ce village et s'en empara après un combat acharné.

Le détachement français (du 7e corps) qui occupait Saint-Menges se retira sur la position qu'occupait son corps d'armée entre Illy et Floing.

Le commandant du 11e corps fit aussitôt placer au sud de Saint-Menges l'artillerie qu'il avait sous la main, et l'infanterie se déploya derrière elle.

Le 5e corps qui marchait derrière le 11e, sa réserve d'artillerie en tête, se déploya sur sa gauche à Fleigneux. A 11 heures du matin, la plus grande partie de l'artillerie du 5e et du 11e corps entretenait, à Fleigneux et Saint-Menges, un feu violent contre l'extrême droite des Français.

Lorsqu'il fut constaté que la route de Mézières était libre, la division wurtembergeoise reçut, à 10 heures et demie, l'ordre de revenir de Viviers-au-Court à Donchery et d'y rester en réserve. La 2e division de cavalerie y fut également envoyée. Le gros de la division wurtembergeoise prit position à Donchery et la brigade Hugel se porta sur la rive gauche de la Meuse à Dom-le-Mesnil, en regardant Mézières.

La 4e division de cavalerie, qui avait suivi le 5e corps allemand sur la rive droite de la Meuse, s'arrêta à Troisfontaines, au sud du 11e corps et à l'ouest de la presqu'île d'Iges, et ses batteries à cheval s'établirent à la lisière est du bois pour tirer — à 4,000 pas — sur les positions françaises de Floing.

Lorsque le prince royal de Prusse arriva à Frénois, nous savons que la lutte était déjà très-vive à l'aile droite de la troisième armée, 1er corps bavarois. Il ordonna en conséquence, vers 7 heures du matin, à la division Walther, du 2e corps bavarois, de revenir sur Rémilly pour appuyer de là le 1er corps bavarois à Bazeilles; la division Bothmer fut alors envoyée de Frénois à Wadelincourt. Deux batteries de cette dernière division et l'artillerie de réserve du corps passèrent dans la presqu'île d'Iges pour concentrer de là leur feu contre Floing, de concert avec les batteries de la 4e division de cavalerie et une grande partie de celles du 11e corps.

Nous avons suivi, jusqu'à 10 heures du matin, la marche de la bataille à l'aile droite des Allemands, — armée de la Meuse et 1er corps bavarois, — et nous avons, en outre, indiqué les directions dans lesquelles cette aile droite devait continuer la lutte. Nous avons ensuite examiné l'action de l'aile gauche allemande, armée du prince royal de Prusse, jusque vers 11 heures du matin.

Il résulte de cet examen qu'à cette heure-là l'armée de Mac-Mahon — ou de Wimpffen — était tellement entourée qu'il ne lui restait plus que deux issues très-difficiles. Elle pouvait encore se faire jour au nord ou au sud, mais ce n'était plus possible à l'est et à l'ouest, à moins d'un miracle.

Pour percer au nord, elle avait encore la gorge, d'environ 4,000 pas de largeur, entre Fleigneux et Givonne, pour gagner la Belgique par les bois de Daigny et de Terme. La grande route de Bouillon qui mène dans la même direction était déjà fermée aux Français.

Au sud, on pouvait sortir par le faubourg fortifié de Torcy dans la direction de Vouziers et de Reims.

Cette issue était la plus dangereuse à prendre, au début

surtout. Ce qu'il serait arrivé ensuite de cette tentative, nul ne peut le dire ; mais à la guerre il faut toujours de l'audace. Il fallait, dans tous les cas, beaucoup de résolution pour chercher, en ce moment, à se faire jour dans cette direction. Le succès de l'opération exigeait ensuite une grande simplicité et une clarté parfaite des dispositions, une obéissance absolue et une abnégation complète de chaque commandant de corps d'armée. D'après les renseignements que nous avons recueillis, et surtout à cause de la présence de l'Empereur à Sedan, il nous semble fort douteux que le général de Wimpffen aurait eu toute l'autorité nécessaire pour faire exécuter le plan que nous venons d'indiquer. Il est du reste constaté que personne dans l'armée française ne songea à cette issue. Ainsi qu'il arrive toujours après un grand malheur, des brochures sans nombre ont été écrites sur la question de savoir à qui revenait la faute de la catastrophe de Sedan. Nous n'avons trouvé dans aucune l'idée d'une retraite au midi. Quant à ce qui regarde spécialement le général de Wimpffen, il semble qu'il ait conservé longtemps l'espoir de repousser les Allemands, et qu'il se soit dit qu'il serait temps ensuite de songer à la direction que suivrait l'armée.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il ne fut donné aucun ordre général jusque vers 4 heures du soir : chaque commandant de corps d'armée, voire même chaque chef de division ou de brigade, agissait à peu près suivant sa propre inspiration, pour se maintenir dans la position qu'il occupait ou repousser l'adversaire particulier qu'il avait devant lui. Le chef de l'armée observait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ces efforts isolés, au lieu de chercher à les diriger vers un but commun et d'après une pensée générale.

Lorsque le général de Wimpffen dut abandonner sa pre-

mière espérance, il eut l'idée de s'échapper dans la direction de Carignan. Mais nous allons voir qu'il était alors beaucoup trop tard pour songer à faire passer à travers les Allemands toute l'armée française.

Revenons maintenant à l'aile droite allemande, armée de la Meuse et 1er corps bavarois.

Lorsque le 1er corps bavarois se fut rendu maître de Bazeilles, vers 10 heures du matin, il ne put cependant pas s'avancer au delà de ce village. Ses troupes avaient été entremêlées par ce combat local, et il fallait d'abord les rallier, les reformer et, en outre, s'établir dans le village.

Vers 11 heures du matin arriva par le pont du chemin de fer de Bazeilles la division Walther, du 2e corps bavarois, que le prince royal de Prusse envoyait au secours du 1er corps. De Tann fit marcher la division Walther sur Balan où il la fit appuyer plus tard par une partie de la 8e division, du 4e corps, dont un bataillon avait déjà pris part au combat de Bazeilles. Il réunit en même temps sur la hauteur située au nord-est de Bazeilles la 1re et la 4e brigade, ainsi que la réserve d'artillerie du 1er corps bavarois, pour être prêt à repousser un retour offensif de Lebrun, si ce dernier réussissait à se porter à l'est par Balan.

Après un combat très-violent, les Bavarois, soutenus par le 4e corps prussien, s'emparèrent de Balan et s'y maintinrent malgré le feu de l'artillerie de Sedan.

Vers 4 heures environ, les Français reçurent sur ce point l'ordre de se retirer sur Sedan. Cet ordre ne venait pas du général Wimpffen, mais du quartier général de l'empereur Napoléon. En même temps, le général Wimpffen proposait à l'Empereur de le sauver en cherchant à se faire jour sur Carignan. Avant même d'avoir reçu le refus de l'Empereur, il fit part de son projet au général Lebrun. Celui-ci répon-

dit : « Vous allez faire tuer 3,000 hommes de plus sans arriver à rien. Cependant, si vous voulez faire cette tentative, je vais avec vous ». En effet, Wimpffen et Lebrun sortirent de Sedan à la tête des troupes qu'ils avaient pu réunir. La division bavaroise Walther fut chassée d'une partie de Balan, mais elle fut aussitôt secourue par la 1re brigade bavaroise. En même temps, l'artillerie de réserve du 1er corps bavarois ouvrit un feu meurtrier. Lorsque Wimpffen vit que l'ennemi était prêt à le recevoir et compta avec surprise la poignée d'hommes qui l'avaient suivi, il reconnut que son dessein était inexécutable et il arrêta le mouvement. Des détachements bavarois et prussiens le suivirent dans sa retraite jusqu'aux portes de Sedan.

A droite des Bavarois et de la 8e division, du 4e corps, la 23e division d'infanterie, du 12e corps, s'était peu à peu réunie en arrière de la Moncelle. Elle reçut vers midi l'ordre de remonter la vallée jusqu'à Daigny, et de gravir ensuite les hauteurs situées à l'ouest vers la Garenne.

La 23e division eut à soutenir, dans la vallée, de nombreux combats contre des détachements français, du 1er et 7e corps, et son avant-garde gravissait vers 3 heures les hauteurs à l'ouest de Daigny. Ducrot opposait toujours une résistance acharnée ; cependant, les Saxons en triomphèrent ils prirent 2 mitrailleuses et firent plus de 1,000 prisonniers. A 4 heures, Ducrot se mit en retraite sur Sedan.

Les Saxons ne prirent point part au combat qui se livra plus tard à Balan entre Wimpffen et Lebrun d'un côté, les Bavarois et la 8e division allemande de l'autre ; ils détachèrent seulement un régiment dans cette direction, mais il arriva trop tard pour combattre.

La 2e division de la garde prussienne marcha, vers 11 heures du matin, sur Daigny et Hoybes. Bientôt après, le

12e corps ayant pris Daigny, la garde put marcher au nord sur Givonne et de là sur Illy. Elle engagea toute son artillerie. Dès 3 heures de l'après-midi, elle donnait la main, à Illy, au 5ᵉ corps, c'est-à-dire à l'extrême gauche de l'armée allemande. — On peut dire qu'à cette heure le sac était fermé ; l'expression est un peu triviale, mais elle peint bien la vérité, comme on peut s'en convaincre en regardant la carte.

A ce moment, le sort de l'armée française était décidé. Quelques détachements isolés, notamment de cavalerie, pouvaient encore se faire jour, mais l'armée ne le pouvait plus. Les meilleures troupes ne voulurent point séparer leur sort de celui des autres ; elles firent d'elles-mêmes d'honorables efforts pour faire payer cher à l'ennemi sa victoire, pour couvrir la retraite de leurs camarades, mais non pas pour obtenir un avantage qu'elles n'appréciaient point, du moment qu'elles ne pouvaient pas le faire partager à toute l'armée.

A l'aile gauche des Allemands, après un long combat d'artillerie, l'infanterie du 11ᵉ corps s'avança de Saint-Meuges, à 11 heures passées, pour attaquer Floing ; son aile gauche se reliait à la 19ᵉ brigade d'infanterie du 5ᵉ corps. Le combat fut très-acharné sur ce point, surtout contre le 7ᵉ corps français. L'infanterie française et la cavalerie rivalisèrent de courage, mais sans unité, par brigade ou par régiment. A 11 heures et demie, 4 régiments de cavalerie française firent la dernière tentative sérieuse de résistance sur ce point-là. Ils furent reçus avec calme par l'infanterie allemande et forcés de chercher un abri dans les bois au nord de Sedan. A 2 heures, les Français de l'aile droite étaient en pleine retraite sur Sedan.

Le 5ᵉ corps allemand marcha sur Illy, à la gauche du

11ᵉ corps, et il compléta vers 3 heures l'investissement des Français en donnant la main à l'armée de la Meuse. Les Français eurent également sur ce point du champ de bataille de brillants faits d'armes, mais ils manquèrent, comme partout ailleurs, d'une pensée dirigeante, d'une autorité suprême.

La 4ᵉ division de cavalerie allemande, suivant le mouvement des 11ᵉ et 5ᵉ corps, s'était portée, vers 3 heures du soir, de Troisfontaines sur les hauteurs au nord d'Illy, d'où elle fut ensuite dirigée par le prince royal de Prusse sur la route de Sedan à Bouillon, afin d'inquiéter la retraite des Français vers la Belgique s'ils voulaient encore l'essayer.

Un détachement wurtembergeois avait été envoyé sur la rive gauche de la Meuse, contre une sortie de la garnison de Mézières qui fut repoussée sans difficultés.

A 5 heures, les têtes de colonnes de tous les corps allemands se rapprochaient de Sedan. La place fut bombardée par l'artillerie de campagne, et le feu se déclara bientôt dans la ville et les localités avoisinantes.

Un désordre indescriptible régnait dans les rues étroites de Sedan où se pressait toute l'armée de Mac-Mahon. Napoléon III se résolut à une capitulation. Ne se regardant pas comme général en chef de l'armée, Napoléon ne voulait livrer que sa personne. Le général de Wimpffen, qui avait exercé le commandement en chef toute la journée, devait aussi conclure la capitulation.

La chose était dure pour le général de Wimpffen, cela se comprend. Il offrit sa démission à l'Empereur, qui la refusa, et il avait raison, parce que dans la matinée du 1ᵉʳ septembre, Wimpffen avait fait valoir ses droits d'ancienneté pour avoir le commandement en chef, alors que

les circonstances lui permettaient fort bien de le laisser sans déshonneur au général Ducrot, qui l'avait reçu de Mac-Mahon.

Wimpffen s'inclina devant le refus de l'Empereur. Au reste, Napoléon n'avait pas attendu le consentement du général en chef pour faire flotter le drapeau blanc aux portes de Sedan.

Lorsque le roi de Prusse aperçut des hauteurs de Frénois que le feu était dans la ville, il ordonna de cesser le bombardement, et il envoya en parlementaire le lieutenant-colonel d'état-major Bronsart de Schellendorff (1). Bronsart rencontra en route un officier bavarois qui lui dit qu'un parlementaire français était à la porte de Sedan avec un drapeau blanc. Il continua son chemin, fut introduit dans Sedan et conduit aussitôt près de l'Empereur. Lorsqu'il lui fit part de sa mission : demander la reddition de la place et de l'armée, Napoléon observa que c'était avec le général de Wimpffen, commandant en chef de l'armée, que Bronsart devait traiter.

L'Empereur voulait donner à Bronsart une lettre pour le roi de Prusse; mais, après réflexion, il préféra envoyer cette lettre par un de ses aides de camp, le général Reille. Le général et Bronsart trouvèrent le roi à 7 heures du soir.

La lettre de Napoléon commençait ainsi : « N'ayant pas pu mourir à la tête de mes troupes, je remets mon épée dans les mains de Votre Majesté. »

Du reste, Napoléon ne rendait que sa personne, parce

(1) Le colonel Bronsart de Schellendorff a publié, en 1870, une brochure intéressante dans laquelle il réfute un écrit : « *Tactische Rückblicke auf* 1866, » qui avait obtenu en France, en 1868, beaucoup plus de succès qu'il n'en méritait.

(*Note du traducteur.*)

qu'il n'avait pas exercé le commandement en chef. Il résulte cependant de diverses circonstances que nous avons eu l'occasion de mentionner que cette assertion de l'Empereur est des plus contestables.

Le roi de Prusse ne rentra qu'à 11 heures du soir à son quartier général de Vendresse. Il avait auparavant chargé le général de Moltke de la capitulation, en donnant l'ordre à Bismarck de lui prêter son concours.

Les conditions de cette capitulation furent discutées à Donchery, du côté des Français par Wimpffen lui-même. Ce dernier espérait au début obtenir des conditions plus favorables que celles qui lui furent concédées. Vers minuit, de Moltke déclara que l'armée française mettrait bas les armes, que les Allemands n'accepteraient pas d'autres conditions, et que si la capitulation n'était pas signée le 2 septembre à 9 heures du matin, le bombardement de Sedan recommencerait. Wimpffen demanda de réfléchir jusqu'à une heure du matin. Les négociations reprirent ensuite et marchèrent si rapidement que la capitulation était arrêtée vers 6 heures du matin et n'avait plus besoin que de la ratification du roi de Prusse. De Moltke alla la chercher à 8 heures sur le champ de bataille où le roi était revenu de Vendresse.

D'après la capitulation, l'armée française était prisonnière de guerre. Les officiers qui donneraient leur parole d'honneur de ne plus servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre conservaient leur liberté, leurs armes et leurs bagages. Une commission française devait livrer à une commission allemande les armes et le matériel de guerre ; la ville de Sedan devait être rendue au roi de Prusse dans l'état où elle se trouvait. Le désarmement des troupes aurait lieu le 2 et le 3 septembre.

Les troupes françaises devaient se rendre dans la presqu'île d'Iges, sous la garde du 1er corps bavarois et du 11e corps allemand, réunis sous le commandement du général de Tann. Les prisonniers de guerre français seraient ensuite dirigés 1° sur Rémilly, par Sténay, Etain et Gorze, 2° sur Pont-à-Mousson, par Clermont-en-Argonne et Saint-Mihiel.

Le nombre des prisonniers de guerre, livrés par la capitulation de Sedan, se montait à 83,000 hommes, y compris 4,000 officiers. Il faut y ajouter 25,000 prisonniers faits pendant la bataille, 14,000 tués ou blessés, 3,000 hommes échappés en Belgique; ce qui donne pour l'armée de Mac-Mahon une force totale de 125,000 hommes, — naturellement d'après l'effectif des rationnaires et en y comprenant la garnison de Sedan, — ou de 130,000 hommes en faisant entrer en ligne de compte les pertes éprouvées à Buzancy, Nouart et Beaumont.

Plus de 400 pièces de campagne, dont 70 mitrailleuses, 150 pièces de place, 10,000 chevaux, un nombreux matériel de guerre de toute nature tombaient aux mains des Allemands.

Les pertes des Allemands à Sedan furent évaluées à 13,000 hommes tués ou blessés.

Bien que Sedan soit une place forte, on peut regarder, avec tout le monde, la capitulation de l'armée de Mac-Mahon ou de Wimpffen comme une capitulation en rase campagne. Car Sedan, sans ouvrages détachés, est beaucoup trop petit pour recevoir une telle masse de défenseurs. Comme capitulation en rase campagne, celle de Sedan est un fait unique dans l'histoire, sous le rapport de la grandeur de l'armée prisonnière. Il suffit, pour s'en convaincre, de la comparer un instant à Prenzlau, Ratkau, Baylen ou Villagos.

Mais cet événement acquiert, à notre avis, une tout autre importance, par la prise de l'empereur Napoléon. On a beaucoup plaisanté sur l'assertion de Napoléon qu'il n'avait pas pu trouver la mort. Nous croyons, quant à nous, qu'il l'a cherchée. On a dit : il n'est point allé assez près de l'ennemi. Nous répondrons d'abord que son entourage l'aurait probablement empêché d'aller trop près de l'ennemi, et, en second lieu, qu'il n'est pas du tout certain que l'Empereur eût trouvé la mort en se jetant au milieu de l'ennemi, et qu'il pouvait fort bien être fait prisonnier sur le champ de bataille. Il restait toujours à l'Empereur un moyen assuré de se donner la mort, le suicide. Mais nous avons été aussi surpris qu'affligé de voir des gens très-pieux, qui condamnent cet acte violent de la manière la plus sévère, le demander du fils le plus fidèle et du plus ferme appui de l'Église.

Enfin, nous sommes convaincu que la mort de l'Empereur aurait eu les mêmes conséquences politiques que sa captivité, tandis que s'il avait pu s'échapper libre et sauf du champ de bataille de Sedan, plus d'un événement aurait pris une autre tournure.

Le général Reille vint trouver Bismarck à Donchery, le 2 septembre, à 6 heures du matin, pour lui dire que Napoléon désirait lui parler et se rendait à Donchery. Bismarck alla au-devant de l'Empereur, qu'il rencontra à Frénois.

L'Empereur exprima le désir d'avoir un entretien avec le roi de Prusse. Lorsque le chancelier lui dit que le roi était fort loin de là, à Vendresse, Napoléon demanda si le roi avait déjà fixé le séjour provisoire de son prisonnier, et quelle était à cet égard l'idée de Bismarck. Ce dernier lui offrit la maison qu'il occupait lui-même à Donchery et qu'il évacuerait aussitôt. Le cortége se mit en marche sur Don-

chery. Avant d'arriver au pont de la Meuse, Napoléon remarqua sur la route une simple maison d'artisan. Il fit arrêter et pria Bismarck de descendre. Ces deux personnages eurent alors un entretien d'une heure dans une chambre pauvrement meublée.

L'Empereur se plaignit d'abord des dures conditions de la capitulation imposée à l'armée de Mac-Mahon. Bismarck ne pouvait rien répondre à ce sujet qui avait été traité entre Moltke et Wimpffen, et, fidèle à la promesse qu'il en avait faite d'avance à Moltke, il écarta cette question chaque fois que Napoléon la remit sur le tapis. En revanche, il demanda à l'Empereur ce qu'il pensait de négociations de paix. Napoléon répondit qu'étant actuellement prisonnier, il ne pouvait négocier la paix ; qu'il n'y avait que le Gouvernement régulier siégeant à Paris, et à la tête duquel était l'Impératrice Eugénie, qui pût décider cette question.

Il serait intéressant de savoir si Bismarck et Napoléon lui-même croyaient beaucoup, après la catastrophe du 1er septembre, à la durée du Gouvernement de l'Impératrice. Pour Bismarck, cela nous paraît fort douteux, car il dit dans son rapport au roi, qu'après ces paroles de l'Empereur il s'est convaincu « que la situation présente n'offre aucune importance pratique en dehors de son importance militaire ».

Après un plus long entretien dans l'intérieur, l'Empereur sortit et s'assit devant la porte de la maison avec Bismarck. C'est alors que Napoléon aurait dit que lui-même ne voulait pas la guerre et qu'il y avait été forcé par la pression de l'opinion publique en France.

Nous avons nous-même exprimé, dès le début, l'opinion que l'empereur Napoléon ne désirait pas très-vivement cette guerre ; mais, pour rendre hommage à la vérité, il faut dire

que cette opinion publique qui, disait-il, l'avait forcé à la guerre, elle avait été créée par son entourage, par la servilité de la presse et des réunions que cet entourage avait dans sa main, par des poursuites incessantes contre toute expression incommode de l'opinion libérale, par les candidatures officielles et autres institutions de même nature, et l'Empereur n'était certainement pas tout à fait innocent de ces éléments, de ces fondements de l'opinion publique césariste-bonapartiste. Cette opinion publique-là, qui gouvernait en effet l'Empereur, n'était pas du tout l'opinion publique de la France.

Pendant l'entretien de l'Empereur et de Bismarck, on vint informer ce dernier qu'il y avait, au sud du village de Frénois, le petit château de Bellevue, confortablement installé, et qui n'était pas encombré de blessés. Bismarck en fit part à l'Empereur, il ajouta qu'il le proposerait au roi de Prusse pour lieu de rendez-vous, si l'Empereur y consentait, et il l'invita à s'y rendre dès à présent pour prendre le repos dont il devait avoir besoin.

Napoléon et Bismarck se rendirent à Bellevue, où se trouvaient déjà le général de Wimpffen et son chef d'état-major, le général prussien Podbielski et le lieutenant-colonel de Verdy, qui attendaient la ratification de la capitulation. Les Français essayèrent une dernière fois de revenir sur certaines clauses de la capitulation et d'y faire apporter des changements. Mais sur ces entrefaites, de Moltke, qui avait trouvé le roi sur le champ de bataille, envoya dire à Bismarck par un aide de camp que le roi Guillaume ne voulait voir l'Empereur que lorsque la capitulation militaire serait définitivement arrêtée.

Bismarck monta à cheval pour aller lui-même informer le roi de la situation ; il rencontra en route de Moltke, qui

portait le texte de la capitulation approuvée par le roi ; ils revinrent ensemble à Bellevue, et la capitulation fut signée sans autre incident.

A midi, Bismarck et Moltke remirent au roi la capitulation signée, et celui-ci, accompagné du prince royal, se rendit à une heure à Bellevue, où il eut avec Napoléon un entretien d'un quart-d'heure.

L'Empereur prisonnier reçut pour résidence le château de Wilhelmshœhe, qu'avait autrefois habité son oncle le roi Jérôme, et où le prince-électeur de Hesse distribua plus tard ses coups de pied historiques (1).

Napoléon quitta le château de Bellevue dans la matinée du 3 septembre, et il n'arriva que le lendemain matin à Bouillon, après avoir été plus d'une fois arrêté par des convois, des troupes, des canons français pris par l'ennemi. Il se dirigea ensuite par Verviers et Cologne sur Wilhelmshœhe, où il arriva le 5 au soir et trouva tout préparé pour le recevoir.

Pendant quelques jours, les journaux officieux prussiens, convaincus en apparence que les armées allemandes trouveraient à Paris un gouvernement régulier, celui de l'Im-

(1) Le prince électeur de Hesse, qui fut détrôné en 1866, avait l'habitude de donner des coups de pied au derrière à toutes les personnes qui lui apportaient des nouvelles désagréables. Les ministres eux-mêmes n'étaient pas exempts de cette marque de faveur; et quelques-uns de ces coups de pied sont acquis à l'histoire. — Un beau jour, l'électeur donna un coup de pied semblable à un de ses valets de chambre. Cet homme, qui était très-fort, n'accepta pas comme les ministres cette faveur princière. Il saisit le vieil électeur, le coucha sur un fauteuil, le déshabilla et administra sur le derrière électoral une verte correction. Le valet de chambre, craignant ensuite d'être poursuivi pour ce crime de lèse-majesté postérieure, s'enfuit dans la Saxe-Cobourg-Gotha, et il acheta plus tard l'hôtel de l'Arbre-Vert à Cobourg.

(*Note du traducteur*.)

pératrice Eugénie, parlèrent de la probabilité d'une paix prochaine que rendaient indispensable les revers importants des Français. Mais les événements devaient bientôt les faire changer de langage.

Nous allons nous occuper de la situation de Paris et de ce qui se passait dans la capitale de la France.

VI. Paris à la fin d'août et au commencement de septembre. La République est proclamée.

Depuis la communication qu'il avait faite au Corps législatif, le 22 août, le comte de Palikao parut à la Chambre le moins possible. Il donnait pour excuse de son absence ses travaux importants d'organisation qui lui prenaient tout son temps. Dans le fait, il devait lui être pénible de toujours répéter que tout allait à merveille, que le « plan » s'exécutait, que le ministre de la guerre avait les meilleures nouvelles, mais qu'il ne pouvait pas les communiquer, parce que le succès dépendait du secret et que tout serait perdu si les Prussiens, sans cesse aux écoutes, apprenaient quelque chose de ce « plan ». Ces façons générales de parler n'auraient pas tardé à devenir suspectes à la Chambre, si elle les avait comparées aux faits affirmés par les télégrammes prussiens qui, du reste, arrivaient rarement jusqu'à Paris. Palikao n'avait pas lui-même, dans le cours des choses, la confiance qu'il inspirait si facilement à la Chambre. Sa pensée dominante, c'était de tenir l'Empereur et l'armée de Mac-Mahon éloignés de Paris, et nous avons donné des preuves de ce qu'il fit pour cela.

La besogne que négligeait le ministre de la guerre, les

journaux officieux et semi-officieux s'en chargèrent. D'après ces feuilles, la destruction des armées allemandes était assurée. Le « plan » était en voie d'exécution. Mais on n'était pas toujours d'accord sur ce fameux plan. Quelques journaux affirmaient encore que Bazaine avait été vainqueur le 18 août, le jour qu'il avait précipité trois corps d'armée prussiens dans les carrières de Jaumont. Ils disaient que Bazaine était maître de toutes les routes, qu'il avait déjà quitté Metz pour se réunir à Mac-Mahon dans les Champs catalauniques, où les chassepots et les mitrailleuses, remplaçant les javelots et les catapultes des Romains, auraient encore raison des barbares à cheveux rouges de l'Orient. D'autres journaux, qui finissaient par douter du départ de Bazaine, soutenaient qu'il voulait rester à Metz ; que c'était là le « plan ». Les Allemands, s'avançant avec imprévoyance, seraient pris alors entre deux feux, etc., etc. Ces niaiseries stratégiques étaient encore discutées tout au long, deux jours après la bataille de Sedan. Il n'y avait pas un seul mot de sensé dans ces articles, mais quelques expressions militaires, qui s'y trouvaient jetées à tort et à travers, en imposaient à la masse du public. On avait vu pareille chose en Allemagne quelques années auparavant (1859, Giulay ; 1866, Benedek).

Après le « plan », c'était surtout la situation des Allemands qui occupait certains journaux de Paris. A les en croire, on ne devait pas donner un sou des armées allemandes, et il était impossible de comprendre comment elles ne se retiraient pas au plus vite du territoire français. D'après le « Volontaire », les Allemands auraient déjà perdu, le 16 août, 144,000 hommes tués ou blessés; le reste était bien près de mourir de faim; les dernières réserves, la landwehr et le landsturm, arrivaient d'Allemagne; des vieillards de 60 ans

armés de fusils à pierre, portant du côté droit une énorme blague à tabac, du côté gauche une gourde de *schnaps* plus grosse encore, une longue pipe de porcelaine à la bouche, courbés sous le poids d'un havre-sac, surmonté d'un moulin à café et renfermant une provision de thé de sureau, passaient de la rive droite sur la rive gauche du Rhin, toussant, crachant, et maudissant ceux qui les arrachaient des bras de leurs enfants et petits-enfants, pour les envoyer à une mort certaine. — Des difficultés sérieuses s'étaient élevées entre le prince royal de Prusse et le prince Frédéric-Charles, qui refusaient de se prêter un mutuel appui. Les dépêches allemandes, qu'on ne pouvait point ignorer complétement, étaient traitées de « mensonges prussiens ». Enfin on donnait comme un fait certain que le roi de Prusse était devenu fou. La source de cette nouvelle est assez intéressante. La « *Liberté* » publie un jour un article dont le sens était qu'il fallait que le roi de Prusse fût positivement fou pour oser marcher sur Paris en se jetant au milieu des armées françaises. Le lendemain, un second journal publia un article intitulé : Le roi de Prusse est fou, et qui n'était que l'amplification de l'article de la *Liberté*. Le troisième jour, un troisième journal annonça, d'après des renseignements dignes de foi, que le roi de Prusse, effrayé de la situation de ses armées, était devenu fou. La chose était naturellement tenue secrète, mais il fallait garder le roi de près.

C'étaient des nouvelles semblables que donnaient en pâture aux spirituels Parisiens et à tous les Français, des hommes que l'Empire avait élevés dans le journalisme pour instruire le peuple.

On nous demandera sans doute : mais pourquoi les spirituels Parisiens et tous les Français croyaient-ils à tout cela? — Pourquoi donc n'y auraient-ils pas cru? Qu'on se figure

des gens qui ne peuvent ni entendre ni lire autre chose ! Devront-ils croire que tout ce qu'on leur dit n'est que mensonge ? Le pourront-ils, lorsqu'ils désirent ardemment que ces mensonges journaliers soient la vérité ? Qu'on en fasse jamais l'épreuve sur la rive droite du Rhin dans des circonstances analogues, et nous verrons si le résultat n'est pas le même. Peut-être seulement que les gens de la rive droite du Rhin seraient plus tôt découragés et par suite plus tôt prêts à douter d'eux-mêmes.

Le peu de journaux indépendants et véridiques qu'il y avait dans Paris perdirent naturellement courage. Ils continuèrent de citer les faits qu'ils croyaient vrais, mais sans se donner la peine de les commenter dans des articles de fond.

Lorsque l'armée du prince royal de Prusse marchait sur Paris, et avant que la marche de Mac-Mahon vers le nord changeât la direction des opérations de la troisième armée allemande, le général Trochu fut nommé, le 17 août gouverneur de Paris et général en chef des forces qui se réunissaient pour défendre la capitale de la France.

Trochu, né en 1815, sorti de Saint-Cyr et de l'école d'état-major, était lieutenant en 1840, capitaine en 1843. En Afrique depuis 1841, il attira bientôt, par son intelligence et sa bravoure, l'attention du maréchal Bugeaud, qui le prit pour aide de camp en 1845 et le conserva jusqu'à sa mort, 1849. Si le maréchal appréciait hautement le mérite de son aide de camp, ce dernier conserve encore un profond respect pour la mémoire du maréchal, qu'il regarde comme son professeur de l'art de la guerre. En 1853, Trochu était colonel, et Saint-Arnaud le choisit pour aide de camp au début de la guerre d'Orient. Nommé général à la fin de 1854, Trochu resta dans l'état-major de Canrobert tant que celui-ci conserva le commandement en chef, et il fut mis

ensuite à la tête d'une brigade d'infanterie qu'il conduisit avec une brillante bravoure. Il fut blessé grièvement par un éclat d'obus le 8 septembre 1855. Au commencement de la guerre de 1859, il commandait encore une brigade, mais il fut nommé général de division dès le 4 mai, à l'âge de 44 ans, et sa division, accourue au secours du maréchal Niel, prit une part brillante à la bataille de Solférino. Après la campagne d'Italie, le général fut mis à l'écart. Ses relations avec le maréchal Bugeaud, qu'il rappelait avec un juste orgueil, lui avaient donné à la cour la réputation fort peu aimée d'un orléaniste. En outre, Trochu, homme d'une simplicité toute militaire et d'une honorabilité parfaite, s'était préservé de l'amour effréné de l'argent et des jouissances qui s'était introduit, sous l'influence du second Empire, dans toutes les classes de la société et jusque dans l'armée. Il craignait que cela ne devînt nuisible à l'armée ; il ne pouvait pas estimer certaines personnes qui jouissaient en apparence de la plus haute considération, et il se tenait personnellement éloigné des cercles de la cour.

En 1867, lorsqu'il fut question de réformer l'armée, il publia son livre : « l'armée française en 1867 ». Plein d'amour pour l'armée française, plein de respect pour les qualités qui lui sont propres, Trochu faisait ressortir vivement les défauts de son organisation. La vérité, cette fois comme toujours, fut mal accueillie, et les officiers qui rendaient le plus justice à la perspicacité et à la véracité de Trochu, trouvèrent pour la plupart que son livre n'était pas opportun, que ce n'était point le moment de dévoiler à tout le monde les défauts de l'armée française. Les ennemis secrets du général s'éloignèrent de plus en plus de lui, et le gouvernement le laissa de côté en toute circonstance. Lorsque la guerre de 1870 éclata, le général Trochu n'était que mem-

bre du comité d'état-major, position assez effacée. Trochu fut envahi de pressentiments fort tristes lorsqu'il vit la guerre si follement déclarée, et les troupes, à peine formées, se rendre à la hâte à la frontière et traverser Paris aux cris : à Berlin ! à Berlin ! Il ne cacha pas ses impressions au maréchal Lebœuf. Il en résulta que Trochu resta d'abord sans emploi. Ce n'est qu'à la formation du 12e corps que ce général, reconnu pour l'un des plus distingués de l'armée française, fut pourvu d'un commandement, et peu de jours après, le ministère Palikao lui confia les fonctions de gouverneur de Paris, poste qui devait nécessairement avoir la plus grande importance dans le cours de cette guerre.

Cette nomination de Trochu pouvait être regardée comme une rupture avec les pures traditions impérialistes des dix dernières années, et comme une preuve que le ministère de la défense nationale voulait mettre à leur place tous les bons Français ,sans s'inquiéter de leurs opinions personnelles, sans rechercher s'ils étaient ou non partisans quand même de l'Empire.

Palikao attachait ce caractère à la nomination de Trochu, ainsi que le prouvèrent les termes dans lesquels il en fit part au Corps législatif.

Pour annoncer aux Parisiens son entrée en fonctions, Trochu fit afficher dans les rues, le 18 août, une proclamation qui reçut un accueil presque unanime. Elle se terminait ainsi : « Et pour accomplir mon œuvre, après laquelle, je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je sors, j'adopte l'une des vieilles devises de la province de Bretagne, où je suis né :

Avec l'aide de Dieu pour la patrie ! »

La proclamation ne disait pas un mot ni de l'Empereur

ni de l'Empire. Quelques-uns des mamelucks de la Chambre relevèrent ce fait, mais les Parisiens n'y firent point attention. Il n'y avait presque plus personne à Paris qui parlât de l'Empereur et du prince Impérial, de la cour ou de l'Impératrice. L'Empire avait été enterré le 7 août. Les gens qui avaient brillé de son éclat ne s'en éloignaient pas moins que les autres; ils ne pouvaient pas lui pardonner d'avoir été malheureux et de les entraîner probablement dans son malheur. Celui qui conservait encore dans un coin de son cœur quelque attachement pour ces grandeurs tombées, se gardait bien d'en parler.

On mettait à côté du général Trochu un comité de défense dont la composition fut l'objet d'un conflit qui n'était pas encore réglé complétement lors de la capitulation de Sedan. — La Chambre voulait introduire dans ce comité un certain nombre de ses membres qu'elles choisirait elle-même. Le Gouvernement, au contraire, persistait à demander que si des membres de la Chambre devaient entrer dans le comité, ils fussent du moins choisis par lui.

On n'avait presque rien fait pour mettre Paris en état de défense avant la nomination de Trochu. Il se mit aussitôt à l'œuvre avec le plus grand zèle. Les travaux qu'il entreprit avaient pour objet :

1° Les fortifications ;
2° L'armement d'artillerie ;
3° Les combattants ;
4° L'approvisionnement ;
5° Les mesures de sûreté intérieure.

Paris est, depuis 1841, une place forte gigantesque, telle qu'il n'en a jamais existé sur la terre depuis les temps de Babylone et de Ninive, mais elle avait besoin de travaux

considérables pour se présenter à l'ennemi comme une place forte. L'Europe moderne, les Parisiens eux-mêmes, ne songeaient pas beaucoup depuis quelque vingt ans que Paris fût une place forte et pût jamais être appelé à en jouer le rôle.

Il fallait préparer les remparts de l'enceinte continue et des forts détachés à recevoir de l'artillerie et des hommes ; refaire les banquettes, pratiquer des embrasures et des créneaux. Il fallait creuser des fossés devant les nombreuses portes, établir des ponts-levis, refaire les masses couvrantes. L'entrée des huit chemins de fer qui pénètrent dans l'enceinte devait également être protégée. Des ponts furent établis à la sortie des canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq et recouverts de parapets ; les fossés de l'enceinte continue furent inondés ; on protégea par de nouveaux ouvrages l'entrée et la sortie de la Seine ; une flottille de canonnières se forma sur le fleuve ; on commença aussitôt à construire sur l'enceinte continue, qui en manquait complétement, des magasins à poudre à l'abri des projectiles. Le système des forts détachés devait enfin être complété par de nouveaux ouvrages. Il fallait du temps pour exécuter tous ces travaux, néanmoins ils étaient tous en train au commencement de septembre, et nous verrons qu'on eut le temps de compléter les plus importants.

Quant à l'armement d'artillerie, les forts avaient déjà depuis 1867 — affaire du Luxembourg — un armement de sûreté insuffisant (contre une attaque de vive force, une surprise). On le compléta, tout en commençant à donner à l'enceinte continue son armement de sûreté.

Il y avait dans Paris, en fait de troupes régulières, le 13e corps (Vinoy) dont il a déjà été question. Il s'y joignit les dépôts de la garde et de divers régiments de ligne. En

faisant venir à Paris des régiments de marche, des dépôts de la ligne, que l'on compléterait par des réservistes, par d'anciens soldats rappelés au service et enfin par des recrues, on pensait pouvoir former un autre corps d'armée régulier, de sorte qu'on aurait eu environ 60,000 hommes de troupes régulières.

On fit venir en outre à Paris 12,000 marins, parmi lesquels il y avait un peu d'infanterie de marine, et l'on en forma une division de marins, sous les ordres du vice-amiral de la Roncière le Noury. Il avait pour généraux de brigade les contre-amiraux de Saisset et Pothuau. Cette division de marins était destinée à défendre les principaux forts détachés du nord et de l'est de Paris. Un capitaine de vaisseau devait avoir le commandement spécial de chacun des forts confiés à la marine. Les matelots servaient les grosses pièces de canon qui armaient les forts et dont ils avaient l'habitude.

9,000 douaniers formèrent une division pour garder les murailles ; 6,000 gardes forestiers une brigade de tirailleurs de deux régiments.

A ces troupes, que l'on peut regarder comme plus ou moins régulières et habituées à une discipline sévère, s'ajoutait la garde municipale de Paris, infanterie et cavalerie, ainsi que diverses formations de gendarmerie départementale.

Le total de toutes ces forces devait s'élever à 90,000 hommes.

On devait y joindre 100,000 gardes mobiles de province, et enfin la garde nationale sédentaire de Paris qui allait être portée à 266 bataillons, formant ensemble au moins 200,000 hommes. On pouvait en mobiliser une partie, choisie parmi les hommes jeunes, vigoureux et non mariés qu'on emploierait, en cas de besoin, hors des murs. Enfin

l'on avait encore des formations volontaires de diverses sortes, sous le nom de francs-tireurs, éclaireurs, etc.

Cela donne un effectif total de 400,000 hommes. L'armement, l'habillement et l'équipement de corps complétement improvisés ne marchaient que fort lentement, et, tant que durèrent le ministère Palikao et l'Empire, on peut dire que le mauvais vouloir du Gouvernement fut un peu cause de ces lenteurs. Ce Gouvernement se résignait à regret à donner des armes à toute la population mâle de Paris.

Nous ne pouvons passer sous silence à cette occasion l'affaire des pompiers français.

Lorsque le ministère Palikao fut appelé au pouvoir, sous l'impression des événements si imprévus et si foudroyants du commencement d'août, et que cette impression eut été rendue plus vive par les dépêches lamentables que l'Empereur envoyait de Metz, le nouveau ministre de l'intérieur, monsieur Chevreau, donna l'ordre à tous les préfets d'envoyer de suite à Paris tous les pompiers disponibles de France, âgés de moins de 40 ans. Le ministère Palikao voyait alors la capitale menacée du jour au lendemain; appeler aux armes toute la population lui semblait dangereux; et on voulait d'abord appeler à la défense de Paris les pompiers de province, qui étaient en partie disciplinés et fort étrangers, en général, à la capitale.

Le 15 août, ils affluèrent donc à Paris de tous côtés. On vit alors des uniformes fantastiques, et notamment des casques de forme antique. Il ne vint pas seulement des hommes au-dessous de 40 ans, mais jusqu'à des pompiers antédiluviens avec de magnifiques barbes blanches et des jambes maigres dont l'étroitesse de leurs culottes faisait encore ressortir l'exiguïté. On n'avait pris aucune mesure pour recevoir tout ce monde. La plupart des pompiers n'avaient

aucune idée de ce qu'on voulait d'eux et croyaient qu'il y avait dans Paris un immense incendie qu'ils devaient éteindre. La présence de ces braves gens ne pouvait que créer des embarras, car, le 17 août, il en était déjà arrivé 60,000. Ce jour même, le ministre de l'intérieur ordonna aux préfets de suspendre les envois de pompiers et il s'occupa de renvoyer les autres chez eux.

Le comité de défense voulait approvisionner Paris pour six mois afin de le rendre indépendant tout ce temps-là. C'était une entreprise considérable pour une aussi grande ville. Il est vrai qu'elle était rendue moins difficile par les richesses de numéraire accumulées dans Paris, par les communications de la capitale avec la France entière, par les immenses espaces vides qui permettaient de conserver dans Paris une grande quantité de provisions. Pendant la dernière quinzaine d'août, il arriva de Nantes, du Havre et de Rouen de nombreux trains, chargés de blé, de riz, de fourrages et de viandes salées. Un parc à bestiaux fut établi dans le bois de Boulogne. On installa de nouveaux moulins, de sorte que Paris put bientôt moudre deux fois et demi autant de farine qu'en temps ordinaire. Mais il n'y a pas moins de grandes difficultés à réunir les rations nécessaires à une ville comme Paris, de 1,800,000 âmes, même en simples rations de marine. Songeons maintenant que les habitants de Paris sont gâtés, et que sans être gros mangeurs comme dans d'autres pays, ils sont habitués, dans toutes les classes de la société, à se donner quelquefois de bons morceaux. Il était complétement impossible de conserver de la viande fraîche pendant six mois, à cause de la quantité de fourrages nécessaire pour nourrir les animaux, d'autant plus que l'année 1870 avait été une très-mauvaise année de foins à cause de la sécheresse. — Le sel, une des

choses les plus nécessairès à l'homme, est celle qui manque habituellement la première dans les villes investies, parce que l'on se fait rarement une idée exacte de la quantité de cette denrée que l'on consomme journellement. Où trouver pour six mois des œufs, du beurre et de la volaille? Où prendre pendant si longtemps des légumes frais que l'on a d'ordinaire à Paris en abondance et d'excellente qualité? Nous ne parlons pas du poisson frais. La Seine en fournit bien quelques-uns d'assez mauvais, mais tous les produits de la mer allaient manquer dès le premier jour de l'investissement.

Il était donc à peu près possible d'approvisionner Paris pour six mois de rations de marine, mais on ne pouvait pas songer aux denrées auxquelles toutes les classes parisiennes sont habituées; et il était même fort difficile de réunir cet approvisionnement de marine pour six mois, malgré tout le zèle qu'on y apporta.

Le 25 août, le général Trochu fit faire une grande razzia dans les quartiers de Paris qu'habitent les femmes de la société galante et leurs amis. Cette razzia donna des prises nombreuses, notamment d'étrangers, ce qui est digne de remarque, parce qu'il existe en Allemagne un certain parti qui parle sans cesse, avec une vertueuse indignation, de l'immoralité des Français. Ces dames et leurs intimes furent expulsés de Paris. La mesure fut approuvée de tout le monde, surtout parce que la société, ainsi renvoyée d'une manière sommaire, était prête à tout, même à des intrigues, pour entraver la défense de Paris.

Une autre mesure, qui suivit de près la première, ne fut pas aussi généralement approuvée. Le 28 août, des affiches placardées au coin des rues, prévenaient les nationaux des États avec lesquels la France était en guerre, d'avoir à

quitter dans trois jours Paris et ses environs. Ils devaient se retirer soit dans leur pays, soit dans les départements à l'ouest de la Loire. Ceux qui voudraient échapper à cette mesure, devaient obtenir un permis de séjour du gouverneur de Paris. Le général Trochu observait que cet exil paraissait nécessaire, et qu'il était dans l'intérêt même des expulsés.

On n'avait pas vu depuis l'antiquité une semblable xénolasie. On comptait à Paris 80,000 Allemands. Cette mesure eut des suites cruelles; elle frappait beaucoup de gens qui habitaient Paris depuis 15 et 20 ans, qui s'y étaient créé une famille, dont les femmes étaient françaises et dont les enfants étaient nés en France. On les chassait dans un délai de trois jours de leur foyer pour les renvoyer dans une patrie qui leur était devenue étrangère. On découvrit à cette occasion un chef de bataillon de la garde nationale, allemand de naissance, qui ne s'était jamais fait naturaliser français. Il y eut bien des douleurs!

Quand on connaît le caractère humain et généreux des Français en général et des Parisiens en particulier, on se demande involontairement pour quelles raisons ils jugèrent nécessaire une semblable mesure.

Il est certain qu'il y avait en France des Allemands qui y trouvaient une existence que leur propre pays leur refusait, et qui manifestaient dans des lieux publics leur joie des victoires allemandes d'une manière qui allait jusqu'à la brutalité et qui devait blesser profondément les Français. Dans les classes moins éclairées, des ouvriers allemands avaient proféré des menaces de conspirations, de voies de fait contre les Français dès que les armées allemandes paraîtraient devant Paris. Mais c'étaient-là des faits tout à fait isolés. Il y eut également çà et là quelques rixes qui venaient

appuyer l'opinion du général Trochu que c'était dans leur intérêt qu'on expulsait les Allemands. — Des gens que n'atteignait pas la mesure prise par le général Trochu, par exemple des Autrichiens et des Suisses allemands, quittèrent Paris. L'un de ces derniers auquel on demandait pourquoi, répondit : A quoi me sert d'être Suisse? Que je vienne à parler allemand avec un de mes compatriotes, un gamin criera : un Prussien ! un Prussien ! je serai entouré, arrêté, et peut-être assommé avant d'arriver chez le commissaire de police. Toutes les réclamations de notre chargé d'affaires me rendront-elles ensuite à la vie?

Que l'on envisage la chose comme on voudra, c'est de cette expulsion des Allemands que date réellement le réveil de la haine nationale.

Or, cette haine nationale, excitée par les deux partis et non pas seulement par les Français, est le grand malheur européen de cette guerre, malheur devant lequel s'effacent complétement toutes les souffrances, toutes les pertes matérielles, quelque grandes, quelque regrettables qu'elles soient. C'est la crainte de ce malheur, qu'ils prévoyaient avant même que la guerre n'éclatât, qui engageait depuis plusieurs années quelques hommes clairvoyants des deux nations à travailler de toutes leurs forces à empêcher cette guerre.

L'expulsion des Allemands n'eut pas lieu seulement de Paris et des places fortes; ils furent aussi chassés des villes ouvertes. L'un des hommes qui poussa le plus à cette mesure fut M. Gambetta que nous allons voir bientôt jouer un rôle considérable.

Les premières nouvelles de la catastrophe de Sedan arrivèrent à Paris le samedi 3 septembre. La foule se rassembla dès midi sur les boulevards.

La séance du Corps législatif fut ouverte à 3 heures du soir. Palikao annonça des événements importants. Il commença par dire qu'une sortie de Bazaine avait été repoussée. Il reconnut que cette nouvelle n'était pas bonne. Puis il parla d'une bataille livrée entre Mézières et Sedan, où les Français avaient eu tantôt le dessus tantôt le dessous; Mac-Mahon était blessé. Tout cela était dit d'une manière confuse qui permettait encore de conserver quelque espérance, et le ministre rappelait expressément que ces nouvelles n'avaient rien d'officiel. Il reconnut cependant encore une fois qu'elles avaient une grande importance et qu'elles obligeaient le Gouvernement à faire appel à toutes les forces de la nation.

La déclaration de Palikao provoqua immédiatement une discussion très-vive. Jules Favre fut le premier à y mettre un peu d'ordre, et il s'éleva, dans cette occasion, fort au-dessus de ses déclamations habituelles.

« Quelle est la vérité? s'écria-t-il. La vérité, c'est que l'armée française s'est conduite héroïquement toutes les fois qu'elle s'est trouvée devant l'ennemi. Vous connaissez les merveilles de bravoure accomplies par le maréchal Bazaine pour chercher à rompre le cercle des forces quatre fois supérieures qui l'entourent. — Sans compter l'ennemi, malgré tous les obstacles, il a compris que la France avait besoin de son épée, et il a cherché à se faire jour. — Un général non moins brave s'avançait d'un autre côté pour le soutenir dans ce moment critique. Il a succombé. Ce n'est pas la bravoure qui lui a manqué, c'est la liberté du commandement. Personne n'ignore qu'on lui avait demandé des troupes pour garder l'Empereur. Il les a refusées, et le conseil des ministres les a prises dans celles qui étaient destinées à défendre Paris. On sait cela, et un tel

état de choses ne saurait durer plus longtemps. Il faut savoir quelle est notre situation vis-à-vis du Gouvernement. L'Empereur est-il en communication avec ses ministres? Leur donne-t-il des ordres? »

A cette interpellation, Palikao répondit clairement : Non !

« Eh bien ! alors, continua Jules Favre, le Gouvernement a, par le fait, cessé d'exister ; et, à moins d'un aveuglement impardonnable, à moins d'une obstination qui n'est plus patriotique, vous reconnaîtrez que c'est à vous à demander au pays les moyens qui peuvent amener son salut. Je n'insisterai pas davantage. La réponse que vient de faire le ministre éclaircit le point principal : le Gouvernement a cessé d'exister. »

Là-dessus, violentes interruptions des mamelucks. Le président Schneider prend la parole : « En toute occasion, dit-il, je devrais protester contre de semblables paroles. Dans les circonstances actuelles, je dois protester surtout contre tout ce qui pourrait causer un affaiblissement du pays. »

Jules Favre : — « Un affaiblissement ! Ce que je cherche, c'est la force morale ; et elle réside dans le pays souverain, affranchi, qui ne doit compter que sur lui-même, sur ses représentants, et non plus sur ceux qui l'ont précipité dans l'abîme. (Grand tapage des mamelucks.) Maintenant, dans cette crise suprême, je n'ai plus que deux mots à ajouter : la France et Paris, tous deux également menacés, tous deux réunis dans la résistance par une étroite solidarité, sont résolus à ne pas déposer les armes avant que l'ennemi ne soit chassé. Le pays sait que c'est en lui, en lui seul, qu'est le salut. (Approbation à gauche.) Pour éviter le désordre, il est nécessaire que tous les partis s'effacent devant un nom militaire qui se chargera de la défense de la nation. Ce nom

est connu et cher au pays. Il doit prendre la place de tous les autres ; il faut que devant lui tous les fantômes de Gouvernement s'évanouissent. Tel est le moyen de salut, je le dis en face du pays. Puisse le pays entendre ma voix ! » (Très-bien ! à gauche, et bruit correspondant à droite.)

La recommandation très-claire d'une sorte de dictature de Trochu émut fort désagréablement le comte de Palikao. Il rappela qu'il existait un Gouvernement constitutionnel et que l'on devait se grouper autour de lui.

Dans le reste de la séance, la Chambre s'occupa de l'urgence d'appeler sous les armes tous les hommes de 25 à 35 ans, tandis qu'on n'avait appelé jusqu'à présent que les anciens soldats des classes les plus âgées ; et ensuite de l'élection des officiers de la garde nationale de Paris qui avait toujours été différée.

La Chambre fixa enfin la séance suivante au 4 septembre, à 3 heures de l'après-midi.

Il devait en être autrement. La séance du 3 septembre avait été levée à 4 heures 1/4. Ce n'est qu'une heure plus tard qu'arrivèrent, par la Belgique et la Suisse, des télégrammes annonçant toute l'étendue du désastre de Sedan.

Des groupes se formèrent sur les boulevards et les parcoururent en chantant la *Marseillaise*. L'un de ces groupes se rendit au Louvre où était le quartier général du gouverneur de Paris. Sur ce point, comme sur d'autres, on demande la déchéance de l'Empereur et de sa dynastie.

Palikao ne pouvait pas croire à l'étendue de ce malheur. Le soir même, il demanda par le télégraphe au consul français à Bâle s'il fallait croire aux nouvelles allemandes de la catastrophe de Sedan. Il reçut pour réponse : « D'après l'accord de tous les renseignements, il n'y a pas à douter de l'événement. »

Cependant, quelques membres du Corps législatif avaient couru chez le président Schneider pour lui faire part de ce qu'ils avaient appris et le presser de réunir la Chambre le plus vite possible.

Schneider convoqua tous les députés à domicile pour le 3 septembre, à minuit.

La séance fut ouverte le 4, à 1 heure du matin. Le comte de Palikao était présent. Malgré la dépêche de Bâle, il avait été se coucher sans convoquer le ministère, et ce n'est que le message de Schneider qui le réveilla et le fit lever.

Il prend le premier la parole et avoue cette fois toute la vérité.

« Notre armée, dit-il, après des efforts héroïques, a été refoulée dans Sedan par des forces supérieures. Toute résistance étant devenue impossible, l'armée a capitulé. L'Empereur a été fait prisonnier. »

Palikao demanda ensuite le renvoi de la séance au lendemain, — il voulait dire dans la journée du 4.

Le président Schneider propose le renvoi. Jules Favre ne s'y oppose point, mais il dépose, au nom de la gauche, la proposition suivante :

« Art. 1er.— La Chambre déclare Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie déchus du pouvoir que leur avait confié la Constitution.

« Art. 2.— Le Corps législatif nommera une commission gouvernementale, composée de...... Cette commission sera investie de tous les pouvoirs nécessaires, et elle aura pour mission spéciale de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire.

« Art. 3. — Le général Trochu est confirmé dans ses fonctions de gouverneur général de la ville de Paris. »

L'ancien ministre Pinard hasarda cette observation : « Nous n'avons pas le droit de prononcer la déchéance. »

La Chambre fut ajournée au 4 septembre, à midi ; la séance n'avait pas duré plus de 20 minutes.

Le matin du 4 septembre, on vit affichée dans les rues une proclamation du ministère Palikao :

« Français,

« Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de luttes héroïques, soutenues par l'armée de Mac-Mahon contre 300,000 ennemis, 40,000 hommes ont été faits prisonniers.

« Le général Wimpffen, qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du maréchal Mac-Mahon, grièvement blessé, a signé une capitulation. Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense ; les forces du pays s'organisent. Avant peu de jours, une nouvelle armée sera sous les murs de Paris ; une autre armée se forme sur les rives de la Loire.

« Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France.

« L'Empereur a été fait prisonnier.

« Le Gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événements. »

Le même jour, à 1 heure de l'après-midi, le président Schneider ouvrit la séance du Corps législatif. Le comte de Palikao avait entouré de troupes le palais Bourbon et fait occuper le pont de la Concorde.

Le comte de Kératry protesta contre cette mesure à l'ouverture de la séance. Dans le cours de la discussion où l'on demanda que la garde de la Chambre fût confiée à la garde



nationale, Palikao parla avec assez de hauteur et pas toujours en termes très-mesurés. — Il déposa ensuite, en réponse à celle faite par Jules Favre dans la séance de nuit, une proposition du Gouvernement pour laquelle il demanda l'urgence :

« Art. 1er. — Un conseil de Gouvernement et de défense nationale est institué. Ce conseil est composé de cinq membres. Chaque membre de ce conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif.

« Art. 2. — Les ministres sont nommés sous le contreseing des membres de ce conseil.

« Art. 3. — Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de ce conseil.

« Donné en Conseil des ministres, le 4 septembre 1870.

« Pour l'Empereur, et en vertu des pouvoirs qu'il nous a dévolus,

« *Signé* : Eugénie. »

Jules Favre demanda également l'urgence pour sa proposition.

M. Thiers fit une proposition de conciliation. Il penchait vers l'opinion de Jules Favre, mais il pensait qu'on devait faire un sacrifice à l'union. Sa proposition, signée par 47 députés, était ainsi rédigée :

« Vu les circonstances, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale.

« Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront ».

La Chambre, consultée, prononça l'urgence des trois propositions de Favre, de Palikao et de Thiers; elles devaient être examinées par une même commission de neuf membres, nommés par les bureaux.

La Chambre se retire dans ses bureaux et la séance est suspendue à 1 heure 40 minutes; elle devait être reprise à 2 heures et demie.

La situation allait être bien changée.

Dans la matinée, un certain nombre de bataillons de garde nationale s'étaient rassemblés dans leurs arrondissements, et ils se portèrent vers midi sur les boulevards où ils furent accueillis par les cris de : la déchéance ! la déchéance ! Vive la garde nationale ! Vive la nation ! et quelques cris isolés de Vive la République ! Les gardes nationaux se réunirent à la grille qui sépare le Palais-Bourbon du quai d'Orsay. Une porte de cette grille était entr'ouverte; un questeur de la Chambre la fit fermer. Les gardes nationaux et le peuple demandèrent qu'elle fût rouverte. — Un député de la gauche, M. Steenackers, sort du Palais-Bourbon, et promet de faire ouvrir la porte si l'on veut entrer sans armes. Un certain nombre de gardes nationaux remettent la baïonnette et s'annoncent comme députation. Sur l'ordre de Steenackers, la porte s'ouvre. Les gardes nationaux entrent dans la cour, puis dans le palais; la foule s'y précipite à leur suite et bientôt, cette multitude bigarrée envahit non-seulement les tribunes mais la salle même des séances.

Lorsque les députés, revenant des bureaux, voulurent reprendre la séance, la plupart reculèrent effrayés. A 3 heures la salle des séances est remplie de gens qui lui sont étrangers et qui s'y conduisent comme chez eux. Personne ne peut prendre la parole, et le président Schneider lève la séance à 3 heures. Un grand nombre de députés de la majorité et du centre se retirent dans une salle de l'hôtel de la présidence pour y délibérer.

Pendant que ces députés tiennent conseil sur la nature d'un nouveau gouvernement, les membres de l'extrême

gauche, les irréconciliables, sont acclamés à l'Hôtel de Ville, membres du gouvernement par une foule de gardes nationaux et de peuple, et ils proclament la République.

A cette nouvelle, les membres de la Chambre qui sont encore réunis à l'hôtel de la présidence, députent trois d'entre eux à l'Hôtel de Ville pour négocier avec le Gouvernement provisoire.

Ces députés trouvent le Gouvernement provisoire composé de tous les représentants de Paris à l'exception de monsieur Thiers. Monsieur Jules Favre, l'un des membres de ce nouveau gouvernement, se rend ensuite au Palais-Bourbon, et il annonce aux députés qu'il y trouve réunis, que le Gouvernement les remercie de l'offre de leur concours, mais qu'il est forcé d'y renoncer parce que ce concours ne pourrait donner en ce moment aucun résultat. La dissolution du Corps législatif est décrétée.

Le Sénat se réunit le 4 septembre comme le Corps législatif. Le président Rouher ouvrit la séance à midi et demi. De chaleureuses protestations d'attachement à l'Empire et à la dynastie se succèdent à l'envi. Lorsque la nouvelle des événements du Corps législatif parvint au Sénat, les sénateurs protestèrent même contre cette anarchie ; mais lorsqu'on en vint à discuter si, dans les circonstances présentes, le Sénat ne devait pas se déclarer en permanence, afin de pouvoir agir en cas de besoin, ces messieurs devinrent plus tièdes, et ils se séparèrent, après avoir décidé qu'ils se réuniraient, le 5, à l'heure habituelle, sans souci des événements du dehors, pour s'opposer aux propositions que pourrait faire le Corps législatif.

Cette séance n'eut pas lieu. Le Gouvernement provisoire déclara le Sénat non-seulement dissous, mais aboli. Les sénateurs se dispersèrent, comme les députés de la droite et du

centre, dans toutes les directions de la rose des vents; aucun d'eux n'osa résister à la révolution. Le Gouvernement fit mettre les scellés aux salles des séances des deux Chambres.

Pendant que la séance du Corps législatif se terminait le 4 septembre au milieu du tumulte, et que la République était proclamée à l'Hôtel de Ville, une troupe de peuple, des gardes nationaux et des gardes mobiles en tête, entrait vers 3 heures par la place de la Concorde, dans le jardin des Tuileries et s'avançait jusqu'au jardin réservé, qui était occupé par des troupes de la garde impériale (dépôts), sous les ordres du général Mellinet. Le peuple envoya comme parlementaire un garde mobile porteur d'un drapeau blanc. Le général Mellinet fit alors remarquer que le drapeau tricolore ne flottait plus sur le palais, signe qu'il ne s'y trouvait plus personne de la famille impériale, et il se déclara prêt à faire retirer ses troupes, à condition que les Tuileries seraient occupées aussitôt par la garde nationale. Les troupes mirent la crosse en l'air et les grilles furent ouvertes. La garde nationale prit possession du palais; le peuple n'y pénétra pas de ce côté, mais seulement de la place du Carrousel et il ne commit pas de désordres. On se contenta d'enlever les nombreux N dorés, emblèmes du gouvernement déchu.

L'impératrice Eugénie, accompagnée d'un employé subalterne du palais, avait quitté les Tuileries à une heure de l'après-midi et, le jour même, elle entrait en Belgique par Maubeuge pour aller aussitôt en Angleterre où son fils se rendait également. Toute la haute et basse valetaille de cour s'était dispersée, abandonnant la souveraine devant qui, la veille encore, elle se courbait jusqu'à terre. On ne trouva aux Tuileries que le personnel des cuisines qu'y retenait peut-

être une bonne nourriture assurée, et un fidèle employé subalterne, le secrétaire du maréchal des logis du palais, général Lepic. Cet employé fut le seul qui regretta tout haut l'Impératrice et qui plaignit son abandon dans les dernières heures de son séjour aux Tuileries.

Le dernier membre de la famille impériale qui abandonna Paris fut la princesse Clotilde, femme du prince Napoléon. Après avoir entendu la messe, elle sortit à 3 heures du soir du Palais-Royal et se rendit à Prangins où se trouvaient déjà ses enfants. Son mari, aussitôt après les premiers revers de l'armée française, avait prétexté une mission diplomatique pour fuir l'air des champs de bataille qui lui est toujours désagréable, et aller respirer plus à l'aise en Italie, près de son royal beau-père.

Le Gouvernement provisoire de la République et de la défense nationale se composa de messieurs Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Jules Simon et du général Trochu, qui fut confirmé dans ses fonctions de gouverneur de Paris et reçut en même temps la présidence du Gouvernement.

Le Gouvernement composa son ministère de la manière suivante : Affaires étrangères : Jules Favre; Intérieur : Gambetta; Guerre : général Le Flô; Marine : amiral Fourichon; Justice : Crémieux; Finances : Picard; Instruction publique et cultes : Jules Simon; Agriculture et commerce : Magnin.

On nomma maire de Paris, titre qu'on faisait revivre, Étienne Arago; préfet de police, le comte de Kératry; directeur général des postes et des télégraphes, M. Steenackers.

La plupart de ces personnages sont assez connus. Le maire de Paris, républicain de vieille date, frère de l'illustre

astronome François Arago, est né en 1802, son neveu Emmanuel en 1812.

Le vice-amiral Fourichon, né en 1809, sorti de l'École navale en 1826, était capitaine de vaisseau en 1848. Il était, en cette qualité, gouverneur de Cayenne lors du coup d'État, et les prisonniers politiques envoyés dans cette colonie, par décret du président prince Louis Bonaparte, affirment qu'il faisait exécuter de la manière la plus rigoureuse les décrets de déportation du Prince, — assez singulière recommandation pour un ministre de la République née de la ruine du bonapartisme et de l'Empire (1). Fourichon fut nommé vice-amiral en 1859 et, au début de la guerre de 1870, il reçut le commandement de l'escadre de la mer du Nord. Le décret qui le nommait ministre de la marine de la République le trouva devant Wilhelmshafen (Jahdebusen), à bord du vaisseau cuirassé *le Magnanime*.

Le Flò, né en 1804, était général de brigade en 1848, et fut élu la même année à l'Assemblée législative. Il s'y assit à droite et fut un des fauteurs de la politique bonapartiste jusqu'à ce que le prince président se brouillât avec la droite. Alors Le Flô prit parti contre lui. Pour cette raison il fut emprisonné, le 2 décembre 1851, comme questeur de la Chambre, puis exilé de France où il ne revint qu'en 1859. Il resta éloigné des affaires jusqu'en 1870.

Léon Gambetta, né à Cahors, en 1838, est issu d'une famille génoise. On raconte de lui dans sa jeunesse plusieurs traits d'énergie, que l'on pourrait tout aussi bien attribuer à

(1) C'est aussi sur l'ordre formel de Fourichon que les républicains transportés en Algérie, après le coup d'État, furent mis à la « broche » pendant la traversée. La broche est une longue barre de fer à laquelle sont attachées les chaînes de 10 à 20 galériens à bord des navires.

W. R.

l'irritabilité nerveuse du caractère méridional. En 1859, il était avocat à Paris. A la fin de 1868 et au commencement de 1869, il se rendit surtout célèbre par ses défenses dans l'affaire Baudin et le procès de « *l'Emancipation* » de Toulouse. La dernière année il fut élu au Corps législatif à Paris et à Marseille, et il opta pour Marseille. Malgré sa mauvaise santé, il était, à la Chambre, le chef reconnu de l'extrême gauche, des irréconciliables.

Le comte de Kératry, d'une ancienne famille de Bretagne, naquit en 1832; il s'engagea dans la cavalerie en 1854, fit les campagnes de Crimée et d'Italie, et fut nommé sous-lieutenant à la fin de 1859. En 1861, il partit pour le Mexique avec le 3e chasseurs d'Afrique; en 1864, il servit pendant quelque temps dans la contre-guérilla du colonel Dupin, devint ensuite officier d'ordonnance du maréchal Bazaine et donna sa démission en 1865. Il s'occupa alors de travaux littéraires, et publia dans la *Revue contemporaine* des articles qui fournirent des armes à l'opposition pour attaquer le Gouvernement et Bazaine au sujet de l'expédition du Mexique, et qui engagèrent leur auteur dans une guerre de plume et de parole avec M. Rouher. En 1869, Kératry fut élu au Corps législatif. Ce fut lui qui proposa, après la prorogation de juillet, que la Chambre se réunît d'elle-même le 26 octobre, si elle n'était pas convoquée d'ici là. Nous avons déjà dit quel fut le sort de cette proposition.

Rochefort sortit de la prison de Sainte-Pélagie pour être membre du nouveau Gouvernement. Avec lui furent élargis un certain nombre de républicains qui avaient été incarcérés lors de la levée de boucliers républicaine du 14 août. Cette tentative avait échoué parce qu'une erreur avait empêché toutes les sections conjurées de se mettre en mouvement à la fois. Comme Paris était déjà en état de siége, les

chefs de ce mouvement avaient été traduits devant le conseil de guerre et condamnés à mort. Mais les républicains du 4 septembre ne pouvaient vraiment pas faire exécuter la condamnation à mort prononcée contre les républicains du 14 août.

M. Steenackers, né à Lisbonne en 1830 de parents belges, ne fut naturalisé français qu'en 1866. Il s'était d'abord destiné à la sculpture, mais il l'abandonna bientôt pour se consacrer à la politique et à des recherches historiques. Il fut nommé au Corps législatif en 1869, après avoir été déjà membre du conseil général de la Haute-Marne.

M. Isaac-Adolphe Crémieux, né à Nîmes en 1796, est avocat depuis 1817. Il a plaidé avec succès des procès politiques de toute sorte, pour des hommes de liberté et des suppôts de la tyrannie. Lors de la question d'Orient en 1840, il prit en main avec beaucoup de zèle la cause de ses coreligionnaires persécutés, et il obtint l'acquittement des Juifs de Damas. En 1848, il se prononça pour la république, bien qu'il n'eût jamais été hostile au gouvernement des Orléans, et qu'il eût même proposé à la dernière heure la régence de la duchesse d'Orléans, et il entra dans le Gouvernement comme ministre de la justice ; il quitta bientôt cette position parce qu'il ne voulut pas consentir, au mois de mai, à poursuivre Louis Blanc. Il fut réélu à la Constituante, où il ne se montra pas très-partisan du gouvernement de Cavaignac, et il favorisa l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence. Après que celui-ci eut été élu, il lui fit de l'opposition à la Législative, ce qui lui valut l'honneur d'être arrêté au coup d'État. Remis en liberté, il se retira tout à fait de la scène politique pour se consacrer exclusivement au barreau. Il ne se montra point hostile au gouvernement impérial, et n'avait aucune antipathie contre les membres

de la famille Bonaparte. En 1869, il ne fut élu député dans la 3e circonscription de Paris qu'aux élections complémentaires.

On ne peut pas dire que le Gouvernement provisoire eût une grande homogénéité ; mais on peut affirmer avec certitude que tous ses membres n'y entraient qu'avec la ferme conviction qu'après la catastrophe de Sedan il n'y avait de possible en France que la République, qu'il fallait donner à la France un gouvernement quelconque, et qu'en se chargeant de composer ce gouvernement, ils acceptaient une lourde tâche. En effet, il fallait bien du mauvais vouloir pour admettre que les membres du Gouvernement provisoire se promettaient de leurs dignités beaucoup d'agrément.

Tous savaient que leur gouvernement n'était pas régulier, qu'il n'était qu'un expédient auquel il avait fallu se soumettre. Tous étaient d'avis que le suffrage universel devait être appelé à régulariser la position de ce gouvernement, ou à nommer un autre gouvernement régulier. Mais ils n'étaient pas d'accord sur le moment où il faudrait consulter le peuple français, et les circonstances où l'on se trouvait expliquent assez ce désaccord, sans qu'on puisse supposer que les membres du Gouvernement qui n'étaient pas d'avis qu'on fît un appel immédiat au suffrage nniversel aient craint que le vote ne leur enlevât leur place.

La question qu'on se posa tout d'abord, celle qui intéressait le plus le monde civilisé, était la suivante : quelle influence aura sur la marche de la guerre la révolution accomplie en France?

Peut-elle conduire à une paix prochaine?

La plupart des hommes qui composaient le Gouvernement provisoire s'étaient énergiquement prononcés contre la guerre avant qu'elle n'éclatât. On pouvait donc supposer

qu'ils chercheraient la paix. Mais il était incontestable qu'ils ne pouvaient pas conclure la paix ; puisqu'un gouvernement régulier en a seul le droit. En admettant même que le Gouvernement provisoire eût toute la France pour lui, il n'en était pas pour cela un gouvernement régulier. Le gouvernement d'un grand pays ne peut être ni nommé, ni confirmé par acclamation. Il lui faut toujours, pour qu'il puisse se considérer comme régulier, une sanction formelle qu'il ne pouvait obtenir, dans le cas qui nous occupe, que du suffrage universel.

Le Gouvernement provisoire, issu de l'Hôtel de Ville, ne pouvait donc pas vouloir conclure la paix avec les Allemands, et l'on ne pouvait pas admettre que les Allemands accepteraient de ce gouvernement ce que celui-ci même ne pouvait pas vouloir.

Mais le Gouvernement provisoire pouvait faire un pas, vers la paix. Il pouvait toujours conclure un armistice qui n'engageait pas formellement la France à faire la paix. Les Allemands pouvaient parfaitement signer cet armistice avec le Gouvernement provisoire, et son objet essentiel était de consulter le suffrage universel, pour régulariser la situation du Gouvernement provisoire ou en créer un nouveau.

Il est clair, dans tous les cas, que les Allemands n'avaient d'intérêt à cet armistice, qu'en supposant qu'il dût conduire à la paix, à une paix qui répondît à leurs exigences.

Le Gouvernement provisoire devait non-seulement accepter pour lui-même les exigences des Allemands, il fallait encore qu'il fût à peu près convaincu que la France l'approuverait.

Or, quand le Gouvernement provisoire prit en mains le pouvoir, les choses étaient déjà fort loin d'être les mêmes qu'au moment où Napoléon III envoyait sa déclaration de

guerre à Berlin. Il existait déjà entre les deux nations un abîme béant, et nous voyons difficilement comment on pouvait le franchir.

Nous avons vu combien le langage des gouvernements et de la presse allemande était noble et mesuré au début de la guerre. L'Allemagne relevait le gant qu'on lui jetait; elle voulait défendre son territoire et son indépendance; elle accusait la frivolité du Gouvernement français mais non la nation française.

Mais ce langage devait bientôt changer.

Le 13 août, le roi de Prusse abolit la conscription sur le territoire occupé par les troupes allemandes. Cette mesure était parfaitement dans l'ordre : car on ne peut évidemment pas demander à quelqu'un, en état de guerre, qu'il donne des armes à son adversaire ou qu'il lui laisse celles qu'il peut lui enlever. En outre, il allait de soi que la mesure n'était que provisoire, et qu'elle cesserait de plein droit dès que, pour une cause ou une autre, les Allemands cesseraient d'occuper ce territoire.

Le 14 août, l'on créa les deux gouvernements généraux d'Alsace et de Lorraine. Le général comte de Bismarck-Bohlen fut nommé gouverneur général de l'Alsace et mit provisoirement son quartier général à Haguenau, en attendant la prise de Strasbourg ; on mit près de lui, comme commissaire civil, le président de gouvernement (1) Kuhlewetter. Le gouvernement général de la Lorraine fut donné au général de Bonin, avec Nancy pour résidence ; le commissaire civil fut le président de gouvernement, comte de Villers.

Cette disposition ne causait encore aucun préjudice. Les

(1) Fonctions équivalentes à celles d'un préfet français.

gouvernements allemands ne pouvaient pas laisser sans administration les territoires qu'ils occupaient, et ils ne pouvaient pas non plus laisser cette administration entre les mains de l'ennemi.

Il en était autrement d'un décret du 30 août, qui formait un nouveau département de la Moselle, composé d'une autre manière que le département français du même nom, et le réunissait au gouvernement général de l'Alsace.

Ce nouveau département de la Moselle comprenait : les arrondissements de Metz, Thionville et Sarreguemines du département français de la Moselle, et les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg du département de la Meurthe.

Cela signifiait d'une manière évidente que l'Allemagne avait le projet d'enlever à la France et de s'annexer définitivement l'Alsace, ainsi que ce nouveau département de la Moselle, la soi-disant Lorraine allemande.

Le langage de la presse allemande, depuis les premières victoires des soldats allemands, était digne d'attention.

La plupart de ces journaux demandaient que « les anciens pays impériaux d'Alsace et de Lorraine, qui avaient été enlevés à l'Allemagne d'une manière indigne, lui fussent réunis de nouveau. »

Les gens qui, les premiers, lancèrent ce cri du fond de leur fauteuil, étaient de vieux savants dont les idées et les leçons étaient, depuis longtemps, regardées comme surannées. Mais, hélas ! ils commencèrent à obtenir un succès dont on ne les aurait jamais crus capables.

Nous répondrons en quelques mots à leur argumentation :

1° L'Alsace et la Lorraine n'ont pas été enlevées à la nation allemande, mais bien au saint empire romain-allemand, qui se souciait fort peu, comme on sait, des nationa-

lités qu'il pressait sur son sein et qui aurait voulu embrasser le monde entier : Allemands, Français, Italiens, Croates, Polonais et d'autres encore. L'Alsace et la Lorraine ont été enlevées à ce saint empire romain à une époque où il n'existait pas encore de nation allemande, où il n'y avait que des dynasties de nom allemand, lesquelles s'emparaient, quand elles pouvaient, des territoires rapportant quelque chose, sans s'inquiéter de leur nationalité ; qui conspiraient journellement avec des princes étrangers « contre l'Empereur et l'Empire », dans le but de s'enrichir et de servir leurs intérêts dynastiques :

2° L'Alsace et la Lorraine sont passées à la France pièce par pièce, en vertu de traités parfaitement réguliers et reconnus dans le droit politique européen ; elles ne peuvent donc être enlevées à la France et données à une autre puissance que par des traités semblables, aussi longtemps que le droit politique européen actuel conservera quelque valeur ;

3° L'Alsace et la Lorraine n'ont pu avoir un sentiment national qu'à l'époque de la grande Révolution française, et ce sentiment national fut tout français. L'Alsace et la Lorraine s'attachèrent corps et âme à la grande nation française. Le langage fait beaucoup, mais assurément il ne fait pas tout. Il est des sympathies, il est des intérêts qui rapprochent et unissent les hommes quelle que soit la langue qu'ils parlent.

Nous croyons que les trois vérités que nous venons d'énoncer sont incontestables pour tout esprit impartial.

Ces arguments historiques pour la revendication de l'Alsace et de la Lorraine, ces pays « si vraiment allemands », n'ont pas plus de valeur et tendent aussi bien à détruire toute existence historique, que les arguments de certains

Polonais qui voudraient reconstituer la Pologne féodale du moyen âge dans ses anciennes limites.

Nous constatons avec satisfaction que les hommes d'État allemands n'ont point fait valoir cet argument « historique » de la revendication. Ils en ont trouvé un autre, celui du « bien public », contre lequel, à notre point de vue, nous n'avons rien à objecter.

Le comte de Bismarck a dit, — qu'il nous soit permis d'anticiper un peu dans l'intérêt de la brièveté et de la suite des idées, — le comte de Bismarck a dit : Nous demandons la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande dans l'intérêt de l'Allemagne, afin de pouvoir faire la guerre à la France dans les conditions les plus favorables, si elle recommence la guerre, ce que nous prévoyons.

Il ne s'agit plus alors que d'une question soi-disant stratégique. Mais, en se plaçant à ce point de vue de « haute stratégie », on peut à peu près tout prouver, aussi bien la nécessité pour la France de la frontière « naturelle » du Rhin, que celle pour l'Allemagne de la nouvelle frontière lorraine-allemande-alsacienne. Ce point est très-discutable, mais nous en laissons la discussion aux jeunes officiers des deux nations qui se destinent à l'état-major et veulent se montrer dignes d'y être admis.

Dans notre conviction, la meilleure des frontières, même au point de vue stratégique, c'est celle qui renferme un peuple qui se regarde comme lié par des liens de solidarité.

Or, comme les Alsaciens et les Lorrains se considèrent comme tout à fait français depuis la grande Révolution, et que ce sentiment n'a fait que croître avec le temps, nous ne pouvons pas admettre que ce soit un avantage pour l'Allemagne de s'annexer l'Alsace et la Lorraine allemande.

Le comte de Bismarck l'a reconnu lui-même ; il a parlé

du lourd fardeau dont l'Allemagne se chargeait par cette annexion, mais dont elle était forcée de se charger. Pourquoi donc?

Certains savants allemands se sont fort allégé ce fardeau. Si, disent-ils, les Alsaciens et les Lorrains ne veulent pas être allemands, il faut les traiter en ilotes jusqu'à ce qu'ils aient compris ; si les Français ne veulent pas reconnaître qu'ils doivent se séparer des Alsaciens et des Lorrains, qui sont allemands, il faut que les Allemands leur fassent saigner les ongles. On comprend que les soldats s'animent, dans le combat, jusqu'à la cruauté ; mais on est indigné de voir des gens qui se prétendent les apôtres de la liberté, chercher, de leur cabinet, à donner à la guerre, si affreuse par elle-même, un caractère encore plus cruel.

Nous avons envisagé l'un des bords de l'abîme, voyons maintenant l'autre côté.

Dès le 6 septembre, Jules Favre adressa aux agents diplomatiques de la France à l'étranger une circulaire où il annonçait la proclamation de la République et exposait la situation du Gouvernement. Il disait dans cette circulaire que le Gouvernement et le pays voulaient la paix, et qu'il était possible de la faire après le renvoi de l'homme qui avait engagé cette guerre dans un intérêt dynastique, puisque le roi de Prusse avait déclaré lui-même antérieurement qu'il faisait la guerre à Napoléon et non pas à la France.

« Le roi de Prusse veut-il, demandait Jules Favre, continuer une lutte impie, qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous? Veut-il donner au monde du XIXe siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entredétruisent et qui, oublieuses de l'humanité, de la raison, de la science, accumulent les ruines et les cadavres? Libre à lui ; qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire ! Si

c'est un défi, nous l'acceptons. — Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. — Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance. Nous ne traiterons que pour une paix durable. Ici, notre intérêt est celui de l'Europe entière, et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries. — Mais, fussions-nous seuls, nous ne faiblirons pas. »

Le Gouvernement avait d'abord décidé que les élections pour la Constituante auraient lieu le 16 octobre d'après la loi électorale de 1849. Il revint sur cette décision et fixa les élections au 2 octobre. Pour justifier cette mesure, Jules Favre envoya, le 17 septembre, une nouvelle circulaire. Il y traitait encore la question de la paix dans le même sens que dans la circulaire précédente. Il repoussait avec raison l'assertion des Allemands que c'était le peuple français qui avait voulu la guerre.

En effet, on trouva dans les appartements abandonnés des palais impériaux, de M. Rouher et d'autres dignitaires de l'Empire, une correspondance que le Gouvernement provisoire fit publier et qui ne laissait aucun doute sur ce point. On y voit avec toute la clarté désirable que le peuple français a été aussi surpris que le peuple allemand par cette malheureuse guerre; on y voit en même temps de quels gens mal famés, surtout dans les nations secondaires, se servait le parti de la cour et de la guerre pour se « renseigner » et mettre en scène la guerre. Il faut un front d'airain pour trouver dans cette correspondance la preuve que le peuple français voulait la guerre de 1870; mais certains journaux allemands avaient ce front-là.

Jules Favre, tout en défendant le peuple français contre

ces affirmations, avouait cependant qu'il avait sa part de responsabilité dans cette guerre parce qu'il avait supporté l'Empire trop longtemps; qu'il devait en conséquence faire des sacrifices pour avoir la paix, en dédommageant le vainqueur, mais non pas en cédant du territoire parce que cette cession serait honteuse pour la France, et que la ruine était préférable à la honte.

Ainsi, pendant que les Allemands exigeaient formellement une cession de territoire, en s'appuyant sur des motifs historiques et sur des raisons de convenances, les Français s'y refusaient d'une manière non moins formelle. C'est là qu'était l'abîme.

Il convient d'étudier de plus près cette question de cession de territoire, la véritable pierre d'achoppement.

Il est d'abord établi que le droit politique actuel reconnaît complétement le droit de conquête. Nous n'examinerons pas si cela est bien ou mal; il nous suffit de constater le fait. D'après cela, il n'y aurait aucune honte pour une puissance vaincue à la guerre à céder au vainqueur le territoire conquis par lui.

Il est évident que Napoléon III, s'il avait été vainqueur, aurait exigé de l'Allemagne la cession de la rive gauche du Rhin; cela ne fait pas l'objet d'un doute. L'Allemagne ou les gouvernements allemands n'auraient probablement pas repoussé cette cession comme honteuse; ils se seraient plutôt demandé s'ils pouvaient encore ou non espérer le succès de leurs armes, et ils auraient pris une décision en conséquence.

Après la guerre de Crimée, la Russie dut céder du territoire par la paix de Paris, et la France était l'une des puissances victorieuses qui lui imposaient cette condition.

En 1860, la France s'est fait céder par l'Italie Nice et la

Savoie, en récompense du concours qu'elle lui avait prêté. Cette cession fut soumise, il est vrai, à la sanction d'un plébiscite de la population des pays aliénés; mais le traité avait été conclu depuis longtemps entre le roi Victor-Emmanuel et l'empereur Napoléon, et le plébiscite fut préparé le mieux possible.

Pourquoi donc les Français trouvaient-ils honteux de céder du territoire au vainqueur?

La chose est pourtant très-simple.

Tandis qu'en Allemagne le principe de légitimité domine constamment dans les rapports entre le gouvernement et le peuple, en France l'idée que le peuple a le droit de choisir lui-même son gouvernement est entrée par tous les pores depuis la Révolution française, et aucun gouvernement n'a pu la déraciner. Les Français disent donc : On nous demande de céder l'Alsace et la Lorraine; mais ce ne sont pas des terres inhabitées, il y vit une population qui a des sentiments français, qui veut rester française. Comment pourrions-nous livrer cette population? Ce serait abandonner nos amis, ce qui est une lâcheté et une honte.

Dans leurs idées de conquête, les Français ont en outre une opinion qui leur est propre et qui diffère essentiellement de celle des Allemands. C'est qu'ils ne comprennent point qu'on puisse être assez stupide pour ne pas vouloir être Français. Nous ne trouvons pas d'autre expression pour exprimer la chose. Cela peut paraître aujourd'hui ridicule à bien des gens, mais ce n'a pas toujours été si ridicule. Lors de la grande révolution, des millions d'Allemands devinrent volontiers Français. Et qui voudra nier que sans la grande révolution et les guerres qui en sont issues, l'Allemagne ne serait pas encore aujourd'hui un grand tout décousu? En tout cas, nous avouerons que la

naïve opinion des Français nous plaît mieux que celle de certains « savants » et « hommes d'État » allemands, qui s'identifient volontiers — à tort croyons-nous — le peuple allemand, et veulent, avec une sentimentalité brutale, faire leurs ilotes des Alsaciens et des Lorrains récalcitrants.

M. Jules Favre, dans sa dépêche-circulaire du 6 septembre, avait fait une sorte d'appel aux puissances européennes. Bientôt après, M. Thiers, le célèbre historien du *Consulat et de l'Empire*, se mit en route pour visiter les grandes cours de l'Europe, Londres, Pétersbourg, Vienne et Florence, dans le but de leur exposer la situation de la France et s'il pouvait, de faire appel à leur intervention. Le patriotisme du vieil homme d'Etat, — il avait alors 73 ans, — lui fit affronter les fatigues physiques et les contrariétés morales très-vraisemblables de ce long voyage. Cet appel aux puissances étrangères fit, en Allemagne, une mauvaise impression, et il en partit, comme au commandement, un orage d'adresses, signées des municipalités et d'autres corporations, pour adjurer le roi de Prusse de ne pas permettre l'intervention des puissances européennes dans la querelle entre l'Allemagne et la France. Ces puissances européennes n'avaient rien tenté de sérieux pour empêcher la guerre d'éclater, pour s'opposer à l'agression de Napoléon III ou, comme on disait partout, de la France; où prenaient-elles maintenant le droit d'intervenir?

Nous avons des raisons de croire que le chancelier de la Confédération du Nord n'était pas absolument satisfait de ce langage, qui ne tendait à rien moins qu'à isoler l'Allemagne en Europe.

La fierté avec laquelle parlaient les Français déplut également en Allemagne; on aurait voulu les voir s'incliner plus humblement devant l'éclat des victoires allemandes. Il est

pourtant si facile d'être indulgent, dans la fortune, pour ceux que le malheur poursuit, d'être, dans la victoire, compatissant pour le vaincu. On ne trouvait rien de cette douceur dans les organes principaux de la presse quotidienne allemande. A chaque victoire des soldats allemands, certains journalistes insultaient plus grossièrement le peuple français. Ce qui frappe du reste quand on regarde dans le blanc des yeux l'un de ces hommes « si vraiment allemands », c'est de reconnaître souvent les signes frappants d'une origine orientale.

On voit d'après tout cela, qu'il y avait au mois de septembre bien peu d'espoir d'une paix prochaine. Que les Allemands seraient restés grands s'ils avaient alors prêté la la main au rétablissement de la paix au prix même de prétendus sacrifices !

Quoi qu'il en soit, on doit se demander quelle influence la proclamation de la République va avoir sur la suite de la guerre.

Nous avons observé à plusieurs reprises que jusqu'à la bataille de Sedan, il n'avait pas été question d'un soulèvement révolutionnaire du peuple français. Malgré l'investissement de Bazaine dans Metz, malgré les défaites subies et celles à prévoir, le ministère Palikao s'en était tenu, dans ses armements, aux formations existantes ; il avait annoncé des efforts extraordinaires mais il n'avait pas pris de mesures suffisantes pour les mettre à exécution.

La France entière va-t-elle être à présent animée de l'esprit révolutionnaire? Se lèvera-t-elle comme un seul homme si la paix ne lui semble pas possible? Touvera-t-elle des hommes pour organiser ses forces matérielles, pour réparer ce qu'on a si longtemps négligé? Les Allemands lui en donneront-ils le temps?

Nous posons ces questions, en laissant aux événements qui vont suivre le soin d'y répondre.

Mais ce qui était certain, si la guerre continuait, c'est que l'imperfection même des formations françaises, et les luttes désespérées qui en seraient la conséquence nécessaire, auraient pour résultat d'empoisonner la guerre et d'envenimer cette haine nationale qui n'a jamais profité qu'au gouvernement des individus et non aux nations elles-mêmes.

VII. Marche des Allemands sur Paris. — Investissement de Paris. — Conférence de Ferrières.

Immédiatement après la capitulation de Sedan, l'armée de la Meuse (quatrième armée, prince royal de Saxe) et la troisième armée, prince royal de Prusse, se dirigèrent sur Paris.

L'armée de la Meuse, à l'aile droite, marchait sur trois routes : par Creil et Écouen, — par Compiègne et Senlis, — par Soissons et Dammartin. Ses troupes avancées arrivaient le 16 septembre aux environs de Pontoise.

La troisième armée marcha d'abord au sud vers la Marne qu'elle traversa à Épernay et Château-Thierry; elle s'avança ensuite sur Paris entre la Marne et la Seine. Ses premières troupes étaient dès le 15 septembre à Nogent-sur-Marne et Créteil. Le quartier général du prince royal de Prusse, qui était resté le 2 et le 3 septembre à Donchery, se transporta le 4 à Attigny, le 5 à Marmereville, le 6 à Reims, le 9 à Boursault près d'Épernay, le 12 à Montmirail et le 15 à Coulommiers.

Le quartier général du roi de Prusse était, le 4 septembre, à Varennes, d'où il se rendit le 5 à Reims par Sainte-Menehould ; le 14 à Château-Thierry et le 15 à Meaux.

Les Prussiens ne trouvèrent pas de résistance avant d'arriver sous les murs de Paris. Sur des demandes réitérées de Mac-Mahon et de l'empereur Napoléon lui-même, le 13e corps (Vinoy) avait été envoyé de Paris, à la fin d'août, sur Soissons et Laon, dans la direction de Mézières et de Sedan, pour soutenir Mac-Mahon. Mais Vinoy apprit à Laon la catastrophe de Sedan. Il ne resta dans les environs de cette ville que le temps nécessaire pour rallier les petites garnisons inutiles des environs, ainsi qu'un certain nombre de dispersés de l'armée de Mac-Mahon, et il mit ses troupes en chemin de fer, pour les ramener à Paris où elles arrivèrent le 6 et le 7 septembre.

Soissons, qui refusa de se rendre, fut investie par les Allemands et ensuite attaquée régulièrement.

Le 8 septembre, la 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg, arriva dans les environs de Laon qui était occupé par une demi-compagnie d'infanterie de ligne et 2,000 gardes mobiles. Un peloton du 15e régiment de uhlans fut envoyé en reconnaissance vers la ville, et le chef de ce peloton se donna le plaisir de sommer le général Théremin d'Hame, commandant la ville et la citadelle, de se rendre. Ce dernier demanda jusqu'à 4 heures du soir pour réfléchir. A cette nouvelle, le duc de Mecklenbourg envoya devant Laon le colonel d'Alvensleben avec la 15e brigade de cavalerie, la batterie à cheval, et un projet de capitulation. En même temps, le commandant du 4e corps d'armée détachait vers Saint-Quentin une batterie à cheval de la réserve, et le 4e bataillon de chasseurs à Eppes, à l'est de Laon. Le 9 septembre au matin, la 14e brigade de

cavalerie et la batterie à cheval du 4e corps se portèrent aussi à Eppes.

Lorsque le colonel d'Alvensleben arriva devant la ville avec son projet de capitulation, le général Théremin fit de nouvelles difficultés et demanda à réfléchir jusqu'au lendemain matin, à 9 heures. Lorsque le duc de Mecklenbourg arriva plus tard à Eppes, une convention était déjà signée, en vertu de laquelle la citadelle devait être livrée aux Prussiens avec les troupes et le matériel de guerre qui s'y trouvaient.

Le duc de Mecklenbourg fit occuper les faubourgs par une compagnie de chasseurs, la place du marché par deux autres compagnies, et la quatrième entra dans la citadelle où lui-même se rendit avec son état-major. Après que la remise de la place et le désarmement se furent opérés dans la cour de la citadelle, l'infanterie de ligne française fut emmenée prisonnière de guerre dans la ville, et la garde mobile fut mise en liberté, sous l'engagement de ne plus servir contre l'Allemagne.

Au moment où les derniers hommes de garde mobile sortaient de la citadelle une explosion effroyable se produisit : presque tous les hommes, Allemands et Français, qui s'y trouvaient encore, furent tués ou blessés. Dans la 4e compagnie du 4e bataillon de chasseurs prussiens, il y eut 50 hommes tués et 45 blessés; 300 gardes mobiles français furent plus ou moins atteints. Le duc de Mecklenbourg lui-même reçut une contusion au haut de la cuisse droite. Le général Théremin fut blessé à la tête et il en mourut quelque temps après.

Les Allemands exprimèrent d'abord le soupçon que l'explosion du magasin à poudre de la citadelle avait eu lieu par ordre du général Théremin. Une enquête minutieuse

prouva cependant que ce soupçon n'était pas fondé et que le feu avait été probablement mis aux poudres par un garde d'artillerie.

D'après le plan général de l'investissement de Paris, l'armée du prince royal de Saxe devait occuper la rive droite de la Seine et de la basse Marne, sur une ligne passant à peu près par Argenteuil, Montmagny, le Blanc-Ménil, la forêt de Bondy et Gournay-sur-Marne. L'armée du prince royal de Prusse s'étendait ensuite de Gournay à Bougival, par Bonneuil (sur la Marne), Choisy-le-Roi (sur la Seine), Thiais, Chevilly, Sceaux, Meudon et Sèvres. L'armée du prince royal de Prusse et celle du prince royal de Saxe se donnaient la main sur la presqu'île d'Argenteuil.

Il résulte de divers indices qu'immédiatement après la bataille de Sedan, les Allemands ne s'attendaient pas à une résistance considérable de Paris. Ils s'appuyaient, en cela, sur le manque de solidité du gouvernement provisoire, dont ils venaient d'apprendre l'installation, sur des discordes intérieures et peut-être même sur la chute immédiate de quelques forts.

L'armée du prince royal de Saxe put occuper sans résistance les positions qui lui avaient été indiquées, et elle n'y fut pas très-inquiétée jusqu'à la fin de septembre. Le prince royal de Saxe établit d'abord son quartier général au Grand-Tremblay.

L'armée du prince royal de Prusse ne put pas arriver dans ses positions sans combattre, et elle y fut ensuite inquiétée par des sorties de la garnison de Paris.

Le 17 septembre, les uhlans prussiens se montraient déjà sur les hauteurs de Clamart.

Le 5e corps allemand avait jeté, ce jour-là, un pont de

bateaux sur la Seine, entre Villeneuve-Saint-Georges et Ablon. Pour protéger la construction de ce pont, le général Kirchbach avait placé, sur les hauteurs de Limeil et de Boissy-Saint-Léger, la 17e brigade d'infanterie (Bothmer), renforcée de deux escadrons et de deux batteries. A 2 heures de l'après-midi, ces troupes furent attaquées au bois de Brévannes par un détachement français venant de Créteil, mais elles le repoussèrent en éprouvant des pertes minimes.

La 2e division de cavalerie, puis le 5e corps, passèrent la Seine sur le pont de Villeneuve-Ablon.

Le 18 septembre, le 5e corps, en marche sur Versailles, avait son aile droite, 9e division, à Bièvre, et son aile gauche, 10e division, à Palaiseau. La 9e division eut à soutenir une escarmouche contre des détachements français s'avançant du Plessis-Piquet. Une patrouille de hussards de la 2e division de cavalerie arriva ce jour-là jusqu'à Versailles.

Le 19 septembre, la 10e division marcha de bonne heure de Palaiseau sur Versailles par Jouy-en-Josas. La 9e division partit de Bièvre dans la même direction.

Le 1er corps bavarois suivait le 5e corps allemand.

A peine en marche, la 9e division fut attaquée du Plessis Piquet et de Bicêtre, et dut faire front à l'ennemi.

Le 18 septembre, le général Ducrot, à la tête de quatre divisions, diversement composées, de l'armée de Paris, avait pris position sur les hauteurs au sud de la capitale, depuis Meudon jusqu'à Villejuif. — Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce général. C'est lui qui commandait en chef à Sedan après la blessure de Mac-Mahon, et qui reprit ensuite le commandement du 1er corps, après avoir cédé celui de l'armée à Wimpffen. Il fut compris dans la capitulation de Sedan, mais il s'échappa de Pont-à-Mousson. Les Allemands affirmèrent que le général Ducrot avait déjà donné à

cette époque (12 septembre) sa parole d'honneur de ne plus servir contre l'Allemagne pendant cette guerre. Les Français, de leur côté, affirment le contraire. Bref, le général Ducrot se rendit tout droit à Paris, où il se mit à la disposition du général Trochu qui le connaissait depuis longtemps et avait en lui une grande confiance.

Ducrot voulait faire, le 19 septembre, une grande reconnaissance au sud de Paris. Ses détachements avancés rencontrèrent sur le plateau de Villacoublay les troupes qui couvraient le flanc de la 9e division allemande. Cette division repoussa l'ennemi et voulait ensuite continuer sa route lorsque débouchèrent de plus grandes masses françaises qui l'obligèrent à faire front de nouveau.

Le premier appui que reçut la 9e division lui fut donné par la 1re brigade d'infanterie bavaroise (Dietl) qui tomba sur le flanc gauche des Français.

Lorsque la 10e division arriva à Jouy-en-Josas, le général de Kirchbach la dirigea aussitôt au nord-est sur Villacoublay, pour soutenir la 9e division.

Le 2e corps bavarois marchait le 19, de Longjumeau sur Chatenay. La 3e division, qui se trouvait en tête et atteignit Chatenay à 10 heures du matin, envoya une brigade sur le Petit-Bicêtre, pour soutenir directement le 5e corps allemand, et dirigea son autre brigade sur Sceaux.

De la 4e division bavaroise, la 7e brigade se rendit à Bourg-la-Reine, au nord-est de Sceaux, pendant que la 8e brigade restait en réserve à la Croix-de-Berny, à l'est de Chatenay.

A 11 heures et demie, le 5e corps allemand avait repoussé l'aile droite des Français à Villacoublay et Petit-Bicêtre. La retraite des troupes de ligne françaises se changea, sur ce point, en une fuite désordonnée qui nécessita les mesures

les plus sévères. Conformément aux ordres qu'il avait reçus, le général de Kirchbach dirigea ensuite le 5e corps d'armée sur Versailles, pour y occuper les positions d'investissement qu'on lui avait indiquées, et il laissa les Bavarois sur le champ de bataille.

En ce moment, le général Ducrot préparait un mouvement offensif avec son aile gauche, qui s'appuyait à une redoute nouvellement construite au Moulin-de-la-Tour, sur un contre-fort des hauteurs du Plessis-Piquet, et armée de 8 canons.

Le général de Hartmann ordonna à la 7e brigade et à celle qui occupait Sceaux, de se borner à défendre Bourg-la-Reine et Sceaux. et il envoya la 8e brigade à Chatenay. Il n'y eut là qu'un combat d'artillerie. Vers 3 heures, le général Ducrot fit enclouer les pièces de la redoute du Moulin-de-la-Tour et se retira derrière les forts détachés. Des troupes de la 3e division bavaroise le suivirent par Sceaux et le Plessis-Piquet et occupèrent la redoute abandonnée.

Le 6e corps allemand avait suivi le 5e corps sur la rive gauche de la Seine par le pont de Villeneuve-Saint-Georges et par un autre pont qu'il avait jeté lui-même, et il marcha le 19 septembre, par Villeneuve-le-Roi et Orly, contre la ligne Choisy-le-Roi-Chevilly. Il essuya le feu d'une nouvelle redoute avancée à Villejuif et se contenta de placer ses avant-postes sur la ligne Choisy-le-Roi-Chevilly. Ils y furent attaqués à plusieurs reprises par des détachements français qui ne réussirent pas à les pénétrer.

Le prince royal de Prusse avait, le 18 septembre, son quartier général à Corbeil ; dans la matinée du 19, il assista, des hauteurs de Sceaux, au combat des Bavarois, et il mit le même jour son quartier général à Palaiseau.

Dans la nuit du 22 au 23 septembre, les Allemands s'a-

perçurent que les Français avaient évacué les ouvrages encore inachevés de Villejuif et ils les occupèrent. Le 23 au matin, les Français dirigèrent, des forts de Bicêtre et d'Ivry, une violente canonnade contre ces ouvrages, et les Allemands ne pouvant y demeurer se retirèrent. La division du général de Maud'huy sortit alors, pour les poursuivre, des forts détachés dont nous venons de parler, mais elle fut arrêtée sur la ligne des avant-postes allemands et se retira.

Le même jour, le contre-amiral Saisset faisait d'Aubervilliers une grande reconnaissance contre le Bourget et Drancy ; et une autre reconnaissance se dirigeait de Saint-Denis vers Pierrefitte.

Le 24 septembre, plusieurs canonnières françaises canonnèrent, de Suresnes, les avant-postes allemands à Saint-Cloud et à Sèvres.

Le 30 septembre, les Français firent encore une grande sortie au sud avec le 13e corps (Vinoy). Une attaque principale au centre était préparée et appuyée par deux fausses attaques aux ailes.

La fausse attaque de l'aile droite se dirigea du fort d'Issy contre les positions du 5e corps allemand; celle de l'aile gauche, du fort de Charenton contre le 11e corps.

L'attaque principale, partant de Montrouge et de Bicêtre, rencontra le 6e corps allemand et principalement la 12e division, Hoffmann. Le combat roula autour de Villejuif, Chevilly, Thiais et Choisy-le-Roi. A 11 heures du matin, les Français étaient rejetés sur les forts détachés avec de grandes pertes. C'est dans cette affaire que fut tué, entre autres, le général Guilhem qui commandait, avant la guerre, la brigade d'occupation dans les États de l'Église.

Le 20 septembre, le prince royal de Prusse mit son quartier général à Versailles; celui du roi de Prusse était, le 19,

partie à Lagny, partie au château de Rothschild, à Ferrières.

Nous suspendrons pour un moment le récit des événements militaires de Paris, pour étudier un peu la capitale de la France, surtout comme place forte.

Si, du Louvre comme centre, on décrit une circonférence avec un rayon de 7,000 pas, on a, très-imparfaitement, le contour actuel de Paris. La Seine le traverse en y formant un arc dont l'ouverture regarde le midi, et divisant la ville en deux parties dont la plus considérable est sur la rive droite.

Le contour actuel de Paris est déterminé par l'enceinte continue de ses fortifications et les nouveaux boulevards extérieurs qui accompagnent cette enceinte. Jusqu'en 1861, les limites de la ville de Paris étaient les anciens boulevards extérieurs accompagnant l'ancien mur d'octroi. Ils séparaient de la ville proprement dite des communes fort peuplées qui se trouvaient comprises dans l'enceinte fortifiée de 1841. Enfin jusqu'à la révolution française, c'étaient les boulevards intérieurs qui formaient les limites de Paris.

La ville, bornée par les anciens boulevards extérieurs, se divisait en 12 arrondissements, auxquels la chute du mur d'octroi vint en ajouter 8 nouveaux.

Des 14 arrondissements de la rive droite, 4 sont entre la Seine et les boulevards intérieurs, savoir : Ier, le Louvre, IIe, la Bourse, IIIe, le Temple, IVe, l'Hôtel-de-Ville ; — 5 entre les boulevards intérieurs et l'ancien mur d'octroi, savoir : VIIIe, l'Elysée, IXe, l'Opéra, X^{e}, le Clos-Saint-Laurent, XIe, Popincourt, XIIe, Reuilly ; — 5 entre l'ancien mur d'octroi et l'enceinte continue, savoir : XVIe, Passy, XVIIe Batignolles, XVIIIe, buttes Montmartre, XIXe, buttes Chaumont, XXe Ménilmontant.

Des 6 arrondissements de la rive gauche, 3 sont entre la Seine et l'ancien mur d'octroi, savoir : V^{e}, le Panthéon, VIe, le Luxembourg, VIIe, le Palais-Bourbon ; — 3 entre l'ancien mur d'octroi et l'enceinte continue, ce sont : le XIIIe, les Gobelins, XIVe, l'Observatoire et XVe Vaugirard.

Paris avait en 1861, dans l'enceinte des boulevards intérieurs 552,686 habitants ; en 1856, en dedans du mur d'octroi 1,174,346 et, en 1861, dans l'enceinte fortifiée 1,696,141 habitants. Le dernier recensement de 1866 donne une population de 1,825,274 habitants. Cette population s'était encore augmentée en 1870, mais il y avait eu avant l'investissement, une diminution causée par la xénolasie et par l'émigration volontaire. Cette émigration fut néanmoins largement compensée. La garnison régulière, composée, avant la guerre, de la garde et de l'armée de Paris, ne fut pas augmentée ; mais il arriva de la province des gardes mobiles, des marins, des douaniers, des gardes forestiers. En outre, le général Trochu, à l'approche de l'investissement, ordonna d'évacuer et en partie de démolir les nombreuses habitations qui existaient dans la zone de combat de l'enceinte continue et des forts détachés, et la plupart de leurs habitants se retirèrent dans la ville avec leur mobilier, à la fin d'août et au commencement de septembre.

D'après ce qui précède on doit estimer au moins à deux millions d'hommes la population de Paris au moment de l'investissement.

D'après des renseignents dignes de foi, la consommation journalière de Paris avant le siége était représentée par les chiffres suivants : 19,725 quintaux de pain, et, en outre, 4,990 sacs de farine pour la cuisine et la pâtisserie, 490 bœufs, 130 vaches, 430 veaux, 2,963 moutons, 2,150 quintaux de viande salée ou fumée, 1150 quintaux de gibier et

de volaille, 1490 quintaux de poisson (dont deux tiers de poisson de mer frais), 2,950 quintaux de pommes de terre, 5,000 quintaux d'autres légumes, 1120 quintaux de beurre, 280 quintaux de fromage. Nous n'avons pas de données exactes sur la consommation en épices, lait, œufs, boissons de toute sorte, mais nous savons qu'elle était considérable.

Au-dessus de Paris, la Seine coule dans la direction du sud au nord. Elle reçoit la Marne à Charenton, peu de temps avant d'entrer dans la ville. Tout le cours inférieur de la Marne est très-sinueux, et avant de se jeter dans la Seine, elle forme la presqu'île de Saint-Maur, dont la gorge étroite regarde au nord-ouest le fort de Vincennes.

La Seine, en quittant Paris, se dirige au sud-ouest, pour s'infléchir ensuite brusquement au nord-est jusqu'à Saint-Denis, où elle revient de nouveau au sud-ouest pour reprendre encore une fois à Bougival la direction du nord-est. Ces détours du fleuve forment, au-dessous de Paris, trois presqu'îles. Sur la première, celle de Boulogne, se trouve une partie de la ville (Auteuil et Passy), et le bois de Boulogne ; on peut donner à la seconde presqu'île le nom de Nanterre ou du Mont-Valérien, — et à la troisième celui d'Argenteuil.

La hauteur du miroir des eaux de la Seine au-dessus de la mer est habituellement évaluée, en nombre ronds, à 30 mètres; elle est plus exactement de $27^{m},4$ à l'entrée dans Paris et de $25^{m},9$ à la sortie, pour une hauteur moyenne des eaux. La largeur du fleuve est d'environ 600 pieds à sa sortie de la ville.

L'enceinte continue de Paris se compose d'un simple mur bastionné, avec une escarpe en maçonnerie, sans tenailles ni ravelines. Il n'y a pas dans les bastions de casemates permanentes. On compte dans l'enceinte 94 bastions, qui

ne sont désignés que par leurs numéros. Le bastion n° 1 est sur la rive droite, à l'entrée de la Seine et les numéros partent de là, sur la rive droite, jusqu'à la Seine où se trouve bastion n° 67 ; le bastion n° 68 est en face sur la rive gauche, où les numéros se continuent en remontant le fleuve jusqu'au bastion n° 94 qui est en face du bastion n° 1.

Le chemin de fer de Lyon sort de l'enceinte entre les bastions 2 et 3, celui de l'Est (Mulhouse et Strasbourg) entre les bastions 27 et 28, celui du Nord entre les bastions 34 et 35, le chemin de fer de Rouen entre les bastions 44 et 45, celui de l'Ouest, à Versailles (rive gauche), entre les bastion 75 et 76, celui d'Orléans entre les bastions 92 et 93.

Ces indications permettront de reconnaître facilement chaque bastion.

La forme des bastions n'est pas complétement la même, mais ils sont généralement plats ; les faces sont très-longues et forment entre elles des angles très-obtus, les flancs sont relativement courts. En raison de l'étendue considérable de l'enceinte de Paris, il est clair qu'un grand nombre des fronts bastionnés doivent être presque en ligne droite ; ce qui est toujours favorable pour la défense, surtout avec la grande portée des pièces rayées de l'artillerie moderne. Cependant cet avantage n'est pas aussi grand pour l'enceinte de Paris que si l'on avait donné aux bastions des angles saillants très-aigus. Lorsqu'on fortifia la ville, on destinait l'enceinte continue à repousser une surprise, une attaque de vive force, plutôt qu'à résister à un siége en règle. La véritable défense contre un siége régulier était confiée aux forts détachés qui forment une ceinture autour de la place.

Paris se trouve dans un bassin, environné de hauteurs calcaires, dont les crêtes sont plus ou moins rapprochées de la ville, et dont les pentes sont tantôt escarpées, tantôt presque insensibles. Ces hauteurs ne pouvaient pas servir partout à l'établissement des forts détachés, surtout à une époque où l'on n'avait aucune idée de la portée actuelle de l'artillerie ; mais elles sont toutes en rapports directs avec les forts détachés, de sorte qu'elles méritent un examen particulier.

Les hauteurs de Pierrefitte, au nord de Saint-Denis, s'élèvent de 265 (1) pieds au-dessus de la Seine ; celles de la forêt de Bondy, au sud-est des premières, ont une élévation moyenne de 280 pieds. Entre les hauteurs de Pierrefitte et celles de Bondy, se trouve un terrain moins élevé d'environ 80 pieds dans lequel coulent plusieurs ruisseaux, notamment le Sausset et la Molette, qui portent leurs eaux à la Seine par Saint-Denis.

A l'ouest des hauteurs de la forêt de Bondy, dont elles sont séparées, par une étroite dépression de terrain, qui affecte parfois la forme d'un ravin et que suit le chemin de fer de Mulhouse pour se rendre à la Marne, se trouvent les groupes de hauteurs de Montreuil et de Romainville qui ont à peu près la même élévation que les collines de Bondy. Elles s'abaissent très-rapidement au nord vers le canal de l'Ourcq et à l'est vers le chemin de fer de Mulhouse, et arrivent au contraire, par le plateau de Vincennes et des pentes très-douces, vers la Marne et la Seine du côté du sud. A l'ouest, elles se continuent jusqu'à Belleville et aux Buttes-Chaumont, dans l'intérieur de l'enceinte continue.

(1) Il s'agit toujours ici, sauf avis contraire, de pieds suisses (10 pieds= 3 mètres), et la hauteur est comptée au-dessus du miroir des eaux de la Seine.

A l'ouest des hauteurs de Belleville se trouvent, également dans l'enceinte de la ville, les Buttes-Montmartre, dont le point culminant est à 330 pieds au-dessus de la Seine.

Au sud et au sud-ouest de Paris, on remarque principalement la charmante chaîne de collines qui s'étend de Bourg-la-Reine à Bougival et sépare de Versailles Saint-Cloud et Sèvres. Cette chaîne offre, dans sa partie orientale, à Clamart et Châtillon, des hauteurs de 440 pieds. Elle détache également des rameaux vers Vaugirard jusque dans l'enceinte continue. C'est sur la colline de Vaugirard que Napoléon III place le théâtre du combat que livra Labiénus aux réserves gauloises, après avoir battu le Camolugenus entre Sèvres et Meudon; ces réserves, qui étaient d'abord chargées d'observer le camp des Romains sur la rive droite de la Seine, étaient accourues au bruit du combat de Meudon.

La chaîne de hauteurs de Bourg-la-Reine à Bougival envoie dans la presqu'île de Nanterre un rameau qui se termine près de Suresnes par le Mont-Valérien, mamelon élevé de 300 pieds au-dessus de la Seine.

Les hauteurs au sud de Paris vont en s'abaissant peu à peu à l'est de Bourg-la-Reine et sur la rive droite de la Bièvre. A l'ouest de Villejuif, on trouve un point isolé haut de 310 pieds; la chaîne s'élève encore à 240 pieds au sud de Vitry-sur-Seine et elle descend ensuite assez brusquement jusqu'à la Seine qui, à l'est de Vitry, n'est qu'à 104 pieds au-dessus de la mer.

Les forts détachés de Paris ont la forme de quadrilatères ou de pentagones bastionnés; ils sont richement pourvus de casemates, bien défilés et parfaitement installés.

On a donné le nom de redoutes à des ouvrages fermés, plus petits que les forts, et qui sont destinés à battre des parties de terrain que l'on ne peut apercevoir des forts. Ces redoutes sont de formes diverses, tantôt en tenaille, tantôt n'ayant qu'un angle saillant, tantôt pourvues de deux petits bastions.

On divise tout le système des forts détachés en quatre groupes, regardant les quatre points cardinaux.

Le groupe de l'est couronne avec le plus grand nombre de ses ouvrages le bord extérieur des hauteurs de Bagnolet-Montreuil. On obtient à peu près leur contour en prenant pour centre la porte de Montreuil, entre les bastions 11 et 12 de l'enceinte continue, et décrivant ensuite une demi-circonférence avec un rayon de 6,500 pas.

Les ouvrages qui forment ce groupe sont :

1° Le fort de Romainville, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes irrégulier, avancé du côté du nord, et des ouvrages accessoires qui le relient au canal de l'Ourcq et, le long de ce canal, avec l'enceinte de la ville, vers le bastion 27. Le fort de Romainville est à 1700 pas du bastion 19 de l'enceinte continue ;

2° La redoute de Noisy ;

3° Le fort de Noisy, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes avancé au nord-est ;

4° La redoute de Montreuil ;

5° La redoute de la Boissière, tenaillée ;

6° Le fort de Rosny, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes avancé à l'est, à 6,000 pas du bastion n° 16 de l'enceinte ;

7° La redoute de Fontenay, ayant la forme d'un petit ouvrage à cornes, fermé à la gorge ;

8° Le fort de Nogent, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes avancé à l'est ;

9° La redoute de la Faisanderie ;

10° La redoute de Gravelle ; — ces deux derniers ouvrages sont réunis par une ligne retranchée et ferment la gorge de la presqu'île de Saint-Maur.

Tous ces ouvrages, depuis le fort de Romainville jusqu'à la redoute de la Faisanderie, furent reliés entre eux, au mois de septembre, par des lignes retranchées, suivant la crête des hauteurs, ce qui constituait là une espèce d'enceinte continue extérieure.

11° Le fort de Charenton, pentagone situé dans l'angle formé par la Seine et la Marne ; il est à 4,000 pas du bastion n° 5 de l'enceinte et sert de tête de pont aux ponts jetés sur la Seine et la Marne, près de leur confluent.

La plupart des ouvrages du groupe de l'est sont très-loin de l'enceinte continue. On peut considérer comme une espèce de réduit du groupe :

12° Le fort de Vincennes, qui n'est qu'à 2,200 pas du bastion n° 8 de l'enceinte. Ce fort, situé au sud de la ville de Vincennes, comprend l'ancien château et le nouveau fort, situé plus à l'est. Le vieux château, dont il est difficile de préciser l'origine, fut construit en 1183, sous sa forme actuelle, mais il a été ensuite perfectionné jusqu'à nos jours, et pourvu notamment, depuis 1832, d'établissements militaires. Le donjon, avec des murs de 10 pieds d'épaisseur et une élévation de 183 pieds, offre, de sa plate-forme, une vue très-étendue. Le nouveau fort, quadrilatère, allongé de l'ouest à l'est, renferme de grands dépôts de toute nature pour l'artillerie.

A l'intérieur du groupe de l'est se trouve le bois de Vincennes, entouré d'une muraille ; c'est dans ce parc qu'existe

un vaste champ de tir pour l'infanterie et l'artillerie, ainsi que le terrain de manœuvres pour les troupes du camp de Saint-Maur.

Le groupe des forts du sud s'étend devant l'enceinte continue de la rive gauche, depuis le bastion 94 jusqu'au bastion 68. Il renferme les 5 forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy. Les forts de Montrouge et de Vanves sont des quadrilatères bastionnés, les trois autres des pentagones bastionnés. Dans ce groupe, c'est le fort de Bicêtre qui est le plus rapproché de l'enceinte continue, à 1500 pas seulement du bastion 87 ; le fort d'Ivry en est le plus éloigné, à 3,000 pas du bastion 91.

On voit, d'après la description que nous avons faite du terrain, qu'il existe des hauteurs assez importantes à 1500 ou 2,000 pas en avant du groupe des forts du sud. Lorsque le général Trochu s'occupa de l'armement de Paris, il résolut d'occuper, au moyen de grands ouvrages de campagne, les hauteurs situées devant le front du sud. Une redoute de campagne fut construite sur la hauteur du Moulin-de-la-Tour, en avant de Châtillon, et nous avons vu les Bavarois s'en emparer le 19 septembre ; — une deuxième sur la rive droite de la Bièvres, entre ce ruisseau et le village de Villejuif ; — une troisième au Moulin-Saquet, à l'est de Villejuif; on fortifia en outre les villages de Villejuif et de Vitry-sur-Seine.

Derrière cette ligne avancée, les cinq forts du groupe du sud furent reliés entre eux par des lignes de retranchements en terre, ce qui constitua également de ce côté une enceinte continue extérieure.

Les assiégés travaillèrent constamment à ces ouvrages de fortification, même après l'investissement.

Le groupe de l'ouest consiste en un ouvrage unique et,

par suite, d'autant plus important, la forteresse du Mont-Valérien, sur la rive gauche de la Seine, dans la presqu'île de Nanterre. La forteresse du Mont-Valérien est un grand pentagone bastionné, de 1200 pieds de côté, pourvu de puissants cavaliers et d'espaces casematés suffisants pour tous les besoins militaires. Malgré la valeur du Mont-Valérien, son isolement laisse le front de l'ouest un peu trop découvert. En effet, ce fort est à 5,000 pas de l'enceinte continue, à près de 15,000 pas des ouvrages de Saint-Denis et à 9,000 pas du fort d'Issy. Les ingénieurs qui ont fortifié Paris comptaient surtout, pour couvrir le front de l'ouest, sur le bras de la Seine, de Billancourt à Saint-Denis. — Lorsque le général Trochu arma Paris, il crut cependant opportun de donner plus de force aux ouvrages extérieurs de l'ouest. On construisit en conséquence une tête de pont pour le pont de Neuilly ; un ouvrage fut élevé sur la colline de Saint-Ouen, sur la rive droite de la Seine, et un autre projeté sur la hauteur de Montretout, près de Saint-Cloud. Ce dernier ne fut jamais exécuté. En revanche, on éleva sur la rive gauche de la Seine, à Villeneuve-la-Garenne, en face Saint-Denis, une redoute qui communiquait avec les ouvrages de Saint-Denis.

Le groupe du nord se compose du fort d'Aubervilliers et des fortifications de Saint-Denis.

Le fort d'Aubervilliers est un pentagone bastionné, situé sur la route de Lille, à 2,300 pas du bastion 28 de l'enceinte continue.

Saint-Denis, ville de 27,000 habitants, est pourvue d'une enceinte, que l'on peut rendre plus forte au moyen d'inondations partielles, et de trois forts. Ces forts sont le fort de la Briche, quadrilatère bastionné, ouvert à la gorge et situé tout près de la Seine, sur la rive droite ; la Double-Couronne

du nord, avec 3 bastions complets et deux demi-bastions, faisant front à Pierrefitte et ouverte du côté de la ville ; et, enfin, le fort de l'Est, quadrilatère bastionné fermé, au sud-est de la ville. Il faut joindre à ces ouvrages la redoute de Villeneuve-la-Garenne dont nous venons de parler.

Les principales communications de Paris avec l'extérieur étaient les huit chemins de fer dont nous avons donné le point de sortie de l'enceinte continue.

Pour investir Paris, les Allemands devaient chercher tout d'abord à couper les chemins de fer ; ils y parvinrent rapidement de sorte que Paris se trouva réduit à des moyens extraordinaires de communication qui ne pouvaient pas suffire à tous les besoins.

Le chemin de fer de ceinture, qui court à l'intérieur de l'enceinte continue, était d'une grande valeur pour la défense.

— Pour terminer ce chapitre, il nous faut parler de l'entrevue de Ferrières qui était destinée à constater l'existence de l'abîme qui séparait déjà la France de l'Allemagne.

Grâce à l'intervention anglaise, une entrevue devait être ménagée entre Jules Favre, ministre des affaires étrangères du Gouvernement français, et le comte de Bismarck, chancelier de la Confédération du Nord. On perdit plus d'une semaine à discuter des questions de forme qui ne devaient peut-être point être envisagées comme telles. Enfin, lorsque les Allemands étaient déjà aux portes de Paris, Jules Favre, assuré du consentement de Bismarck, se décida, le 18 septembre, à l'aller trouver. Il se rendit ce jour-là à Villeneuve-Saint-Georges, où se trouvait le quartier général du 6e corps (général de Tumpling). Il y apprit que le quartier général du roi de Prusse était à Meaux. Il envoya donc de Villeneuve une dépêche à Bismarck pour lui demander où

il pourrait le rencontrer. Le 19, à 6 heures du matin, un officier, chargé d'accompagner Jules Favre, vint le prévenir que Bismarck l'attendait à Meaux. En arrivant, vers 3 heures, aux environs de Meaux, Jules Favre apprit d'un aide de camp que le quartier général du roi avait été transporté à Ferrières.

La première entrevue de Favre et de Bismarck eut lieu au château de la Haute-Maison près de Montry, et l'entretien se borna à une discussion théorique des bases de négociations de la paix. Nous savons quel abîme existait sur ce point entre l'Allemagne et la France. Cet abîme s'était encore élargi pendant le temps écoulé depuis la bataille de Sedan jusqu'à l'entrevue de Ferrières, par suite de deux circulaires du chancelier allemand aux agents diplomatiques à l'étranger. Dans la première, datée de Reims le 13 septembre, Bismarck, contrairement aux déclarations antérieures, ne parle plus de la guerre contre le Gouvernement français, mais bien de la guerre contre la nation française; d'après lui, si l'on faisait la paix en ce moment, le peuple français reprendrait les armes dès qu'il le pourrait, et, pour repousser cette nouvelle attaque, l'Allemagne avait besoin de garanties qu'elle ne pouvait obtenir qu'en reculant ses frontières de l'ouest. C'était demander officiellement à la France une cession de territoire comme condition de la paix. Dans la seconde circulaire, datée de Meaux le 16 septembre, Bismarck exprime la crainte que la paix ne soit indéfiniment ajournée, si les puissances neutres de l'Europe encouragent l'espoir de la France dans leur intervention diplomatique ou matérielle, ce que pouvait amener le voyage de M. Thiers; il demande en outre, d'une manière formelle, Strasbourg et Metz pour l'Allemagne.

Le comte de Bismarck a dit lui-même qu'il ne réussit

point, dans l'entretien de la Haute-Maison, à convaincre M. Jules Favre que l'honneur de la France n'était pas d'une nature différente de l'honneur des autres pays. Favre accordait tous les dédommagements en argent que l'Allemagne pourrait réclamer, mais il refusait toute cession de territoire. Les deux négociateurs parlèrent ensuite d'un armistice et ils s'accordèrent à en reconnaître l'utilité pour permettre de nommer une Constituante qui pourrait régulariser la situation du Gouvernement. On convint de parler plus particulièrement de cet armistice dans une nouvelle entrevue qui aurait lieu le soir même à Ferrières.

M. Favre se rendit à Ferrières à 9 heures et demie du soir. On discuta cette fois l'armistice, sa durée et ses conditions. Sur ce dernier point, Bismarck voulait, en tout cas, consulter un conseil militaire. Les deux hommes d'État se séparèrent à minuit, en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le 20 septembre, Favre revint à Ferrières à 11 heures du matin; Bismarck était encore chez le roi et il n'en sortit qu'à 11 heures trois quarts.

Un armistice est toujours plus ou moins désavantageux pour une armée victorieuse, tandis que, dans les circonstances actuelles, il offrait nécessairement aux Français de grands avantages pour leurs nouvelles formations, aussi, avant d'y consentir, le comte de Bismarck demanda, comme équivalent militaire, l'évacuation des places fortes de Toul, de Phalsbourg (1) et de Strasbourg. Les garnisons de Toul et de Phalsbourg seraient libres, mais celle de Strasbourg, déjà serrée de très-près, serait prisonnière de guerre.

(1) Le rapport de Bismarck parle de Bitche, celui de Jules Favre de Phalsbourg; peut-être Bismarck demanda-t-il ces deux places; en tout cas, Phalsbourg, en raison de sa position, était la plus importante.

La remise de ces places fortes donnait aux Allemands l'avantage d'avoir une ligne de chemin de fer assurée. Du reste, Toul et Strasbourg étaient déjà si près de leur chute que ce n'était plus qu'une question de quelques jours. Quant à Phalsbourg, les Allemands pouvaient s'en passer pour le but qu'ils se proposaient. Favre ne voulut point entendre parler de ces conditions, et il se mit hors de lui-même quand Bismarck demanda que la garnison de Strasbourg fut prisonnière de guerre. Bismarck, qui avait parlé en homme d'affaires, n'était pas préparé à cette explosion de sentiments, et il s'efforça de calmer Jules Favre, en lui promettant de soumettre de nouveau cette question au roi de Prusse. Il le fit en effet, mais le roi persista dans ses exigences.

Les hostilités devaient continuer autour de Metz dans un rayon à déterminer. Ce point ne fut l'objet d'aucune difficulté.

Puis, vint le troisième point, — Paris. Favre avait exprimé déjà, le 19, l'hypothèse que la Constituante siégerait à Paris. On souleva, à ce propos, la question si Paris pourrait ou non être approvisionné pendant la durée de l'armistice, que l'on supposait être de deux ou trois semaines. Dans le cas où les Allemands permettraient que Paris communiquât librement avec l'extérieur pour s'approvisionner, Bismarck demandait encore un équivalent militaire, par exemple l'occupation du Mont-Valérien. Jules Favre s'emporta de nouveau et dit, avec raison, qu'autant valait demander la reddition de Paris. En revanche, Bismarck observa, avec non moins de raison, que si l'on approvisionnait Paris pour trois semaines, il faudrait trois semaines de plus aux Allemands pour le réduire par la faim, dans le cas où la Constituante n'arriverait pas à conclure la paix. Il proposa du reste im-

médiatement une autre combinaison : Il n'avait rien à objecter à ce que la Constituante se réunit à Tours, d'après une autre proposition de Jules Favre; et, dans ce cas, on conserverait le *statu quo* pendant l'armistice; Paris ne serait point approvisionné et l'on ne livrerait pas de fort aux Allemands.

M. Favre quitta le comte de Bismarck avec la conviction que l'Allemagne voulait humilier la France, la faire passer sous les fourches caudines, l'anéantir. Le comte de Bismarck, de son côté, resta à Ferrières, fermement convaincu qu'il avait fait au Gouvernement provisoire de la France toutes les avances possibles. Nous ne doutons pas un instant que le comte de Bismarck ne sentit aussi profondément que Jules Favre le malheur infini que causerait la continuation de cette guerre en faisant naître une haine nationale sans causes premières, haine que des masses égarées oublieront beaucoup plus difficilement que les gens éclairés, haine enfin que certains journalistes ou savants, soit par ignorance, soit par intérêt, ont envenimée avec d'autant plus d'impudeur, qu'ils ont su rester plus éloignés de ses effets.

Mais — les Allemands étaient vainqueurs, et Bismarck se trouvait déjà entraîné dans un tourbillon qu'il était impuissant à diriger. On avait fait appel à des passions qu'il est ensuite difficile d'apaiser.

Sur le rapport de Jules Favre, le Gouvernement provisoire de Paris décida que les circonstances ne permettaient pas de songer à un armistice et qu'il n'y avait qu'à continuer la lutte.

Lorsque les Allemands approchaient de Paris, le Gouvernement provisoire avait envoyé une délégation à Tours, pour diriger les départements et chercher à se mettre en communication avec la capitale investie. Elle se composait

de directeurs et d'employés subalternes de tous les ministères. Les membres du Gouvernement que l'on mit à la tête de cette délégation étaient d'abord MM. Crémieux et Glais-Bizoin, auxquels se joignit bientôt l'amiral Fourichon.

A la nouvelle de l'entrevue de Ferrières et de son résultat, la délégation de Tours adressa, le 24 septembre, aux Français la proclamation suivante :

« Avant l'investissement de Paris, M. Jules Favre a voulu voir le comte de Bismarck pour savoir quelles sont les intentions de l'ennemi. Voici quelle est la déclaration de l'ennemi :

« La Prusse veut poursuivre la guerre et réduire la France au rang d'une puissance de second ordre.

« En s'appuyant sur le droit de conquête, la Prusse demande l'Alsace et la Lorraine avec Metz.

« Pour consentir à un armistice, la Prusse ose demander la remise de Strasbourg, de Toul et du Mont-Valérien.

« Paris indigné s'ensevelira plutôt sous ses ruines. A des exigences aussi arrogantes, on ne peut répondre que par la lutte à outrance.

« La France accepte cette lutte et compte, pour cela, sur tous ses enfants. »

Le comte de Bismarck répondit à cette proclamation dans une dépêche-circulaire diplomatique datée de Ferrières, le 1er octobre. Il s'attachait exclusivement à réfuter l'assertion de la proclamation que la Prusse voulait réduire la France à être une puissance de second ordre. Le territoire, disait-il, que l'Allemagne demande à la France avec Metz et Strasbourg, égale à peu près en superficie les provinces de Nice et de Savoie, que la France ne possède que depuis 1860, sans qu'elle fût pour cela, avant cette annexion, une puissance de second ordre. L'Alsace et la Lorraine allemande ne

renferment pas un million d'habitants de plus que Nice et la Savoie. La France avait, en 1860, 38 millions d'habitants, sans compter l'Algérie, et 42 millions avec l'Algérie, « qui fournit actuellement une partie importante des forces françaises » (les pauvres turcos !). Comment la perte de moins d'un million d'âmes pourrait-elle réduire la France au rang de puissance de deuxième ordre ?

Les négociations étaient provisoirement rompues. Thiers continuait son voyage diplomatique. — Lorsque Bismarck envoya sa réponse du 1er octobre, les places fortes de Toul et de Strasbourg étaient déjà tombées au pouvoir des Allemands.

VIII. Prise de Toul.

A la fin d'août arrivèrent d'Allemagne en France la 17e division d'infanterie allemande, Schimmelmann, ainsi que la 17e brigade de cavalerie, Rauch, et la 2e division active de landwehr (brandebourgeoise), général Selchow. Ces troupes furent réunies en un corps d'armée, 13e corps allemand, sous les ordres du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.

Le 13e corps fut employé jusqu'au 10 septembre à l'investissement de Metz, et il reçut ce jour-là l'ordre de couvrir les derrières de l'armée qui marchait sur Paris, en occupant Reims et Châlons, et d'attaquer la place de Toul.

Le grand-duc de Mecklenbourg dirigea sur Reims sa division de landwehr, avec le 17e régiment de dragons et deux batteries légères. Il marcha ensuite sur Toul avec le reste de l'artillerie du corps d'armée, la 17e division d'in-

fanterie, le 18e dragons et le 11e uhlans. Il arriva devant la place le 12 septembre au soir.

On ne pouvait entreprendre un siége en règle, avant l'arrivée des pièces de siége qui devaient venir de Cologne et de Magdebourg. Le grand-duc se borna donc, en les attendant, à resserrer le cercle de l'investissement et à inquiéter la place avec son artillerie de campagne.

La ville était commandée par le chef d'escadrons Huck; elle avait environ 2,500 hommes de garnison, en grande partie des gardes mobiles, et 192 bouches à feu, dont 48 rayées.

Par un décret, daté de Meaux le 16 septembre, le roi de Prusse institua un nouveau gouvernement général à Reims; il devait comprendre tous les pays occupés jusqu'alors par les troupes allemandes, en dehors des gouvernements généraux de l'Alsace et de la Lorraine. Le grand-duc de Mecklenbourg en fut nommé gouverneur général. Il se rendit en conséquence à Reims et donna au général de Schimmelmann le commandement des troupes devant Toul.

Schimmelmann établit sur le mont Saint-Michel, situé au nord de la place et la dominant complétement, trois batteries de 6 rayé qui bombardèrent la ville; l'artillerie de la place leur répondit vivement mais sans effet. Dans l'après-midi du 18 septembre, Toul fut bombardé pendant deux heures par sept batteries de campagne. Le 19, Schimmelmann reçut l'ordre d'envoyer à Châlons la 33e brigade d'infanterie (Kottwitz) et le 11e régiment de uhlans.

Il ne conservait plus devant Toul que les deux régiments d'infanterie mecklenbourgeois nos 89 et 90, le bataillon de chasseurs mecklenbourgeois no 14, le 18e dragons, 4 batteries de campagne et 2 compagnies de pionniers.

Le 20 septembre arrivèrent les pièces de siége attendues, 10 de 24 rayé et 16 de 12 rayé.

Le 21 les Allemands choisirent l'emplacement des batteries de siége qui devaient entourer Toul d'un vaste demi-cercle au nord de la ville, partant de Mansuy à l'est, suivant les pentes du mont Saint-Michel et du mont de Barine, et se terminant à l'ouest à la route d'Ecrouves. Le 21 et le 22, on construisit les dépôts de batterie; le 22 au soir, les pièces de siége furent amenées en arrière des batteries projetées, et, à la nuit tombante, on construisit ces batteries sans être inquiété par les assiégés.

Le 23 au matin, les batteries étaient achevées et armées, et le bombardement commença aussitôt, appuyé par les batteries de campagne.

Le grand-duc de Mecklenbourg était venu de Reims pour assister à ce spectacle.

A 9 heures du matin, le feu était déjà dans Toul, et une heure plus tard il s'y déclarait trois foyers d'incendie. Les assiégés répondaient sans relâche, mais avec mesure. A 11 heures, ils incendièrent les faubourgs de Mansuy à l'est et de Saint-Evre à l'ouest, qui étaient occupés par les Mecklenbourgeois. Dans la ville même, ils ne furent bientôt plus maîtres du feu qui les gagnait et, à 4 heures, le commandant, fit arborer le drapeau blanc sur l'une des tours de la cathédrale.

Le grand-duc de Mecklenbourg, qui avait observé le bombardement du mont de Barine, envoya aussitôt à la porte de France son chef d'état-major, le colonel de Krensky. Ce dernier rencontra en route un parlementaire et conclut ensuite sans difficultés la capitulation avec le commandant de la forteresse. On prit pour modèle la capitulation de Sedan. Les officiers, mis en liberté sur parole, et les défen-

seurs qui habitaient Toul avant le siége n'étaient pas prisonniers de guerre. On introduisit un article d'après lequel le grand-duc de Mecklenbourg aurait le droit de traiter toute la garnison suivant son bon plaisir s'il arrivait, après l'entrée des troupes allemandes, un accident comme celui de Laon le 9 septembre. Cet article semblait d'autant plus opportun que le vainqueur de Laon était également un duc de Mecklenbourg.

La remise du matériel et le départ de la garnison prisonnière de guerre eurent lieu le 23 au soir. Les postes et les édifices publics furent occupés en même temps par les troupes allemandes.

Le 24 septembre, le grand-duc entra dans la ville conquise, à la tête de tout le corps de siége.

IX. Siége et prise de Strasbourg.

L'antique cité de Strasbourg continua d'être ville impériale allemande après que l'Alsace eut été cédée à la France par le traité de Westphalie. Les Français l'occupèrent en 1681. Il existait depuis longtemps, dans la ville, un parti français considérable, ce qui s'explique par la situation de Strasbourg sur la rive gauche du Rhin et par les circonstances déplorables où se trouvait alors l'empire d'Allemagne. Le parti français, représenté surtout dans le conseil, travaillait depuis des années à faire renvoyer les troupes mercenaires et à laisser dans l'abandon les choses militaires de la ville, de sorte qu'en 1681 les Français trouvèrent Strasbourg sans défense.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la

trahison française qui enleva Strasbourg à l'empire d'Allemagne. Il serait beaucoup plus juste, au point de vue historique, de parler de la trahison par laquelle le soi-disant empire d'Allemagne livra Strasbourg à la France. Par la paix de Ryswick, 1697, l'Empereur et l'Empire cédèrent formellement Strasbourg à la France. Elle conserva, du reste, jusqu'à la Révolution française ses priviléges et sa constitution spéciale de ville impériale. En perdant alors ces priviléges, elle s'unit, comme toute l'Alsace, de la manière la plus intime à la grande France, et, bien que le petit bourgeois et l'ouvrier y parlent encore allemand aujourd'hui, on peut dire qu'en raison des sentiments de ses habitants, Strasbourg est une des villes les plus françaises qu'il y ait. Et dans le fait, que pouvaient lui offrir ces petites dynasties allemandes, conservées jusqu'à nous comme un bijou précieux, avec tout ce qui s'en suit, en comparaison de l'appartenance à une grande nation qui, si elle n'a pas toujours eu la liberté politique, a du moins su conquérir et conserver le bienfait inestimable de l'égalité.

Strasbourg avait, au dernier recensement (1868), environ 85,000 habitants. L'extrémité orientale de ses ouvrages n'est pas à beaucoup plus d'un kilomètre du grand Rhin. Le petit Rhin qui se sépare du fleuve au-dessus de Strasbourg, pour le rejoindre ensuite à 4 kilomètres plus bas, forme avec lui l'île des Épis et passe très-près de la citadelle.

L'Ill dont le cours, au-dessus de Strasbourg, est presque parallèle à celui du Rhin, et n'en est pas éloigné de plus de 7 kilomètres, se partage dans la ville en deux bras, — celui de l'ouest s'appelle canal des faux remparts, — et se jette dans le Rhin au-dessous de Strasbourg, à Wanzenau. L'Ill reçoit au-dessus de la ville la Brusch, en partie canalisée.

L'Ill se réunit, au sud de Strasbourg, avec le canal du Rhône au Rhin, au nord de la ville, avec le canal de la Marne au Rhin qui se prolonge jusqu'à l'extrémité inférieure de l'île des Épis.

Toutes ces eaux forment, au nord et au sud de la partie orientale de la ville, une foule d'îles dont les plus remarquables sont l'île de Wacken, la Robertsau et l'île de Sporen.

La ville s'étend de l'ouest à l'est, dans le sens de sa plus grande longueur, qui est d'environ 3,600 pas. La largeur de la ville, à l'ouest, est de 2,300 pas, du saillant du bastion n° 7 à celui du bastion n° 12; elle n'est que de 800 pas à l'est, à l'esplanade, qui sépare la ville de la citadelle.

La gare principale est dans l'intérieur de la ville, près des ouvrages de l'ouest. Le chemin de fer sort de la ville par des passages voûtés auxquels on travaillait encore au mois de juillet 1870, et il se divise près de la lunette 44 : une voie se dirige au nord, pour se bifurquer ensuite à Wendenheim en deux lignes, l'une qui mène à Paris par Saverne, l'autre à Haguenau ; une seconde voie va d'abord au sud, puis se dirige à l'est en contournant la ville ; elle a une station à la porte d'Austerlitz et traverse ensuite le Rhin sur un magnifique pont, monument d'architecture moderne, pour rejoindre, par Kehl, le chemin de fer badois. Le pont a, entre piliers, 817 pieds (suisses) de longueur, il porte deux voies et deux sentiers de piétons. La partie du milieu est fixe, les deux extrémités sont des ponts tournants qui permettent d'interrompre des deux côtés la circulation. Il existe des postes fortifiés aux extrémités badoise et française. La construction du pont, commencée en 1858, fut terminée le 6 avril 1861. Nous avons déjà parlé de sa destruction partielle, le 22 juillet 1870. Au sud du pont

du chemin de fer se trouve l'ancien pont de bateaux.

De la ligne de Strasbourg à Kehl se détache, près de la ville, la ligne de Bâle par Mulhouse et, de cette dernière, les chemins de fer qui conduisent aux Vosges, à Wasselonne, Mutzig et Barr.

Comme établissements militaires ne dépendant pas directement des fortifications, Strasbourg renferme des casernes pour environ 10,000 hommes, une école d'artillerie, un hôpital militaire de 1800 lits, avec une clinique militaire, une école de médecine militaire, un grand arsenal et de nombreux ateliers militaires pour l'artillerie et le régiment de pontonniers en garnison à Strasbourg. La fonderie de canons qui s'y trouvait est transférée à Bourges depuis plusieurs années.

Le monument le plus célèbre de Strasbourg est la cathédrale, commencée en 1015 et terminée en 1439. La seule tour qui ait été construite s'élève à 502 pieds au-dessus du pavé de la rue ; c'est le monument le plus élevé d'Europe et elle n'a que 7 pieds de moins que la grande pyramide d'Egypte. De la plate-forme, qui n'est qu'à 239 pieds au-dessus du pavé, on a déjà une vue charmante des plaines de l'Alsace et de Bade. La tour est donc un excellent observatoire militaire. — La bibliothèque de Strasbourg est célèbre par le grand nombre de ses manuscrits précieux.

Les fortifications de Strasbourg ont été construites, dans leur forme actuelle, par le strasbourgeois Daniel Speckle, qui écrivit le premier bon livre allemand sur la fortification permanente, — Architectura von Festungen, — publié l'année de sa mort, en 1589.

Lorsque Strasbourg passa à la France, Vauban construisit (1682-84) la citadelle, pentagône régulier bastionné, d'un espace restreint, renforcé au nord et à l'est par deux ou-

vrages à cornes. C'est également à Vauban que sont dus la plupart des ouvrages extérieurs, ouvrages à cornes et lunettes.

L'enceinte principale a, — sans la citadelle,—17 bastions et, avec elle, 22. Le côté du sud en a 7, numérotés de l'est à l'ouest, de 1 à 7 (fort Blanc); le côté de l'ouest 5, numérotés du sud au nord, de 7 à 12 (fort de Pierres); le côté du nord a les bastions de 12 à 17. Des cinq bastions de la citadelle, les numéros 18 et 22 regardent la ville.

Parmi les ouvrages extérieurs, les plus importants sont les ouvrages à cornes 40–42 devant le front 8–9, et 47–49 devant le front 10–11 ; les lunettes 52 et 53 devant le front 11–12; l'ouvrage à cornes de Finckmatt devant les fronts 12–14.

On n'avait presque rien fait d'important pour Strasbourg dans ces dernières années. Comme dans toutes les places fortes, on commença, en 1867, à y construire des traverses creuses sur les chemins couverts; on fit des corrections sur les points où le mur maçonné de l'escarpe n'était pas assez couvert, en élevant et prolongeant les masses couvrantes; les magasins à poudre furent mieux protégés contre les effets terribles des pièces rayées. On construisit au milieu des ouvrages à cornes 40–42 et 47–49, ainsi que dans la lunette 53, des traverses qui partageaient chacun de ces ouvrages en deux moitiés, l'une à gauche et l'autre à droite, en défilant mieux chaque moitié, et dans lesquelles la portion non employée de la garnison trouvait des casernes et des abris. De nouveaux magasins à poudre furent construits sous les bastions 7, 9 et 11 du côté de l'ouest.

Le bastion n° 12, fermé à la gorge du côté de la ville, est un ouvrage extrêmement faible à cause de son peu d'étendue et de son angle au saillant très-aigu. Et c'est pourtant

là, à l'angle nord-ouest, que le point d'attaque est indiqué d'avance. En effet, en avant de tout le côté sud de la place, on peut inonder le terrain et le rendre impraticable au moyen de grandes écluses situées entre les bastions 6 et 7, qui font déborder l'Ill et la Brusch. En avant de la partie orientale du côté nord, depuis Finckmatt jusqu'au petit Rhin, le terrain est sillonné de cours d'eau, de canaux, de fossés de toute largeur.

Il était possible de faire une correction en grand du bastion n° 12, mais on ne s'en occupa pas; on se contenta de construire sur les deux faces deux traverses creuses, pour servir d'abris et de magasins à poudre, et d'établir au saillant de l'ouvrage une batterie casematée pour une pièce de gros calibre.

En raison de la construction resserrée de la ville et de son peu de largeur, la reconstruction de l'enceinte continue ne pouvait donner de grands résultats. Il eût été beaucoup plus important d'entourer la place d'ouvrages détachés à une assez grande distance de l'enceinte continue. Mais il n'existait encore aucun de ces ouvrages en 1870.

Cependant beaucoup de projets avaient été présentés à ce sujet depuis quelques années.

A près de 6,000 pas, au nord-ouest de Strasbourg, s'élève, à 140 pieds au-dessus de la plaine, la chaîne de collines du Hausberg, au pied de laquelle se trouvent les communes de Oberhausbergen, Mittelhausbergen, Niederhausbergen et Mundolsheim. On pouvait couronner cette chaîne d'ouvrages détachés que l'on aurait reliés aux fortifications de la place, d'un côté à Schiltigheim par les hauteurs ondulées de Suffelweyersheim et de Bischheim, de l'autre à Kœnigshofen par les ondulations d'Oberhausbergen. L'éloignement de la place était peut-être un peu grand ; mais si l'on avait

rendu indépendants les principaux forts détachés, en les armant en outre d'une quantité suffisante de pièces rayées de gros calibre, l'ennemi n'aurait jamais osé pénétrer dans ce cercle enchanté, avant de s'être emparé de deux ou trois ouvrages détachés, et il n'eût pas pu de longtemps bombarder la ville de la rive gauche du Rhin.

Cependant, le grand éloignement du Hausberg et surtout la dépense, empêchèrent d'adopter ce projet, et l'on résolut de se contenter de construire devant l'angle nord-ouest une ligne avancée dont l'aile droite s'appuierait à l'Ill, à Schiltigheim, et la gauche à la Brusch, à Kœnigshofen. Elle serait à 1800 pas environ des ouvrages extérieurs de l'enceinte continue et aurait pour ouvrage central un ouvrage à cornes, fermé à la gorge par un mur, et situé en avant de la voie ferrée qui relie le chemin de fer de Paris aux ateliers du chemin de l'Est, entre le chemin de fer de Paris et la route de Mittelhausbergen. On devait commencer en 1871 la construction de cet ouvrage central.

On faisait également des projets pour mieux couvrir le côté de l'Est. On devait notamment construire deux ouvrages indépendants tout près du grand Rhin, dans l'angle nord et l'angle sud de l'île des Epis, pour prolonger d'environ 1800 pas la ligne de feux de la citadelle, et si ces forts avaient existé en 1870, ils auraient certainement rendu de grands services contre le bombardement de la rive droite du Rhin. Mais ce projet fut également mis de côté, parce que le Gouvernement craignait que son exécution ne donnât lieu sans utilité à des clameurs dans le genre de la chanson de Nicolas Becker.

C'est pour cela que l'attaque de 1870 trouva Strasbourg désarmée. Car, dans les conditions de l'armement actuel, Strasbourg ne méritait même pas, dans cette

guerre, la désignation de place forte de première classe.

Si la France avait eu un système militaire qui rendît disponibles de fortes garnisons pour les places fortes; si cette guerre n'avait pas été entreprise par le Gouvernement de l'empereur Napoléon en dehors de tout calcul politique et militaire, on aurait toujours pu remédier en quelque sorte à l'insuffisance des défenses de Strasbourg; puisqu'il eût suffi de quelques semaines pour construire des forts détachés aux points les plus importants, notamment devant l'angle nord-ouest de l'enceinte continue.

La garnison normale de Strasbourg était comptée à 15,000 hommes. En 1870, les Allemands l'ont évaluée à 18,000 hommes, mais il faut y faire entrer non-seulement les gardes nationales, mobiles et sédentaires, mais encore les nombreux employés des établissements militaires, du génie, de l'artillerie, de l'école de médecine militaire, et les ouvriers d'État. Il y avait à peine 3,000 hommes de véritables troupes dans Strasbourg.

Au début de la guerre, le commandement de la place fut confié au général Uhrich, qui se trouvait depuis deux ans dans le cadre de réserve. — Uhrich, né à Phalsbourg en 1802, sortit de Saint-Cyr en 1820 comme sous-lieutenant d'infanterie. Il fit la campagne d'Espagne en 1823, resta plusieurs années en Afrique à partir de 1834 et devint général de brigade en 1852. En 1855, il conduisit en Crimée une brigade de la garde et revint à Paris la même année comme général de division. Au début de la guerre d'Italie, il commandait une division de l'armée de Paris qui devint la 2e division du 5e corps de l'armée active.

Nous avons vu que le 8 août, deux jours après la bataille de Wœrth, la cavalerie badoise arrivait devant Strasbourg (IIe partie, page 236).

Le corps de siége fut successivement composé de :

La division badoise, dont le général Laroche prit bientôt le commandement à la place du général Beyer qui tomba malade avant le bombardement ;

La division de landwehr de la garde prussienne (Loën),

La 1re division de réserve (landwehr) prussienne (Treskow) ;

37 compagnies d'artillerie de place, dont 2 bavaroises, 2 wurtembergeoises, 4 badoises et 29 allemandes du nord ;

Un bataillon combiné de pionniers prussiens et une compagnie de pionniers bavarois.

Le général de Werder reçut le commandement en chef du corps de siége. — Werder, né en 1808, entra en 1825 dans le régiment des gardes du corps de la cavalerie de la garde prussienne et, en 1826, il fut nommé officier dans le 1er régiment à pied de la garde. En 1842 et 1843, il fit, avec l'armée russe, quelques campagnes dans le Caucase, et, après son retour, il passa comme capitaine dans l'état-major général d'où il rentra dans l'infanterie dès 1848. Général-major en 1863, il fut nommé général lieutenant en 1866, commanda, la même année, la 3e division d'infanterie, dans l'armée du prince Frédéric-Charles, et obtint l'ordre *pour le mérite* par sa conduite à Gitschin et à Kœniggraetz.

Le commandement de l'artillerie de siége fut donné au général lieutenant de Decker, et celui du génie au général major de Mertens qui avait dirigé, en 1864, les travaux du siége de Duppel.

En arrivant devant Strasbourg, le général de Werder mit son quartier général à Mundolsheim, sur la Suffel.

Du 11 au 17 août, la division badoise fut seule devant la place et, par conséquent, l'investissement était fort impar-

fait. Le 15, Werder fit occuper Schiltigheim et le 18, Kœnigshofen.

A partir de ce jour les réserves prussiennes commencèrent à arriver, et, à partir du 21, les pièces de siége.

Le 23 août, Werder résolut de commencer le 24 à bombarder la ville avec les 40 pièces de siége prussiennes disponibles et l'artillerie de campagne badoise, pendant que 32 pièces de siége badoises, amenées de Rastadt et mises en batterie près de Kehl sur la rive droite du Rhin, bombarderaient la citadelle.

Depuis que la première bombe est tombée dans une ville assiégée, on a beaucoup discuté l'admissibilité et l'opportunité d'un bombardement. En France même, cette discussion a eu lieu récemment entre un officier du génie très-remarquable et un ancien officier d'artillerie d'une valeur reconnue. Le premier, le chef de bataillon Prévost (1), commandant le génie des forts de l'est de Paris, s'est montré adversaire déclaré du bombardement, pour lequel se prononce au contraire énergiquement le général d'artillerie de Blois (2), du cadre de réserve. Il n'est pas sans intérêt de résumer en quelques mots les raisons que fait valoir ce général en faveur du bombardement.

1° Pendant le bombardement, l'assiégeant, abrité derrière ses parapets, dans les parallèles et les tranchées, éprouvera des pertes minimes;

2° Si le bombardement n'aboutit pas, et que l'assiégeant doive procéder à une attaque en règle, il la commencera

(1) *Études historiques sur la fortification, l'attaque et la défense des places*, 1869.

(2) *De la fortification en présence de l'artillerie nouvelle.* Paris, 1865. — *Examen critique des études historiques sur la fortification, l'attaque et la défense des places*, par F. Prévost. Paris, 1869.

avec des forces presque intactes contre une garnison qui aura déjà beaucoup souffert, et que le bombardement aura déjà mise probablement en conflit avec la population de la ville ; la résistance qu'il lui restera à vaincre ne sera donc pas aussi grande que si l'assiégeant avait commencé de suite une attaque en règle de la place ;

3° Si, par philanthropie ou pour d'autres raisons, l'assiégeant veut ménager les habitants de la ville, ceux-ci ne lui sauront pas gré de sa douceur et soutiendront plutôt la garnison, ce qui donnera plus de force à la défense, au grand détriment de l'agresseur ;

4° Par suite de la durée toujours longue d'un siége en règle, le corps de siége et un corps d'observation seront immobilisés pendant longtemps, et hors d'état de faire d'autres opérations en rase campagne.

5° Quand l'agresseur s'est enfin rendu maître d'une place forte après un long siége en règle, il n'y trouve plus que des magasins vides qu'il est obligé de remplir aussitôt, que des murs écroulés qu'il lui faut relever.

Le bombardement a eu de tout temps beaucoup plus de partisans dans l'artillerie que dans le génie. Cela ne veut pas dire que les officiers du génie soient plus humains que ceux d'artillerie. Cela vient plutôt de ce que chaque arme combat assez naturellement *pro domo suâ*. L'ingénieur ne veut pas entendre parler de bombardement, parce qu'il désire faire valoir son choix judicieux du point d'attaque, ses sapes, ses tranchées, son indication du point exact où doivent être installées les batteries ; il veut en outre mettre à l'épreuve les ouvrages de défense construits par un de ses camarades francs-maçons du parti ennemi. L'artilleur, au contraire, méprise par état toutes ces feintes, et il a beaucoup plus de confiance dans la grosseur du calibre de ses

canons et dans le tonnerre de son artillerie qu'il écoute avec une certaine complaisance.

Un bombardement est assurément une cruelle chose, mais on ne doit pas pour cela le condamner en principe. En effet, la guerre est toujours une cruelle chose, et il est de règle que les innocents en souffrent beaucoup plus que les coupables. Que l'on compare le prisonnier de Wilhelmshœhe et son entourage avec la noble nation française qu'ils ont précipitée dans cette malheureuse guerre !

Cela nous conduit naturellement à cette conclusion, qu'il faut étudier, dans chaque cas particulier, le but et l'opportunité d'un bombardement. Si nous nous livrons à cette étude en ce qui concerne Strasbourg, nous trouvons que le bombardement de cette ville était inopportun pour les motifs suivants :

1° Si la population de Strasbourg brûlait du désir de se jeter dans les bras de l'Allemagne, il suffisait de quelques coups de canon allemands pour lui faire exercer, sur le commandant de la place, une pression irrésistible. Dans ce cas, le bombardement n'était ni cruel, ni inopportun. Mais cette hypothèse était fausse ; les habitants de Strasbourg avaient, au contraire, des sentiments plus français que les habitants du centre de la France, et l'on pouvait prévoir que le bombardement n'aurait pour résultat que de les irriter davantage contre les Allemands.

2° Au moment où le bombardement de Strasbourg fut résolu, les Allemands avaient déjà fait connaître assez clairement qu'après leurs victoires, ils voulaient conserver, en signant la paix, l'Alsace « pays de frères allemands, terre essentiellement allemande », et surtout Strasbourg « cette ville si vraiment allemande ». Or, malgré le proverbe : « qui aime bien châtie bien », nous n'avons jamais entendu dire

qu'un bombardement fût le véritable moyen de témoigner ou de réveiller l'amour fraternel.

3° Bien qu'on eût vivement critiqué la manière d'opérer de l'artillerie prussienne, même en 1866, il n'en était pas moins reconnu généralement, depuis l'attaque des ouvrages de Duppel, en 1864, que l'artillerie de siége prussienne obtenait des résultats extraordinaires et inconnus jusqu'alors, par la justesse de son tir et l'effet de ses projectiles. Sa puissance de destruction était à l'abri d'un doute. On pouvait donc, dans ces circonstances-là, s'abstenir de bombarder la ville dont la garnison était fort insuffisante en force numérique et en qualité, on le devait surtout parce que, nous le répétons, c'était un singulier moyen de prouver aux Strasbourgeois son amour fraternel.

Le général de Werder se décida au bombardement parce qu'il savait que la ville ne renfermait pas beaucoup d'espaces à l'épreuve de la bombe et qu'il supposait que les habitants forceraient aussitôt le commandant à rendre la place. Ce calcul était faux ; mais il eût été vrai si la population de Strasbourg se fût composée de ces Juifs, qui se donnent aujourd'hui pour les vrais Allemands et demandent à grands cris la destruction de la France ; les uns sont des fournisseurs qui gagnent, à la prolongation de cette guerre funeste, un argent mal acquis, sans s'exposer au moindre danger ; les autres sont des professeurs qui déshonorent la science et qui, pour obtenir de meilleures places, sont prêts à commettre toutes les bassesses, même à calomnier le peuple allemand devant l'histoire du monde.

Werder commença par informer le général Uhrich de son dessein de bombarder la ville, et il le somma de rendre la place, ce qui fut refusé. Werder entra alors dans plus de détails : il pria le général Uhrich d'enlever l'observatoire

militaire établi sur la cathédrale, pour ne pas forcer les Allemands à tirer sur ce monument d'architecture gothique; il lui demanda encore de faire évacuer l'hôpital militaire, situé près de la citadelle, parce qu'il se trouvait dans la ligne de tir des batteries allemandes qui ne pouvaient pas le voir assez distinctement. Uhrich repoussa également ces deux demandes.

Le sort de la brave ville de Strasbourg doit toucher le cœur de l'honnête homme, à quelque nationalité qu'il appartienne, quelles que soient ses opinions politiques. Mais il faut être juste : en France, on a représenté partout le bombardement de Strasbourg comme un acte de barbarie allemande; et, quand le général Uhrich annonça que si les Allemands entraient dans la place, il se retirerait dans la citadelle d'où il bombarderait la ville, les journaux français traitèrent cela d'héroïsme. Nous sommes forcé d'avouer qu'il nous est impossible de concilier ces deux manières de dire, et nous le déclarons d'autant plus librement que nous venons de nous prononcer contre l'opportunité du bombardement de Strasbourg.

Le bombardement commença dans la matinée du 24 août. Il fit des ravages épouvantables : la magnifique cathédrale fut honteusement endommagée; la précieuse bibliothèque fut anéantie; beaucoup de maisons particulières furent détruites; des vieillards, des femmes, des enfants furent tués ou estropiés. La population sans défense se réfugia dans les caves, les hommes valides cherchèrent avec courage à arrêter l'incendie, pour sauver ce qu'ils pourraient de la ville de leurs pères.

L'évêque de Strasbourg essaya d'intervenir. A sa prière, Werder suspendit le bombardement le 26 août, de 4 heures du matin à midi. Mais, les efforts de l'évêque furent inutiles,

parce qu'il ne put obtenir du général Uhrich aucune concession. Le bombardement recommença donc le 26, à midi, et continua sans interruption jusqu'au lendemain soir.

Ce fut en vain : commandant, garnison, habitants, restèrent inébranlables. Personne ne pressa le général Uhrich de capituler.

Pendant que les batteries allemandes de la rive gauche du Rhin dirigeaient leur feu contre la ville, les batteries badoises de la rive droite bombardaient avec succès la citadelle, dont elles réduisaient en cendres les habitations et les magasins.

Les batteries françaises de la citadelle leur répondirent vivement et incendièrent Kehl. Les Allemands, à leur tour, reprochèrent aux Français d'avoir dirigé leur feu contre cette ville ouverte, ce qui n'était pas nécessaire puisque les batteries badoises n'étaient pas devant Kehl, mais à côté. Ce dernier fait est vrai, mais on conviendra que Kehl eût été pour les Badois un abri trop commode s'il eût été complétement assuré contre le feu des Français.

Nous devons encore mentionner que, dans ses négociations avec l'évêque, le général de Werder avait offert de laisser sortir de Strasbourg les femmes, les enfants et les vieillards. Le général Uhrich refusa de profiter de cette offre à cause de la difficulté de faire un choix dans une population de 85,000 âmes.

Lorsque le général de Werder reconnut que le bombardement ne lui promettait pas un prompt succès, il se décida, le 27 août, à se servir des moyens abondants dont il disposait pour commencer un siége en règle.

On commença immédiatement à établir les dépôts du génie, à faire les gabions, fascines, etc.

L'artillerie du général de Werder était nombreuse et

excellente. Il avait en tout 241 pièces de siége dont 44 badoises, qui se décomposaient ainsi :

58 canons de 24 rayé (parmi lesquels 16 badois — et 12 courts, particulièrement destinés au tir indirect) ;

80 canons de 12 rayé (dont 16 badois) ;

20 canons de 6 rayé ;

2 mortiers rayés de 21 centimètres ;

8 mortiers lisses de 60, badois ;

19 mortiers lisses de 50 ;

24 mortiers lisses de 25, dont 4 badois ;

30 mortiers de 7.

Dans la nuit du 29 au 30 août, la première parallèle fut ouverte à la sape ordinaire à 700 ou 800 pas de l'angle nord-ouest de la place ; elle appuyait sa gauche à Schiltigheim, sa droite au chemin de fer de Paris. On construisit en même temps à 200 ou 300 pas derrière la première parallèle, 10 batteries qui furent armées de 44 pièces rayées et se trouvèrent prêtes à tirer le 30 au matin. Lorsqu'elles ouvrirent le feu contre les ouvrages de l'angle nord-ouest, elles furent soutenues par les batteries allemandes qui avaient été construites pour le bombardement et n'étaient pas encore désarmées.

L'artillerie de la défense fut surprise par le feu de l'artillerie de l'assiégeant le 30 août au matin ; l'armement de sûreté était insuffisant pour répondre aux pièces allemandes et l'armement contre un siége en règle était encore incomplet. Les Allemands supposèrent alors que les Français avaient compté sur un autre point d'attaque que celui choisi par eux. Cela n'est pas possible, puisque le seul point où Strasbourg pouvait être attaqué était celui choisi par les Allemands. Nous devons admettre plutôt que les Français ne s'attendaient pas à voir l'attaque régulière commencer

le 30 août. En moins de deux heures, leur feu du front attaqué fut réduit au silence et ne put recommencer que dans l'après-midi.

Le feu continuel des obusiers et des mortiers de l'assiégeant rendaient très-difficile à l'assiégé de réparer ses batteries endommagées ou d'en construire de nouvelles même pour mortiers. Cependant il faisait tous ses efforts pour être toujours en état de répondre au feu des Allemands.

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, les assiégeants creusèrent les approches de la première à la deuxième parallèle; et ils ouvrirent celle-ci à la sape ordinaire dans la nuit du 1er au 2 septembre, à 400 pas des ouvrages de la place.

Le 2 septembre, à 4 heures du matin, les assiégés firent leur première sortie de quelque importance. Une colonne s'avança au nord par les îles Wacken et Jars contre le flanc gauche des travaux de siége des Allemands, une autre colonne sortit au sud contre la gare de la porte d'Austerlitz. Toutes deux furent repoussées après un combat très-court, mais les Badois, qui se laissèrent entraîner trop loin dans la poursuite, subirent des pertes importantes. De grandes sorties de la garnison de Strasbourg étaient généralement très-difficiles, à cause du manque complet d'ouvrages détachés, et surtout à cause du peu de troupes de ligne qu'avait le général Uhrich.

A mesure que les Allemands poussaient leurs travaux d'approche, l'artillerie allemande augmentait le nombre de ses batteries et les rapprochait de la place.

Le 9 septembre, elle avait en action 178 bouches à feu, y compris les pièces badoises de la rive droite du Rhin et 48 mortiers.

Les assiégeants creusèrent les approches de la deuxième

à la troisième parallèle dans les nuits du 9 au 10 et du 10 au 11 septembre, et ils ouvrirent ensuite la plus grande partie de la troisième parallèle dans la nuit du 11 au 12, au pied du glacis des lunettes 53 et 52.

Ces travaux de tranchée coûtaient des sacrifices : le 5 septembre, les Allemands avaient déjà perdu 57 hommes tués, 327 blessés et 30 disparus. Il se trouvait dans le nombre 2 officiers du génie tués et 2 blessés.

Dès le 11 septembre, l'artillerie arma contre la lunette 53 une batterie de brèche nº 25, de 4 pièces de 24 court. Cette batterie de brèche était sur la route de Wissembourg, derrière la première parallèle et à environ 1100 pas de son objectif qu'elle ne pouvait atteindre que par un tir indirect, par-dessus un fossé assez large. Elle remplit sa mission avec un succès remarquable.

Dès que la catastrophe de Sedan fut connue dans le camp allemand, le général de Werder en informa le général Uhrich. Cette nouvelle fut reçue très-froidement et resta sans effet. Cependant il se formait dans toute la Suisse des sociétés de secours pour les habitants de Strasbourg, ville que des liens fraternels avaient liée intimement à la Confédération dans les siècles précédents. Bâle fut naturellement le centre de ces sociétés de secours, et il en partit une délégation pour se rendre au quartier général allemand et essayer de faire le plus de bien possible. Elle reçut la permission d'entrer à Strasbourg, où les Suisses obtinrent ce qui avait été refusé aux Allemands, et furent assez heureux pour emmener de la ville assiégée 800 personnes incapables de porter les armes.

Pendant que les Allemands s'approchaient rapidement de l'angle nord-ouest de l'enceinte de Strasbourg, ils ne négligeaient pas de s'avancer vers la citadelle.

Les Badois passèrent de la rive droite du Rhin dans l'île des Épis où entrèrent également des bataillons prussiens, venant de la Robertsau.

Le 15 septembre, les assiégés, qui étaient inquiétés sans cesse par l'artillerie de campagne allemande au sud de la ville, tentèrent une sortie dans l'île des Épis. Elle fut repoussée par les Badois. Dans ce combat fut tué le colonel Fiévée, commandant le régiment de pontonniers français, homme d'une stature extraordinaire.

Le 12 septembre, les Allemands armèrent la batterie de brèche n° 42 de 6 pièces de 24 court, contre le flanc droit du bastion n° 11. Cette batterie était à 1000 pas de son objectif, tout près du chemin qui conduit du cimetière de Sainte-Hélène à Schiltigheim. On construisit ensuite à 900 pas de son objectif la batterie n° 58, de 4 pièces de 24 court, pour faire brèche dans la face gauche du bastion n° 12.

Comme les pièces de la plupart des batteries allemandes devaient tirer par-dessus des troupes situées en avant d'elles, et par conséquent avec une grande inclinaison, l'artillerie allemande remplaça les épaulements ordinaires des batteries par des épaulements très-plats en forme de jatte. Par suite de cette disposition et de leur emplacement caché derrière et dans les parallèles et les approches, les batteries allemandes offraient aux assiégés un but très-peu apparent. C'est devant Strasbourg qu'on employa pour la première fois, et comme nous le verrons bientôt, avec un grand succès, le tir indirect pour faire brèche dans des murs en maçonnerie qu'on n'aperçoit pas des batteries. Le canon employé principalement pour ce tir indirect était le 24 rayé court (calibre de 15 centimètres).

Le 17 septembre, les pionniers prussiens couronnaient à

la sape le glacis des lunettes 53 et 52. On avait heureusement découvert et déchargé un système de mines devant le premier de ces ouvrages. Il ne fut pas nécessaire d'établir des batteries de brèche et des contre-batteries sur le couronnement du glacis, parce que le feu indirect avait fait l'office de ces batteries dans la lunette 53. Lorsque la brèche fut praticable, les pionniers prussiens descendirent par des cheminements couverts jusqu'à l'eau des fossés des lunettes 53 et 52 ; au moyen de deux mines ils jetèrent dans le fossé la contrescarpe maçonnée de la lunette 53 en face de la brèche, et ils commencèrent ensuite à construire une chaussée de 20 pieds de largeur pour traverser le fossé plein d'eau, large de 60 pieds, et arriver à la brèche de la lunette 53.

Mais avant que cette digue fût achevée, le 20 septembre, on sut par une reconnaissance que les Français avaient évacué la lunette 53. La brèche fut aussitôt occupée; l'intérieur de l'ouvrage le fut également dans la soirée du 20, et les pionniers commencèrent à s'y construire des logements, ce qui ne pouvait se faire sans éprouver des pertes par le feu des ouvrages situés en arrière. — La lunette 53 était dans un état de complète destruction ; la traverse caserne sur la capitale de l'ouvrage n'avait pas même pu résister au feu de l'artillerie allemande.

Comme la lunette 53, la lunette 52 était détruite et évacuée ; le 21 septembre, un pont de tonneaux fut jeté sur le fossé plein d'eau et large de 180 pieds de cet ouvrage qui fut occupé pendant la nuit.

L'artillerie allemande avait, le 24 septembre, 299 pièces, en batterie, dont 83 mortiers. La dernière batterie reçut le nº 60, elle fut placée dans la redoute 53 et armée de trois pièces rayées. Les Allemands construisirent en tout 68 bat-

teries pendant le siége; si la dernière batterie n'a cependant que le n° 60, cela vient de ce que quelques batteries que l'on porta plus en avant pendant les opérations conservèrent leur premier numéro avec une lettre distinctive, *a*, *b*, etc.

Le 27 septembre, les ouvrages du front d'attaque n'étaient plus tenables. Il y avait dans le bastion n° 11 une brèche de 80 pieds complétement praticable, l'intérieur n'était qu'un monceau de ruines, la communication avec la ville était presque impossible. Dans le bastion n° 12, la brèche était faite et il ne restait plus qu'à renverser le massif de terre qui était encore debout, ce qu'on ne voulait faire qu'avant de donner l'assaut. La batterie casematée au saillant du bastion n° 12 et le mur de séparation n'étaient plus que des ruines méconnaissables. Il en était de même de la lunette 44 devant le front 9–10, des casernes et de la partie de la ville situées dans le voisinage du front d'attaque. La voûte de la Porte-de-Pierre, dans la courtine 11-12, était près de s'écrouler, et les assiégés l'avaient remplie de sacs à terre pour prévenir sa chute; les ouvrages à cornes de Finckmatt (58-60 et 47–49), les plus rapprochés du front d'attaque, n'étaient pas aussi endommagés que ce front, mais ils avaient beaucoup souffert.

Le 27 septembre à 5 heures du soir, le général Uhrich fit arborer le drapeau blanc sur la cathédrale ainsi que sur les bastions 11 et 12.

L'artillerie allemande cessa aussitôt le feu. Elle avait tiré, depuis le commencement de l'attaque, sur la ville et les ouvrages de la place, 193,722 coups de canon; ce qui fait 6,249 par jour, 269 par heure, 4 ou 5 coups par minute.

Les canons rayés de 24 avaient tiré 28,000 obus et 5,000 schrapnels; les canons rayés de 12, 45,000 obus et 11,000 schrapnels; les canons rayés de 6, 8,000 obus

et 4,000 schrapnels; les canons rayés de 24 court (15 centimètres), 3,000 obus; les mortiers rayés de 21 centimètres, 600 bombes; les mortiers lisses, 58,000 bombes — dont 15,000 pour les mortiers de 50, 20,000 pour ceux de 25 et 23,000 pour ceux de 7.

La capitulation fut conclue sans incident; on prit pour modèle celle de Sedan pour ce qui concernait les officiers. Les troupes de ligne et les gardes mobiles étaient prisonniers de guerre, les gardes nationaux et les francs-tireurs étaient désarmés et mis en liberté sur parole de ne pas servir pendant la durée de la guerre. La citadelle, la porte d'Austerlitz, la porte Fischer et la porte Nationale devaient être livrées aux Allemands le 28 septembre, à 8 heures du matin ; à 11 heures, la garnison se rendrait sur le Gallgass, entre la redoute 37 et la lunette 44, et la remise du matériel de guerre commencerait à midi.

Le défilé des troupes n'eut pas lieu sans désordre, beaucoup de soldats brisèrent leurs armes et une partie ne put être éloignée de la ville qu'à 3 heures du soir.

Les Allemands trouvèrent dans la place 1,070 bouches à feu.

Le général lieutenant de Ollech fut nommé gouverneur et le général-major de Mertens commandant de la place. Le général de Werder, mis à la tête du 14e corps d'armée nouvellement formé, devait opérer des deux côtés des Vosges jusque dans la vallée de la Saône, pour disperser les troupes qui s'y rassemblaient et couper les chemins de fer de Mulhouse et de Pontarlier à Paris.

Pendant le siége de Strasbourg, plusieurs détachements du corps de siége avaient été déjà envoyés dans les Vosges pour faire la chasse aux bandes de francs-tireurs qui s'y

montraient en grand nombre et les détruire, ce qui n'était pas facile.

Les habitants de Strasbourg, sans se révolter ouvertement, prouvèrent par toute leur conduite qu'ils étaient fort mal disposés à répondre à l' « amour fraternel » des Allemands.

Il est vrai que cet amour fraternel se manifestait d'une manière peu engageante. Une curiosité brutale, plutôt que le désir de venir en aide au malheur, attira dans Strasbourg une foule de gens. Beaucoup d'entre eux semblaient vouloir se repaître des images de destruction que l'on rencontrait partout. Des photographes prirent les vues de ces ruines et leurs œuvres vinrent orner les journaux illustrés et les albums. Des chroniqueurs militaires y ajoutèrent un texte stupide pour les journaux qui prétendent représenter la civilisation allemande. On eut l'heureuse idée de traiter la citadelle comme un morceau de choix, en faisant payer un thaler d'entrée pour la visiter. Cet argent, destiné aux réparations de la cathédrale, s'éleva en peu de temps à 50,000 thalers.

Un intéressant industriel de Leipzig eut l'ingénieuse idée de ramasser les éclats d'obus qui avaient ravagé la ville, pour en frapper des « médailles patriotiques » qu'il vendit 10 gros la pièce. Il joignit à l'annonce de ce charmant article un certificat du maire Küss, attestant qu'il avait acheté, le 9 novembre, 50 quintaux d'éclats d'obus.

Les Strasbourgeois auxquels leur situation et leurs occupations le permettaient, se tinrent renfermés chez eux pendant que la ville se remplissait d'étrangers; ceux dont la langue maternelle était l'allemand évitèrent de le parler avec les envahisseurs. Un grand nombre, espérant des temps meilleurs, cherchèrent un asile en Suisse, et beau-

coup de jeunes gens se rendirent de Strasbourg, comme de toute l'Alsace, dans le midi de la France, pour entrer dans la garde mobile ou dans les corps de francs-tireurs qui s'y formaient.

X. Situation de la guerre à la fin du mois de septembre.

A la fin de septembre l'action des forces allemandes se concentre autour de trois points : Strasbourg, Metz et Paris.

Strasbourg est tombée. La plus grande partie des troupes employées à en faire le siége sont devenues disponibles pour d'autres opérations. Comme les Allemands ont déclaré qu'ils voulaient conserver l'Alsace après la paix, le premier devoir de ces troupes doit être de s'emparer de la haute Alsace, et notamment des places qui sont encore aux mains des Français : Schélestadt, Neu-Brisach et Belfort. Mais, il est à présumer que de nouveaux corps français se forment dans le sud et l'ouest de l'Alsace, et il faut chercher à les détruire en germe, ce qui est possible avec des forces restreintes, en envoyant des détachements dans la vallée de la Saône.

Metz est investie depuis le 18 août par deux armées allemandes, la première et la deuxième ; mais, elle n'est pas assiégée régulièrement et l'on ne fait contre elle aucune tentative de bombardement. Les Allemands espèrent qu'ils s'en rendront maîtres par la faim. Ce résultat semble inévitable parce que, quelque bien approvisionné que pût être cette place, une partie de ces approvisionnements a été livrée à l'armée active dès le commencement du mois d'août,

et maintenant l'armée de Bazaine en consomme au moins autant que la garnison et la population de Metz réunies. Depuis que la catastrophe de Sedan et la proclamation de la République sont connues à Metz, la défense active de Bazaine a presque cessé, ainsi que nous le verrons dans la quatrième partie de ce livre. Mais les Allemands ne peuvent pas compter sur la durée de cet état de choses, et ils doivent s'attendre tous les jours à ce que Bazaine fasse une tentative désespérée. Cette circonstance immobilise devant Metz des forces considérables, qui ne peuvent entreprendre des opérations secondaires de quelque durée, afin d'être toujours prêtes au moment critique. Il est vrai que des entreprises de cette nature ne sont pas nécessaires pour les troupes allemandes qui assiégent Metz, parce qu'il ne se trouve à proximité de cette place aucun point assez important pour que le gouvernement de la République française puisse songer à en faire le centre de formations nouvelles considérables.

Paris est investi depuis le 19 septembre, mais il n'y a plus à songer à sa chute prochaine. Après que la première surprise de la catastrophe de Sedan est passée, après qu'un nouvel ordre de choses s'est établi et que les masses l'ont accepté, — nous ne voulons pas dire plus, — après que la conférence de Ferrières, loin de faire naître l'espérance d'une paix prochaine, a montré quel abîme s'est creusé entre l'Allemagne et la France, il faut que les Allemands s'attendent à une résistance sérieuse s'ils veulent faire de Paris un siége plus ou moins régulier, et qu'ils créent les moyens de vaincre cette résistance, ce qui fera perdre du temps. Si, au contraire, ils chargent la faim de faire l'œuvre des combats, il faut encore des mois pour qu'elle réduise la ville.

Les Français, n'ayant plus à compter sur la paix, doivent

chercher à créer de nouvelles armées, des armées populaires, puisque les armées impériales n'existent plus ou que ce qui en reste est investi ou dispersé. Le but de ces nouvelles armées devra être, avant tout, de débloquer Paris, cette ville qui, par le nombre de ses habitants — sans parler du reste — l'emporte de beaucoup sur plus d'une principauté et même d'un grand-duché de l'Allemagne.

Où et comment former ces nouvelles armées?

La portion de la France occupée par les Allemands, et facile à commander de quelques points centraux, ne comprend pas plus du septième de son territoire. Mais, dans le nord, le pays encore libre d'ennemis ne forme qu'une bande étroite, à cause du voisinage de la frontière belge et de la mer. Il n'est donc pas sûr, et les points de rassemblement qui s'y trouvent ont, autour d'eux, un territoire trop restreint pour permettre la formation de nouvelles armées.

C'est donc nécessairement dans le midi de la France que doivent avoir lieu ces nouvelles formations.

La France méridionale est divisée en deux parties très-distinctes : l'une à l'est des Cévennes, le bassin du Rhône, et l'autre à l'ouest des Cévennes, comprenant le bassin de la Loire, les montagnes du Limousin et le bassin de la Gironde.

La région de l'est n'a jamais été liée aussi intimement que la région de l'ouest avec le point central de la France.

Des siècles se passent sans apporter de grands changements dans les choses essentielles, et, dans les moments critiques, les caractères essentiels surgissent toujours avec une force qui surprend celui qui n'a pas étudié l'histoire avec réflexion.

Ainsi, dans la vallée du Rhône, quelque française qu'elle soit, il nous semble toujours être dans le monde des colo-

nies grecques et ensuite dans la province romaine. Une grande ville s'y est formée, Lyon, la seconde ville de France après Paris, quoique bien loin derrière la capitale. Il s'y trouve une autre grande ville, Marseille, la troisième ville de France. Lyon et Marseille ont, à elles deux, le tiers à peine des habitants de Paris, mais elles laissent loin derrière elles les autres villes de France. Jamais l'histoire de la vallée du Rhône n'a été liée aussi intimement à l'histoire du centre de la France que celle de la région de l'ouest.

C'est là, sur les deux rives de la Loire, que s'étend le pays des Carnutes, que les Druides appelaient le nombril de la Gaule celtique ; c'est de là, d'Orléans, que vint la délivrance de la France de l'invasion anglaise, par les mains de Jeanne d'Arc. C'est derrière la Loire que se retirèrent les débris de l'armée française après les revers de 1815, et le surnom de brigands de la Loire, que leur donnèrent les partisans des Bourbons, fut un titre d'honneur aux yeux du peuple français. C'est plus au sud, dans les montagnes d'Auvergne, que se leva Vercingétorix, le héros qui fit, pour délivrer son pays de la domination romaine, cette puissante et malheureuse tentative.

La région du sud-ouest ne renferme pas d'aussi grandes villes que le bassin du Rhône, mais il s'y trouve cependant des villes telles que Nantes, Bordeaux, Toulouse, importantes par le nombre de leurs habitants, leur commerce et leur industrie, et qui forment des centres capables de faciliter l'habillement, l'équipement et l'armement d'armées considérables.

Dans la guerre actuelle, la région de la Loire acquiert une importance particulière à cause de son voisinage de Paris.

Si l'on se demande quel caractère vont prendre les nou-

velles formations françaises, on trouve que ce caractère doit être complétement révolutionnaire. Même les nouvelles formations de la ligne, qui se forment autour d'un noyau fourni par les anciens dépôts ou des dépôts créés à la hâte, se composeront de quelques anciens soldats, mais, en bien plus grand nombre, de conscrits de la classe de 1870. A cela se joindront les gardes mobiles et d'autres corps de troupes formés de diverses manières, car on va faire appel à tous les moyens. Le matériel, l'équipement, les chevaux, etc., seront fournis par réquisition. Comme on manque d'officiers éprouvés, on en improvisera ; et, comme l'opinion s'accrédite de plus en plus que c'est aux anciens généraux, qui étaient soldats depuis leur jeunesse, qu'il faut attribuer les défaites précédentes, il est très-possible que les gens qui gouvernent la France commettent la faute de nommer officiers et même généraux des gens complétement étrangers aux choses de la guerre.

Comme il faut compter avant tout sur la masse, sur le grand nombre des soldats, l'armement ne pourra pas être uniforme ; on prendra des armes partout où l'on pourra.

Le temps presse : dégager Paris est la première chose à faire. Que l'on voie la situation de Paris sous des couleurs aussi roses qu'on voudra, il n'en est pas moins certain que plus le moment du déblocus sera proche, plus Paris sera certain de tenir jusqu'à ce moment-là.

L'activité militaire du Gouvernement prend donc le caractère d'efforts désespérés ; la passion pénètre les masses qu'il faut soulever par tous les moyens. Plus le théâtre de la guerre s'étend, plus les communications des Allemands s'allongent et plus il y a de raisons pour soulever les passions populaires. L'envahisseur marchera souvent en petits détachements, avec lesquels pourront se mesurer avec avantage

de petits détachements français, des corps de partisans, surtout s'ils sont soutenus activement et en secret par la population, qui opposera en même temps aux Allemands une résistance passive. Chaque succès d'un de ces corps de partisans français sera suivi de représailles des Allemands et celles-ci, à leur tour, crieront vengeance. On peut donc affirmer que plus les Français, excités au plus haut point, verront le succès s'éloigner, plus la guerre deviendra cruelle et acharnée.

La superstition commence également à jouer son rôle. Des possédés annoncent de grands malheurs que doit suivre finalement un grand succès. Les masses écoutent et croient; les journalistes, qui n'y croient point, reproduisent cependant ces prophéties et se gardent bien de laisser paraître leur incrédulité. Des gens fort intelligents feuillettent Nostradamus. Ils n'y ont trouvé, à notre connaissance, que les vers suivants qui puissent s'appliquer aux circonstances où nous sommes :

Par le décide de deux choses bâtards (1)
Nepveu de sang (2) occupera le règne :
Dedans Lectoyre (3) seront des coups de dards,
Nepveu par peur pliera l'enseigne.

Tout en investissant Paris, les Allemands devront entreprendre de ce point central des expéditions dans toutes les

(1) La Monarchie de juillet et la République de 1848.

(2) Napoléon III.

(3) Les commentateurs modernes ont voulu voir là la Lorraine; l'homme impartial n'y aurait vu que la ville de Gascogne Lectoure. Mais quand on se mêle de commenter, il ne faut pas se laisser arrêter pour si peu et l'on peut dire qu'en désignant Lectoure, — ville très-rapprochée de la frontière d'Espagne, — Nostradamus, ou son démon, a voulu seulement dire que cette malheureuse guerre, qui force le nepveu de sang à plier l'enseigne, aura pour cause les affaires d'Espagne.

directions, soit pour reconnaître ce qui se passera non loin d'eux, soit pour empêcher ou étouffer en germes de nouvelles formations, toutes les fois que cela sera possible sans un trop grand déploiement de forces. Ils devront diriger surtout leur attention vers la ligne de la Loire et chercher à s'établir sur ce fleuve, afin de combattre plus efficacement toute tentative de déblocus qui s'organisera dans la région sud-ouest de la France.

Telle était la situation militaire des partis belligérants à la fin de septembre; telle était la perspective désolante pour les deux partis après l'évanouissement des espérances de paix qu'avait pu faire concevoir la catastrophe de Sedan, désolante pour les Français puisqu'il ne leur restait qu'un bien faible espoir de vaincre en rase campagne, désolante aussi pour les Allemands qui ne voyaient plus la paix prochaine, mais au lieu de cela l'explosion d'une violente haine nationale et de nouvelles guerres dans l'avenir, guerres qu'ils ne commenceraient peut-être pas dans des conditions aussi favorables qu'en 1870, malgré l'Alsace et la Lorraine, — ou à cause d'elles.

Plus d'un Allemand tournait déjà, du théâtre de la guerre, les yeux vers la patrie, et se demandait si tant d'efforts profiteraient à l'Allemagne et au peuple allemand, et si les fruits de cette guerre, ne seraient pas, comme en 1813 et en 1815, bien loin de ce qu'on espérait.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le premier volume

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION POLITIQUE ET MILITAIRE.

DEUXIÈME PARTIE

COMMENCEMENT DES OPÉRATIONS. — MARCHE EN AVANT DES ALLEMANDS JUSQUE DANS LA VALLÉE DE LA MOSELLE.

TROISIÈME PARTIE.

CATASTROPHE DE SEDAN. — MARCHE DES ALLEMANDS SUR PARIS. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'A LA FIN DE SEPTEMBRE. — CHUTE DE TOUL ET DE STRASBOURG.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imp. de J. Dumaine, rue Christine, 2.

Étude comparative sur le recrutement et l'organisation du corps d'officiers en Prusse et en France; par un Officier d'état-major. 1871. Broch. in-8°. . . . . 1 fr. 50

Notes sur la cavalerie; par A. Guérin Lieutenant-Colonel du 5e de dragons. Broch. in-8°. 1871. . . . . . . 1 25

Quelques mots sur l'organisation de l'artillerie.—Souviens-toi 1870-1871.—1871. Broch. in-8° 1 »

Notice sur le siége de Schélestadt, du 10 au 24 octobre 1870; par le Comte A. de Gambolas Lieutenant au 2e bataillon de la garde mobile du Bas-Rhin. 1871. Broch. in 8°. . . . . 1 »

Écoles militaires.—Projet d'organisation pour les écoles militaires et le recrutement successif des cadres d'officiers de l'armée française; par C. de Montzey, Élève des écoles de La Flèche et de Saint-Cyr, ancien Officier d'infanterie, Chevalier des ordres de la Légion d'honneur, de l'Épée de Suède, et de Saint Grégoire le Grand, décoré de la 3e classe du Nichani-Iftikhar. 1871. Broch. in-8°. . 1 »

Hygiène militaire. — Du soldat en campagne et devant l'ennemi; par G. Grimaud de Caux.—Armes défensives: sac bouclier, du Général Mieroslawski. (Extrait du livre intitulé l'*Académie des sciences pendant le siége de Paris.*) 1871. Broch. in-8°. . . . . 1 »

Opérations militaires autour de Metz; par un Officier général prussien; traduit par un Officier français. 1. Broch. in-8°. 1871. . . . . 1 25

Le pacte entre Napoléon et Bismark; par Théodore Gœtz. Broch. in-8°. . . . . » 50

L'invasion dans l'Est. — Le général Cremer.—Ses opérations militaires en 1870-1871; par un Officier d'état-major. 1871. 1 vol. in-8°. . . . . 2 »

Guerre de 1870. — Campagne de la Moselle; par E. A. Spoll. 1871. 1 vol. in-8°. . . . . 3 »

Projet motivé de réorganisatien de l'état militaire de la France; par le Général Chareton député de la Drôme à l'Assemblée nationale. 1 vol. in-12. 1871 . . . . 4 »

La guerre de 1870.—Notes au jour le jour par un neutre (Marc Debrit). 1 vol. in-8° 1871. . . . . 3 50

Lois militaires de la monarchie austro-hongroise, suivies du Règlement sur le service volontaire d'un an; traduit de l'allemand par V. Grillon, Capitaine du génie. 1871. Broch. in-8°. . . . . 1 fr. 50

Projet de réorganisation militaire; par le Général Davout, Duc d'Auerstaedt. 1871. Broch. in-8°. . 1 50

Garibaldi. — Ses opérations à l'armée des Vosges par Robert Middleton. 1 vol. in-8° avec cartes. . . . . 5 »

Campagne de 1870-1871. La deuxième armée de la Loire; par le Général Chanzy. Un superbe vol. in-8° cavalier, de plus de 650 pages, accompagné d'un bel atlas de cinq très-grandes cartes, imprimées en couleur, donnant les positions des armées française et allemande pendant les différentes batailles au moment de l'armistice . . . . 10 »

Nouvelle tactique militaire par l'application permanente de l'infanterie aux arts pratiques usuels de la guerre; par A. Bonin, Lieutenant au 29° de ligne. Broch. in-8° 1871 . . . . 1 »

Sous-presse.—Pour paraître fin septembre.

Rustow.—Guerre de 1870-1871. Traduit de l'allemand par le Colonel Savin de Larclause. 2 vol. in-8° avec cartes. . . . . » »

Armée du Rhin.—Ses épreuves; la chute de Metz.—Notes cursives du Lieutenant-Colonel de Montluisant, commandant la réserve d'artillerie du 6° corps. 1 vol. grand in-8° avec cartes. . . . . 4 »

Paris.—Imp. J. Dumaine, rue Christine, 2.

WISSEMB

ET

DE WŒR



J. Dumaine, Édi

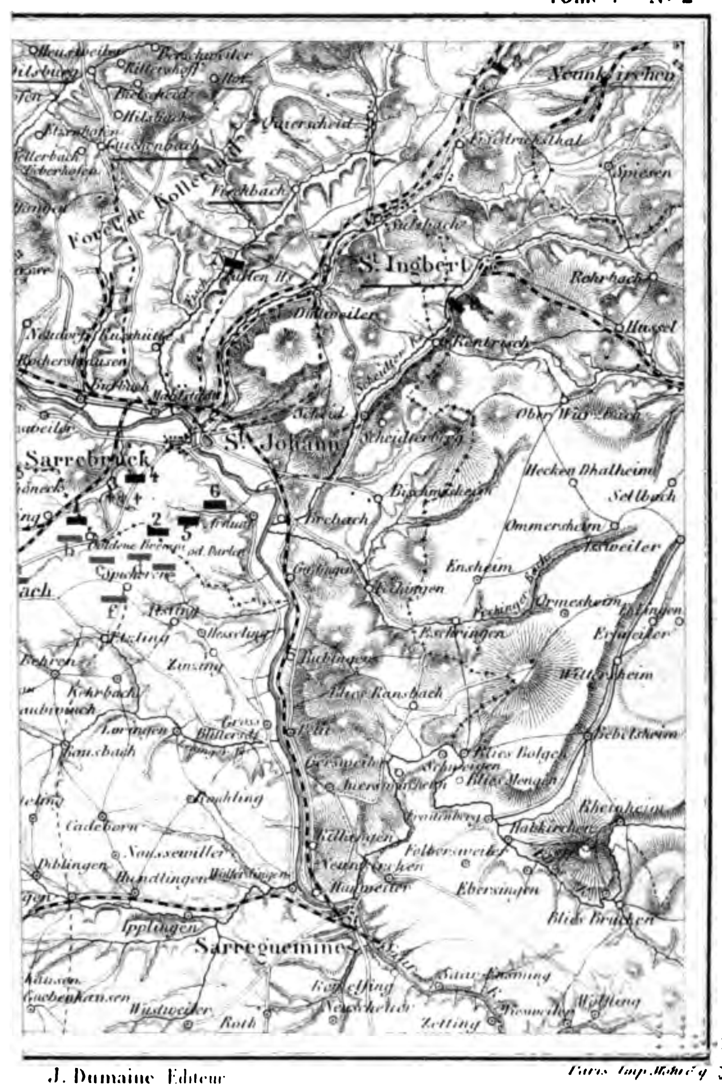
Armées le 6

1 2e Corps ba
2 Division Sch
3 " Sand
4 " Scha
5 " Gers
6 Avant-garde

Echelle à 24
2 3 4 5 6

E SARREBRUCK (6 Août)

Tome Ier No 2



J. Dumaine Editeur

Paris Imp. Monrocq

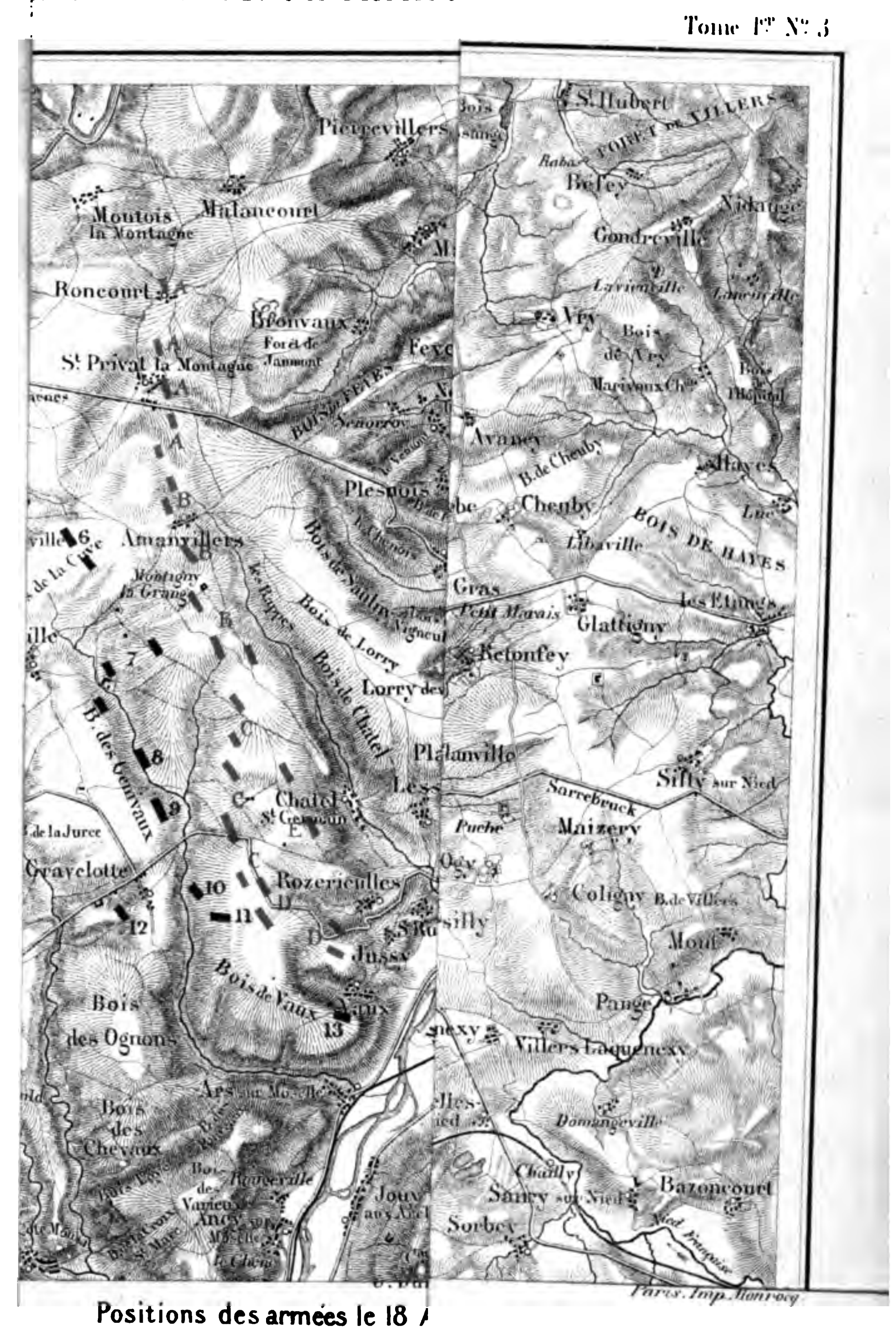
Er Régiment d'Infanterie.
vant garde de la 5e Divon d'Infie.
e Division d'Infanterie.
Régiment d'Infanterie
Er Régiment d'Infanterie.
vant garde de la 13e Divon d'Infie
___Ligne de marche des Prussiens.

abcdef Position des Français.
-------- Ligne de retraite du Corps de Frossard.

Echelle au 250.000.
2 3 4 5 10 Kilomètres

LLES AUTOUR DE METZ ...re 1870)

Tome Ier N° 3



Positions des armées le 18 A...

...s

...s avant-postes - ...emands - 17 Août.

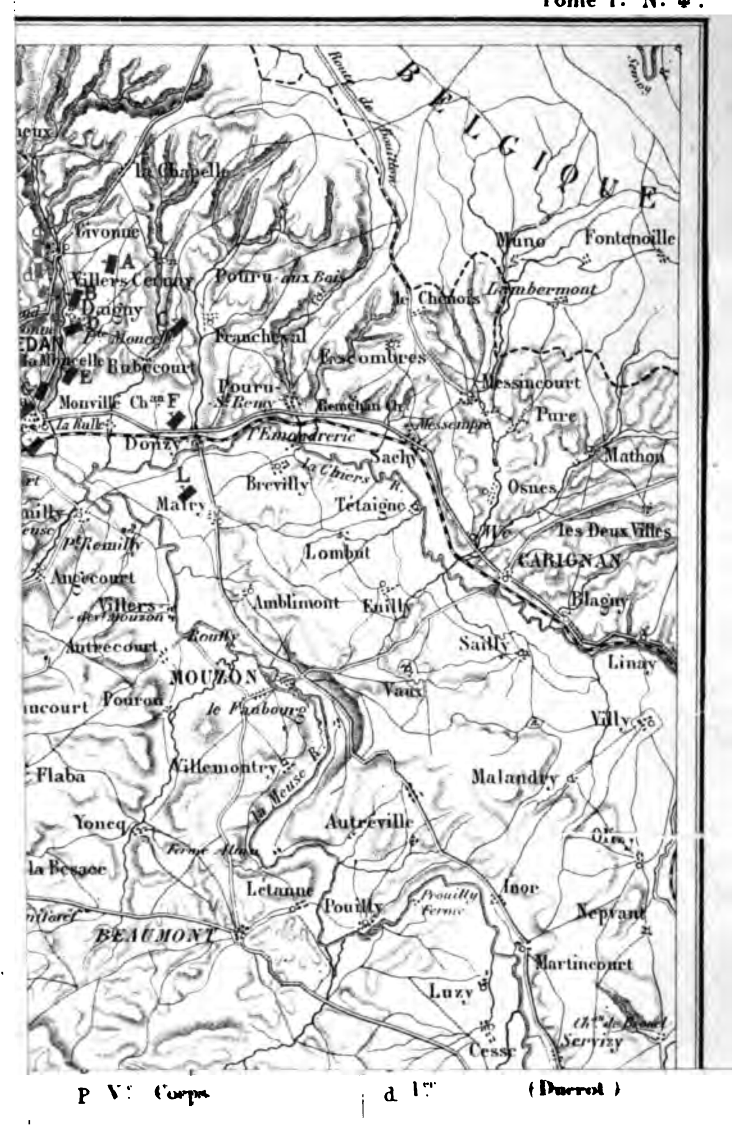
1 23e Division d'Infie } XIIe Corps
2 24e " "
3 Avant-garde de la 1re Div. de la Ga...
4 1re Division de la Garde
5 2e ... ...a Garde

Echel...

0 1 2 3 4

' BEAUMONT (30 Aout)
ET
)E SEDAN (1er Septembre).

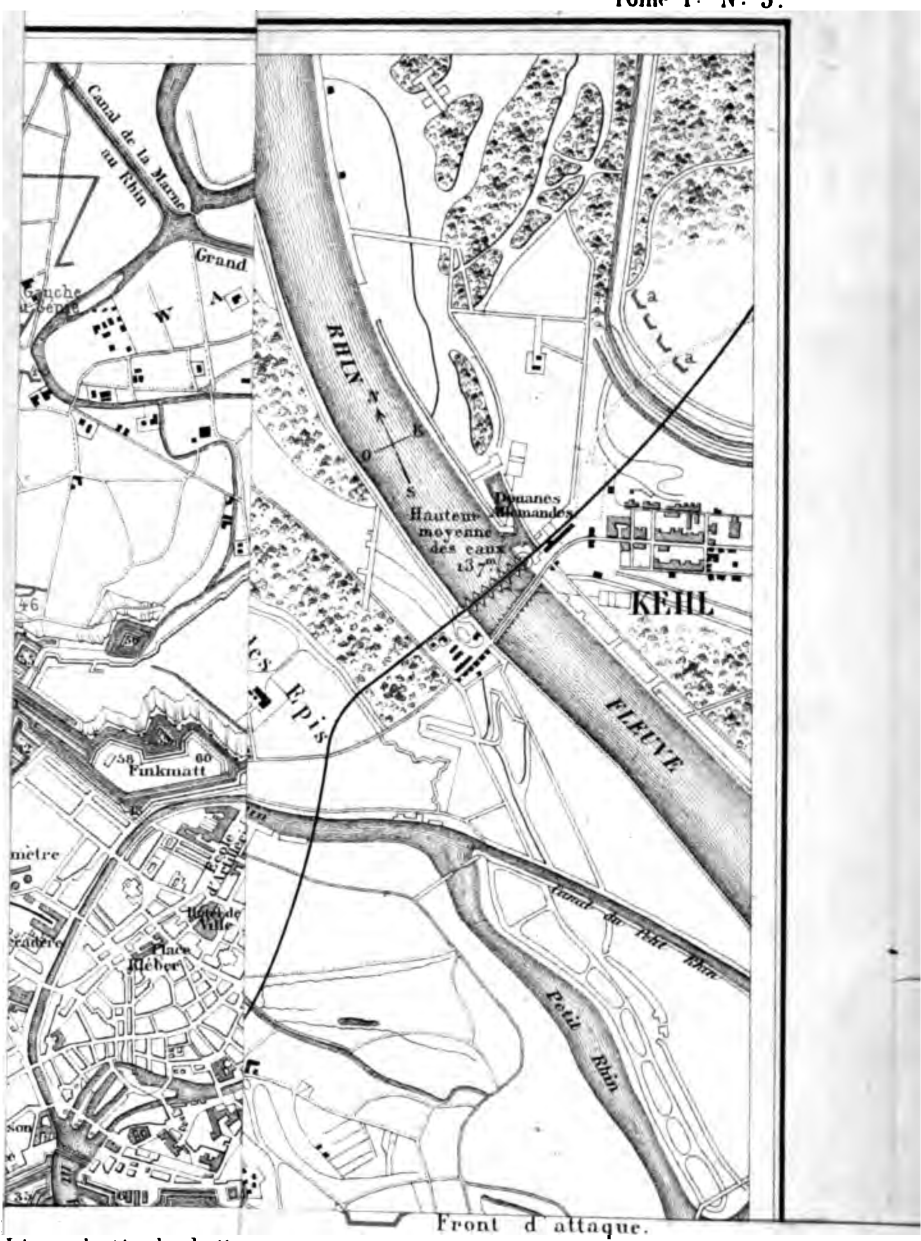
Tome 1er N° 4.



P V: Corps d. 1er (Ducrot)

Échelle de

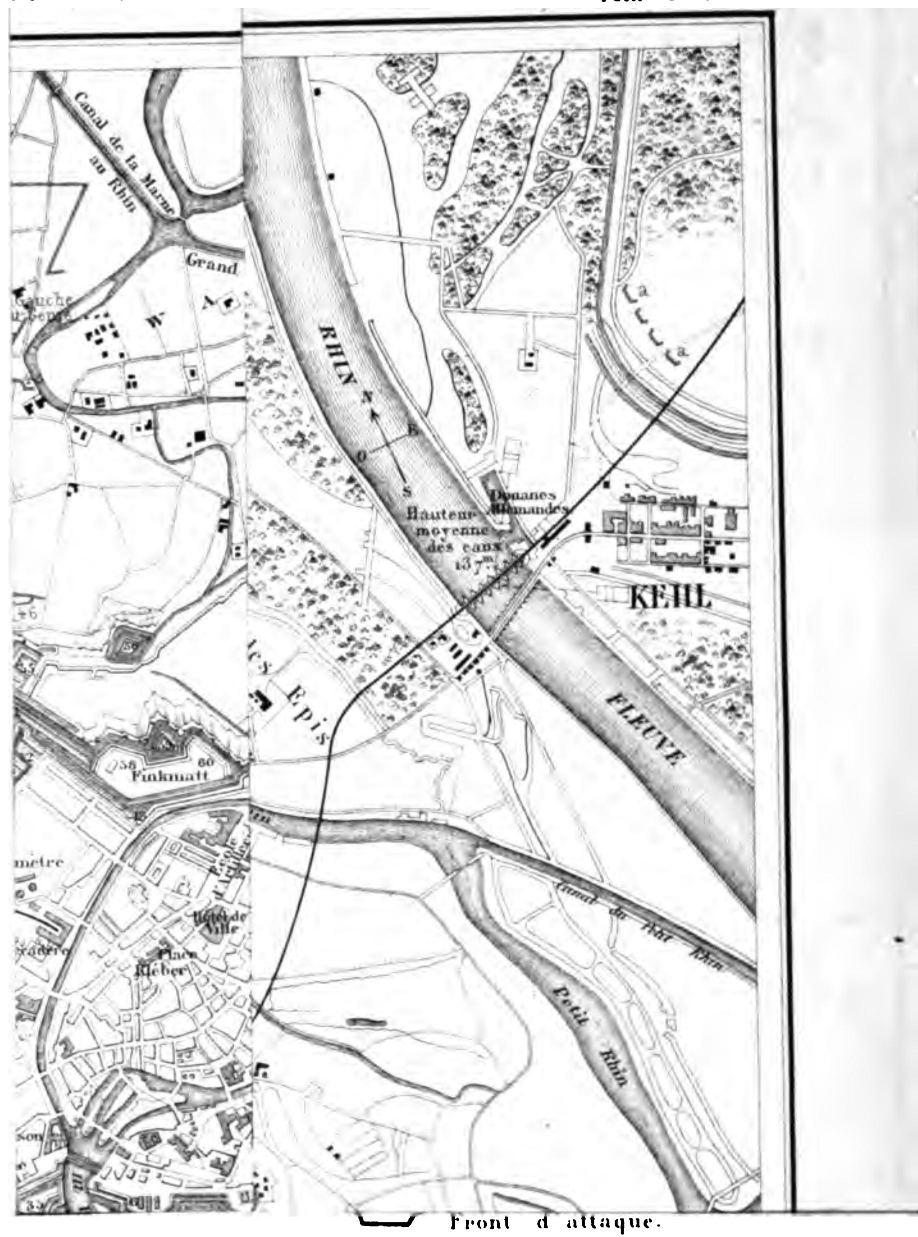
ÈGE DE STR



Front d'attaque.

Ligne de tir des batte
Batteries badoises sur

:GE DE STR



Front d'attaque.

Ligne de tir des batte
Batteries badoises sur